



HAL
open science

Investigation sociophonétique de l'anglais en Écosse : le cas de Ayr

Monika Pukli

► **To cite this version:**

Monika Pukli. Investigation sociophonétique de l'anglais en Écosse : le cas de Ayr. Linguistique. Université de Toulouse 2 Le Mirail, 2006. Français. NNT : . tel-01986064

HAL Id: tel-01986064

<https://hal.science/tel-01986064v1>

Submitted on 18 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE TOULOUSE II – LE MIRAIL

DISCIPLINE : ANGLAIS

Investigation sociophonétique de l'anglais en Ecosse : le cas de Ayr



Thèse présentée et soutenue publiquement par

Monika PUKLI

pour obtenir le grade de Docteur de l'Université Toulouse II

Dirigée par Jacques DURAND

Soutenue le 5 décembre 2006, devant le jury composé de :

M. Nicolas BALLIER, Professeur (Rapporteur)

M. Francis CORNISH, Professeur

M. Jacques DURAND, Professeur

M. Daniel HIRST, Directeur de Recherche, CNRS

Mme Ruth HUART, Professeur Emérite (Rapporteur)

M. Douglas WALKER, Professeur

Remerciements

Je tiens en premier lieu à remercier Jacques Durand d'avoir accepté de diriger cette thèse et de m'avoir témoigné de son encouragement, de sa disponibilité et de son soutien tout au long de ce travail, tant au plan professionnel que personnel.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui, par leurs remarques et leurs questions, m'ont permis de mieux structurer mes idées. Nombreux sont les collègues qui, à différentes phases de mon travail, m'ont ainsi assisté et guidé ; je voudrais en particulier exprimer mes remerciements à Philip Carr, James Scobbie, Jane Stuart-Smith, Gábor Turcsán, Jean-Pierre Montreuil, Noël Nguyen, Julien Eychenne ainsi qu'à toutes les personnes qui m'ont fait part de leur observations lors des colloques et des journées scientifiques auxquels j'ai pu assister.

Je suis très honorée que, au terme de cette étude, M. Nicolas Ballier, M. Francis Cornish, M. Daniel Hirst, Mme Ruth Huart et M. Douglas Walker aient accepté de juger mon travail en faisant partie de mon jury.

Je dois naturellement aussi remercier l'UTM des Etudes Anglophones de l'Université Toulouse 2 - Le Mirail de m'avoir fait confiance en m'engageant en tant qu'Attachée Temporaire de l'Enseignement et de la Recherche pendant deux ans, me permettant ainsi de m'épanouir dans l'enseignement de la linguistique et de disposer d'une sérénité financière facilitant pendant cette période mon travail au quotidien.

Cette étude de thèse a été réalisée au sein du Laboratoire ERSS (*Equipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique*), que je remercie pour l'environnement intellectuel et bien sûr pour les cadres matériel et financier dans lequel il m'a permis d'évoluer.

Je voudrais exprimer mes remerciements pour l'assistance inestimable de James Scobbie du *Queen Margaret University College*, ainsi que pour le soutien financier du laboratoire ERSS (CNRS UMR5610) de l'Université de Toulouse 2 - Le Mirail et du Conseil Scientifique dans le cadre de la bourse « *Aide à la mobilité des doctorants* », qui ont permis que mon séjour en Ecosse dans le cadre de l'enquête linguistique puisse se concrétiser.

Je tiens à remercier par ailleurs tout spécialement les personnes qui ont participé à l'enregistrement du corpus linguistique en Ecosse, sans eux ce travail n'aurait jamais pu être réalisé.

Au cours des analyses linguistiques et de la rédaction, l'aide de quelques personnes m'a été indispensable. Je pense ici tout particulièrement à l'équipe du projet PAC et notamment à John Ford et à Lidia Philip, et à Jacques Durand, Gábor Turcsán et Philip Carr qui ont lu et commenté avec un délai très sommaire les chapitres que je leur ai confiés au dernier moment.

Pour nos nombreuses discussions et ses observations toujours pertinentes, pour sa disponibilité et ses encouragements, et parce qu'il a été souvent en mesure de me rassurer et me faire sentir à la hauteur de cette entreprise, je veux remercier tout particulièrement Gábor Turcsán.

Enfin, pour leur soutien, merci à mes parents et merci à ma nièce, qui ont tous, à leur manière, participé à ce travail. C'est ici que je remercie également mon amie, Annamària Lendvai, qui m'a notamment offert le dessin figurant en couverture (*New Bridge, Ayr*).

Ma dernière pensée est dédiée à Jean-Pierre : il est inutile de tenter de le remercier en une phrase pour tout le travail qu'il a partagé avec moi et pour la patience dont il a fait preuve en me relisant sans faille. Si j'ai enfin réussi à terminer ce travail, c'est grâce à lui. KÖSZÖNÖM.

Résumé

Cette thèse comporte deux volets principaux : elle présente, d'une part, une réflexion sur la prononciation de l'anglais en Ecosse et offre, d'autre part, une analyse de divers phénomènes segmentaux à partir d'une enquête sociophonétique menée à Ayr sur un corpus oral de locuteurs contemporains. La réflexion générale analyse les rapports entre anglais standard et écossais à la fois du point de vue diachronique et synchronique. Nous fournissons une description détaillée du Scottish Standard English (SSE) et, en particulier, d'un ensemble de processus morpho-phonologiques désigné par le terme «Règle de la Longueur Vocalique Ecossaise» («Scottish Vowel Length Rule»). L'examen de cette «règle» constitue l'axe le plus important de nos recherches avec pour objectif une possible amélioration des modèles descriptifs et phonologiques de ce phénomène.

Le cadre empirique de notre étude est constitué par le projet linguistique PAC («*La Phonologie de l'Anglais Contemporain*») fondé sur une méthodologie labovienne classique composée de divers échelons stylistiques du langage observé. Les données ainsi recueillies sur 12 locuteurs nous permettent d'explorer du point de vue sociolinguistique la variété de l'anglais parlé à Ayr et d'offrir une analyse phonétique approfondie des variables étudiées.

Les mesures acoustiques effectuées nous ont permis d'identifier une variation de la durée vocalique des phonèmes /i u ai/ chez les locuteurs de notre corpus en fonction de la structure morphologique et de l'environnement segmental. Cette variation s'est en revanche révélée absente pour les voyelles /e a o ɔ ɪ ε ʌ au ɔi/, ce qui confirme les résultats de certains travaux antérieurs. L'influence du voisement du segment consonantique suivant la voyelle sur la durée de celle-ci n'a pas pu être mise en évidence de manière catégorique.

Sur le plan théorique, la question de la longueur (ou bimoraïcité) qui, pour nombre de spécialistes, constitue l'épine dorsale de la phonologie de l'anglais est au centre des préoccupations de la thèse. Bien qu'il soit souvent nié que la longueur soit pertinente dans les accents écossais, nous proposons de continuer à diviser les voyelles en deux sous-ensembles : longues et brèves. Néanmoins, la classification que nous avançons à partir de notre étude expérimentale ne correspond pas exactement aux classifications traditionnelles.

Abstract

This thesis has a twofold objective: first of all, the diachronic and synchronic exploration of the controversial relationship between the standard variety of English spoken in Scotland and Scots, and, secondly, the presentation of an empirical study of some of the characteristics of Scottish English based on our own sociophonetic survey of contemporary speakers from Ayr. Following our general study of Scottish Standard English (SSE), our research then focuses on a set of morpho-phonological processes usually referred to as the “*Scottish Vowel Length Rule*” with the aim of improving on the existing descriptive and theoretical accounts of this phenomenon.

The empirical framework of our study is provided by the PAC linguistic project (“*La Phonologie de l'Anglais Contemporain*”) based on a traditional Labovian methodology incorporating different registers of language use. Our data relating to 12 speakers thus allows us to investigate the sociolinguistic dimensions of the variety of English spoken in Ayr and to perform phonetic analyses on the variables under study.

Our acoustic measurements reveal a quantitative variation of /i u ai/ conditioned by the morphological and the segmental structure of the word. On the other hand, /e a o ɔ ɪ ε ʌ au ɔi/ showed no variability linked to the morphological structure, which confirms the findings of some previous studies. As for the lengthening effect of the post-vocalic voiced consonant on the preceding vowel, no straightforward results could be obtained.

From a theoretical standpoint, our study concentrates on the rather uncertain status of length in the vowel system of Scottish English. Although it is often asserted that vowel length plays no role in this variety of English, it is our contention that vowels can indeed be divided into two sets: short and long. However, the grouping we propose on the basis of our empirical results does not correspond straightforwardly to any traditional analysis.

TABLE DE MATIERES

0	INTRODUCTION	13
1	L'ANGLAIS ET L'ECOSSAIS (SCOTS) – ELEMENTS D'HISTOIRE	15
1.1	LES LANGUES PARLEES EN ECOSSE DE NOS JOURS	16
1.2	QU'EST-CE QUE L'ECOSSAIS (SCOTS) ?	18
1.2.1	<i>L'écosais pré-littéraire et le « Early Scots »</i>	21
1.2.2	<i>Le moyen-écossais</i>	22
1.2.3	<i>L'écosais moderne</i>	24
1.2.4	<i>L'écosais aujourd'hui</i>	25
1.3	LE CONTINUUM LINGUISTIQUE ENTRE L'ECOSSAIS ET L'ANGLAIS	27
1.3.1	<i>L'écosais en tant que langue indépendante</i>	30
1.3.2	<i>L'écosais en tant que dialecte de l'anglais</i>	31
1.3.3	<i>L'écosais en tant qu'accent de l'anglais</i>	33
1.3.4	<i>Les termes linguistiques utilisés dans notre thèse</i>	34
2	LES GRANDS TRAITES DU SCOTTISH STANDARD ENGLISH ET QUELQUES ASPECTS DE LA VARIATION EN ECOSSE	36
2.1	STANDARD ENGLISH	36
2.2	SCOTTISH STANDARD ENGLISH (SSE)	37
2.3	LES PRINCIPAUX TRAITES PHONOLOGIQUES ET PHONETIQUES DU SCOTTISH STANDARD ENGLISH	38
2.3.1	<i>Le système consonantique</i>	39
2.3.2	<i>Le système vocalique</i>	44
2.4	L'ANGLAIS PARLE A AYR	51
3	LA « REGLE DE LA LONGUEUR VOCALIQUE ECOSSAISE » – LA SVLR	54
3.1	INTRODUCTION	54
3.2	LA SVLR DANS L'ECOSSAIS	57
3.2.1	<i>La SVLR selon Aitken (1981)</i>	57
3.2.1.1	<i>La SVLR diachronique</i>	59
3.2.1.2	<i>Le système vocalique de l'écosais du 14^e au 16^e siècle</i>	60
3.2.2	<i>La SVLR – Entre l'écosais et l'anglais</i>	63
3.2.2.1	<i>Le système vocalique de l'écosais</i>	64
3.2.2.2	<i>Les diphtongues /ai/ et /əi/</i>	65
3.2.2.3	<i>Similitudes et dissimilitudes des deux systèmes</i>	65

3.3	LA SVLR DANS LE SSE	68
3.3.1	<i>Grant (1914)</i>	68
3.3.2	<i>Wells (1982)</i>	70
3.3.3	<i>Giegerich (1992)</i>	72
3.4	ETUDES EMPIRIQUES	74
3.4.1	<i>McClure (1977)</i>	76
3.4.2	<i>Agutter (1988)</i>	77
3.4.3	<i>McKenna (1988)</i>	78
3.4.4	<i>Scobbie, Turk & Hewlett (1999)</i>	79
3.4.5	<i>Eléments de synthèse des quatre études précédentes</i>	80
3.5	ASPECTS THEORIQUES : LES IMPLICATIONS DE LA SVLR AU NIVEAU DU SYSTEME VOCALIQUE	84
3.5.1	<i>La représentation phonologique de la longueur</i>	84
3.5.2	<i>La durée phonétique</i>	88
3.5.2.1	L'effet de l'aperture	88
3.5.2.2	L'effet de voisement	89
3.5.3	<i>La définition phonologique de l'input de la SVLR</i>	91
3.5.4	<i>La définition phonologique de l'environnement de la SVLR</i>	91
3.5.5	<i>La SVLR dans la Phonologie Lexicale</i>	95
3.5.5.1	Contrastes dérivés (Harris 1990)	96
3.5.5.2	La SVLR et l'effet de voisement (McMahon 1991)	98
3.5.5.3	La PS, la CCS et la SVLR (Carr 1992)	101
3.5.5.4	SVLR et Niveau 0 (Anderson 1993)	104
3.5.5.5	La SVLR en opposition à la PS et à la CCS (Kaminska 1995)	106
3.5.6	<i>La SVLR selon la Phonologie de Dépendance (Anderson 1988)</i>	108
4	LE PROJET PAC : PRINCIPES ET METHODOLOGIE	111
4.1	LINGUISTIQUE DE CORPUS ET SOCIOLINGUISTIQUE	111
4.1.1	<i>Entre la linguistique formelle et la sociolinguistique</i>	112
4.1.2	<i>L'approche « labovienne »</i>	114
4.1.3	<i>L'approche « variationniste »</i>	115
4.2	LA PHONOLOGIE DE L' ANGLAIS CONTEMPORAIN (PAC)	115
4.2.1	<i>Le protocole de l'enquête</i>	117
4.2.1.1	Quatre registres	117
4.2.1.2	La sélection des informateurs	117
4.2.1.3	Sur le terrain	118

4.2.2	<i>Les listes de mots</i>	119
4.2.3	<i>Le texte lu</i>	121
4.2.4	<i>La parole spontanée</i>	123
4.2.5	<i>L'analyse des données</i>	123
4.2.6	<i>La transcription des données</i>	124
5	L'ENQUETE EMPIRIQUE A AYR (2001 – 2002)	126
5.1	LA METHODOLOGIE PAC	126
5.1.1	<i>Les listes de mots PAC</i>	127
5.1.2	<i>Le texte PAC</i>	129
5.2	METHODOLOGIE COMPLEMENTAIRE POUR LA SVLR	130
5.2.1	<i>Résumé des éléments se rapportant à la SVLR</i>	131
5.2.2	<i>La liste complémentaire n°1</i>	133
5.2.3	<i>La liste complémentaire n°2</i>	135
5.3	HYPOTHESES ET QUESTIONS	138
5.4	LE CORPUS DE AYR	140
5.4.1	<i>Recueil des données</i>	140
5.4.2	<i>Le profil des locuteurs</i>	140
5.4.3	<i>Le système linguistique des informateurs</i>	143
5.5	L'ANALYSE DES DONNEES	145
5.5.1	<i>Mesures spectrographiques : avantages et inconvénients</i>	147
5.5.2	<i>Critères de segmentation</i>	150
5.6	RESULTATS	154
5.6.1	<i>Résultats pour le système consonantique</i>	154
5.6.2	<i>Résultats pour la durée vocalique</i>	156
5.6.2.1	<i>Résultats pour /i/, /u/ et /ai/</i>	156
5.6.2.2	<i>Résultats pour /e/, /a/, /o/ et /ɔ/</i>	162
5.6.2.3	<i>Résultats pour /au/ et /ɔi/</i>	164
5.6.2.4	<i>Résultats pour /ɪ/, /ɛ/ et /ʌ/</i>	165
5.6.2.5	<i>/ai/ et /u/ devant la fricative du pluriel dans 'wives' et 'hooves'</i>	165
5.6.2.6	<i>Les résultats des mots polysyllabiques</i>	167
5.6.2.7	<i>Les occlusives et l'affriquée voisées</i>	171
6	LA PHONOLOGIE AU PRISME DE L'ENQUETE	174
6.1	LE SYSTEME CONSONANTIQUE	174
6.2	LE SYSTEME VOCALIQUE – LA SVLR	176
6.2.1	<i>La durée vocalique en fonction de la structure phonétique</i>	176

6.2.2	<i>La durée vocalique en fonction de la structure morphologique – Une vue d’ensemble des voyelles</i>	180
6.2.3	<i>Eléments de synthèse quant à l’input et à l’environnement de la SVLR</i>	183
6.2.4	<i>La diphtongue /ai/ - Un cas à part</i>	187
7	CONCLUSIONS	190
7.1	INDICATIONS	191
7.2	LE PROJET PAC A L’EPREUVE : OBSERVATIONS	193
7.3	QUELQUES PISTES ET DIRECTIONS DE RECHERCHE	195
	BIBLIOGRAPHIE	197
	ANNEXES	211
	ANNEXE A – LISTES DE MOTS POUR LA SVLR	212
➤	LISTE DE MOTS – McCLURE (1977)	212
➤	LISTE DE MOTS – AGUTTER (1988)	212
➤	LISTE DE MOTS – McKENNA (1988)	213
➤	LISTE DE MOTS – SCOBIE, TURK & HEWLETT (EXTRAIT) (1999)	213
	ANNEXE B – LE PROTOCOLE PAC	214
➤	WORD LIST 1	215
➤	WORD LIST 2	218
➤	CHRISTMAS INTERVIEW OF A TELEVISION EVANGELIST	220
	ANNEXE C – LISTE COMPLEMENTAIRE SVLR, N°1	222
	ANNEXE D – LISTE COMPLEMENTAIRE SVLR, N°2	224
	ANNEXE E – INTERNATIONAL PHONETIC ALPHABET	225

TABLE DES ILLUSTRATIONS - FIGURES

<i>Figure 1-1 - L'écossais en Ecosse (Map 6.1, Aitken 1984a : 110)</i>	16
<i>Figure 1-2 - La famille germanique (Eagle 2002)</i>	18
<i>Figure 1-3 - L'évolution de l'écossais (d'après Eagle (2002) avec modifications)</i>	21
<i>Figure 1-4 - Les dialectes régionaux de l'écossais (d'après Eagle (2002))</i>	29
<i>Figure 2-1 - Les neuf monophthongues et les trois diphtongues du système basique du SSE (figure adaptée d'après Giegerich (1992 : 75))</i>	45
<i>Figure 3-1 - Le Great Vowel Shift dans l'écossais (d'après Aitken & Macafee 2002 : 110)</i>	61
<i>Figure 5-1 - Spectrogramme de 'sigh' ; le début de la diphtongue après la frication de la consonne /s/ se situe au point où le voisement commence</i>	147
<i>Figure 5-2 - Spectrogramme de 'sigh' ; la fin de la diphtongue se situe au point où les formants s'arrêtent et l'onde sonore ne témoigne plus d'une résonance</i>	148
<i>Figure 5-3 - Spectrogramme de 'brew', exemple de cas de mesure non retenue</i>	149
<i>Figure 5-4 - Spectrogramme de 'cow'</i>	149

Table des Illustrations - Tableaux

<i>Tableau 1-1 - Les origines et les influences linguistiques de la langue écossaise (Scots)</i>	19
<i>Tableau 1-2 - La montée d'influence de la langue anglaise en Ecosse</i>	23
<i>Tableau 2-1 - Les consonnes du SSE (d'après Carr (1999a) avec modifications)</i>	39
<i>Tableau 2-2 - Les voyelles du SSE (Wells 1982)</i>	44
<i>Tableau 2-3 - Variation sociophonétique à Ayr d'après Macaulay (1997)</i>	52
<i>Tableau 3-1 - Les voyelles écossaises et la SVLR, selon Aitken (1981)</i>	58
<i>Tableau 3-2 - Système vocalique de l'Early Scots (1375) d'après Aitken & Macafee (2002 : 3 et 96)</i>	61
<i>Tableau 3-3 - Le système vocalique de l'écossais vers le 16^e siècle (Aitken & Macafee (2002))</i>	62
<i>Tableau 3-4 - Les voyelles de l'écossais parlé à Glasgow (repris avec modifications d'après Stuart-Smith (2003 : 116, Tableau 6.1))</i>	64
<i>Tableau 3-5 - Les voyelles de l'écossais et les voyelles correspondantes de l'anglais, (d'après Macafee & Aitken 2003 : 142)</i>	66
<i>Tableau 3-6 - Les phonèmes étudiés par McClure, Agutter, McKenna et Scobbie, Turk & Hewlett</i>	81
<i>Tableau 3-7 - Règles lexicales et règles post-lexicales</i>	98
<i>Tableau 4-1 - Liste de mots n°1</i>	120
<i>Tableau 4-2 - Liste de mots n°2</i>	121
<i>Tableau 4-3 - Le texte Christmas interview of a television evangelist</i>	122
<i>Tableau 5-1 - Liste de mots n°1, éléments pour le SSE</i>	128
<i>Tableau 5-2 - Liste de mots n°2, éléments pour le SSE</i>	129
<i>Tableau 5-3 - Le texte PAC, éléments pour le SSE</i>	129
<i>Tableau 5-4 - Voyelles devant /t/, /d/, #/d/, #</i>	133
<i>Tableau 5-5 - /i u ai/ suivis de /b g dʒ/</i>	134
<i>Tableau 5-6 - /u/ et /ai/ avec un pluriel entraînant le voisement de la fricative finale</i>	134
<i>Tableau 5-7 - Mots écossais</i>	134
<i>Tableau 5-8 - Les environnements 'pré-fricative'</i>	136
<i>Tableau 5-9 - Polysyllabes mono- et bimorphémiques</i>	136
<i>Tableau 5-10 - Mots supplémentaires</i>	137
<i>Tableau 5-11 - Le corpus PAC</i>	142
<i>Tableau 5-12 - Le Corpus SVLR</i>	143
<i>Tableau 5-13 - Analyse de la SVLR – Etape 1</i>	146
<i>Tableau 5-14 - Analyse de la SVLR – Etape 2</i>	146
<i>Tableau 5-15 - Analyse de la SVLR – Etape 3</i>	146
<i>Tableau 5-16 - La réalisation du contraste consonantique dans les paires witch-which et lock-loch</i>	154

<i>Tableau 5-17 - Les occurrences du /ʌ/ dans le texte PAC</i>	155
<i>Tableau 5-18 - /i/ devant /d/ tautomorphémique, devant une frontière morphémique suivie de /d/ et devant une frontière morphémique (durées exprimées en millisecondes)</i>	156
<i>Tableau 5-19 - /u/ devant /d/ tautomorphémique, devant une frontière morphémique suivie de /d/ et devant une frontière morphémique (durées exprimées en millisecondes)</i>	157
<i>Tableau 5-20 - /ai/ devant /d/ tautomorphémique, devant une frontière morphémique suivie de /d/ et devant une frontière morphémique (durées exprimées en millisecondes)</i>	157
<i>Tableau 5-21 - Durées moyennes de /i u ai/ et écarts relatifs</i>	158
<i>Tableau 5-22 - /i/ devant /t/, devant /d/, devant une frontière morphémique suivie de /d/ et devant une frontière morphémique (durées exprimées en millisecondes)</i>	159
<i>Tableau 5-23 - /u/ devant /t/, devant /d/, devant frontière morphémique suivie de /d/ et devant frontière morphémique (durées exprimées en millisecondes)</i>	159
<i>Tableau 5-24 - /ai/ devant /t/, devant /d/, devant une frontière morphémique suivie de /d/ et devant une frontière morphémique (durées exprimées en millisecondes)</i>	160
<i>Tableau 5-25 - La durée de /i/ devant /d/ vs. /#d/ (exprimée en millisecondes)</i>	160
<i>Tableau 5-26 - /i/ dans keep, peat, keyed, peed, skied, skis et scheme (durées exprimées en millisecondes)</i>	161
<i>Tableau 5-27 - /e/ devant /t/ et /d/, devant une frontière morphémique suivie de /d/ et devant une frontière morphémique (durées exprimées en millisecondes)</i>	162
<i>Tableau 5-28 - /a/ devant les plosives /t/ et /d/, et à la fin du mot (durées exprimées en millisecondes)</i>	162
<i>Tableau 5-29 - /o/ devant les plosives /t/ et /d/, devant /d/ dans la forme de passé ablaut, devant une frontière morphémique suivie de /d/ et en fin de mot (durées exprimées en millisecondes)</i>	163
<i>Tableau 5-30 - /ɔ/ devant /k/ et /d/, devant une frontière morphémique suivie de /d/ et devant une frontière morphémique (durées exprimées en millisecondes)</i>	163
<i>Tableau 5-31 - /au/ devant /t/ et /d/, devant une frontière morphémique suivie de /d/ et devant une frontière morphémique (durées exprimées en millisecondes)</i>	164
<i>Tableau 5-32 - /ɔi/ devant /s/ et /d/, devant une frontière morphémique suivie de /d/ et devant une frontière morphémique (durées exprimées en millisecondes)</i>	164
<i>Tableau 5-33 - /ɪ/, /e/ et /ʌ/ devant les plosives /t/ et /d/ (durées exprimées en millisecondes)</i>	165
<i>Tableau 5-34 - La durée moyenne de /ai/ dans les mots 'wife' (durées exprimées en millisecondes)</i>	166
<i>Tableau 5-35 - L'écart entre wife et ses formes dérivées pour chaque locuteur, exprimée en %</i>	166
<i>Tableau 5-36 - La durée moyenne de /u/ dans les mots 'hoof' (durées exprimées en millisecondes)</i>	167
<i>Tableau 5-37 - /i/ dans les mots polysyllabiques (durées exprimées en millisecondes)</i>	168
<i>Tableau 5-38 - /u/ dans les mots polysyllabiques (durées exprimées en millisecondes)</i>	169

<i>Tableau 5-39 - /ai/ dans les mots polysyllabiques (durées exprimées en millisecondes)</i>	170
<i>Tableau 5-40 - /i/ devant /b g dʒ/ (durées exprimées en millisecondes)</i>	171
<i>Tableau 5-41 - /u/ devant /b dʒ/ (durées exprimées en millisecondes)</i>	172
<i>Tableau 5-42 - /ai/ devant /b dʒ/ (durées exprimées en millisecondes)</i>	172
<i>Tableau 5-43 - /i u ai/ devant /b g dʒ/ et /d #d/ (durées exprimées en millisecondes)</i>	173
<i>Tableau 6-1 - La durée de /i/ et de /ɪ/ en fonction du contexte droit d'après Giegerich (1992 : 234, Figure 30 avec modifications), durées exprimées en millisecondes</i>	177
<i>Tableau 6-2 - L'effet du contexte droit sur la durée des voyelles d'après de Lacy (1998 : 4)</i>	177
<i>Tableau 6-3 - Durée moyenne des voyelles devant les plosives /t/ et /d/ (durées exprimées en millisecondes)</i>	178
<i>Tableau 6-4 - Comparaison des écarts constatés dans la durée des voyelles selon le voisement du contexte droit avec ceux de McKenna (1988) et d'Agutter (1988)</i>	179
<i>Tableau 6-5 - Durée moyenne des voyelles devant /d/ et /#d/ (durées exprimées en millisecondes)</i>	180
<i>Tableau 6-6 - Comparaison des écarts constatés dans la durée des voyelles selon le contexte morphologique (Scobbie, Turk & Hewlett (1999), McKenna (1988) et Agutter (1988))</i>	182
<i>Tableau 6-7 - La sensibilité des voyelles au voisement de l'occlusive qui les suit et à la SVLR dans les morphèmes simples vs. composés</i>	183

0 Introduction

Parmi ses nombreux accents, l'anglais parlé en Ecosse doit la majorité de ses particularités à son système vocalique, un mélange unique de l'anglais et de la langue (très proche de l'anglais au 15^e siècle) originellement parlé dans ce pays, l'écossais. Aujourd'hui, l'anglais écossais dit « standard » garde des traces écossaises, ce qui le rend remarquablement différent des autres accents standard. Cette thèse porte sur cette variété de l'anglais, et adopte une approche empirique pour l'examen de certains éléments phonologiques.

Nous allons plus particulièrement considérer dans cette étude le système vocalique et un ensemble de phénomènes nommé la « *Scottish Vowel Length Rule* » ou « Règle de la Longueur Vocalique Ecossaise » (« SVLR » ci-après pour le reste de la thèse). La SVLR constitue en elle-même un défi considérable pour la description linguistique, mais ses répercussions sont également importantes pour la représentation du système vocalique dans son entier.

Les objectifs que nous nous sommes fixés pour ce travail sont centrés autour de l'étude d'un corpus et des possibilités qu'offre l'approche empirique à la description linguistique. Nous avons ainsi eu l'opportunité d'étudier l'accent de l'anglais géographiquement délimité à la ville d'Ayr en Ecosse, en nous ciblant sur certains éléments et variables retenus pour une analyse approfondie. Nous souhaitons ainsi notamment mettre en évidence les particularités de cette variété aux niveaux des systèmes consonantique et vocalique, c'est-à-dire confirmer la présence de phonèmes typiquement écossais et définir les circonstances précises de l'alternance de durée observable chez certaines voyelles.

Afin de mener à bien cette expérience, il était nécessaire d'effectuer une mise en contexte à la fois historique et linguistique de la variété standard de l'anglais écossais et de la variation observable autour de ce modèle, ainsi que d'examiner soigneusement le phénomène au centre de notre étude, la SVLR telle qu'elle est présentée dans la littérature sous les angles descriptif, théorique et empirique.

Notre thèse s'organise ainsi en six chapitres :

Dans le **premier chapitre**, nous allons d'abord esquisser une présentation historique de l'évolution parallèle de l'anglais et de l'écossais en Ecosse, et nous

décrivons le contexte linguistique actuel caractérisé par un continuum de parlers entre l'écossais avec ses nombreuses variétés régionales et l'anglais standard avec un accent toutefois aussi variable.

Au **deuxième chapitre**, nous présenterons les principaux traits de l'anglais parlé en Ecosse ainsi que quelques aspects observables de la variation sociolinguistique.

Le **chapitre trois** résumera les travaux les plus importants sur la *Scottish Vowel Length Rule* : nous y considérerons l'origine écossaise du phénomène et passerons en revue les descriptions générales et les études empiriques de la SVLR pour l'anglais écossais, enfin nous nous pencherons sur quelques-unes des questions qu'elle suscite au niveau de sa représentation théorique. Nous pourrions alors constater la relative disparité des descriptions existantes, et le fait que les modèles phonologiques proposés sont par conséquent basés sur des versions différentes de la SVLR qui ne sont par le fait pas confirmés par des travaux expérimentaux.

Au **chapitre quatre**, après la vue historique et géopolitique de la variété de l'anglais parlé en Ecosse ébauchée dans le premier chapitre, et suite à la description linguistique des éléments formateurs de cette même variété, c'est en quelque sorte un débat philosophique que nous effleurerons, celui du rôle de l'empirisme dans la linguistique. Il ne s'agit (pas seulement) de plaisir mais d'une nécessité afin de mettre le projet linguistique que nous avons adopté dans un contexte approprié. Nous décrirons en détail le cadre empirique que nous avons adopté pour notre étude : son protocole d'enquête, le travail sur le terrain et les principales caractéristiques des données recueillies.

Le **chapitre cinq** sera consacré à l'enquête empirique que nous avons menée. Nous présenterons la méthodologie appliquée, les informateurs de notre corpus et les données recueillies, puis formulerons également nos hypothèses ainsi que les questions qui ont façonné nos analyses. Enfin, les différentes phases et les résultats de notre étude instrumentale seront aussi présentés dans ce cinquième chapitre avec nos commentaires généraux.

Nos effectuerons pour terminer un retour sur les constats empiriques majeurs de notre étude dans le **chapitre six** et reconsidérerons certains aspects de la SVLR et du système vocalique de l'anglais écossais au travers du prisme de l'enquête.

1 L'anglais et l'écossais (Scots) – Eléments d'histoire

Ce chapitre présente une synthèse des éléments d'information abordés dans la littérature sur l'histoire et l'évolution des langues parlées en Ecosse, avec un intérêt particulier porté à l'égard de l'anglais et de l'écossais (Scots). Il nous semble utile d'éclaircir quelques points dans l'histoire de ces langues afin de comprendre la situation sociolinguistique actuelle en Ecosse et en conséquence de mener à bien notre investigation empirique de l'anglais parlé à Ayr. En 1.1 nous considérerons donc d'abord sur un plan général la polémique autour des dialectes régionaux en Ecosse ; ensuite, afin d'explorer les origines de cette situation particulière nous examinerons en 1.2 les éléments clefs de l'histoire des trois langues parlées en Ecosse, pour revenir au présent en 1.3 où nous apprécierons le débat sociolinguistique concernant le statut de l'écossais et la terminologie appropriée à la situation.

Il serait plus aisé d'affirmer simplement que l'objet de notre étude est l'accent de l'anglais parlé en Ecosse, communément appelé « *Scottish Standard English* », cependant, comme nous pourrions le découvrir dans les sections suivantes, cette assertion serait trop simplificatrice et problématique de plusieurs points de vue.¹

En premier lieu, qu'est-ce qu'un accent standard d'un point de vue pratique et quels en sont les locuteurs ? Devrait-on définir le *Scottish Standard English* en tant que *anglais standard* parlé avec un accent écossais ou par la version standard de *l'anglais parlé avec un accent écossais* ? Et si l'anglais standard parlé avec un accent écossais existe en tant qu'objet linguistique, quelles sont ses caractéristiques ? (Ce sont ces questions que nous allons entre autres traiter au chapitre 2, le problème sera évoqué par ailleurs en 1.3.)

Ensuite, comment convient-il de nommer la langue parlée par la population ne parlant pas la variété standard ? Quelle(s) langue(s) parlent les Ecossais et qu'est-ce que l'écossais (Scots) ?

Et finalement, peut-on parler d'accents différents, ou de dialectes différents, ou encore de deux langues différentes, et est-il réellement fructueux et possible de trouver la réponse à de telles questions ?

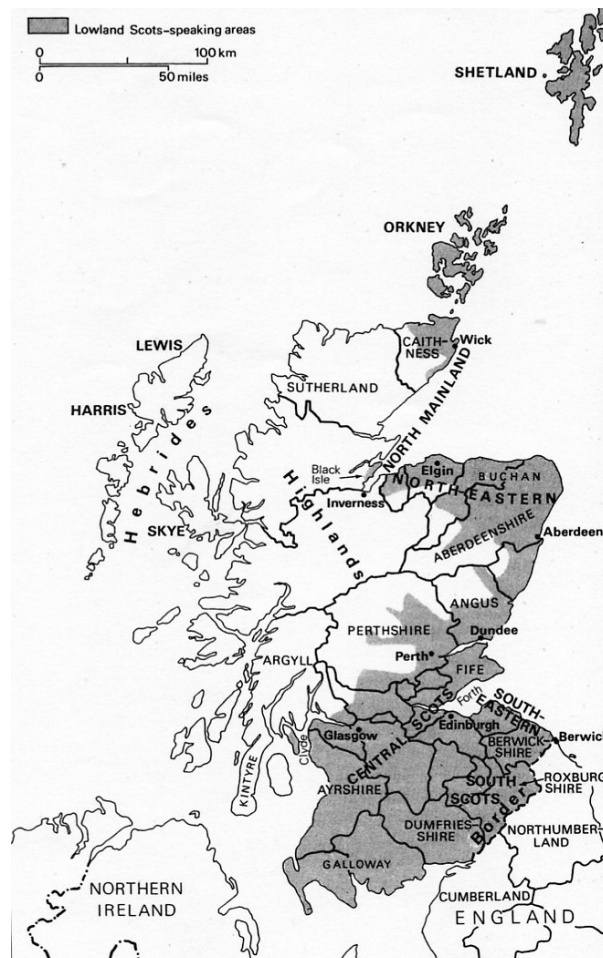
¹ Bien qu'ici nous nous concentrerons sur les aspects historiques et sociolinguistique de l'anglais parlé en Ecosse au détriment de la variété standard, nous sommes conscients du rôle et de l'importance du *Scottish Standard English* et ne le négligerons pas ; cf. chapitre 2.

Ce sont les principales interrogations auxquelles nous tenterons de répondre dans les pages suivantes du présent chapitre.

1.1 Les langues parlées en Ecosse de nos jours

Il est important de noter de prime abord que l'utilisation répandue de l'anglais et son identification comme la langue standard en Ecosse est un phénomène relativement récent : c'est au cours du 18^e siècle qu'il s'établit et s'impose progressivement comme la variété de prestige. Les langues traditionnellement parlées en Ecosse sont le gaélique dans la partie nord et l'écossais dans les Basses-Terres (pour ce dernier cf. Figure 1-1 indiquant les régions où le « Scots » est parlé et la section 1.2 ci-dessous).

Figure 1-1 - L'écossais en Ecosse (Map 6.1, Aitken 1984a : 110)



Aujourd'hui, selon l'Institut National de Statistiques (*Office for National Statistics*), la population écossaise est de quelques cinq millions de personnes, soit

8.5% de la population totale du Royaume-Uni.² Parmi ces cinq millions d'habitants, des données officielles montrent qu'en 1991, 1,4% (de la population de plus de trois ans) parlaient le gaélique, avec une proportion plus élevée (2,2%) pour les personnes âgées de 65 ans et plus, et moins élevée (0,9%) entre 3 et 15 ans, ce qui correspond par ailleurs à une diminution générale de 0,2% par rapport à la situation 10 ans auparavant (pourcentage qui a encore d'avantage diminué dans le recensement de 2001, à 1,16%.)

Alors que des données statistiques sont également disponibles pour les deux autres langues historiques parlées au Royaume Uni, le gallois et l'irlandais, les locuteurs de l'autre langue d'Ecosse, l'écossais (Scots), ne figurent pas dans les rapports. Pourquoi ?

En fait, en 1996, les autorités concernées ont étudié le problème de l'estimation du nombre des locuteurs de l'écossais dans le cadre du recensement national et n'ont pas trouvé de manière adéquate de poser la question : « ... because of the difficulty of framing a question which, given the present complex linguistic situation, would be generally and consistently understood [par les répondants du recensement] » (Aitken, 1998 : 416). En autres termes, il semble en pratique très complexe de poser une question qui ne soit pas *équivoque* pour savoir si une personne donnée parle la variété linguistique qui s'appelle « Scots ». On peut encore une fois poser la question : « Pourquoi ? ».

Pourquoi est-il difficile, voire impossible, de désigner du doigt un locuteur de la langue écossaise et de l'interroger sur ses habitudes linguistiques ? Pourquoi, comme l'indique Aitken (1998 : 415) « [i]t remains an arbitrary decision at what point along the scale of more or less Scots speech a speaker is to be classified as speaking Scots rather than Scotticized English » ? Dans ce chapitre nous allons suivre depuis l'origine comment l'anglais et l'écossais se sont développés côte à côte en Ecosse afin de pouvoir ensuite analyser la situation délicate résultant de cette intime cohabitation.

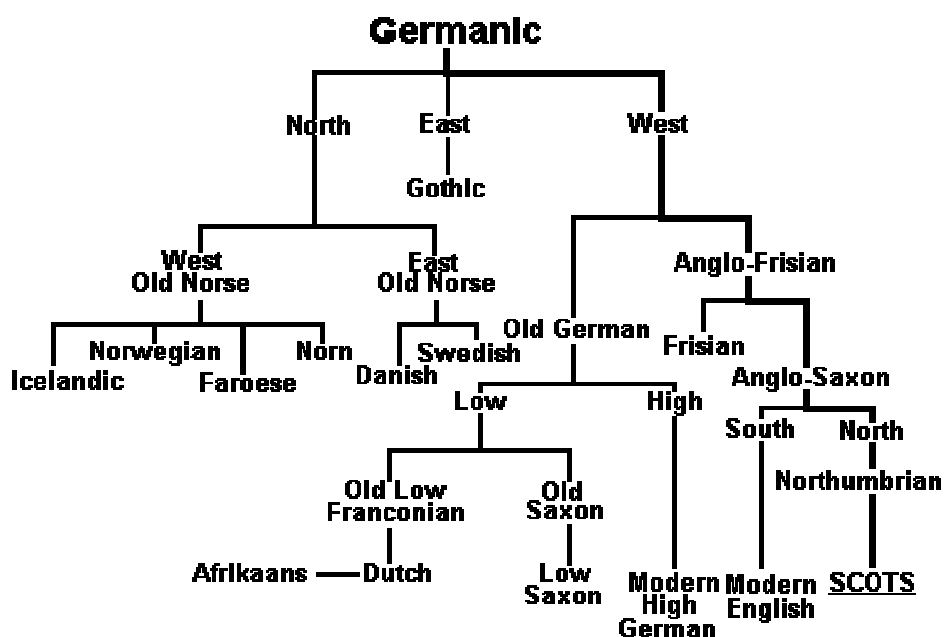
² Ces données sont obtenues à partir des services en-ligne de l'Institut National de Statistiques (<http://www.statistics.gov.uk>).

1.2 Qu'est-ce que l'écossais (Scots) ?

Il est donc d'abord nécessaire d'examiner les origines de cette cohabitation, car nous ne pouvons pas traiter de manière pertinente de l'anglais parlé en Ecosse sans bien connaître l'évolution et l'influence de l'écossais, une langue étroitement liée à l'anglais moderne des points de vue, et diachronique, et synchronique.

L'écossais (ou le « Scots » selon la terminologie anglophone³), une langue parlée dans les Basses-Terres d'Ecosse depuis les temps médiévaux, est de la famille germanique : le descendant du vieil anglais (ou anglo-saxon), de même que l'anglais moderne, comme on peut l'observer dans la Figure 2-1 ci-dessous.

Figure 1-2 - La famille germanique (Eagle 2002)



Plus précisément, l'écossais vient du dialecte de la Northumbrie, la langue du royaume fondé par les Angles, les tribus germaniques qui se sont propagées vers le nord et le nord-ouest (alors que les Saxons se dirigeaient vers le sud et le sud-ouest) et qui se sont établies progressivement dans le sud de l'actuelle Ecosse (cf. Tableau 1-1

³ Dans cette thèse, le terme « écossais » sera adopté systématiquement pour désigner la langue « scots », qui n'est pas à confondre avec le « gaélique écossais » que l'on appellera « gaélique ».

ci-dessous). Au nord-est de la Northumbrie se trouve alors le royaume gaélique d'Alba, dans lequel la majorité du territoire des Basses-Terres et le Royaume de Northumbrie sont ensuite intégrés vers la fin du 9^e et le début du 10^e siècle.

Tableau 1-1 - Les origines et les influences linguistiques de la langue écossaise (Scots)⁴

Période	Peuple(s)	Langue(s)
A partir du 5 ^e siècle	Arrivée des tribus germaniques sur les Iles Britanniques	Les dialectes de l'anglo-saxon : anglan et saxon
7 ^e siècle	Les Angles traversent la Rivière Tweed et s'établissent sur le territoire de l'Écosse actuelle	Anglian
638	Conquête de la base stratégique celtique Din Eidyn (<i>sloping-ridge fortress</i>) rebaptisée Edinburgh	Anglian
7 ^e siècle	Le Royaume de Northumbrie (unissant les royaumes au nord de la rivière Humber : Bernicia et Deira)	Anglian
Le gaélique est toujours majoritairement parlé (et écrit) en Écosse, même dans les Basses-Terres		
8 ^e siècle	Invasions scandinaves (793, raid contre le monastère de Lindisfarne), Danelaw	Norse (scandinave)
9 ^e siècle	Le Royaume d'Alba (unissant les royaumes picte et celtique)	Picte et gaélique
10 ^e siècle	Le Royaume de Northumbrie est rattaché au Royaume d'Alba ; les frontières plus ou moins définitives de l'Écosse actuelle se dessinent	
1066	La Conquête Normande	Anglo-Normand
Déclin du gaélique – Expansion de l'anglian		
1057-93	Règne de Malcolm III Mariage de la princesse Margaret (enfui d'Angleterre suite à la Conquête Normande) et du roi Malcolm III	La cour écossaise du Royaume Alba, parlant le gaélique, est mêlée à un entourage de langue anglo-normande
1124-53	Règne de David I ^{er} Création des bourgs royaux (<i>burghs</i>) avec des privilèges commerciaux	Immigration des barons de langue anglo-normande
12 ^e siècle	Immigration également de colons venant de 'Great Skandinavian Belt'	Parlant l'anglian avec un fort mélange de scandinave
« Naissance » et propagation de l'écossais (Scots) provenant du dialecte anglan		
12 ^e siècle	L'écossais est parlé dans les Basses-Terres	
1249-86	Règne d'Alexandre III, dernier roi de la ligne royale celtique ; le roi et la cour abandonnent le gaélique et adoptent l'écossais	
Vers 1350	L'écossais s'étend vers le nord-est et les îles nordiques (remplaçant progressivement le gaélique)	
1406-37	Règne de Jacques I ^{er} , traduction des Actes des rois précédents du latin en écossais	
1437	Mort de Jacques I ^{er} , Edimbourg devient le siège gouvernemental (sièges précédents : Perth, Stirling et Forfar)	

⁴ Sources : Aitken 1998, Corbett et al. 2003, Eagle 2002 et McClure 1997

Plusieurs langues et dialectes sont parlés et se mélangent à cette époque, mais la langue dominante, même dans les Basses-Terres, reste toujours jusqu'au 11^e siècle celle des habitants celtiques, et ce alors que la langue écrite est généralement le latin (cf. la littérature du 7^e siècle et Bède le Vénérable).

C'est ensuite au cours du 12^e siècle, dans un mélange intensif des langues, suite à la Conquête normande et à de nouvelles vagues de migrations, qu'émerge l'usage plus répandu du dialecte d'origine anglaise, c'est-à-dire de l'écossais. Suite aux réformes des rois Malcolm III et David I^{er} (11-12^e siècles), les « bourgs » deviennent des centres commerciaux et juridiques importants : la langue dominante est ici celle de ses habitants anglais. L'immigration de différents peuples s'intensifie grâce à la politique positive pratiquée par la cour et suite à la Conquête Normande la population non-celtique s'accroît. (voir Tableau 1-1 ci avant.)

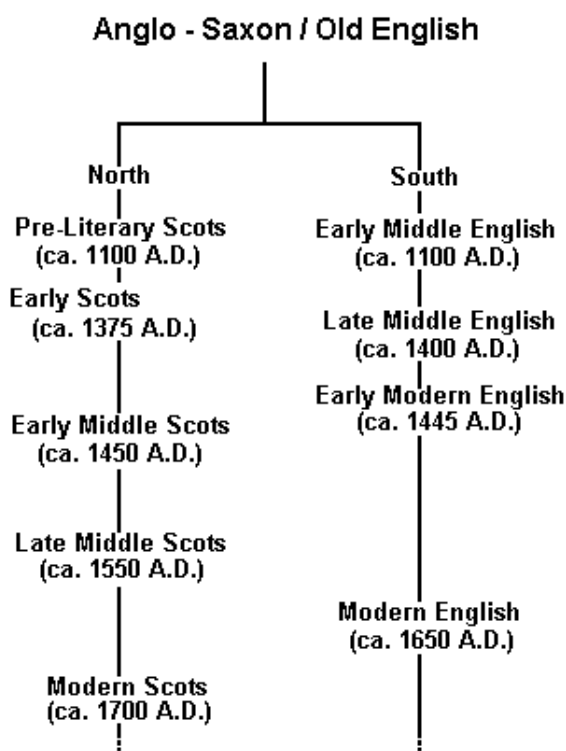
L'écossais commence ensuite à gagner de l'ampleur sur les plans géographique et sociolinguistique :

[T]his early Scots spread out from the medieval burghs and the estates of Anglo-Norman lairds, where it was first strongly established, and supplanted the Gaelic and Cumbric languages formerly spoken north of the Forth and south of the Clyde respectively. [...] From the 14th century to the present day, Scots has been the common speech of the Scottish Lowlands everywhere south and east of the 'Highland Line' (the 'line' which marks the limit of the mountainous area of the Scottish mainland, extending from the Clyde estuary north-east to the Moray Firth). (Aitken, 1998 : 411)

Non seulement il gagne du terrain et du prestige (le fait qu'au cours du 14^e siècle l'aristocratie abandonne l'anglo-normand et adopte l'écossais, c'est à dire que ce dernier soit parlé par toutes les couches sociales, sera ensuite très important), mais l'écossais devient également la langue couramment utilisée dans les vies politique et littéraire et par conséquent son vocabulaire s'élargit afin de s'adapter aux besoins des médias écrits (Corbett et al., 2003 : 8).

En fonction de son évolution, il convient en fait de parler de quatre périodes dans l'histoire de l'écossais depuis sa naissance et jusqu'aujourd'hui, comme l'illustre la Figure 1-3 ci-dessous.

Figure 1-3 - L'évolution de l'écossais (d'après Eagle (2002) avec modifications)



Les quatre époques différenciées (la période de « Middle Scots » étant elle-même souvent divisée en deux phases) correspondent à des évolutions majeures et les sections suivantes y sont brièvement consacrées. Dans le même temps, nous pouvons également observer en Figure 1-3 l'évolution parallèle de l'anglais en Angleterre.

1.2.1 L'écossais pré-littéraire et le « Early Scots »

La langue écrite de la période médiévale en Ecosse était le latin et de ce fait il reste peu de traces de l'écossais de cette époque : des fragments de textes administratifs ou bien des noms propres de villages, constitués souvent d'un mélange de deux, voire trois langues. En ce qui concerne ses caractéristiques sur les plans phonologique et morphologique, nous pouvons penser que l'écossais était vraisemblablement très proche du dialecte nordique du moyen-anglais avec cependant un lexique déjà assez différent (Aitken 1998 : 411).

Le premier témoignage important de l'écossais écrit marque le début de la période de « Early Scots » entre 1375 et 1450 : un poème épique, *The Brus* de John

Barbour (env. 1375) rédigé en « *Inglis* », ⁵ est le premier texte continu d'écossais conservé de nos jours.

Un changement linguistique graduel survient également dans les procédures administratives, notamment vers la fin du 14^e et le début du 15^e siècle, le Parlement d'Ecosse adopte désormais ses lois dans le vernaculaire. Ce sera à la fin du 15^e siècle que l'écossais remplacera finalement le latin comme la langue principale de l'administration et de la littérature.

1.2.2 Le moyen-écossais

Entre 1450 et 1700 l'écossais devient la véritable langue nationale en Ecosse, avec une littérature renommée. Au cours du 16^e siècle, la population écossaise, qui est alors en proportion un peu moins importante qu'aujourd'hui (représentant 1/5^e de celle de l'Angleterre), se regroupe autour des centres de commerce (ou « bourgs ») importants comme Edimbourg, Dundee, Aberdeen, Perth, Glasgow, Stirling et Ayr ; et trois universités écossaises sont également créées au 15^e siècle : St. Andrews (1411), Glasgow (1451) et Aberdeen (1495) (Kinghorn 1970 : 2).

La cour de Jacques IV constituait une audience cultivée et un environnement créatif pour une série de poètes aussi appelés « makars », « Middle Scots poets » ou encore les « chaucériens écossais » (Kinghorn 1970 : 5), dont Robert Henryson, William Dunbar, Gavin Douglas et David Lyndsay sont les représentants les plus célèbres. L'imprimerie, introduite en Ecosse en 1507, assurait l'impression des œuvres littéraires et des documents officiels (Kinghorn 1970 : 2).

En ce qui concerne ses caractéristiques linguistiques, l'écossais de l'époque n'était très vraisemblablement pas une variété homogène (Corbett et al., 2003 : 9). Mais c'est probablement à cette période que les différences entre *l'écossais* et *l'anglais parlé en Angleterre* sont les plus marquées : d'un côté, l'orthographe et les variantes lexicales font penser que vers la moitié du 15^e siècle l'écossais et l'anglais du nord se différencient assez nettement (Corbett et al., 2003 : 10), et d'autre part, comme nous l'avons vu, c'est au début du 16^e siècle que le poète Gavin Douglas insiste sur le terme '*Scottis*' à propos de son vernaculaire accentuant ainsi, selon McClure (1997), « the

⁵ Petite confusion terminologique : en fait, le nom '*Inglis*' s'employait d'abord pour désigner et l'écossais et l'anglais du sud, afin de les distinguer du gaélique (appelé '*Scottis*') ; ensuite, à la fin du 15^e siècle, l'appellation '*Scottis*' est graduellement adoptée pour distinguer la langue des Écossais de celle des Anglais (Aitken 1998 : 411) ; en 1513, dans son Prologue à l'Énéide, Gavin Douglas est le premier à employer le terme '*Scottis*' pour désigner la variété linguistique qu'il utilise (Kinghorn 1970 : 8).

linguistic fact that by now the two tongues, despite their common origins, had diverged so considerably as to merit the titles appropriate to distinct national languages » (1997 : 7).

Cependant, vers la seconde partie du 16^e siècle (« Late Middle Scots » cf. Figure 1-3 ci-avant), l'interaction entre l'anglais et l'écossais devient de plus en plus active et, pour diverses raisons (qui sont explorées ci-dessus et dans la section suivante), l'anglicisation de la langue parlée en Ecosse est de plus en plus forte. L'écossais commence alors à perdre une partie de ses fonctions, notamment en ce qui concerne la langue écrite, et ce déclin va se poursuivre jusqu'à aujourd'hui. La perte d'autonomie à l'écrit s'accompagne d'une dévalorisation de la langue écossaise en termes sociolinguistiques : le Tableau 1-2 ci-dessous résume les éléments généralement considérés comme des moments clés contribuant à l'anglicisation de l'écossais après ses jours de gloire à la cour de Jacques IV.

Tableau 1-2 - La montée d'influence de la langue anglaise en Ecosse

Période	Evènement(s)	Commentaires
1472-1513	Règne de Jacques IV d'Ecosse	Les « Middle Scots » poètes – Dunbar, Douglas, etc.
1503	Mariage de Jacques IV et Margaret Tudor	Réconciliation avec l'Angleterre suivie de nouvelles inimitiés (une politique hostile de Henri VIII envers la France, l'alliée traditionnelle de l'Ecosse)
1513	Bataille de Flodden, défaite et mort de Jacques IV, massacre de dizaines de milliers d'Écossais	
1513-42	Règne de Jacques V d'Ecosse	La Réforme en Ecosse
Il n'y a pas de traduction de la Bible en écossais (l'accès au vernaculaire à l'église étant une des réformes majeure de la Réforme) ; les sermons se déroulent avec la version anglaise (La « Version Autorisée » de Jacques VI / I, 1611).		
1603	Union des Couronnes Règne de Jacques VI (Jacques I d'Angleterre)	Le roi s'installe en Angleterre
L'impression des textes en écossais cesse graduellement ; une orthographe plus proche de l'anglais est adaptée.		
1707	Acte d'Union	Le parlement écossais s'installe à l'Abbaye de Westminster

Les changements dans le courant du 17^e siècle se concrétisent d'abord par l'emprunt de formes anglicisées dans l'orthographe des textes imprimés, qui sont de plus en plus souvent en anglais, et non dans le vernaculaire (Aitken, 1998 : 412). Et quant à l'expression orale, les anglicismes occasionnels dans le langage des classes moyennes et supérieures deviennent habituels et, vers 1700, la majorité de l'aristocratie écossaise se tourne vers le nouveau standard apparu à la suite des changements fondamentaux survenus dans les institutions politiques (l'installation de

la cour et du Parlement en Angleterre après l'Union des Couronnes et l'Acte d'Union, respectivement), et adopte l'anglais (avec toutefois un accent écossais distinct). Finalement, la Réforme 'incomplète' laisse des séquelles également importantes : la bible n'est pas traduite en écossais, par conséquent le latin est supplanté non par le vernaculaire mais par l'anglais à l'église, et les textes religieux ne sont pas rédigés en écossais. C'est l'anglais qui sert de support écrit, c'est-à-dire, pour la majorité de la population à cette époque, le seul support écrit qu'ils connaissent.

Après 1707, on enfonce le 'dernier clou dans le cercueil' du vernaculaire (Corbett et. al., 2003 : 12) : l'écossais continue à exister mais est sévèrement restreint et n'est plus utilisé qu'à l'oral, ce qui entraînera ensuite sa déstandardisation et l'émergence d'une norme linguistique basée sur l'anglais.

1.2.3 L'écossais moderne

La période qui s'ensuit – l'écossais dit « moderne », de 1700 à nos jours – correspond à un déclin graduel de l'écossais, en ce qui concerne le nombre de locuteurs ainsi que les sphères d'utilisation, et à l'adoption parallèle de l'anglais d'Angleterre (ou « *Anglo-English* »).

L'écossais réapparaît sur la scène littéraire dans les poèmes de Robert Burns et d'autres auteurs de renom comme Robert Fergusson, Allan Ramsay ou encore dans les romans de Sir Walter Scott. Afin de rendre les textes plus accessibles à une audience anglicisée, l'orthographe est modifiée, ce qui pouvait effectivement suggérer que la langue écossaise était en fait une version (rustique) de l'anglais et non une langue séparée (Corbett et. al., 2003 : 13).

D'autre part, les classes moyennes et supérieures, soucieuses des attentes de la société, commençaient dès les années 1750 à prendre des leçons de prononciation et de grammaire anglaises (Corbett et. al., 2003). Cette tendance s'inscrit dans l'austérité et la rigidité de l'ère néoclassique, comme le souligne Aitken (1998), et les individus, d'aspiration sociale élevée tout au moins, acquièrent une conscience très négative de leur manière de parler pour la première fois dans l'histoire de l'écossais.

On peut donc constater qu'une version standardisée de l'anglais apparaît et s'établit en Ecosse : le « *Scottish Standard English* » est né au cours du 18^e siècle, et l'emploi de la langue devient un indicateur d'appartenance sociale :

« While at lower social levels Scots continued in spoken use much as it formerly had, by the early 18th c. the formal or 'polite' speech of the educated classes of Scots, and indeed the informal speech of many of them, was no longer Scots but English. » (Aitken, 1998 : 413)

L'écossais est utilisé par la société rurale et les ouvriers urbains, alors que l'anglais est la langue employée par tous ceux qui font (ou voudraient faire) partie des classes moyennes et supérieures. L'anglais est désormais synonyme de bonne éducation et d'une expression courtoise.

A partir de cette époque, nous pouvons observer cette dualité : l'anglais, la langue standard, et l'écossais, stigmatisé, relégué au rang de « mauvais anglais » (*bad English*), souvent appelé « argot » (*slang*), qui fait paradoxalement l'objet de mouvements nostalgiques ponctuels qui souhaitent remonter le temps pour se rapprocher d'une langue, déjà considérée morte, conservée dans un état pur dans ses racines écossaises.

1.2.4 L'écossais aujourd'hui

Le regard négatif porté sur l'écossais semble aujourd'hui cependant en train de se transformer, au travers de différentes actions et évolutions de la société.

Le milieu scientifique, en particulier, s'est investi et a consenti des efforts considérables dans le maintien de l'usage, comme dans l'exploration du passé, de cette langue ; voici un panorama succinct des publications et des projets les plus récents :

- Les ouvrages et dictionnaires disponibles incluent *The Concise Scots Dictionary* (1985), *Scoor-Out* (1989), *The Scots Thesaurus* (1990), *The Concise English-Scots Dictionary* (1993), ainsi que *A Dictionary of the Older Scottish Tongue from the Twelfth Century to the End of the Seventeenth, founded on the collections of Sir William A. Craigie* (1931-2002) en 12 volumes (considéré comme l'équivalent du *Oxford English Dictionary* pour l'écossais) et en cours de réédition depuis 1993 par l'Oxford University Press.

- Des projets sont également en cours au sein du ‘SLD - Scottish Language Dictionaries’⁶ afin de mettre à jour les changements survenus lors des vingt dernières années aux niveaux lexical et phonologique.
- Des méthodes et descriptions pour le grand public, dans des styles différents, incluent *A Scots Grammar : Scots Grammar and Usage* (Purves, 1997), *The Grammar Broonie* (Rennie, 2000), *Luath Scots Language Learner : An Introduction to Contemporary Spoken Scots* (Wilson, 2002) et *Scotspeak : A Guide to the Pronunciation of Modern Urban Scots* (Robinson & Crawford, 2001).

Nous notons au passage également que la « voix écossaise » utilisant le vernaculaire est toujours présente sur la scène de la littérature contemporaine, comme dans les œuvres d’auteurs comme Irvine Welsh ou Liz Lochhead. Le Nouveau Testament a aussi été publié en écossais en 1983, dans la traduction de W. L. Lorimer.

D’autre part, sur le plan politique, il est également important de noter qu’un nouveau parlement écossais a été officiellement inauguré le 1^{er} juillet 1999. Outre les effets symboliques que le renouveau de cette institution peut avoir sur le vernaculaire, une politique linguistique promouvant l’emploi de l’écossais (et du gaélique) est encouragée, notamment dans le travail quotidien du parlement ou encore sur son site Internet officiel (en partie rédigé en écossais).⁷

Par ailleurs, en matière de politique linguistique européenne, l’écossais a été reconnu et admis parmi les langues européennes protégées par ‘Le Bureau européen pour les langues moins répandues’ (EBLUL ; institué en 1982 à l’initiative du Parlement européen).⁸

En ce qui concerne l’éducation, l’écossais, auparavant évincé et rejeté à tous les niveaux, commence à retrouver un statut témoignant de son acceptation. Souvent stigmatisées à l’école, les formes dialectales étaient à éviter et à éradiquer de l’élocution ‘correcte’, et l’adhérence au standard anglais était obligatoire. Aujourd’hui on peut trouver des anthologies destinées à de jeunes enfants en langue écossaise, et il est également possible de poursuivre ses études universitaires jusqu’à un Mastère en Scots.

⁶ Cf. : <http://www.snda.org.uk/>

⁷ Cf. : <http://www.scottish.parliament.uk/vli/language/lang-pol.htm>

⁸ Cf. : <http://www.eblul.org/> .

Finalement, les médias modernes – la radio, le cinéma, la télévision, et l’Internet – seront sans doute une sorte de clé pour le futur de la langue. Alors que l’on pourrait penser qu’ils constituent une menace pour l’écossais, et certains redoutent des effets néfastes (domination de l’anglais, anglicisation complète du vocabulaire écossais..., cf. Corbett et al., 2003 : 15), c’est peut-être justement l’adaptation réussie de l’écossais qui permettra à son registre aujourd’hui très restreint d’évoluer dans ces nouvelles directions. L’Internet, par exemple, est un média puissant et en plein développement, où nous pouvons trouver des usages de l’écossais à des fins et pour des audiences très différentes : le « Scuil Wab », qui offre des ressources scolaires, ou des sites d’informations sur la langue comme le « Scots Language Resource Centre » ou le « Scots Online ».⁹

1.3 Le continuum linguistique entre l’écossais et l’anglais

Après avoir effectué un survol sociolinguistique de l’histoire de l’écossais, et avant d’aborder plus amplement la situation actuelle, nous voudrions souligner quelques-uns des aspects signalés dans les sections précédentes, notamment ceux qui influent le plus directement sur le présent :

1. La variété linguistique parlé par un locuteur donné est associée à des connotations sociales. A l’écossais s’attachent des valeurs négatives, il est souvent considéré comme une version erronée de l’anglais.
2. L’écossais est essentiellement une langue orale.
3. L’anglais parlé en Ecosse est marqué par ses éléments typiquement écossais.

Comme nous l’avons déjà souligné au début du présent chapitre, le nombre des locuteurs de l’écossais ne peut pas être établi avec précision. Macafee (1996) donne une estimation se situant dans une fourchette très large, entre 20 et 80 % de la population écossaise, tout en insistant sur le fait que, faute de données fiables, on ne peut pas en connaître l’ampleur ni les habitudes caractéristiques de l’emploi de cette variété linguistique. Aitken (1998 : 416) chiffre le nombre de locuteurs « who use

⁹ <http://www.scuilwab.org.uk/> , <http://scotsyett.com> , <http://www.scots-online.org/> .

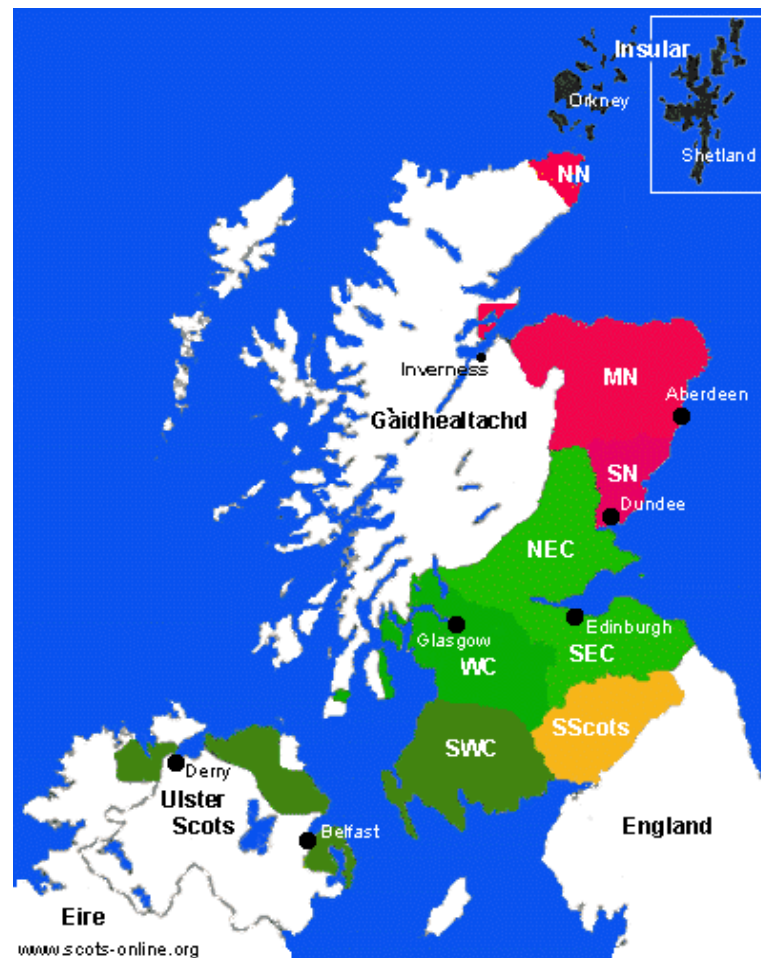
some Scots elements in their speech » à 90 % de la population, une catégorie qui selon lui comprendrait tous les locuteurs du '*Scottish English*'.

Mais, pour revenir à nos questions posées en ouverture de ce chapitre, quelle langue parlent donc les Écossais ? Qu'est-ce que l'écossais d'aujourd'hui en tant qu'objet linguistique : s'agit-il d'une langue ou d'un dialecte (ou bien simplement d'un accent) de l'anglais ? Alors que cette question ne cesse pas de susciter des débats théoriques, il est généralement admis qu'il existe un continuum entre l'anglais standard parlé avec un accent écossais et l'écossais. Le plus souvent, un locuteur, quelle que soit la position où il se situe dans ce continuum, est capable de s'adapter en fonction de ses interlocuteurs et de la situation en accommodant ses productions linguistiques.

« Everyday speech in lowland Scotland varies from speaker to speaker. This is often referred to as a speech continuum. This continuum ranges from Traditional Scots, often called Braid Scots, the Doric, the Buchan Claik or the Moray Claik and Lallans (Lowlands) - to Scottish Standard English. Thus many people in Scotland have access to the features of *two linguistic systems* and are able to range from one to the other according to the demands of the situation in which they find themselves. Such decisions are usually based on stylistic and contextual factors, the use of Scots being far more likely among the working-class and older rural people, especially those whose exposure to the anglicizing endeavors of the Scottish education system has not been longer than necessary. » (Eagle 2002, souligné par nous, M.P.)

L'extrémité écossaise du continuum n'est pas homogène, il existe des variétés très différentes suivant les régions (cf. Figure 1-4 ci-dessous). Parmi ces dialectes aucun ne dispose d'une valeur de prestige supérieure à celle des autres, comme nous l'avons déjà précédemment souligné.

Figure 1-4 - Les dialectes régionaux de l'écossais (d'après Eagle (2002))



Les dialectes que l'on peut observer ici sont : Southern ou Border Scots (SScots) ; South West Central Scots (SWC) , West Central Scots (WC), South East Central Scots (SEC) ; North East Central Scots (NEC) ; South Northern Scots (SN), Mid Northern Scots (MN), North Northern Scots (NN), Insular Scots et Ulster Scots.

L'autre extrémité est la variété standard de l'anglais parlé avec un accent écossais, appelée SSE (*Scottish Standard English*) dont une description est donnée au chapitre 2. Avant de procéder à cette description, nous nous référons à notre dernier point de discussion du présent chapitre : les termes linguistiques que l'on peut utiliser dans notre étude en traitant des variétés d'anglais et d'écossais. Bien que le débat concernant le 'statut linguistique' de l'écossais, à savoir s'il convient de le considérer comme un dialecte (ou plutôt comme un regroupement de dialectes) ou comme une

langue bien distincte de l'anglais, n'est qu'indirectement lié à notre sujet, son intérêt général implique qu'il mérite d'être évoqué.

1.3.1 L'écossais en tant que langue indépendante

Il est intéressant de noter d'abord que le terme de 'langue' est un des plus controversés que l'on peut trouver en linguistique. Ceci est la conséquence de la nature multidisciplinaire de toute 'définition' possible : alors qu'il existe des critères linguistiques relativement clairs, comme l'intelligibilité mutuelle ou la similarité structurelle entre deux variétés linguistiques, la définition inclut en même temps des connotations socio-politiques essentielles. Souvent citée, la remarque du maréchal Louis-Hubert Lyautey illustre bien le côté géopolitique de la question : « une langue, c'est un dialecte qui possède une armée, une marine et une aviation » (Leclerc, 2004) (cette remarque est parfois également attribuée à Max Weinreich : « a language is a dialect with an army, a navy and an air force », ou encore « a language is a dialect with a flag and an army »¹⁰).

Dans le cas de l'écossais, beaucoup s'appuient donc sur des exemples comme les langues scandinaves (Smith, 2000 : 159, Eagle 2002), l'espagnol et le catalan (Aitken, 1984b : 519), le flamand et le néerlandais (McClure, 1997 : 21), ou le tchèque et le slovaque (Eagle 2002), pour démontrer que la validité de la définition d'une langue (vs. un dialecte) dépend plus du pouvoir politique des locuteurs en question que de considérations exclusivement linguistiques. Les exemples abondent, comme ceux du macédonien et du bulgare, du moldave et du roumain, ou inversement les prétendus dialectes du chinois.

Est-ce que l'écossais, dont nous venons d'esquisser l'évolution durant les siècles précédents, est une langue ou bien juste une forme de l'anglais ? Dans la recherche d'une éventuelle réponse à cette question, les points suivants seraient alors utiles à considérer :

- Parmi ses variétés vivantes, il n'y pas de variété standard. En fait, le langage littéraire de Robert Burns et de Walter Scott aux 18^e et 19^e siècles peut être désigné comme la dernière version standard, basée sur le dialecte central de l'écossais (Aitken 1998 : 414). Au début du 20^e siècle, Hugh MacDiarmid et la « Renaissance Ecossaise » ont recours

¹⁰ Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Max_Weinreich (14 avril 2005).

aux formes archaïques de l'écossais littéraire, mais cela est plutôt ressenti comme artificiel et peu accessible (cf. 'Synthetic Scots' et 'Plastic Scots', Aitken 1998 : 414-15, également Ford 2004 : 19).

- De même, il n'existe pas d'orthographe uniforme entre les différents dialectes, et la forme écrite est toujours peu utilisée.
- Comme une langue essentiellement orale dans une société bel et bien industrialisée, modernisée et globalisée, comme celle d'Ecosse, l'écossais jouit de fonctions de communication fortement réduites.

En somme, plusieurs des registres d'une langue naturelle manquent à l'écossais en dépit des efforts de ses défenseurs : la forme soutenue et la forme écrite de la langue est l'anglais (le *Scottish Standard English*, ou l'anglais standard parlé avec un accent écossais). Comme le souligne Aitken (1998 : 416), l'écossais « lacks several of the attributes of a full 'language', in particular that of being the normal language of public communication within the nation ».

1.3.2 L'écossais en tant que dialecte de l'anglais

Considérons maintenant le terme 'dialecte' qui, si l'écossais n'est pas une langue, ne semble pas non plus toujours être satisfaisant. Nous avons pu voir qu'il ne s'agit pas d'un dialecte homogène car il possède des variétés différentes aux niveaux géographique et sociolinguistique. Il est cependant vrai que ces variétés, malgré les différences de prononciation, de vocabulaire et de structure syntaxique, sont intelligibles entre elles, alors que, selon Eagle (2002), les locuteurs anglais éprouvent des difficultés de compréhension considérables face à l'écossais (cf. également l'expérience d'un locuteur américain dans Ford (2004 : 20)).

Cependant, si l'on poursuit l'argument de l'intelligibilité mutuelle, on se heurte alors à de nouvelles difficultés :

« The main problem is that [mutual intelligibility] is a criterion which admits of degrees of more or less. While it is true, for example, that many Swedes can very readily understand many Norwegians, it is also clear that they often do not understand them so well as they do other Swedes. [...] Mutual intelligibility may also not be equal in both directions. It is often said, for instance, that Danes understand Norwegians better than Norwegians understand Danes. [...] It seems, then, that while the criterion of mutual intelligibility may have some

relevance, it is not especially useful in helping us to decide what is and is not a language. » (Chambers and Trudgill, 1998 : 4)

Non seulement il s'agit d'un concept qui se concrétise de manière très graduelle et qui est souvent plus marqué dans une direction que dans l'autre, mais l'intelligibilité mutuelle inclut également une dose importante de subjectivité due à des attitudes négatives ou positives.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas établir avec certitude le degré de (non-)inter-intelligibilité entre l'anglais et l'écosais lors des siècles précédents. Nous avons souligné le fait que l'évolution indépendante de ces deux langues est clairement retraçable, mais, en fait, il est très probable que la compréhension entre les deux variétés n'a jamais été complètement bloquée. Comme l'explique Görlach :

« The inter-intelligibility of EModE and Middle Scots was never really endangered, divergence not having reached a degree that seriously affected comprehension on any of the linguistic levels. Accommodation proceeded *unidirectionally* from the late 15th century onwards, Scots becoming more English all the time... ; » ((Görlach 2002 : 89) souligné par nous, M.P.)

C'est-à-dire que l'effet de l'importation de plus en plus massive de l'anglais a entraîné une évolution asymétrique des deux langues en Ecosse : l'anglais est resté compréhensible pour tous les Ecosais, mais, comme nous l'avons évoqué ci-avant, l'écosais est souvent devenu « impénétrable » pour le locuteur anglophone.

Peut-être est-il plus important, pour revenir à des considérations extérieures à la linguistique proprement dite, de tenir compte de l'appréciation et des attitudes des Ecosais quant à leur langue. En fait, selon les circonstances géopolitiques et en parallèle de la pression venant de l'extérieur de la communauté, l'attitude des locuteurs eux-mêmes est également un facteur fondamental (Görlach 2002 : 88) :

« [A]ttitude has long been recognized as possibly the most important determinant for the distinction between language and (regional) dialect [...]. In particular, minority languages *structurally close* to the major national language have tended to lose their identity [...] by coming to be regarded as regional varieties (dialects in spoken uses) of the national standard language. » (souligné par nous, M.P.)

On revient ici à un des points mentionnés initialement : il s'agit exactement de cette identité linguistique que l'on ne peut que grossièrement estimer faute de données fiables et couvrant la population globale. Nous pouvons évoquer des dégâts

occasionnés par une approche négative de l'éducation et des changements positifs survenus plus récemment au sein de la société, mais cela ne nous aide pas pour déterminer si l'écossais doit être considéré comme un dialecte ou comme une langue.

Il est clair que nous devons ici suspendre la discussion sur cette question, car elle dépasse largement le cadre de la présente étude. Nous ne passerons pas en revue d'autres critères des domaines de l'anthropologie, de l'ethnographie et de la sociolinguistique, touchant à la définition valide d'une langue, comme les quatre 'a' de *abstand*, *ausbau*, *attitude*, et *acquisition* (Kloss 1968, McClure 1997, Görlach 2002), ou les quatre dimensions de *standardisation*, *autonomie*, *historicité* et *vitalité* (Stewart 1968, Aitken 1981, Görlach 2002).

1.3.3 L'écossais en tant qu'accent de l'anglais

Nous nous permettons enfin un bref aparté afin de considérer si aujourd'hui il ne serait pas plus approprié d'utiliser simplement le terme 'accent' pour l'écossais. Il convient ici d'évoquer les définitions couramment utilisées en sociolinguistique : alors que le terme de 'langue', comme nous l'avons vu, n'est pas particulièrement utile (et est par conséquent souvent rejeté de la terminologie linguistique ; cf. Chambers & Trudgill (1998)), il est généralement pratique d'observer une distinction entre *accent* et *dialecte*.

« 'Accent' refers to the way in which a speaker pronounces, and therefore refers to a variety which is phonetically and/or phonologically different from other varieties. 'Dialect', on the other hand refers to varieties which are grammatically (and perhaps lexically) as well as phonologically different from other varieties. [...] Dialects and accents frequently merge into one another without any discrete break. » (Chambers & Trudgill, 1998 : 5)¹¹

Il semble donc clair que l'écossais, possédant des caractéristiques très différentes de l'anglais des points de vue phonologique, lexical et syntaxique est (au moins) un dialecte et non seulement un accent de l'anglais.

¹¹ Cf. également la définition de Moreau (1997) : « l'accent est l'ensemble des caractéristiques de prononciation liées aux origines linguistiques, territoriales ou sociales du locuteur, [...] est exclusivement attaché aux aspects phoniques des énoncés, au contraire de notions telles que *variante*, *dialecte*, *régiolecte*, *sociolecte*, etc., qui renvoient également au lexique et à la syntaxe. » (1997 : 9-10)

1.3.4 Les termes linguistiques utilisés dans notre thèse

Il n'est peut-être pas ici utile de tenter de résoudre la question délicate du statut linguistique de l'écossais, nous nous contentons donc d'avoir souligné la complexité de la situation actuelle après avoir dressé un portrait historique de cette longue cohabitation des deux variétés linguistiques. En ce qui concerne l'écossais, donc, nous éviterons de prétendre détenir une définition adéquate, la source du problème provenant probablement de la nature de la question et du mélange des critères linguistiques et géopolitiques dans l'identification d'une langue.

Suivant l'encyclopédie des langues d'Europe (Aitken 1998 : 411), mettons maintenant un terme à ce débat dans le cadre de la présente thèse de manière neutre et considérons l'écossais comme, « in formal linguistic terms, a northern dialect of the family of dialects descended from Old English » avec un statut aujourd'hui hautement ambigu. Plus précisément,

« Lowland Scots is the *spoken* descendant of what was at one time an independent West Germanic language with its own phonology, syntax, and lexis, developed from a northern variety of the Anglian dialect of Old English. It *had* its own orthography and literature, distinct from southern English. »
(Macaulay, 1997 : ix) souligné par nous, M.P.)

En ce qui concerne la langue utilisée par la population écossaise et donc par les locuteurs de notre corpus, nous estimons utile d'employer préférentiellement les termes 'anglais écossais standard' ('*standard Scottish English*') et 'anglais écossais régional' ('*regional Scottish English*') - plutôt que '*Scots*' ou '*Broad Scots*' pour ce dernier notamment - pour désigner les deux extrémités du continuum des systèmes linguistiques à la disposition des locuteurs.

Il convient toutefois de préciser que nous ne considérons pas forcément justes les implications relatives à cette terminologie, et qu'il s'agit ici d'une décision essentiellement pragmatique : cette appellation commune, *anglais écossais* et non *anglais* et *écossais*, est une façon de refléter le fait que les Écossais parlent *une langue commune* (ne tenant ici bien sûr pas compte de l'écossais gaélique), le *Scottish English*, et le font de manière variable. Par conséquent, il est convenable de désigner les deux extrémités du continuum comme une variété 'régionale' et une variété 'standard' de la même langue.

En utilisant le terme *anglais écossais* nous souhaitons mettre l'accent sur le fait que l'Ecosse constitue un regroupement de locuteurs bien saisissable et réel. Il n'est ainsi pas dans notre intention de suggérer que l'écossais n'existe pas ou qu'il est seulement une variété régionale de l'anglais. Notre choix pourrait aussi bien être de retourner la terminologie et de concevoir ce même continuum linguistique comme s'étalant entre l'*écossais régional* et l'*écossais standard*, car, comme le précisent Corbett et al. (2003), l'écossais a certainement beaucoup influencé l'anglais parlé en Ecosse, y compris sa variété standard, non seulement dans sa phonologie et son lexique, mais aussi dans sa morphosyntaxe.

Nous allons maintenant poursuivre au prochain chapitre le concept de continuum linguistique de l'anglais écossais en abordant la présentation de la variété standard pour ensuite fournir un résumé des descriptions phonologiques disponibles sur ce sujet.

2 Les grands traits du Scottish Standard English et quelques aspects de la variation en Ecosse

Nous allons maintenant proposer une description de la version standard de l'anglais parlé en Ecosse qui présente de nombreuses différences avec les autres variétés standards, notamment la RP.¹² Nous exposerons les caractéristiques phonologiques (et phonétiques) du *Scottish Standard English* (dont l'abréviation courant est SSE) sans toutefois étudier son vocabulaire ni sa syntaxe, qui possèdent également quelques traits idiosyncrasiques mais qui ne sont pas directement liés à notre investigation (cf. par exemple Aitken, 1979 : 105-110). Nous allons par contre traiter de certains points qui relèvent de la variation courante autour de cette norme, en soulignant l'influence de l'écossais.

Préalablement à la description elle-même, il nous semble nécessaire de revenir aux éléments proposés dans le précédent chapitre (consacré à l'évolution parallèle de l'anglais et de l'écossais et au continuum linguistique actuel) afin de pouvoir définir ce qu'est précisément le *SSE*.

2.1 *Standard English*

Si l'on reprend la terminologie introduite précédemment, la distinction entre un accent et un dialecte implique (cf. notamment Hughes & Trudgill, 1996) que la variété appelée 'anglais standard' (*Standard English*) est un dialecte de la langue anglaise, qui serait lui-même constitué de plusieurs dialectes standards régionaux dont l'anglais standard écossais :

« 'Standard English' [is] the dialect of educated people throughout the British Isles. It is the dialect normally used in writing, for teaching in schools and universities, and heard on radio and television. [...] Subsumed under Standard English (or Standard British English) are Standard English English (in England and Wales), Standard Scottish English, and Standard Irish English.

¹² La RP (*Received Pronunciation*) est l'accent de référence de l'anglais standard parlé en Angleterre (cf. Wells 1982 : 117-124, 279-297, à titre d'exemple).

[... V]ariation between these standard *dialects* is in fact quite limited. »
(Hughes & Trudgill (1996: 9-10), souligné par nous, M. P.).

Bien qu'à l'écrit il diverge très peu des autres standards (en tous cas en ce qui concerne les Iles Britanniques), le SSE n'est donc pas seulement un accent mais aussi un dialecte. Cependant, ce chapitre étant consacré à ses caractéristiques phonétiques et phonologiques, nous continuerons à utiliser le terme SSE pour traiter de *son accent*.

2.2 *Scottish Standard English (SSE)*

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, au cours du 18^e siècle émerge en Ecosse un standard linguistique basé sur l'anglais d'Angleterre plutôt que sur l'écossais natif, désormais relégué à l'usage des paysans et des ouvriers sans parcours éducatif. Les termes utilisés pour décrire cette variété standard différent, nous trouvons par exemple *Standard Scottish* et *Standard English of Scotland* chez Grant (1914) dans son *The Pronunciation of English in Scotland* où il décrit :

« the speech of the educated middle classes in Scotland. It is the speech of our Universities, of the pulpit, the platform, and the school, and although in different districts it may present some variations, it constitutes on the whole a type of pronunciation quite distinct from that of educated England »
(1914 : 4).

Le terme *Scottish Standard English* est utilisé de manière systématique pour la première fois dans la description d'Abercrombie sur *les accents* de l'anglais standard en Ecosse (1979) et devient ensuite l'appellation usuelle dans les ouvrages de référence. Le mot 'accent' au pluriel indique la non-homogénéité de la variété linguistique en question (cf. 2.3.2. ci-après), et comme le fait d'ailleurs remarquer Carr (à paraître), cette première utilisation du terme SSE s'applique uniquement à l'accent.

La définition courante du *Scottish Standard English* fait par contre référence à la fois à la phonologie et à la morphologie, ainsi qu'au lexique et à la syntaxe :

« Scottish Standard English speakers are distinguished from the speakers of other standard varieties of English at the phonological level, not just the phonetic. [...] However, [...] written Scottish Standard English differs less obviously from other standard varieties of English around the world. [...] only certain idioms, vocabulary items, grammatical uses and possibly distribution

of such linguistic features as modal auxiliary verb uses distinguish written Scottish Standard English from the written forms of Standard English south of the border or across the Atlantic. » (Corbett et al. 2003 : 2)

Il est également possible de rencontrer, quoique plus rarement, le terme *Standard Scottish English*, comme dans la terminologie de Hughes & Trudgill (1996), citée ci-avant, mais les deux formules sont en fait normalement interchangeables. Le référent restant le même, l'appellation *Standard Scottish English* fait cependant peut-être ressortir un point de vue différent sur *l'anglais écossais* et ses rapports aux dialectes non-standards en Ecosse et aux autres dialectes standards de l'anglais.

Carr (à paraître) soutient que l'emploi de cette expression serait plus juste si l'on considérait qu'en fait, les différences de vocabulaire et de structure syntaxique entre les variétés du *Standard English* étant négligeables, la variété standard de l'anglais est un dialecte constitué non pas de *dialectes* mais d'*accents* régionaux : par conséquent, l'accent standard écossais serait le *Standard Scottish English*, l'équivalent écossais de l'accent standard au sud, la RP.

Nous utiliserons au cours de cette thèse soit l'abréviation *SSE*, soit les expressions *anglais standard avec un accent écossais* ou *anglais standard parlé en Ecosse*, estimant que leur référent est identique.

2.3 Les principaux traits phonologiques et phonétiques du Scottish Standard English

Se basant essentiellement sur les ouvrages généraux de Grant (1914), Abercrombie (1979), Wells (1982), Giegerich (1992) et Carr (1999a), les principaux traits phonologiques et phonétiques du SSE seront ici présentés et comparés aux autres accents standards, notamment à l'accent de l'anglais standard en Angleterre, la RP. Nous examinerons ses caractéristiques pour le système phonémique et pour les réalisations phonétiques typiques, en premier lieu pour les consonnes, puis pour les voyelles.

Echapperont ici à l'analyse les traits suprasegmentaux du SSE (cf. Grant 1914 : 85-91, Abercrombie 1979 : 81-83, ou Stuart-Smith 1999b : 211 pour ce domaine quelque peu négligé de l'accent) ainsi que les 'scotticisms' au niveau de la

distribution lexicale (*'distribution differences'* d'Abercrombie (1979 : 70)) tels que *raspberry* /rasberɪ/, *luxury* /lʌdʒʊəri/, *December* /dɪzembər/, etc. (Aitken 1979 : 104-105, Durand 2004 : 89).

2.3.1 Le système consonantique

La liste complète des 24 consonnes de l'anglais est ici reprise dans le Tableau 2-1 d'après Carr (1999a : 54) et est modifiée pour inclure les deux consonnes écossaises se rajoutant à l'inventaire traditionnel de l'anglais standard : /x/ en *loch* ('lac') et /ɲ/ en *whet* ('exciter', 'aiguiser').

Tableau 2-1 - Les consonnes du SSE (d'après Carr (1999a) avec modifications)

/p/	pie, pit, rip	/z/	zoo, zip, please
/b/	buy, bit, rib	/ʃ/	shy, ship, leash
/t/	tie, tip, writ	/ʒ/	measure
/d/	die, dip, rid	/x/	loch
/k/	cool, kit, rick	/h/	high, hip
/g/	ghoul, git, rig	/w/	wet, win, witch
/tʃ/	chew, chit, rich	/ɲ/	whet, whim, which
/dʒ/	Jew, gin, ridge	/l/	lie, lip, real
/θ/	thigh, thin, myth	/ɹ/	rye, rip, beer, bar
/ð/	then, that, scythe	/j/	year
/f/	fie, fit, riff	/m/	my, meat, rim
/v/	Venn, vat, leave	/n/	nigh, neat, sin
/s/	sigh, sit, lease	/ŋ/	sing, ring

Alors que, historiquement, le contraste systématique /w~ɲ/ a été présent dans l'inventaire consonantique de la RP (et de ses précurseurs) et a probablement disparu vers la fin du 19^e siècle (cf. MacMahon, 1998 : 467¹³), la fricative vélaire /x/ n'est attesté que dans la période du moyen-anglais (MacMahon après Sweet (1888 : 278), 1998 : 468)), bien que Wells fait mention d'une utilisation sporadique qui a probablement continué jusqu'aux environs de la fin du 17^e siècle (Wells, 1982 : 190). En dehors de l'Ecosse et des régions du Nord de l'Angleterre, /x/ est donc habituellement prononcé /k/, mais l'emploi du /ɲ/ perdure, en fait, lors de discours et

¹³ Sur l'émergence de la RP vers la fin du 19^e siècle, et sur l'évolution de son système phonémique, cf. MacMahon 1998 : 282-396, 403-492.

dans des contextes très soutenus chez certains locuteurs de la RP, ainsi qu'aux Etats-Unis et au Canada (Wells, 1982 : 230, 495).

Sur le plan phonétique, comme le font remarquer Carr (1999a : 159) et Durand (2004 : 89), la fricative vélaire /x/, est souvent prononcée de manière plus avancée : [ç], surtout après une voyelle antérieure fermée comme dans [niçt] *nicht* ('la nuit') ou [driç] *dreich* ('maussade, terne'). Stuart-Smith (1999b : 210), en revanche, signale une réalisation très rétractée, presque uvulaire, chez certains habitants de Glasgow.

Sur le plan phonologique, il convient de noter que la fricative labio-vélaire sourde /ɱ/ peut être analysée en une séquence de deux phonèmes : /hw/ (cf. Wells 1982 : 228, Durand 2004 : 89), par conséquent la distinction faite entre, par exemple, *wet* et *whet*, se situerait plutôt dans le domaine de la phonotactique que parmi les oppositions phonémiques. Nous retiendrons ici la notation /ɱ/.

Explorons maintenant brièvement quelques autres caractéristiques du SSE, assez remarquables mais n'impliquant pas de dissimilitudes au niveau du système consonantique :

- La différence la plus importante dans le domaine de la phonotactique ('*structural differences*' selon Abercrombie (1979 : 69)) par rapport à la RP est la distribution du /r/, le SSE étant pleinement rhotique.
- La réalisation typique du /r/ en SSE n'est plus le fameux 'r' roulé ou *trill* [r] – encore évoqué par Grant (1914 : 35) mais probablement en voie de disparition depuis la fin du 19^e siècle (Durand, 2004 : 97) – mais soit une approximante post-alvéolaire [ɹ] ou rétroflexe [ɻ], soit l'alvéolaire battue [r] ;
 - des études ont été menées sur la variation sociolinguistique et sur une tendance à la vocalisation, voire à la suppression du /r/ en fin de mot ou en position de coda (cf. ci-après) ;
 - quant à la conservation du trill, on peut anecdotiquement trouver celui-ci au nord (Wells, 1982 : 411) ou encore dans le sud, dans les *Scottish Borders* (Cruttenden, 1994 : 188) ou même à Edimbourg (une seule occurrence dans un corpus de 6 heures d'enregistrement (Chirrey 1999 : 229)).

- La consonne latérale est toujours sombre, et elle devient souvent vélarisée à tel point que le contact consonantique disparaît (vocalisation du /l/ en [ɣ], [o] ou [ʊ]),¹⁴ cf. par exemple Stuart-Smith (1999b : 210) et Chirrey (1999 : 229).
- Des coups de glottes peuvent remplacer la plosive /t/, plus particulièrement en fin de mot ou en position de coda ;
 - l’emploi des coups de glotte est connoté de manière négative (trait très caractéristique de l’écossais ‘non-standard’ et du vernaculaire de Glasgow en particulier) ;
 - entre le SSE et le parler local, une variation sociolinguistique a été rapportée dans l’ampleur de la glottalisation du /t/ : à Glasgow, les coups de glotte sont plus fréquents 1) chez les adolescents que chez les locuteurs de plus de 40 ans, 2) chez les locuteurs d’origine ouvrière vs. ceux des classes moyennes, et 3) en conversation vs. en lecture à voix haute (Stuart-Smith 1999a, et 1999b : 209)¹⁵.
- Enfin, une aspiration plus faible (par rapport à la RP) caractérise les plosives sourdes dans l’attaque d’une syllabe accentuée.

Néanmoins, quelques précisions doivent être données quant à certaines caractéristiques qui viennent d’être énumérées, car plusieurs études évoquent la possibilité d’évolutions actuellement en cours :

- /x/

Il convient de noter d’abord que ce phonème d’origine écossaise a, logiquement, une distribution lexicale très restreinte dans le SSE : nous le trouvons surtout dans des noms propres comme *Buchan*, *Strachan*, *Tulloch*, *Tough* ou *Auchtermuchty* (Abercrombie, 1979 : 71 et Wells, 1982 : 408) et dans des emprunts écossais.

Observant les occurrences du /x/ chez 32 locuteurs à Glasgow, Stuart-Smith & Tweedie (2001) découvrent des variantes ‘intermédiaires’ entre

¹⁴ Mais ces allophones vocalisés de /l/ sont également très répandus dans l’anglais de Londres (*London English*) et sont actuellement en train de s’intégrer à la RP (Wells 1982 : 259, Moore 2004 : 54).

¹⁵ Dans le même temps, le coup de glotte figure également parmi les allophones de la RP, et y est bien attesté depuis le début du vingtième siècle (Jones 1956, MacMahon 1999).

/x/ et /k/, et évoquent la possibilité d'un changement en cours menant à la perte du phonème ; Durand (2004) fait également mention de jeunes locuteurs observés à Dundee qui ne possèdent pas cette opposition phonémique.

- /ʍ/

L'éventualité de la perte de la distinction entre /w/ et /ʍ/ semble être également confirmée à Glasgow, notamment du côté écossais du continuum, chez les jeunes ouvriers (cf. Macafee, 1983 : 32, Stuart-Smith 1999b : 210, Stuart-Smith & Tweedie 2001 : 4). Quant à Edimbourg, Chirrey (1999 : 227) a découvert un usage irrégulier et non systématique du contraste, et ce non exclusivement chez de jeunes locuteurs.

- Rhoticité¹⁶

L'étude de Romaine (1978) sur l'écossais à Edimbourg a montré que 1) la qualité phonétique de /r/ peut varier en fonction du sexe, l'approximante post-alvéolaire [ɹ] étant plus typique chez les filles que chez les garçons, et que 2) un processus de non-rhoticité est en évolution, surtout chez les garçons et dans le contexte stylistique de lecture à haute voix.¹⁷ L'investigation empirique de Chirrey (1999) semble cependant confirmer la rhoticité à Edimbourg.

A Glasgow, Stuart-Smith (1999b, 2003) décrit le /r/ en position post-vocalique devant une pause comme une articulation secondaire qui se caractérise par une approximation très ouverte entre la lame de la langue et le palais, alors que le /r/ typique devant une consonne est une approximante très rétractée (vélaire/uvulaire/pharyngale). Elle confirme également l'ampleur croissante de la vocalisation de la consonne à Glasgow. Cette tendance semble être plus caractéristique des locuteurs d'origine ouvrière (les jeunes en particulier), et plus sporadique pour ceux des classes moyennes.

¹⁶ Lorsque nous évoquons 'la perte de la rhoticité' ou 'la vocalisation du /r/', il s'agit toujours de ce que l'on appelle le /r/-postvocalique, à savoir, plus précisément, /r/ en position de coda.

¹⁷ Etude portant sur le /r/ en position finale de mot chez 24 élèves de familles ouvrières âgés de 6 à 10 ans, avec globalement 15% des occurrences du /r/ non-réalisées.

Il existe différentes hypothèses concernant les raisons possibles de telles évolutions, nous en présentons ci-après, selon nous, les deux les plus intéressantes.

1. L'influence de la RP et d'accents londoniens plus populaires a souvent été évoquée. Grant, au début du siècle dernier, pensait déjà que l'imitation des locuteurs du Sud de l'Angleterre était responsable de la perte du 'r' roulé traditionnel (Grant, 1914 : 35). Beaucoup plus récemment, c'est l'impact de la télévision et de ses séries londoniennes qui a été montré du doigt comme étant une source d'influence considérable sur le comportement linguistique des jeunes locuteurs de Glasgow, non seulement en ce qui concerne la perte du /x/, du /ʌ/ et du /r/, mais aussi la propagation de traits comme le remplacement de /θ/ par /f/ et de /ð/ par /v/ (*TH-fronting* et *DH-fronting*) (Stuart-Smith & Tweedie 2001).¹⁸

- a) Ceci étant posé, il nous faut savoir que le rôle de l'accent de prestige anglais est relativement controversé en Ecosse : comme nous l'avons observé au chapitre précédent, le parler local a été fortement stigmatisé au cours des siècles et la langue anglaise l'a remplacé, devenant la langue qui symbolisait l'éducation et les bonnes manières (dans certains cas extrêmes, afin de s'exprimer avec un accent convenable, il existait des classes de « bonne prononciation » visant à éradiquer les traits les plus marqués provenant de l'écossais). Ces éléments n'impliquent toutefois pas que la RP ait été l'accent de référence ou de prestige (sauf, bien sûr, pour l'aristocratie qui suit une éducation classique dispensée au sein des écoles privées (*public schools*) et en intègre l'accent). La RP est donc restée un accent étranger et le plus souvent plutôt négativement connoté.
- b) Concernant enfin le prestige indirect de l'accent des personnages vus à la télévision, la recherche, probablement laborieuse, permettant de confirmer (ou d'infirmer) la théorie selon laquelle son influence a pu s'étendre à un point tel qu'elle puisse (trans)former les habitudes linguistiques quant à l'accent de toute une génération, reste à réaliser.

¹⁸ Cf. également la couverture médiatique du projet et de ses résultats en 1999-2000, ex. « Soaps erode Scots accent » ou « Could Glesga' drown in the English estuary ? » (Stuart-Smith & Tweedie 2001, Annexe 6).

2. Romaine (1978), dans son étude sur le /r/ à Edimbourg, est parvenue à une conclusion très différente : l'innovation « prestigieuse » consiste en une utilisation plus fréquente d'une approximante (chez les filles), alors que la perte du /r/ ne survient pas à la suite d'un impact de prestige (chez les garçons), ce qui suggère que « r-lessness is a separate competing development in Scots and is not being adopted in conscious imitation of a Southern English prestige model such as RP » (1978 : 156).

2.3.2 Le système vocalique

En premier lieu, nous voulons mettre en exergue quelques remarques générales avant de présenter plus en détails les voyelles de l'anglais standard en Ecosse : d'une part, contrairement à l'inventaire consonantique, les différences systémiques (ou phonémiques) sont relativement nombreuses pour les voyelles, majoritairement dues à une évolution historique plus conservatrice et au maintien de la rhoticité dans le système écossais, et, d'autre part, il convient de noter l'absence de l'opposition de durée, habituelle dans d'autres systèmes comme celui de la RP, et la présence d'une alternance de durée morpho-phonologique (la *Scottish Vowel Length Rule*, au centre des processus de longueur, et toutes les questions se rapportant à la durée vocalique constitueront le sujet du prochain chapitre).

Découvrons ici la liste complète des voyelles du *Scottish Standard English* d'après Wells, avec ses mots-clés (1982 : 399).¹⁹

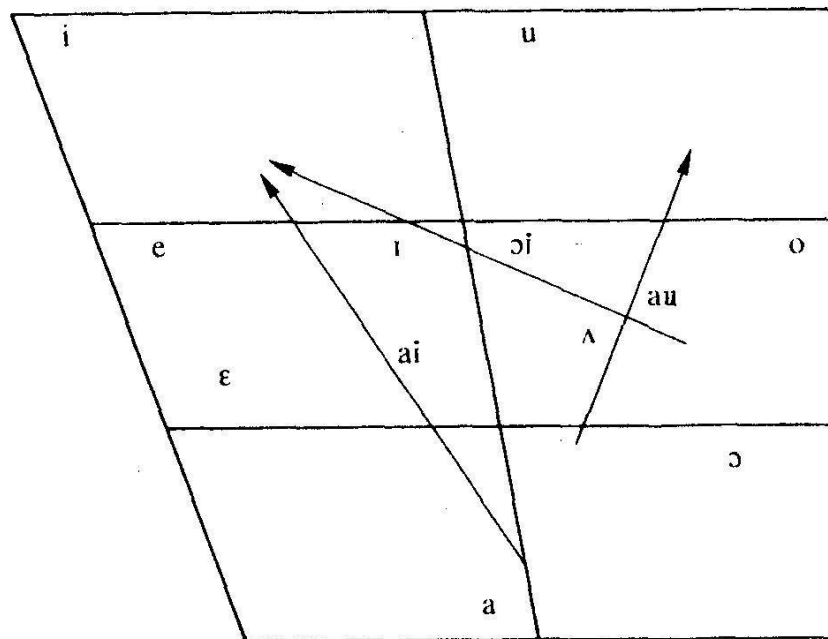
Tableau 2-2 - Les voyelles du SSE (Wells 1982)

/i/ KIT	/i/ FLEECE, NEAR	/ae/ PRICE (/ʌi/ PRICE)
/e/ DRESS (/ɛ̃/ DRESS)	/e/ FACE, SQUARE	/ʌu/ MOUTH
	/a/ TRAP, BATH, PALM, START	/dɪ/ CHOICE
	/ɔ/ LOT, CLOTH, THOUGHT, NORTH	
/ʌ/ STRUT	/o/ GOAT, FORCE	
	/u/ FOOT, GOOSE, CURE	
(/ɒ/ LOT, CLOTH, NORTH)	(/ɑ/ PALM, START)	(/ɜ/ NURSE)

¹⁹ L'usage de majuscules est réservé aux mots clés des groupes lexicaux de Wells (1982) : ils facilitent la référence à un groupe de mots (« *standard lexical sets* ») qui partagent le même phonème. Les exemples concrets et individuels sont donnés toujours en italique (en minuscules).

Le système dit « *basique* » du SSE se compose donc de neuf monophthongues /i ɪ e ε a ʌ ɔ o u/ et de trois diphtongues /ae ʌu ɔɪ/ (voir également Figure 2-1 ci-dessous). Cependant, un locuteur avec un système dit « *modifié* » peut utiliser des phonèmes additionnels (qui se trouvent entre parenthèses dans le tableau) : /ɒ ɑ ɜ/, et, suivant les régions, la voyelle /ɛ̃/ (nommée après Aitken, ‘*Aitken’s vowel*’)) peut également s’intégrer dans le système.²⁰

Figure 2-1 - Les neuf monophthongues et les trois diphtongues du système *basique* du SSE (figure adaptée d’après Giegerich (1992 : 75))



Il est courant de distinguer parmi les locuteurs du SSE ceux disposant d’un système vocalique nommé (d’après Abercrombie (1979)) ‘*Basic Scottish Vowel System*’, c’est-à-dire un inventaire de base qui caractérise apparemment la plupart des locuteurs du SSE, et auquel se rajoutent le cas échéant diverses voyelles additionnelles chez une minorité des locuteurs (il s’agit dans de tels cas des ‘*Modified Systems*’, à savoir des systèmes modifiés incorporant un ou plusieurs traits ressemblant à l’anglais standard d’Angleterre).

Il convient de noter ici que les traditions de notation pour les voyelles du SSE sont pour le moins incongrues, ce qui peut devenir gênant pour le lecteur. En suivant, nous présenterons des détails d’ordre phonétique avec une notation phonétique

²⁰ Le tableau n’inclut pas les voyelles réduites possibles : /e i ɪ/ pour *happy*, /ɪr ʌr ər/ pour *letter*, et /ʌ ə/ pour *comma* (Wells, 1982: 399).

appropriée, mais en dehors de ces précisions nous utiliserons les symboles de Wells pour les monophthongues, mais nous adopterons /ai au oi/ pour les diphtongues, composées de symboles figurant déjà dans le système vocalique (contrairement, donc, au Tableau 2-2 ; cf. toutefois les commentaires phonétiques ci-après).

Si nous étudions alors les voyelles *basiques* du SSE (cf. Tableau 2-2 (hors parenthèses) et Figure 2-1, ci-dessus), nous pouvons remarquer que trois contrastes phonémiques du système de la RP ne sont pas présents dans le SSE :

- TRAP = PALM = BATH = START

Les mots de TRAP et de PALM (et donc de BATH) ont le même phonème /a/ qui reste identique, au niveau phonémique, également devant /r/ (START). Une variation allophonique est possible du point de vue sociolinguistique (cf. ci-après).

Dans le *système modifié*, deux phonèmes peuvent se différencier : /a/ dans TRAP et /ɑ/ dans PALM. On ne trouve pas cette opposition alors dans tous les mots appartenant à TRAP et PALM, mais, d'après Wells (1982), surtout devant une nasale. Quand un locuteur du *SSE modifié* applique ce contraste phonémique, l'incidence lexicale des phonèmes concernés ne correspond pas nécessairement à la RP (*gather* et *salmon* sont le plus souvent prononcés avec un /a/, par exemple (Abercrombie, 1979 : 76)).

- CLOTH = LOT = THOUGHT = FORCE

Les mots appartenant à ces quatre groupes contiennent le même phonème /ɔ/ dans le *système basique* du SSE.

Dans le *système modifié*, une voyelle additionnelle, /ɒ/, peut apparaître pour CLOTH et LOT (Wells, 1982 : 402), cependant, comme pour TRAP et PALM, la distribution lexicale n'est pas toujours identique à la RP (*lorry, squash, squad, watch, wash, yacht* avec un /ɒ/, par exemple (Abercrombie, 1979 : 76)).

- FOOT = GOOSE = CURE

Le phonème /u/ est identique pour les mots de FOOT, GOOSE et CURE, et en durée et en qualité (pour la variation allophonique, cf. ci-après). Cette « fusion » de /u - ʊ/ (du point de vu du système de référence de la RP) est apparemment répandue dans tous les accents régionaux et sociaux en Ecosse et

caractérise uniquement les accents écossais (hormis Ulster et Northumberland) (Wells, 1982 : 402).

Encore une fois, une opposition de /u/ vs. /ʊ/ peut exister chez certains locuteurs ayant un *système modifié*, avec toutefois une distribution lexicale potentiellement différente de la RP.

Il est souvent proposé que ces trois oppositions se présentent de manière systématique selon une certaine hiérarchie ou un certain schéma : c'est-à-dire que, dans un *système modifié* donné, la présence de l'opposition /ʊ/ vs. /u/ de FOOT-GOOSE implique également l'utilisation contrastive des phonèmes de LOT-THOUGHT et de TRAP-PALM. De même, si un locuteur oppose /ɒ/ et /ɔ/ de LOT-THOUGHT, il utilise certainement la distinction /a/ vs. /ɑ/ de TRAP-PALM (mais non celle entre /u/ et /ʊ/) (Abercrombie 1979, Wells 1982).

D'autre part, à l'inverse de ces « fusions », il existe des contextes où une distinction non-attendue (d'un point de vue « RP-ien ») est maintenue dans l'accent écossais :

- La voyelle de NURSE

Toutes les voyelles du SSE peuvent apparaître devant /r/ : historiquement la « fusion de NURSE » n'ayant pas eu lieu en Ecosse,²¹ le phonème /ɜ/ n'existe pas dans *le système basique* (bien qu'on le retrouve en fonction de l'origine régionale et sociale des locuteurs, notamment chez les classes moyennes d'Edimbourg). Les mots appartenant à la classe de NURSE se divisent donc en trois groupes avec trois différents phonèmes, *pert, heard* /ɛ/ vs. *dirt, bird* /ɪ/ vs. *hurt, word* /ʌ/ (un quatrième phonème peut également apparaître : *herd* /è/ vs. *heard* /ɛ/, cf. DRESS, ci-après).

- NORTH vs. FORCE

De même, deux voyelles, /ɔ/ et /o/, s'opposent dans des mots comme *short, cork, horse* vs. *sport, pork* et *hoarse*.²²

²¹ Ce phénomène, probablement parallèle à la perte de la rhoticité en anglais du sud, a eu lieu entre les 15^e et 18^e siècles. (cf. Wells, 1982 : 199-201 ; MacMahon 1998 : 415-418).

²² Cf. Wells et la « première fusion de FORCE » (1982 : 234-235).

- La voyelle de DRESS

Certains, mais pas tous les locuteurs, possèdent deux phonèmes avec une distribution contrastive dans les mots de DRESS : /ɛ/ et /ē/. Cependant l'incidence lexicale de cette voyelle et sa présence systématique chez un groupe de locuteurs bien défini d'un point de vue sociolinguistique ne sont pas clairement établies (Abercrombie, 1965 : 137 et 1979 : 74-75, Wells, 1982 : 404, mais également Stuart-Smith, 1999b : 206 pour Glasgow, et Chirrey, 1999 : 225 pour Edimbourg).

Quelques précisions sont enfin nécessaires quant à la qualité phonétique des phonèmes, car les voyelles du SSE diffèrent souvent de manière marquée de leur homologues standards anglais ou américains :

- /i/ (FLEECE, NEAR) :

Réalisation courte, comme pour la voyelle de KIT (mais avec un allophone long dans certains environnements), et monophthongale même devant /r/.

- /ɪ/ (KIT) :

Sa qualité relativement antérieure et fermée chez les locuteurs standards devient très ouverte et/ou très postérieure, ressemblant à [ɛ], [ə] ou [ʌ] dans des accents « plus populaires » (cf. Macaulay 1977, Wells, 1982 : 403 ou Eremeeva & Stuart-Smith 2003).

- /u/ (FOOT, GOOSE, CURE) :

Réalisation courte (mais avec un allophone plus long dans certains environnements) et qualité plutôt centrale que postérieure. Il existe une variation sociolinguistique considérable entre des réalisations relativement postérieures et très antérieures, [ʊ] voire [y], la première étant la plus proche de la norme (le /u/ standard, « élégant »), alors que la seconde est connotée plus négativement.

- /e/ (FACE, SQUARE) :

Réalisée comme monophthongue.

- /ɛ/ et /ɛ̃/ (NEVER) :

La voyelle /ɛ̃/ est moins ouverte et plus centrale que /ɛ/, à mi-chemin entre les Voyelles Cardinales 2 et 3 (Abercrombie 1954 : 137).

- /o/ (GOAT, FORCE) :

Réalisée comme monophthongue, contrairement à /əʊ/ de la RP et à /ou/ du GA.

- /ɔ/ (CLOTH, LOT, THOUGHT, FORCE) :

Une interférence est possible entre l'incidence lexicale des mots écossais (Scots) et la réalisation des mots de FORCE, /ɔ/ apparaît après les consonnes labiales comme dans *pork* ou *morn* (Wells, 1982 : 408).

- /a/ (TRAP, PALM, BATH, START) :

La qualité de la voyelle basse n'est pas typiquement antérieure mais plutôt centrale, voire postérieure. [ɐ] est parfois proposé en tant que transcription plus appropriée de ce phonème alors que ce symbole définit une voyelle centralisée, or il s'agit ici d'une voyelle centrale mais *basse*. La difficulté de la représentation tient à l'absence d'un symbole API désignant de façon non ambiguë cette région articulatoire.²³

La réalisation approchant [æ] ou [ɛ] est typique chez certains locuteurs des quartiers de Morningside (Edimbourg) et de Kelvinside (Glasgow),²⁴ cette dernière menant à une (con)fusion possible entre TRAP vs. DRESS comme dans *bag* et *beg* ou *cattle* et *kettle* (Wells, 1982 : 403).

- /ai/ (PRICE) :

Une discussion satisfaisante de cette diphtongue étant assez complexe, nous nous restreindrons ici à quelques remarques qui seront développées au chapitre 3. Les mots appartenant à PRICE se prononcent en effet avec deux diphtongues bien distinctes, [æɪ] et [ɪɪ], qui correspondent en écossais à deux phonèmes (comme dans la paire minimale *guy* [gae] et *gey* [gɪɪ] ('very')). En revanche, une analyse classique de l'anglais en Ecosse consiste à poser que /ai/ est un

²³ Cf. Annexe E.

²⁴ Les accents de Morningside et de Kelvinside sont réputés pour leurs hypercorrections dans un effort supposé à atteindre des réalisations plus proches de l'anglais standard d'Angleterre, plus particulièrement mais non exclusivement chez certaines femmes plus âgées habitant ces quartiers. Ex. : *actually*, *Egnes* avec un /ɛ/ plutôt que /a/ ; *naise*, *faine* avec un /ei/ plutôt que /ɪi/ ; etc. (Aitken, 1979 : 113).

phonème unique avec deux allophones en distribution complémentaire selon la règle de la SVLR, à savoir :

- [æ] (PRIZE) diphtongue plus longue, transcrite de manière générale [ai], [a'e] ou [a'ɪ],
- [ʌɪ] (PRICE) diphtongue plus courte, avec un premier élément très central [əɪ] ou [ɛɪ].

- /au/ (MOUTH) :

Une variation sociolinguistique est observée entre une réalisation standard [au] ou [ʌu] et un [u] monophtongue dans une sous-partie du lexique. Quand il s'agit d'une diphtongue, le point de départ peut également varier entre un [ɐ] relativement fermé et un [ə] très fermé et central ; cette dernière réalisation, combinée avec un second élément plus antérieur, est caractéristique des classes ouvrières de Glasgow (Eremeeva & Stuart-Smith 2003).

En ce qui concerne la distribution de cette diphtongue, nous pouvons également noter avec McKenna (1988) qu'une influence de l'écossais peut entraîner des réalisations qui sont interdites par les règles phonotactiques en anglais : /au/ peut ainsi apparaître devant des consonnes labiales et vélaires, par exemple *cowp* [kʌʊp] ('renverser'), *howff* ('point de rendez-vous') [hʌʊf] et *gowk* ('idiot') [gʌʊk]).

- /ɔi/ (CHOICE) :

La réalisation de cette diphtongue peut varier entre un premier élément postérieur d'une hauteur variable [ɒ ɔ o] et un second élément autour de [e i ɪ].

- Les voyelles de réduction :

Le symbole habituel [ə] n'est pas forcément la bonne représentation de la voyelle de réduction dans le SSE ; happy est typiquement réalisé par [e], comma ressemble plutôt à [ʌ], alors que letter se prononce [ɪ] : *studied* vs. *studded*, *manna* vs. *manner* (Wells 1982 : 405).

- Les voyelles d'épenthèse :

Une voyelle épenthétique /ʌ/ ou /ɪ/ peut apparaître devant ou entre consonnes sonores,

- dans la coda comme pour *sair* et *sore* (/seɪr/ et /soɪr/), ou comme dans *airm* et *arm* (/eɪrʌm/ et /aɪrʌm/), ce qui reflète selon Aitken (1979) une prononciation anciennement typique des accents de l'écossais
- et dans l'attaque, comme dans *umbrella*, *shroud*, *country* (/ʌmbʌreɪʌ/, /ʃʌraud/, /kʌntʌri/) (Grant 1914 : 37).

En fait, plus l'accent vise la norme moins de telles épenthèses sont fréquentes (avec parfois des réalisations syllabiques de la consonne /r/ ou /l/, voir Aitken, 1979 : 118).

2.4 L'anglais parlé à Ayr

Avant de poursuivre et d'examiner de plus près les particularités phonologiques des voyelles au chapitre suivant, attardons-nous un peu sur la ville de Ayr, qui fait l'objet de notre investigation empirique. Les caractéristiques de l'anglais parlé avec un accent de Ayr ou de l'Ayrshire sont naturellement moins bien documentées que celles d'un accent de Glasgow ou d'Edimbourg. L'étude empirique la plus récente remonte aux années soixante-dix (Macaulay, 1991 et 1997) et elle ne traite pas exclusivement de l'anglais standard mais examine plutôt la variation sociolinguistique entre anglais et écossais.

Selon le volet phonologique de l'investigation de Macaulay (1991 et 1997),²⁵ les locuteurs d'Ayr utilisent des traits standards et dialectaux (à savoir que, comme ailleurs dans le pays, l'on peut observer des variables phonétiques fluctuant entre une valeur dite standard et une valeur plus proche du dialecte régional écossais), mais il

²⁵ Il s'agit d'un corpus d'enregistrements de 12 locuteurs (12 entrevues de 120.000 mots en tout, enregistrées entre 1978 et 1979, transcrites en entier orthographiquement et codées pour leurs structures syntaxiques). Le groupe ne peut être qu'inégalement subdivisé sur le plan sociolinguistique, 3 femmes et 9 hommes, et, en fonction des professions, 6 locuteurs dits '*lower-class*' (dont 4 hommes et 2 femmes, ayant entre 54 et 78 ans) et 6 locuteurs '*middle-class*' (dont 5 hommes et 1 femme, ayant entre 35 et 67 ans). Dans son étude Macaulay a examiné des caractéristiques de la phonologie, de la morphologie, du vocabulaire et de la syntaxe, mais nous n'évoquons ici que ce qui est pertinent dans le cadre de notre étude.

existe des différences très nettes entre les locuteurs des classes moyennes et ceux des classes ouvrières : « there is a clear distinction and no overlap [...] lower-class speakers have a *wider range of stylistic choices in pronunciation* than the middle-class speakers [...] all lower-class speakers make some use of this variation in the interviews » ((1997 : 111-112) souligné par nous, M. P.).

Plus précisément, Macaulay s'est intéressé à cinq variables consonantiques et à trois voyelles, comme nous pouvons l'observer dans le Tableau 2-3 ci-dessous. Selon les résultats obtenus, l'emploi des coups de glotte pour /t/ et la vocalisation du /l/ ne seraient pas usuels dans l'anglais parlé par les locuteurs de la classe moyenne de ce corpus d'Ayr.

Tableau 2-3 - Variation sociophonétique à Ayr d'après Macaulay (1997)²⁶

Variable étudié	'lower-class'	'middle-class'
/au/ réalisé /u/	très courant	absent
/e/ variable	courant	absent
/a/ variable	courant	absent
-ed dévoisé	courant	absent
suppression des plosives homorganiques	courant	absent
vocalisation du /l/	courant	très rare
coups de glotte	plus	moins
fricatives vélares	plus	moins

Du côté écossais de la variation sociophonétique décrite dans le Tableau 2-3, nous nous trouvons face à une très grande variabilité dans l'emploi des voyelles observées, ainsi qu'à une simplification courante des groupes consonantiques, et à une incidence lexicale de /x/ beaucoup plus étendue qu'en anglais.

Concernant les caractéristiques générales de l'accent d'Ayr, nous remarquons sur le plan consonantique les mêmes phonèmes que nous avons déjà passés en revue en 2.2.1 (bien que /h/ ne figure pas dans l'inventaire donné par Macaulay (1991 : 31), mais il s'agit ici probablement d'un simple oubli). La réalisation phonétique du /r/ varie entre la fricative post-alvéolaire [ɹ] et l'alvéolaire battue [r], et il n'y a pas de trace du trill (attesté dans l'Ayrshire par Wilson (1923) au début du siècle).

²⁶ Macaulay, 1997 : 114.

NB : Les variables n'ont pas été testées statistiquement (1991 : 28).

Sur le plan du système vocalique, Macaulay (1991 : 39) offre une liste treize phonèmes : neuf monophthongues et quatre diphtongues, et précise qu'elles correspondent tout à fait aux phonèmes décrits dans l'étude de Wilson (1923) au début du siècle. Par rapport au *système basique* que nous avons présenté ci-avant, une diphtongue s'y rajoute : l'allophone de /ai/ est ici représenté comme un phonème à part, un choix qui est justifié par le fait que pour les locuteurs de l'écossais la paire / ai / - / Λ i / constitue un contraste phonémique. Par contre, aucun commentaire ne précise s'il existe une différence dans le système vocalique des locuteurs en fonction de leur origine sociale, on peut donc supposer que le *système basique* de ces treize phonèmes caractérise tous les participants de l'enquête.

Enfin, sur le plan de la réalisation phonétique des voyelles, Macaulay constate l'emploi fréquent d'un /ɪ/ centralisé et/ou ouvert devant /r v m/, et le maintien du contraste /ɪ/ vs. /ɛ/ vs. / Λ / devant /r/ (1991 : 39). Parmi les diphtongues, il décrit [ɔi] comme relativement longue et [au] comme très courte ; la paire [ai] – [Λ i] figure en distribution complémentaire, à l'exception de quelques mots écossais (1991 : 41).

3 La « Règle de la Longueur Vocalique Ecossaise » – La SVLR

Nous avons laissé les questions sur la durée dans le système vocalique du SSE de côté car, de par sa complexité, il nous a semblé approprié de consacrer un chapitre à part entière à la découverte et à l'exposition de ces phénomènes. Comme nous l'avons constaté avec la description du système vocalique du SSE au chapitre précédent, il n'existe pas de contraste phonémique basé sur la durée des voyelles : *pit, peat, pet, pate, putt, put, pot* sont, par exemple, prononcés avec à peu près la même longueur.²⁷

L'absence de longueur phonémique est donc l'une des particularités du système vocalique du SSE. Par contre, il existe une alternance allophonique de durée très typique et facilement remarquable de l'anglais parlé en Ecosse, ce que l'on appelle, mot à mot, la « Règle de la Longueur Vocalique Ecossaise » (*Scottish Vowel-Length Rule* ; en abrégé SVLR ou désigné alternativement par « la Règle » dans le reste de la thèse).²⁸

3.1 Introduction

Selon la SVLR, la longueur des voyelles est conditionnée d'une part par l'environnement segmental (à savoir la consonne suivant la voyelle) et d'autre part par la structure morphologique :

(1) La SVLR – Première version

Une voyelle (inventaire à préciser) est plus longue

- devant les fricatives voisées /v ð z ʒ/ et la rhotique /r/
- à la fin du morphème, même si elle est suivie d'un second morphème consonantique autre que les fricatives voisées et /r/, (par exemple : #ed)

²⁷ A l'exception, bien sûr, de la variation mineure et purement phonétique selon laquelle, par exemple, dans le même environnement segmental, une voyelle basse se réalise plus longue qu'une voyelle haute, etc. (voir les résultats instrumentaux de McKenna (1988) ci-après cités, par exemple, pour le SSE).

²⁸ Le phénomène a également été connu sous le nom de « Loi d'Aitken » (*Aitken's law*), inventé par David Murison, et son usage date d'une conférence de linguistique de 1973 à Edimbourg (Aitken, 1981: 156) ; le terme *Scottish Vowel-Length Rule* a été donné et usité par Aitken lui-même (1981: 131), le linguiste qui s'est consacré, comme nous le verrons, à l'examen précis de ce phénomène.

La prononciation de la voyelle /u/, par exemple, sera donc plus courte dans *troop, shoot, spook, tube, rude, Krug, smooch, huge, hoof, tooth, loose, bush, room, rune, rule* que dans *move, smooth, lose, rouge, brew, brewed*. Par comparaison, suivant la prononciation de la RP, *rude* et *brewed* seraient de même durée, *shoot* serait plus court que *rude*, et le même groupe de mots comprendrait deux phonèmes /u/ et /ʊ/, distincts en qualité et en durée.

La SVLR est un phénomène relativement bien connu et bien décrit, mais, comme nous pourrions l'observer dans ce chapitre, les détails précis du fonctionnement de « la Règle » varient d'un auteur à l'autre. A l'origine de la confusion se trouve une description fort complexe de la SVLR dans l'écossais par Aitken (1981, 1984a), qui soulignait une variation géographique très importante à partir des travaux disponibles sur tous les dialectes décrits en Ecosse. A ceci s'ajoute la difficulté que la superposition de deux systèmes vocaliques, celui de l'écossais et celui de l'anglais, peut entraîner (voir 3.2).

La formalisation de la SVLR sur le plan phonologique est également un défi suscitant diverses interprétations dans différents cadres (voir 3.5). L'enjeu pour la théorie est multiple, et il suffit d'examiner en (2) la reformulation de la SVLR donnée plus haut pour que les principales questions se dégagent :

(2) La SVLR – Première version (bis)

V / _	p t k	b d g	tʃ dʒ	f θ s ʃ	m n ŋ	l
V: / _				v ð z ʒ		r
_	#	#				
		# C				

1. Comment peut-on saisir le contexte morpho-phonologique dans lequel se déroule l'alternance ?
2. Quelles sont les voyelles concernées par l'alternance et qu'ont-elles en commun ?
3. Enfin, si la longueur n'est pas considérée comme élément faisant partie de la spécification phonémique/lexicale/sous-jacente des voyelles de l'anglais parlé avec un accent écossais, s'agit-il de voyelles uniformément brèves qui s'allongent ou bien de voyelles uniformément longues qui s'abrègent dans les environnements donnés ?

Ce chapitre se structure de la manière suivante : nous regarderons d'abord, en 3.2, l'origine de la *SVLR en écossais*, y compris son évolution diachronique, nous passerons ensuite en revue en 3.3 les descriptions majeures de la *SVLR en anglais*, puis nous exposerons et intégrerons en 3.4 les résultats les plus importants des *observations empiriques* se rapportant à la SVLR. A la suite de ces résumés, relativement longs mais qui constituent un préalable dont le développement était nécessaire, nous pourrons dès lors en 3.5 aborder la principale problématique en énumérant et en considérant les implications de « la Règle » *au niveau du système phonologique*, notamment quant à la question de la longueur vocalique en anglais et dans l'accent du SSE.

3.2 *La SVLR dans l'écossais*

L'origine de la SVLR se trouve dans l'écossais où elle semble opérer depuis des siècles : elle est une des caractéristiques de l'écossais que le SSE a intégralement, et sans jugements de valeur (contrairement à d'autres traits empruntés), assimilée. C'est à travers d'une des études les plus exhaustives, celle d'Aitken en 1981, que nous allons examiner la SVLR dans l'écossais ci-après.

Afin d'estimer l'étendue de l'application de la SVLR et d'éclaircir son transfert au SSE, il sera également nécessaire d'étudier le système vocalique de l'écossais (3.2.2), et de comparer ce dernier à celui du SSE (3.2.3).

3.2.1 **La SVLR selon Aitken (1981)**

La description incontournable de la SVLR pour l'écossais est celle d'Aitken (1981)²⁹, dont les principaux éléments sont récapitulés dans le Tableau 3-1 ci-dessous. La formulation exacte de « la Règle » est la suivante :

« For end-stressed syllables, the Rule claims that, other things being equal (such as situation in the tone-group) and excluding the effects of 'terminal stress', in one set of following environments the relevant vowels occupy an allophonic range of realizations of relatively short duration [...], in another a range of markedly longer duration [...] The long environments are: a following voiced fricative (/v/, /ð/, /z/, /ʒ/), /r/ or a morpheme-boundary, all of these final or followed by a consonant constituting a second morpheme. » Aitken (1981 : 134-135)

Selon le dialecte en question, les voyelles participant à cette alternance et les environnements où elle se déroule peuvent également varier.

Compte tenu de l'importante variation géographique, Aitken avise en conclusion que les meilleurs candidats pour la SVLR sont les anciennes monophthongues hautes et longues qui correspondent aujourd'hui aux phonèmes /**a e i u ø**/, alors que les anciennes diphtongues fermantes (« *wide low-to-high* »), c'est-

²⁹ Les données sur l'écossais d'Aitken (1981) sont basées sur Murray (1873), Grant & Dixon (1921), Watson (1923), Dieth (1932), Zai (1942), McClure (1977) et les sections de phonologie du *Linguistic Survey of Scotland* (Scots Section) (Mather & Speitel, 1975 & 1977). La littérature sur la SVLR préalable à l'étude d'Aitken, y compris les investigations de Dieth (1932) et Wettstein (1942), est revue dans McKenna (1988).

à-dire /a: ɔ: e:/ aujourd'hui, ne s'abrègent que sporadiquement.³⁰ Le comportement du reste des voyelles est assez variable. Il note également que /ɪ ʌ iu/ ne participent jamais à la SVLR car ils sont toujours brefs (1981 : 153).³¹

Tableau 3-1 - Les voyelles écossaises et la SVLR, selon Aitken (1981)

Voyelles sujettes à la SVLR	Par exemple	Voyelles toujours brèves (dans tous les dialectes)	Par exemple	Voyelles toujours longues (dans quelques dialectes)	Par exemple
i	<i>meet, here, breath, dead</i>	ɪ	<i>bit, give, mirrh, his</i>		
u	<i>about, mouth, hour, cow</i>	ʌ	<i>butt, love, word, buzz</i>		
ø	<i>boot, fruit, good</i>				
ɛ	<i>bed, serve, meh³²</i>				
e	<i>bate (bateau), baith (tous les deux), mare (plus)</i>			e:	<i>bait, pail, pair</i>
a	<i>sat, man, far, jazz</i>			a: / ɔ:	<i>faut, auld cause, law</i>
o	<i>cot, horse, Forth</i>			o:	<i>throat, before, rose, go</i>
ae əi	<i>fire, size bide, price</i>				
ʌu	<i>grow, nout (bétail), louse (ample)</i>				
ju	<i>dew, blue, true</i>	iu	<i>duty, rule³³</i>	oi	<i>avoid, choice, noise, boy</i>

Concernant les conditions de l'application de la SVLR, l'alternance de durée se déroule entre un environnement « court » comprenant les consonnes non-voisées, les plosives voisées, les nasales et la latérale, et un environnement « long » incluant les fricatives voisées, /r/ et la frontière morphémique. Il est important de noter qu'Aitken parle d'une part de voyelles suivies d'une consonne ou à la fin du *morphème*, et non de voyelles suivies de plusieurs consonnes ou en fin de syllabe, deux éléments qui ne sont

³⁰ Les symboles phonétiques sont toujours repris ici d'après notre source, en l'occurrence Aitken 1981.

³¹ Les voyelles représentées dans le Tableau 3-1 ne constituent pas un inventaire commun à tous les dialectes de l'écossais, ce sont toutes les voyelles repertoriées des *différents dialectes* : la double notation de /e o a/, par conséquent, découle du fait qu'il existe des variétés (la plupart en ce qui concerne /a/) où ces voyelles ne sont pas impliquées par l'alternance de la SVLR, mais restent soit toujours longues, soit gardent un contraste phonémique (par exemple /e/ vs. /e:/ en East Fife).

³² *Meh* est ici un mot onomatopéique symbolisant pour le bêlement du mouton.

³³ La séparation entre /iu/ et /ju/ semble purement diachronique, l'ancêtre du premier étant /eu/, et du second /iu/. Leur distribution étant complémentaire, /iu/ ne figure en fait presque jamais dans un environnement où la SVLR est susceptible de s'appliquer.

pas systématiquement repris dans d'autres descriptions. Et que d'autre part /rd/ (ou /r/ plus d'autres combinaisons de consonnes voisées), /g/ et /dʒ/ peuvent également constituer un environnement long : *beard, bairn, leage, brouge, obleege* sont donc par exemple longs dans certains dialectes.³⁴

Dans les mots polysyllabiques la SVLR ne semble pas être opérationnelle : *devil, evil, hazel, frozen, leisure* et *usual* sont ainsi longs, mais *faither, posy* et *shooter* sont brefs ; *metre, needle* et *paper* sont courts, mais *feline, feeble* et *halo* sont longs. Les voyelles dans un hiatus semblent, par contre, être toujours longues (par exemple, *real, diet, violate* ou *dialogue*).

Avant de continuer à examiner « la Règle » et ses effets synchroniques, il nous a semblé utile d'évoquer dans la section suivante l'origine de la SVLR en Ecosse et de considérer brièvement l'ancien système vocalique de l'écossois.

3.2.1.1 La SVLR diachronique

Il est toujours fascinant, mais dans le même temps délicat, de tenter de localiser avec précision le début d'un changement linguistique, et en remontant les siècles les témoignages de ces évolutions sont naturellement de plus en plus rares.

Aitken (1981) affirme que l'émergence de la SVLR pourrait ainsi se situer au 15^e ou au plus tard au 16^e siècle. Et, en effet, des preuves indirectes comme sa propagation sur tout le territoire de l'Ecosse et les traces linguistiques des migrations vers le Shetland et l'Ulster, suggèrent que l'alternance de durée est présente dans la phonologie de l'écossois depuis plusieurs siècles :

« [W]ithin Scotland itself, and extending to Northern Ireland and as far as Shetland (where it operates fairly completely), SVLR exists everywhere. On general glottochronological grounds this would suggest an antiquity of several centuries. More particularly, the Shetland and Ulster possession of the Rule, suggest its existence before the large-scale emigration of Scots to these areas was completed (in the 16th and 17th centuries respectively) »
(Aitken, 1981 : 154).

La première référence directe à la SVLR se trouve dans la description de Murray en 1873 (*The Dialect of the Southern Counties of Scotland*), mais Aitken

³⁴ D'autres possibilités existent encore : les voyelles concernées devant /l n m/ sont longues dans l'écossois parlé à Buchan, et les voyelles devant /r/ et à la fin du mot sont courtes à Fowlis Wester, etc. (Aitken, 1981 : 147-149).

souligne l'importance de l'allusion faite par Sylvester Douglas dès 1775 à la rime imparfaite de *pride* et *deny'd* (Aitken, 1981 : 153).³⁵ L'origine géographique du nouveau phénomène linguistique a probablement été le Central Scotland, car c'est ici que « la Règle » opère le plus complètement.

L'origine linguistique de la SVLR est vraisemblablement un abrègement qui eut lieu dans le système vocalique suite aux modifications résultant du *Great Vowel Shift* (aux 15^e - 16^e siècles) :

1. Le *Great Vowel Shift* (désormais GVS) dans sa version écossaise a transformé les voyelles longues, antérieures et non-arrondies : /a:/ → /ɛ:/, /ɛ:/ → /e:/, /e:/ → /i:/, /i:/ → /ɛi:/, ainsi que /ɔ:/ → /o:/. Les voyelles brèves, ainsi que /u:/ et /y:/ sont en revanche restées les mêmes.
2. En modifiant la *qualité* des voyelles, cette évolution a dans le même temps rendu les oppositions *quantitatives* redondantes (cf. le système vocalique de l'Early Scots, avant le GVS, dans le Tableau 3-2 ci-dessous) :

« [T]he vowel systems of O[ld]E[n]glish and O[ld]Sc[ots] had long and short vowels, in pairs [...]. A number of sound changes, culminating in the Great Vowel Shift [...], disrupted this parallelism by altering the qualities of the vowels. It then became possible for new 'shorts' to be created by the SVLR in the second half of the sixteenth century. » (Macafee & Aitken, 2003 : 145)

3. Les voyelles précédemment longues sont devenues brèves et il est apparu une alternance conditionnée par l'environnement segmental.

3.2.1.2 Le système vocalique de l'écossais du 14^e au 16^e siècle

Au 14^e siècle l'écossais possédait des voyelles longues et des voyelles brèves, dont plusieurs paires de qualité identique (cf. le Tableau 3-2 ci-dessous).

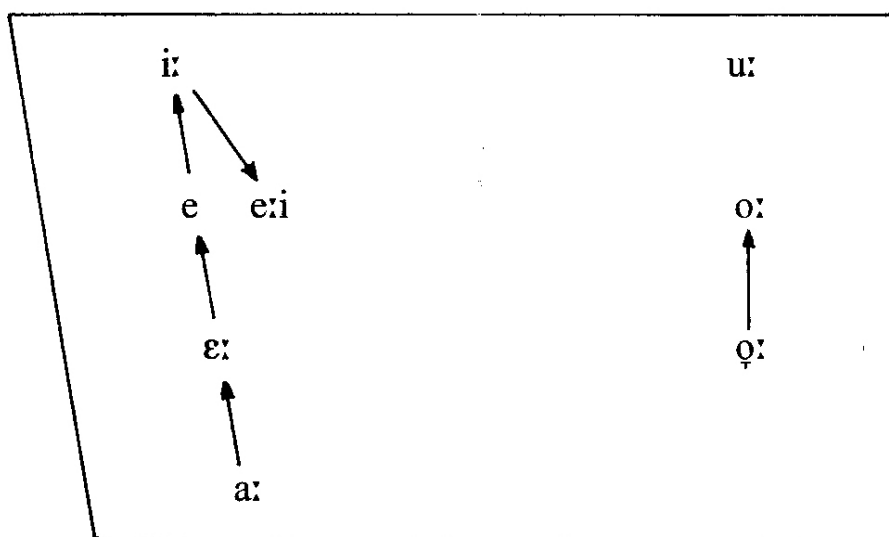
³⁵ Aitken suggère aussi que l'abrègement et la retraction de la voyelle /ø:/, retraçables dans l'orthographe du 17^e siècle et attestés par la rime de Burns : *ane* /jɪn/ et *abune* /ʌ'bi:n/ (le dernier contenant cette voyelle centrale, désormais plus courte et non-arrondie), témoigneraient également de l'existence de la SVLR (1981 : 153, d'après Grant & Dixon 1921).

Tableau 3-2 - Système vocalique de l'Early Scots (1375) d'après Aitken & Macafee (2002 : 3 et 96)

Voyelles brèves	Voyelles longues	Diphthongues
i (<i>pin</i>)	i: (<i>mine</i>)	ai (<i>pain</i>)
	y: (<i>mone</i>)	ɔi (<i>noise</i>)
	e: (<i>sene</i>)	ui (<i>point</i>)
ɛ (<i>men</i>)	ɛ: (<i>lene</i>)	ei (<i>dey</i>)
a (<i>man</i>)	a: (<i>bane</i>)	au (<i>law</i>)
ɔ (<i>fon</i>)	ɔ: (<i>cole</i>)	ɔu (<i>loun</i>)
ɯ (<i>gun</i>)	u: (<i>doun</i>)	iu (<i>drew</i>)
		eu (<i>dew</i>)

Le changement occasionné par le GVS ne concernait, comme en anglais, que les monophthongues longues. Mais alors que dans l'anglais (du Sud) quatre voyelles antérieures /i: e: ɛ: a:/ et quatre voyelles postérieures /u: o: ɔ: ɔ:/ ont été modifiées, dans l'écossais, l'espace articulatoire postérieur étant occupé par deux voyelles longues, /u: ɔ:/, seule la dernière a changé (voir Figure 3-1 ci-dessous).

Figure 3-1 - Le Great Vowel Shift dans l'écossais (d'après Aitken & Macafee 2002 : 110)



Outre les évolutions dues au GVS, des fusions entre phonèmes ont également eu lieu : /ɛ:/ après être devenu /e:/ a ensuite fusionné avec /i:/ ; alors que /a:/ d'abord

devenu /ɛ:/ s'est ensuite élevé à la hauteur de /e:/. Comme Aitken & Macafee (2002 : 123-124) l'expliquent, la différence de durée a pratiquement perdu sa fonction entre des paires de voyelles n'étant plus similaires en qualité (cf. Tableau 3-3), cela a occasionné un abrègement général de toutes les voyelles longues et le contraste de durée au niveau du système phonémique a disparu.³⁶

Tableau 3-3 - Le système vocalique de l'écossais vers le 16^e siècle (Aitken & Macafee (2002))³⁷

Voyelles brèves	Voyelles longues	Diphthongues
ɪ (<i>pin</i>)	ɛ:i (<i>mine</i>)	ei (<i>pain</i>) ei# (<i>pay</i>)
	ø: (<i>mone</i>)	oi (<i>noise</i>)
	i: (<i>sene, lene</i>)	əi (<i>point</i>)
ɛ (<i>men</i>)	--	ei (<i>dey</i>)
a (<i>man</i>)	e: (<i>bane</i>)	a: / ɔ: (<i>law, fault</i>)
o (<i>fon</i>)	o: (<i>cole</i>)	ʌu (<i>loun</i>)
ʌ (<i>gun</i>)	u: (<i>doun</i>)	iʊ (<i>drew, duty</i>)
		ju (<i>dew</i>)

C'est dans ce cadre de raccourcissement de voyelles à l'origine longues que l'alternance allophonique de la SVLR s'est installée, à savoir que dans certains environnements les voyelles ne se sont pas raccourcies :³⁸

« But in certain other environments specially conducive to longer vowel-duration – namely before voiced fricatives, /r/ and zero-consonant (i.e. before a word-boundary or in hiatus) – the tendency to shortening was resisted, no shortening took place, and in these environments, [...] the E[arly]Sc[ots] long vowels remain fully long. (Aitken & Macafee 2002 : 125)

Il existe apparemment par ailleurs des dialectes de l'écossais où les anciennes voyelles longues ne sont pas les seules à alterner dans leur durée selon les

³⁶ Nous esquissons ici les grands traits de l'évolution des voyelles écossaises d'après nos sources, et ne sommes par ailleurs pas en mesure de critiquer les faits diachroniques établis ; cependant, la présence, comme l'affirme Aitken (1981), de voyelles toujours longues, voire d'oppositions courte-longue impliquant les voyelles /e: a: ɔ:/, suggérerait que, au moins dans quelques dialectes, la longueur phonémique n'a pas complètement disparu de l'écossais.

³⁷ NB : Nous avons gardé dans ce tableau le même emplacement pour chaque voyelle que dans le Tableau 3-2 précédant afin de pouvoir tracer leur évolution (au lieu de reprendre les chiffres utilisés pour l'identification des voyelles dans Aitken (1981, 1984a) et Aitken & Macafee (2002)). Pour cette raison /ɛ:i/ figure parmi les voyelles longues et /a: ɔ:/ parmi les diphthongues.

³⁸ Sur la SVLR diachronique, cf. également Lass (1974).

environnements SVLR, mais où des anciennes voyelles brèves comme /a əi/ (Aitken 1981 : 139, 142) ou /ε o ʌu/ (Aitken & Macafee 2002 : 126) sont dans le même cas. Ces voyelles, à leur tour, se sont allongées dans les environnements longs.

La SVLR diachronique serait donc une série de phénomènes comprenant l'abrègement et l'allongement. Le même système vocalique, celui du vieil anglais, a évolué de manière très différente au nord et au sud : dans l'écossais, l'opposition vocalique à la base de la longueur s'est effacée dans la plupart de ses dialectes. Au final, l'écossais moderne intégrant en revanche une alternance de durée allophonique, a ensuite influencé l'anglais parlé en Ecosse qui, par conséquent, ne ressemble guère dans son système vocalique aux variétés parlées au sud de l'Angleterre.

3.2.2 La SVLR – Entre l'écossais et l'anglais

Revenant maintenant au présent, à première vue il paraît difficile de formuler une généralisation de la SVLR à partir des observations de la section 3.2.1 ci-dessus, et il n'est pas évident de voir si, et comment, une relation peut être établie entre les voyelles écossaises du Tableau 3-1 et les voyelles de l'anglais. Mais, alors que l'approche d'Aitken (1981) est basée sur une analyse diachronique des voyelles écossaises et que l'emphase est mise sur la variation, le but étant de fournir une vue aussi générale et exhaustive que possible, il s'avère lorsque l'on fait la comparaison entre les deux *systèmes vocaliques de base* actuels, que l'écossais et le SSE possèdent pratiquement les mêmes voyelles, avec une incidence lexicale toutefois très différente (Aitken 1984a : 94-99, Stuart-Smith 2003 : 110-116) ; voir Tableau 3-4 ci-dessous et Tableau 3-5 ci-après.

3.2.2.1 Le système vocalique de l'écossais

Prenons un exemple concret : l'écossais urbain parlé dans le Central Scotland, et notamment à Glasgow, possède le système représenté dans le Tableau 3-4 ci-dessous.

Tableau 3-4 - Les voyelles de l'écossais parlé à Glasgow (repris avec modifications d'après Stuart-Smith (2003 : 116, Tableau 6.1))

<i>Mot clé</i>	voyelle	allophones, réalisations variables ³⁹	voyelle correspondante en SSE	<i>Mot clé</i>	voyelle	allophones, réalisations variables	voyelle correspondante en SSE
<i>MEET, BEAT</i>	i		i	<i>TRY</i>	ae		ae
<i>DEAD</i>		ɛ	ɛ	<i>BITE</i>	əi		əi
<i>EYE</i>		ae	ae				
<i>MATE</i>	e		e	<i>PAY</i>	əi	e	e
<i>BOTH</i>		o	o	<i>LOIN</i>		oe	oe
<i>BAIT</i>			e				
<i>DO</i>		ʊ	ʊ				
<i>BOOT</i>	ɪ	ʊ	ʊ	<i>VOICE</i>	oe		oe
<i>BIT</i>			ɪ				
<i>BET</i>	ɛ		ɛ	<i>LOUP</i>	ʌʊ		
<i>START</i>		a	a				
<i>CAT</i>	a		a	<i>NEW</i>	jʊ		jʊ
<i>LONG</i>		ɔ	ɔ				
<i>WASH</i>		ɔ	ɔ				
<i>OFF</i>		ɔ	ɔ				
<i>OUT</i>	ʊ	ʌʊ	ʌʊ				
<i>COAT</i>	o		o				
<i>COT</i>		ɔ	ɔ				
<i>CAUGHT</i>	ɔ		ɔ				
<i>SNOW</i>		o	o				
<i>HAND</i>		a	a				
<i>CUT</i>	ʌ		ʌ				
<i>PULL</i>		ʊ	ʊ				

Stuart-Smith (2003) souligne l'importance chez les locuteurs de l'écossais de la variation entre le phonème traditionnellement écossais et la voyelle alternative du SSE (les allophones à la disposition d'un locuteur donné correspondent toujours au phonème utilisé dans le SSE : 3^e colonne du Tableau 3-4).

³⁹ Réalisations alternant entre la voyelle indiquée dans la seconde colonne et l(es) allophone(s) figurant dans la troisième, pour chaque groupe de mots.

3.2.2.2 Les diphtongues /ai/ et /əi/

La diphtongue /ai/ (ou /ae/ selon les différentes notations et dans le tableau ci-dessus, cf. TRY)⁴⁰ dans l'écossais moderne tire son origine historique du phonème /i:/ : cette monophthongue longue a d'abord évolué en /ɛ:i/ lors du GVS, puis le premier élément de la diphtongue s'est ouvert d'avantage en donnant aujourd'hui /ai/. Elle participe à l'alternance de durée conditionnée par la SVLR avec une variante « brève » d'une qualité distincte : /əi/ (cf. BITE).⁴¹

Descendant de l'ancienne diphtongue /ai/ d'une distribution restreinte à la fin du mot (par exemple *pay*, *May*, *ay*), et de l'ancienne diphtongue /ui/, il existe également de nos jours dans l'écossais une diphtongue /əi/ (cf. PAY, LOIN dans le tableau ci-dessus), mais qui ne possède pas de variante et ne participe pas à la SVLR.

Ainsi, *kite* et *pint*, incluant /ai/ dans un environnement SVLR-court, sont homophones avec, respectivement, *quoit* /kəit/ et *point* /pəint/. De même, *pie*, *guy* et *my*, prononcés avec la variante longue de /ai/, contrastent avec *pay* /pəi/, *gey* /gəi/ et *May* /məi/.

3.2.2.3 Similitudes et dissimilitudes des deux systèmes

Lorsque l'on procède à la formulation de la SVLR pour l'anglais parlé en Ecosse, il convient de porter une attention particulière aux conséquences que les dissimilitudes pourraient entraîner entre les deux systèmes vocaliques. Alors qu'Aitken (1981) se réfère principalement à l'écossais, lui-même souligne, lorsqu'il traite de la variabilité et des accents « hybrides » entre écossais dialectal et anglais standard, que la SVLR s'applique aussi bien pour ce dernier avec un système vocalique semblable :

« As well as sharing the system of vowels [...], all varieties of Scottish speech, from the fullest vernacular to Educated Scottish Standard English, operate in some measure the Scottish Vowel-length Rule. » (Aitken 1984a : 94)

Reprenons donc maintenant les deux inventaires vocaliques dans le Tableau 3-5, qui nous permet de nous concentrer sur les différences et les similitudes entre

⁴⁰ Souvent notée également /a:e/, /a'e/ ou encore /ae/.

⁴¹ La variation consiste ici en une différence nette des mouvements articulatoires, elle est plus qualitative que quantitative : la variante brève (également transcrite /ʌi/) n'est pas, en effet, beaucoup plus courte comme nous le démontrons dans des développements ultérieurs.

l'écossais et l'anglais sur un plan général (pour les occurrences des voyelles nous renvoyons le lecteur au Tableau 3-4).

Tableau 3-5 - Les voyelles de l'écossais et les voyelles correspondantes de l'anglais, (d'après Macafee & Aitken 2003 : 142⁴²)

Ecossais	Anglais (SSE)
i	i ε œ æ
e	e o
ø	u
ɪ	ɪ
ɛ	ɛ
a	a
u	u ʌu ol ul
o	o ɔ
ɔ	ɔ o
ʌ	ʌ u
æ	æ
əi	əi e
œ	œ
ʌu	--

La similitude est frappante, l'écossais possède deux phonèmes de plus que le SSE : la diphtongue /əi/, bien distincte de /æ/, comme on l'a déjà vu dans la section précédente, et /ø/ (descendant de l'unique voyelle antérieure arrondie de l'Early Scots) qui n'est pas présent dans tous les dialectes de l'écossais actuel.⁴³

Mis à part ces deux phonèmes, il semblerait que le champ d'opération de la SVLR puisse très facilement se transférer d'un système à l'autre, avec l'inventaire commun de /i ɪ e ɛ a ɔ ʌ o u ai au əi/.

Ce qui peut cependant poser problème, ce sont les différences que l'on peut constater dans l'incidence lexicale des phonèmes :

⁴² Il est, encore une fois, à noter que les transcriptions des phonèmes varient considérablement d'un auteur à l'autre. Ici sont repris les symboles utilisés par Macafee & Aitken (2003). N.B. Nous traitons ici seulement de l'inventaire de base des voyelles écossaises. Il existe une impressionnante variation géographique : le système de base n'inclut pas, par exemple, /ɛi e:ə ɛ̃ ö a/ et d'autres variantes attestées par Aitken (1984a) et Macafee (2003 & Aitken).

⁴³ Dans l'écossais parlé à Glasgow elle est réalisée /ɪ/ (Stuart-Smith 2002 : 116 ; voir Tableau 3-4 plus haut). Au nord elle est devenue /i/, au sud et dans le Central Scotland elle a fusionné soit avec /e/, soit avec /ɪ/, précise Aitken (1984a : 96).

- ⇒ Comme nous pouvons l'observer dans le Tableau 3-5 ci-dessus, /i/ et /u/ en écossais, voyelles qui participent habituellement à la SVLR, sont dans le SSE parfois prononcées /ɛ/ (comme dans *breath, deaf, dead*), /ɔɛ/ (comme dans *oil, spoil, join*) ou /æ/ (comme dans *eye, die, fly*) pour le /i/, et /ʌ/ (comme dans *about, mouth, cow*) ou /oʊ/ (comme dans *shoulder*) pour le /u/.
- ⇒ /ʌ/ en écossais, qui ne participe jamais à la SVLR, est prononcé /u/ dans le SSE dans, par exemple, *put, push, bush*.
- ⇒ /e o ɔ/ ont également une incidence lexicale différente dans les deux langues.

Suivant l'analyse présentée par Scobbie, Hewlett & Turk (1999 : 233-235), nous pouvons conclure que lorsque l'on transfère la SVLR dans le SSE, les deux variétés ayant un système vocalique de base très similaire, les points suivants doivent être pris en considération :

- ⇒ /ɔ/, exclu de la SVLR en écossais selon la description d'Aitken, ayant une distribution lexicale différente dans le SSE, est en fait un candidat possible pour la SVLR dans ce dernier.
- ⇒ /a/ dans le SSE varie considérablement dans sa réalisation phonétique, mais davantage dans sa qualité que dans sa durée (Scobbie, Hewlett & Turk 1999 : 234) ; cependant cela ne lui interdit pas a priori de participer à la SVLR.
- ⇒ Nous suivons Scobbie, Hewlett & Turk (1999) en identifiant les voyelles suivantes comme candidats possibles à la SVLR dans le SSE : /i e a ɔ o u ai au ɔi/, /ɪ ʌ/ n'y participent probablement pas. /ɛ/ est incertain, le choix de Scobbie, Hewlett & Turk (1999) de l'exclure de l'alternance de la SVLR n'est pas explicite, et nous le retenons ainsi comme candidat possible.

(3) La SVLR dans le SSE – Version préliminaire

/i e ɛ a ɔ o u ai au ɔi/ sont plus longs devant les fricatives voisées /v ð z ʒ/ et /r/ en position finale des mots monosyllabiques, ainsi que devant une frontière morphémique.

3.3 La SVLR dans le SSE

Après avoir considéré l'origine écossaise de la SVLR, nous allons maintenant observer le même type d'alternance dans l'anglais parlé avec un accent écossais. Nous résumerons les caractéristiques de la SVLR observées suivant le compte rendu, relativement ancien mais bien détaillé, de Grant (1914), et d'après deux descriptions standards de l'anglais : Wells (1982) et Giegerich (1992). Ici, nous nous concentrerons plus particulièrement sur la description factuelle de la SVLR et réserverons les questions théoriques pour la section 3.5.

3.3.1 Grant (1914)

Dans *The Pronunciation of English in Scotland*, Grant décrit les voyelles et les consonnes utilisées par les locuteurs de l'anglais éduqué. Selon lui, les monophthongues du système vocalique sont /i ɪ e ɛ æ a ʌ u ʊ o ɔ ɒ ə/⁴⁴ (1914 : 44-63), un système fortement anglicisé, que l'on peut probablement attribuer à l'approche quelque peu prescriptive de son ouvrage.

Concernant la durée, il remarque que :

- les voyelles tendues sont plus longues que les voyelles lâches dans *heat* - *hit*, *heed* - *hid*, *rote* - *rot* et *gate* - *get*,
- les voyelles hautes sont plus courtes que les voyelles mi-basses, qui sont elles-mêmes plus courtes que les voyelles basses,
- les voyelles sont plus longues devant une consonne voisée que devant une non-voisée.
- En dehors de ces deux dernières conditions, /i e ɛ o ɒ u/ seraient plus longs que /ɪ ɛ æ a ɔ u/, /a/ est variable et /ʌ/ est court.

La durée est également conditionnée par /r z ʒ v ð/ : dans ses transcriptions, Grant indique « pleine longueur » pour les voyelles tendues, sauf /ʌ/⁴⁵ qui sont suivies

⁴⁴ /ɛ ɔ/ désignent les allophones de /e o/ devant /r/.

⁴⁵ Les voyelles tendues sont selon lui /i e ɛ ʌ u o ɒ ə/ (/ə/ comme dans *her*). Il précise que la différence entre tendu/lâche est basée sur la tension musculaire, la langue étant « dans un état de tension musculaire » vs. « relâché ». (1914 : 20-21).

de ces consonnes. Il précise également que les voyelles tendues hautes s'abrègent de manière très marquée devant les plosives, un abrègement qui est moins remarquable avec les voyelles basses tendues (Grant 1914 : 84), et que le suffixe du passé ne modifie pas la longueur.

Enfin il précise que la diphtongue /aɪ/ varie avec /əɪ/, /ə/ comme premier élément « acceptable » *sauf* lorsque la diphtongue termine une syllabe ou qu'elle se trouve devant /r z v ð/ (1914 : 63) :

§183. Many speakers use ə as the first element in the diphthong in *rice*, *light*, etc. instead of a (see §144). This is allowable except when the diphthong ends the syllable or stands before r, z, v, ð. In əɪ, the first element seems half tense and slightly raised and the ɪ is not lowered as in aɪ. ʌɪ or ʌj is in all cases dialectal. Examples are:

<i>rise</i> ,	raɪz ,	<i>rice</i> ,	rəɪs ,	<i>tie</i> ,	taɪ ,	<i>tight</i> ,	təɪt ,
<i>rive</i> ,	raɪv ,	<i>rife</i> ,	rəɪf ,	<i>tied</i> ,	taɪd ,	<i>tide</i> ,	təɪd ,
<i>sigh</i> ,	saɪ ,	<i>sight</i> ,	səɪt ,	<i>writhe</i> ,	raɪð ,	<i>withe</i> ,	wəɪθ .

§184. Note that an inflectional ending does not alter the sound, e.g. *sigh*, **saɪ**, *sighed*, **səɪd**. It sometimes happens also that people who observe the rule of aɪ and əɪ are occasionally influenced by analogy, e.g. they will say **wəɪvz** instead of **waɪvz**, because of the singular **wəɪf**.

Bien qu'elle ne soit pas explicitement définie, la SVLR s'applique selon Grant comme suit :

(4) La SVLR d'après Grant (1914)

- /i e o u/ et /aɪ/ sont pleinement longs devant /r v ð z ʒ/ et à la fin du morphème.
- Les voyelles hautes /i u/ sont fortement abrégées devant les plosives.
- La diphtongue /aɪ/ alterne avec une variante /əɪ/.
- Il est possible que la SVLR soit accompagnée d'une autre alternance allophonique, conditionnée par l'effet de voisement (bien que les plosives constituent apparemment un environnement clairement abrégeant).

3.3.2 Wells (1982)

La SVLR, selon la description de Wells de l'anglais parlé en Ecosse, peut s'appliquer à toutes les voyelles à l'exception de /ɪ/ et /ʌ/, bien que pour certains locuteurs elle ne s'applique seulement qu'à /i/ et à /u/.

(5) Exemples :

voyelle longue	voyelle brève
kne <u>e</u> d	nee <u>d</u>
brewe <u>d</u>	broo <u>d</u>
stayed	staid
towe <u>d</u>	toa <u>d</u>
ba <u>a</u> d	ba <u>d</u>
gna <u>w</u> ed	no <u>d</u>

L'alternance a lieu en position finale de morphème, comme l'illustrent les exemples ci-dessus, et devant /r v ð z ʒ/. Wells remarque une différence de longueur de la même voyelle devant /z/ tautomorphémique vs. hétéromorphémique, où dans le premier cas la voyelle serait longue, mais où elle serait encore plus longue lorsque /z/ constitue un second morphème.⁴⁶

Considérant les polysyllabes, les voyelles ne s'allongent pas dans une syllabe ouverte (par exemple *meter* est prononcé avec un /i/ court ['mɪtɪr] (1982 : 400)), alors que la diphtongue /ai/ y figure avec sa variante longue.

Wells observe qu'il existe des contrastes de longueur indépendamment de la SVLR, comme dans par exemple *leek* vs. *leak*, *vane* vs. *vain*, *creek* vs. *creak*, *choke* vs. *joke*, *made* vs. *maid*, *badge* vs. *cadge*.⁴⁷

La diphtongue /ai/ possède deux variantes : /a'e/ et /ʌi/ (1982 : 405-406), comme dans *tied* - *tide*, *sighed* - *side*. La variante /a'e/ est utilisée en position finale de syllabe, comme dans *pilot*, *tiger*, *python*, *iron*, *viper* et *spider*. /ʌi/ peut par contre apparaître dans *wives* et *knives*, mais Wells précise que l'analogie avec la forme du singulier peut s'étendre facilement pour ces mots car, en tout état de cause, la fricative sourde est fréquemment utilisée au pluriel. Dans les mots polysyllabiques

⁴⁶ Cette observation est basée sur l'étude de McClure (1977) que nous allons considérer en 3.4.1.

⁴⁷ Voir également Abercrombie (1979 : 77).

bimorphémiques, la variante /ʌi/ est prononcée si la consonne médiane précède la frontière morphologique (*shin+ing, wip+er, wid+er*), mais lorsque la consonne fait partie du suffixe, alors la variante utilisée est /a'e/ (*shy+ness*).

Wells laisse la question suivante ouverte : s'agit-il d'une ou de deux diphtongues ? En un sens, le fait que les deux segments sont presque toujours en distribution complémentaire indiquerait que l'on est face à une seule diphtongue, mais les locuteurs seraient « plus enclins » à estimer le contraire, c'est-à-dire deux phonèmes différents à cause de la dissimilitude qualitative entre les deux (1982 : 405). D'autre part, la distribution des deux variantes est tellement complexe, se référant à la fois à des éléments de morphologie, de structure syllabique et d'environnement phonétique, que l'idée d'un dédoublement phonémique ne peut être exclue (1982 : 406).

(6) La SVLR d'après Wells (1982) :

- /i e a ɔ o u/ sont plus longs devant /r v ð z ʒ/ et en position finale de morphème.
- /a'e/ est plus long devant /r v ð z ʒ/ et en position finale de syllabe, et sa variante « brève » est différente, non seulement en durée, mais également en qualité.
- /ɪ/ et /ʌ/ sont toujours brefs. Quant aux diphtongues /au/ et /ɔɪ/, Wells ne se prononce pas.
- Il est possible que la SVLR soit accompagnée d'une alternance de durée non prévisible, donc lexicale.

3.3.3 Giegerich (1992)

Selon l'analyse de Giegerich, la longueur est un contraste dérivé du trait tendu-lâche dans la RP et dans l'accent standard américain. Dans le SSE (et dans certains dialectes d'Irlande du Nord), les voyelles tendues ne sont pas longues de façon automatique, elles le sont dans certains contextes, leur durée est entièrement déterminée par l'environnement segmental, c'est-à-dire par la SVLR (Giegerich 1992 : 57, 227-229).

Les voyelles tendues sont constituées (dans la plupart des variétés du SSE) de /i e a u o ɔ/. Elles sont plus longues devant les fricatives voisées, devant /r/ et à la fin du mot :

(7) Exemples :

voyelle longue	voyelle brève
/i/ breathe, leave, ease, ear, see	Leith, leaf, leash, leap, feel, keen
/e/ wave, maze, bear, day	pace, waif, fake, fade, fail, name
/a/ halve, vase, par, spa	half, pass, mad, cap, calm
/u/ smooth, groove, sure, shoe	youth, hoof, use, loot, fool, tune
/o/ loathe, grove, pose, shore, go	loaf, close, loath, coat, foal, foam
/ɔ/ pause, paw	cough, loss, bought, cot, call, don

/ɛ/ apparaît rarement devant les fricatives voisées et jamais en position finale. Cette voyelle est invariablement brève pour certains locuteurs et longue pour d'autres.

Quant aux diphtongues, parmi elles seule /ai/ connaît une alternance. Cela est d'autant plus surprenant, souligne Giegerich, que dans les autres variétés de l'anglais les diphtongues sont systématiquement regroupées avec les voyelles longues ou bimoraïques, d'une part, et que d'autre part /ai/ n'est pas plus « tendu » que les deux autres diphtongues, alors que la SVLR est censée opérer sur les voyelles tendues. Les deux variantes sont différentes non seulement en durée mais aussi en qualité : [aɪ] vs. [AI].

Giegerich, comme Wells (1982), remarque que la SVLR s'applique avec des exceptions : de manière sporadique et variable, des contrastes de durée se distinguent dans des « contextes inattendus » (1992 : 232), par exemple : *leak, vain, maid, joke* vs. *leek, vane, made, choke*.

(8) La SVLR selon Giegerich (1992 : 233)

- Les voyelles tendues /i e a u o ɔ/ et /ai/ sont associées à deux positions X si elles se trouvent devant une fricative voisée, devant /r/ ou à la fin du mot, et à une position X dans tous les autres environnements.
- Les autres voyelles /ɪ ɛ ʌ ʊ ɔi/ sont associées à une position X.

3.4 Etudes empiriques

Entre les approches théoriques, qui suivront en 3.5, et les survols descriptifs de la SVLR du chapitre passé, nous portons dans cette section notre attention sur les études empiriques de ce phénomène.

L'alternance de durée que représente la SVLR est rarement remise en cause en tant que caractéristique spécifiquement écossaise, aussi bien dans la variété standard que dans les dialectes locaux.⁴⁸ Mais il existe une incertitude remarquable quant à ses conditions d'application exactes : les voyelles concernées, l'ampleur de l'allongement/abrègement de celles-ci, ou les environnements déclencheurs.

Observons notre version préliminaire de la SVLR, formulée suite à l'examen de l'analyse d'Aitken pour l'écossais, et comparons la à la version synthétique des trois descriptions que nous venons de passer en revue au chapitre précédent :

(3) La SVLR dans le SSE – Version préliminaire

/i e ε a ɔ o u ai au ɔi/ sont plus longs devant les fricatives voisées /v ð z ʒ/ et /r/ en position finale des mots monosyllabiques, ainsi que devant une frontière morphémique.

(9) La SVLR dans le SSE – Version synthétique

Certaines voyelles sont plus longues devant les fricatives voisées /v ð z ʒ/ et /r/, ainsi que devant une frontière morphémique.

La SVLR s'applique aux groupes de voyelles suivant :

- a) /i e o u/ et /ai/ (Grant)
- b) /i e ε a ɔ o u/ et /ai/ (Wells)
- c) /i e a ɔ o u/ et /ai/ (Giegerich)

L'alternance des deux variantes de la diphtongue /ai/ est accompagnée par une différence de qualité.

La distribution de /ai/ est variable et imprévisible, pouvant suggérer une distinction entre deux différents phonèmes.

⁴⁸ Voir cependant 3.4.2.

La constitution du groupe des voyelles concernées par la SVLR est très contestée, même si l'on accepte qu'un important facteur de variabilité socio-géographique puisse jouer un rôle dans le débat. L'environnement segmental comprend, par contre, uniformément les fricatives voisées /v ð z ʒ/ et /r/, sans mention de l'éventualité de l'implication de l'affriquée voisée ou de /g/, ni de l'effet des groupes consonantiques (cf. 3.2.1).

Dans les quatre pages suivantes nous avons tenté de résumer les questions et les résultats les plus importants des quatre analyses instrumentales disponibles pour la SVLR.

3.4.1 McClure (1977)

Objectif(s) / Hypothèse(s) :

1. Partant du constat qu'en écossais toutes les voyelles, à l'exception de /ɪ/ et de /ʌ/, et toutes les diphtongues, sont longues en syllabe ouverte accentuée devant les fricatives voisées, /r/, et la frontière morphémique, et qu'elles sont courtes ailleurs, McClure étudie les voyelles de l'anglais écossais afin de déterminer si la SVLR s'y applique de la même manière.
2. Son étude s'étend également à la variation de longueur selon l'environnement morpho-phonologique.

Méthode :

Investigation instrumentale : trois répétitions de chaque cible (deux fois en isolation et une fois dans une phrase courte (« *I say ... sometimes* »)) ; durée mesurée à partir des kymogrammes.

Locuteurs : un, le chercheur lui-même, parlant l'« educated Ayrshire English » (McClure 1977 : 10).

Phonèmes : /i ɪ e ε a ɔ ʌ o u/ et /ai au/⁴⁹

Environnements : fin de mot (ce qu'il appelle *en fin de syllabe accentuée*), devant /t s d z r/ et #d, #z.⁵⁰

Conclusion(s) :

1. Les effets de la loi d'Aitken sont observables aussi bien en anglais écossais qu'en écossais.
2. La variation de durée se situe plutôt dans un continuum en ce qui concerne /e ε a o ɔ ai au/. Deux durées, 'courte' et 'longue', sont en revanche bien distinctes pour /i u/.
3. /ɪ ʌ/ ne varient que « très peu ».
4. Les variantes longues sont plus longues devant /d/ et /z/ flexionnels que devant /d/ et /z/ tautomorphémiques.

⁴⁹ NB : Ne respectant pas les précisions phonétiques, les symboles utilisés dans ce chapitre, sauf remarque particulière, sont /i e a u o ɔ ɪ ε ʌ/ et /ai au ɔi/, bien que les notations exactes varient d'une étude à l'autre.

⁵⁰ La liste de mots utilisée par McClure est reprise en Annexe A.

3.4.2 Agutter (1988)

Objectif(s) / Hypothèse(s) :

1. Combler l'absence de mesures instrumentales dans les descriptions se rapportant à la SVLR.
2. Comparer des locuteurs de la RP et du SSE du point de vue de la durée des voyelles.

Méthode :

Mesures spectrographiques, mots cibles dans « *I say ... sometimes* », sans répétition.

Locuteurs : 2 locuteurs de la RP et 4 locuteurs de SSE (Edimbourg), âgés de 18 à 23 ans, tous étudiants à l'université d'Edimbourg.

Phonèmes : /i ɪ ɔ/ et /ai au/.

Environnements : devant /p b t d f v s z n ð r/, en fin de mot et devant /d/ flexionnel, en monosyllabes.⁵¹

Conclusion(s) :⁵²

1. Agutter confirme l'effet de la SVLR dans le SSE : « the context-dependence of vowel length predicted by SVLR does occur in SSE accents » (1988 : 129).
2. Cependant elle affirme que de ce point de vue il n'y pas de différence entre la RP et le SSE : « it is not confined to SSE accents, but can also be found at least among some RP speakers ». La raison pour laquelle la RP est différente est que, à côté de la SVLR, elle possède également une longueur phonémique encodée dans son système vocalique (1988 : 130).
3. Elle estime que l'ensemble des cinq voyelles étudiées suivent le même schéma d'allongement selon le contexte phonétique : /ɪ/ et /ɔ/ « show a similar context-dependence of length to the three reportedly SVLR-sensitive vowels /ai/, /i/ and /au/ » (1988 : 127).

⁵¹ La liste de mots utilisée par Agutter est reprise en Annexe A.

⁵² Pour la critique des conclusions tenues par Agutter, ainsi que pour davantage de commentaires sur les données présentées dans son étude, voir 3.4.5. L'article ici référencé est Agutter 1988a. 1988b, basé sur la même enquête, n'est pas commenté car il n'y figure pas de donnée non-interprétée par l'auteur.

3.4.3 McKenna (1988)

Objectif(s) / Hypothèse(s) :

1. Les voyelles du SSE ne présentent pas de différence de durée devant une plosive voisée par rapport à une plosive non-voisée ; sauf lorsqu'elles se situent devant une frontière morphologique.
2. Les voyelles sont par contre plus longues devant une fricative voisée que devant une fricative non-voisée.
3. Les voyelles précédant une fricative voisée sont plus longues lorsqu'une frontière morphologique se situe devant celle-ci.

Méthode :

Mesures spectrographiques ; mots monosyllabiques CVC dans la phrase « *Say ... again* » ; deux lectures.

Locuteurs : 4 locuteurs du SSE possédant le *système basique* (« *Basic Scottish Vowel System* »), 2 originaires d'Edimbourg, un de Dundee et un de Dunfermline (deux hommes et deux femmes).

Phonèmes : /i ɪ e ε a ɔ ʌ o u/.

Environnements : /i ɪ e ε a ɔ ʌ o u/ suivis de /t d s z/ dans des mots monosyllabiques fermés par pas plus d'une consonne, et /i e ε ɔ o u/ en fin de mot suivis des suffixes /d z/.⁵³

Conclusion(s) :

1. Il existe des différences de durée entre les voyelles, elles sont dues à leur articulation *indépendamment de l'environnement consonantique* : /e ε a ɔ o/ sont plus longs, /i ɪ ʌ u/ sont plus courts. Cependant, « Aitken's Law does not directly say anything about durational relationships *between different vowels*, and the presence of such durational differences does not contradict the predictions made by it » (1988 : 143, souligné par nous, M.P.).
2. /ɪ ʌ a/ ont une durée quasi identique devant /t d s z/.⁵⁴
3. /i u/ ont une durée quasi identique devant /t d s/ mais elles sont plus longues devant /z/.
4. /e ε ɔ o/ affichent une différence de durée devant /t/ et /d/ de même que devant /s/ et /z/, ils sont plus longs devant les consonnes voisées.
5. En ce qui concerne la structure morphologique, /i u/ sont plus longs devant /d/ hétéromorphémique que tautomorphémique, mais ne sont pas différents devant /z/ tauto- vs. hétéromorphémique.

⁵³ La liste de mots utilisée par McKenna est reprise en Annexe A.

⁵⁴ Les mesures pour les mots contenant la cible /a/ ont été problématiques, voir McKenna (1988 : 120-121).

3.4.4 Scobbie, Turk & Hewlett (1999)

Objectif(s) / Hypothèse(s) :

1. Obtenir une confirmation expérimentale au sujet du fonctionnement de la SVLR dans le SSE sur un groupe de locuteurs élargi (incluant notamment des locuteurs de différentes origines sociales) afin d'obtenir une base confirmée pour des travaux descriptifs et théoriques.⁵⁵
2. Tester l'influence de la structure morphologique et confirmer l'effet exclusif de la SVLR sur les voyelles hautes /i u/ et la diphtongue /ai/.
3. Comparer les locuteurs en fonction de leur milieu social.

Méthode :

Analyse spectrographique (mesures de la durée vocalique et des fréquences F1 et F2) ; liste de mots, pas de répétition.

Locuteurs : 32 informateurs de Glasgow, répartis également entre deux tranches d'âges (autour de 14 ans et âgés de plus de 40 ans), entre les deux sexes et selon leur origine sociale (c'est-à-dire 8 fois 4 locuteurs représentant chaque groupe sociolinguistique).

Phonèmes : /i ɔ o u/ et /ai/.

Environnements : /i ɔ o u ai/ suivis de /d/ mono- et bimorphémique, /ai/ suivi de /t d #d s #z/, ainsi que des exemples de /ai/ dans 15 mots polysyllabiques.⁵⁶

Conclusion(s) :

1. Scobbie, Turk & Hewlett confirment l'application de la SVLR pour les voyelles /i u/ et /ai/ : les deux monophthongues sont beaucoup plus longues devant /d/ hétéromorphémique que devant /d/ tautomorphémique ; la diphtongue quant à elle affiche une légère différence de durée, accompagnée d'une différence qualitative (dont témoigne le dynamisme des mouvements formantiques).
2. Une différence en qualité est également observée pour la voyelle /i/ : les jeunes femmes de l'enquête utiliseraient des variantes plus antérieures et un peu plus basses devant /d/ hétéromorphémique et un /i/ haut et un peu postérieur devant /d/ tautomorphémique (STH 1999 : 1620 et SHT 1999 : 240-241).
3. /ɔ o/ par contre ne montrent pas de différence de durée (ni de qualité).
4. Quant à la diphtongue /ai/, l'origine sociale des locuteurs se reflète dans la qualité de son articulation. Pour les mots polysyllabiques une certaine imprévisibilité est observée surtout parmi les jeunes locuteurs de sexe féminin.

⁵⁵ Voir également Scobbie, Hewlett & Turk (1999).

⁵⁶ Un extrait des mots testés par Scobbie, Turk & Hewlett (1999) figure en Annexe A.

3.4.5 Eléments de synthèse des quatre études précédentes

Les études empiriques s'appuyant sur une analyse instrumentale apportent de précieuses informations sur les mécanismes de la SVLR. Nous allons ici d'abord considérer quelques points problématiques se rapportant aux études exposées ci-avant :

McClure (1977) :

Le principal problème de l'étude de McClure est que l'auteur est lui-même l'unique informateur de l'investigation, ce qui pose d'évidentes difficultés.

De plus, l'analyse des données n'est pas suffisamment développée et les commentaires parfois vagues rendent l'appréciation des résultats difficile. Le même chiffre est ainsi par exemple « frappant » en qualifiant une mesure donnée, mais mérite un « seulement » lorsqu'il s'agit d'un autre élément de comparaison (McClure 1977 : 13)).

Au final la considération portée à cette étude nous semble devoir rester limitée.

Agutter (1988) :

L'analyse des données présentées dans l'étude d'Agutter et les conclusions tirées de celle-ci sont problématiques de plusieurs points de vue (voir Scobbie, Hewlett & Turk 1999 : 235-237 pour une critique détaillée).⁵⁷ Un retour sur les données exposées (Agutter 1988 : 124-125) nous permet néanmoins de formuler quelques remarques intéressantes (bien que contradictoires de l'analyse faite par l'auteur) : il semble que la durée moyenne de /ai/ et de /i/ devant /d/ tautomorphémique est systématiquement plus courte que devant /d/ hétéromorphémique pour les informateurs du SSE, alors que /au/ et /ɔ/ affichent une durée presque identique dans les deux contextes, ce qui impliquerait que ces deux

⁵⁷ Une réanalyse des données d'Agutter a également été réalisée par McMahon (1991), mais elle ne sera pas considérée ici car les données y ont été réorganisées, unissant les mesures de la diphtongue /ai/ et de la monophthongue /i/, ainsi que les mesures de la voyelle plutôt courte /i/ et de la voyelle plutôt longue /ɔ/.

derniers ne participent pas à la SVLR, ou n’y participent pas complètement.⁵⁸

McKenna (1988) :

L’étude de McKenna est minutieuse et documentée de manière précise et détaillée (circonstances de l’enquête, profil des locuteurs et critères d’analyse), avec une visée phonologique relativement élargie comprenant toutes les monophthongues du SSE. Il est à noter, cependant, que son analyse est basée sur quatre locuteurs de même âge.

Scobbie, Turk & Hewlett (1999) :

L’investigation de Scobbie, Turk & Hewlett est sans doute la plus moderne en terme d’analyse acoustique, elle rassemble un nombre plus important de locuteurs, et elle est également conçue avec l’objectif explicite de pouvoir comparer l’application de la SVLR entre différents groupes sociolinguistiques. Se basant sur les études d’Agutter et de McKenna, le cible phonologique de l’enquête est, en revanche, restreint à /i u ai o ɔ/.

Tableau 3-6 - Les phonèmes étudiés par McClure, Agutter, McKenna et Scobbie, Turk & Hewlett

Auteur	Phonèmes étudiés	Environnements ⁵⁹	Locuteurs du SSE
McClure (1977)	/i ɪ e ε a ɔ ʌ o u ai au/	_ /t s d z r/ _ ## _ #d, #z	1
Agutter (1988)	/i ɪ ɔ ai au/	_ /p b t d f v s z n ð r/ _ ## _ #d	4
McKenna (1988)	/i ɪ e ε a ɔ ʌ o u/	_ /t d s z/ _ #d, #z	4
Scobbie, Turk & Hewlett (1999)	/i u o ɔ ai/	_ /t d s/ _ #d, #z mots polysyllabiques	32 (classe moyenne et classe ouvrière)

⁵⁸ Les mesures concernant /ɔ/ ne sont probablement pas valides pour cette voyelle : sa distribution lexicale dans le SSE et dans l’écossais est différente, ce qui n’a pas été pris en compte par l’investigation d’Agutter (voir Scobbie Hewlett & Turk 1999).

⁵⁹ Pour la notation, nous adaptons ici « # » pour signaler la position finale de morphème, et « ## » pour signaler la position finale de mot.

Les résultats des études instrumentales récentes suggèrent que l'opération de la SVLR dans le SSE est plus restreinte que les descriptions de cette variété ne nous le laissent penser.

McKenna (1988) a ainsi montré, pour quatre locuteurs, que, parmi les monophongues, seules /i/ et /u/ alternent leur durée, et Scobbie, Turk & Hewlett (1999) ont d'autre part confirmé, pour 32 informateurs cette fois, la participation de la diphtongue /ai/.

Lorsque nous reconsidérons les formulations « préliminaire » en (3) et « synthétique » en (9) de la SVLR, et les comparons à la version « empirique » en (10), la constitution du groupe des voyelles concernées par la SVLR se réduit considérablement :

(3) La SVLR dans le SSE – Version préliminaire

/i e ε a ɔ o u ai au ɔi/ sont plus longs devant les fricatives voisées /v ð z ʒ/ et /r/ en position finale des mots monosyllabiques, ainsi que devant une frontière morphémique.

(9) La SVLR dans le SSE – Version synthétique

Certaines voyelles sont plus longues devant les fricatives voisées /v ð z ʒ/ et /r/, ainsi que devant une frontière morphémique.

La SVLR s'applique aux groupes de voyelles suivant :

- a) /i e o u/ et /ai/ (Grant)
- b) /i e ε a ɔ o u/ et /ai/ (Wells)
- c) /i e a ɔ o u/ et /ai/ (Giegerich)

L'alternance des deux variantes de la diphtongue /ai/ est accompagnée par une différence de qualité.

La distribution de /ai/ est variable et imprévisible, pouvant suggérer une distinction entre deux différents phonèmes.

(10) La SVLR dans le SSE – Version empirique

/i u/ et /ai/ sont plus longs devant la fricative voisée /z/ que devant la fricative sourde /s/, ainsi que devant une frontière morphémique suivie de /d/ par rapport à /d/ tautomorphémique.

L'alternance des variantes de /ai/ est accompagnée par une différence claire de mouvements formantiques.

Nous pouvons conclure d'après ces quatre investigations empiriques que /e ε o ɔ/, et peut-être /a/, ne suivent pas les prévisions issues de la SVLR, notamment parce qu'elles sont longues devant la plosive voisée /d/, un environnement court selon « la Règle ». Les voyelles fermées /i u/ sont courtes devant /t d s/ mais longues devant /z/ et à la fin du morphème, comme prévu par la SVLR. La diphtongue /ai/ a une distribution complexe et idiosyncrasique dans les mots polysyllabiques. Enfin, les deux voyelles non-périphérales /ɪ ʌ/ sont d'une durée invariable.

3.5 Aspects théoriques : les implications de la SVLR au niveau du système vocalique

Nous avons considéré dans les précédentes sections différentes descriptions des alternances vocaliques dans le SSE, et notamment la SVLR. Il sera nécessaire de confirmer ultérieurement et empiriquement plusieurs aspects de l'application de la « Règle » (voir chapitre 5), mais nous pouvons maintenant nous consacrer aux implications phonologiques de la SVLR et considérer la portée théorique du phénomène.

Dans le présent sous-chapitre nous allons ainsi nous pencher dans un premier temps sur les questions qu'il nous semble pertinent d'examiner, puis nous considérerons les interprétations théoriques de la SVLR retenues pour leur intérêt particulier.

3.5.1 La représentation phonologique de la longueur

L'inventaire vocalique du SSE, composé de neuf monophthongues et de trois diphtongues sans autre référence particulière à leur durée, ne laisse pas apparaître au premier abord l'importance de la longueur dans le système. Lorsque l'on considère cependant l'alternance quantitative introduite par la SVLR, nous nous trouvons en face de différents points d'interrogations.

En premier lieu, l'origine des variantes brève/longue devrait être formalisée : la longueur doit-elle être présente dans la phonologie du SSE et si oui de quelle manière ? Comment représente-t-on la variation : un allongement de voyelles brèves ou un abrègement de voyelles longues ?

Ces questions nous amènent ensuite à envisager d'autres interrogations plus importantes. Des contraintes de bonne formation d'un mot anglais et l'attribution de l'accent au niveau du mot référent, en partie, typiquement à la longueur des voyelles : est-ce que le SSE doit être considéré, puisque ces références ne peuvent pas être faites par rapport à une longueur absente du système, comme étant un cas à part ?

Nous allons tenter d'éclaircir ces questions dans la présente section, en considérant à la fois la longueur phonologique et la longueur phonétique dans le système vocalique.

Le premier élément en faveur d'une longueur phonologiquement encodée dans le SSE est basé sur la contrainte de la formation d'un Mot Minimal pour l'anglais :

(11) Contrainte du Mot Minimal

Les monosyllabes comportant une seule voyelle brève dans la rime ne sont pas permises en anglais.

*CV CV: CVC

Dans le SSE, *knee* /ni/, *lay* /le/, *claw* /klɔ/, *show* /ʃo/, *brew* /bru/, *tie* /tai/, *cow* /kau/, *boy* /bɔi/ sont des mots possibles et qui existent, alors que */ni/ ou */blɔ/, par exemple, n'en sont pas. La distribution de /ɛ/ et de /a/ est assez restreinte en position finale d'un mot monosyllabique : /ɛ/ n'y figure pas du tout, sauf si l'on accepte le mot onomatopéique *meh*, (le bruit que font les chèvres) ; mais l'occurrence du /a/ semble possible, bien que les exemples ne soient pas nombreux, *bra*, *spa*, etc. (cf. les mots appartenant au groupe PALM dans Wells, 1982).

Lorsqu'il s'agit des mots permis et non-permis, les voyelles du SSE ne sont pas uniformes : constituant une monosyllabe /ɪ ʌ ɛ/ doivent être fermés par une consonne, alors que /i e a ɔ o u ai au ɔi/ peuvent y figurer seuls. L'explication d'une semblable division est par exemple simple pour l'anglais parlé avec l'accent RP, puisqu'une voyelle brève, ou monomoraïque, doit être suivie d'une consonne dans la rime pour que le mot soit acceptable. Une voyelle longue, ou bimoraïque, peut par contre constituer la rime seule. Doit-on en conclure que le système écossais est également divisé selon le même principe, et donc que /ɪ ʌ ɛ/ sont monomoraïques, et /i e a ɔ o u ai au ɔi/ bimoraïques ?⁶⁰

Le deuxième élément de réflexion indiquant la possibilité que la longueur fasse partie du système vocalique du SSE, plus rarement évoqué, est l'accentuation. L'attribution de l'accent au niveau du mot est indubitablement très complexe mais se

⁶⁰ De manière implicite ou explicite, cette division est d'ailleurs souvent évoquée dans les analyses théoriques de la SVLR ; voir les études citées dans 3.5.3, 3.5.4, et Scobbie, Hewlett & Turk (1999).

produit, selon la plupart des approches, en fonction de quelques principes de base. L'accentuation d'un mot donné est normalement prévisible par 1) sa catégorie syntaxique, 2) sa structure morphologique, et 3) des informations phonologiques, notamment le poids de la syllabe, ou la combinaison de ces trois facteurs.

(12) L'accentuation et le poids de la syllabe (exemple tiré de Carr (1993))

L'accent primaire dans un substantif de trois syllabes ou plus est attribué, en comptant de la fin de la séquence, de la manière suivante : la pénultième syllabe est accentuée lorsqu'elle est lourde, dans le cas contraire l'accent tombe sur la syllabe antépénultième.

Une syllabe est lourde si elle comprend deux unités de longueur : une voyelle longue (ou une diphtongue) ou une voyelle suivie d'une consonne tautosyllabique.

Par exemple : potato, aroma vs. America, cinema.

Alors que, *soit* toutes les voyelles, *soit* seulement les diphtongues, devraient être longues, ou bimoraïques, et que l'on s'attendrait par conséquent à une accentuation complètement différente, les mots anglais prononcés avec un accent écossais se retrouvent quand même accentués de la même manière que, par exemple, dans la RP.⁶¹

Il conviendrait donc d'abandonner le principe d'accentuation explicable et prévisible à partir de la structure syllabique, et de considérer l'accent au niveau du mot en partie lexicalisé, ou, au contraire, de supposer que les monophthongues dans le SSE ne sont pas toutes semblables : /i e a ɔ o u/ et les diphtongues sont effectivement bimoraïques tandis que /ɪ ʌ ɛ/ sont monomoraïques.⁶²

(13) La longueur des voyelles dans le SSE

i: e: a: ɔ: o: u:
 ai au oi
 ɪ ʌ ɛ

Il n'est pas facile d'accepter une telle représentation, ainsi qu'en (13) ci-dessus : /i/, ayant pratiquement la même durée dans un environnement SVLR-court que /i/, serait par exemple phonologiquement longue alors que cette dernière est brève. Il est possible que la longueur (ou le poids) abstraite de ces voyelles ne corresponde

⁶¹ Mis à part quelques suffixes, comme *-ize* ou *-ate*, entraînant une accentuation différente.

⁶² Voir Carr (à paraître) pour des arguments en faveur de l'abandon du poids de la syllabe comme élément déterminant de l'accentuation du mot.

pas de façon directe à la réalité phonétique ; la variation entre des paires longue-brève est toutefois observable (pour toutes, ou certaines, voyelles longues).

Outre la contrainte sur la bonne formation d'un mot monosyllabique anglais et sur l'attribution de l'accent, nous avons d'autres éléments à considérer : la distribution phonotactique des voyelles et certaines alternances morphologiques sont également souvent citées en tant que témoins du 'comportement' vocalique lié à la longueur.

Comme le rappelle Clements dans sa description du General American, seules les voyelles brèves peuvent précéder un groupe de consonnes non-coronales ou /ŋ/ :

(14) Voyelles brèves devant un groupe non coronal ou [ŋ] (Clements, 2003 : 40)

/ɪ/	limp, link, sing
/ʌ/	rump, sunk, rung
/ɛ/	hemp, elk, engma
/ʊ/	-
/æ/	ramp, rank, rang
/ɑ-ɒ/	romp, barb, bark
/ɔ/	orb, honk, long

/ɔ/ fait à la fois partie des voyelles longues et des voyelles brèves « pouvant figurer sous l'accent en finale absolue de mot » (cf. la contrainte du mot minimal en (11) ci-avant). Le SSE ayant un système vocalique différent, une division selon la distribution possible des voyelles devant des groupes consonantiques (comme dans (14) ci-dessus) y indiquerait que non seulement /ɔ/ mais aussi /ɑ/ et /o/ ont un comportement ambigu, à la fois long et bref (alors que dans la RP /ɔ/ et /ɑ/ appartiennent clairement aux voyelles longues, et /ɒ/ aux brèves). Il est donc probable que cette régularité phonotactique, basée sur une évolution diachronique des voyelles qui n'a simplement pas eu lieu dans la variété écossaise, ne mène pas à une généralisation concernant la longueur vocalique dans le SSE.

Enfin, des alternances vocaliques devant les suffixes *-ity*, *-ic* se rapportent aussi typiquement à des paires longue-brève dans la RP et dans l'accent américain standard : par exemple *vane-vanity*, *sane-sanity* ou *cone-conic*, (Clements 2003 : 40). Pour le SSE, encore une fois à cause de l'absence des paires de voyelles correspondantes, la même généralisation ne peut être formulée.

En résumé, nous avons considéré deux arguments forts pour l'intégration de la longueur dans la phonologie du SSE sur la base de l'attribution de l'accent et des contraintes de bonne formation des mots nous amenant à diviser les voyelles entre un ensemble long vs. un groupe bref. Nous avons ensuite observé deux autres éléments se rapportant à la phonotactique devant les consonnes coronales et à une alternance morphologique qui peuvent également suggérer un rôle joué par la longueur, et qui ne font pas ressortir la même division entre les voyelles longues et brèves, ce qui pourrait affaiblir notre hypothèse.

Le fait que ces deux dernières observations ne s'appliquent pas pour tous les accents de l'anglais, notamment dans le SSE, n'implique pas forcément l'absence de longueur du système vocalique, mais invite à une réflexion plus approfondie de la question.

3.5.2 La durée phonétique

Examinons maintenant la longueur dans le système vocalique de l'anglais en général. Nous souhaitons simplement ici relever quelques éléments se rapportant aux caractéristiques quantitatives des voyelles de l'anglais, afin de pouvoir envisager puis ensuite interpréter valablement nos données pour l'accent écossais.

Les éléments phonétiques qui seront considérés ici s'appliquent dans de nombreux accents de l'anglais : 1) la durée phonétique inhérente liée à l'aperture de la voyelle semble être universelle, 2) la durée influencée par la consonne suivant la voyelle est spécifique à l'accent.

3.5.2.1 L'effet de l'aperture

Les effets phonétiques de l'aperture de l'articulation vocalique, non seulement en anglais mais dans diverses langues au monde, sont bien connus : généralement, plus une voyelle est basse, plus elle est longue. Cette différence apparaît nettement parmi les voyelles antérieures et postérieures, mais le comportement des voyelles centrales est moins clair (McKenna 1988 : 35-36).

Les raisons de cette différence de durée sont apparemment, simplement articulatoires : les mouvements de l'appareil buccal étant plus longs à produire une

voyelle ouverte comme /a/ qu'une voyelle où la bouche reste relativement fermée comme le /i/.

L'effet de l'aperture s'observe aussi bien pour l'accent américain que dans le SSE. Son ampleur peut être si importante qu'il neutralise alors la longueur phonologique (Clements : 2003) dont le statut pour le *General American* est établi mais qui est cependant parfois encodé par le trait « tendu ». Signalons à titre d'exemple, la durée phonétique inhérente de quelques voyelles américaines : /i ε u/ (*hid, head, hood*) comprises entre 180 et 200 ms, /i ɔ u/ (*heed, hod, who'd*) comprises entre 240 et 260 ms, et /æ/ long de 330 ms (Lieberman & Blumstein 1988 : 223).

Pour le SSE, les résultats de McKenna (1988) ont clairement indiqué une durée plus importante pour la voyelle basse et les mi-hautes /a e ɔ o/ que pour les voyelles hautes /i u/. Comme nous l'avons indiqué dans la section 3.4.3 ci-avant, ayant calculé la durée moyenne des voyelles dans les quatre contextes étudiés, McKenna souligne l'importance de l'effet de l'aperture de l'articulation vocalique : /a/ est le plus long avec 202 ms, /e ε o ɔ/ sont compris entre 175 et 188 ms, et à l'inverse /i u ɪ ʌ/ sont les plus courts avec une durée comprise entre 96 et 114 ms.

3.5.2.2 L'effet de voisement

La consonne se situant après une voyelle donnée peut influencer sur la durée de celle-ci, comme le résume l'encadré (15) ci-dessous :

(15) La durée dans une syllabe accentuée

Une voyelle longue est longue lorsque elle est en position finale ou lorsque elle est suivie d'une consonne voisée. Elle est en revanche abrégée lorsque elle se situe devant une consonne sourde.

Cruttenden (1994), dans sa description de la RP, indique par exemple que la durée de la voyelle précédant une occlusive facilite autant la perception de la séquence que le trait voisé-sourd (/b d g/ étant fréquemment sujets à dévoisement à la fin d'un mot). Une syllabe terminée par une plosive sourde est « nettement plus courte » qu'une syllabe ouverte ou terminée par une plosive voisée, et le même effet de réduction se produirait en position médiane (1994 : 141). La différence occasionnée dans la durée

d'une voyelle par une consonne sourde est estimée à hauteur de 50% par Gimson (1980 : 97).

Dans l'anglais (standard, non-régional) parlé aux Etats-Unis, la durée vocalique est un indice important pour la reconnaissance des plosives suivant la voyelle au niveau du voisement (Lieberman & Blumstein 1988, Roach 1991), surtout en position intervocalique où une neutralisation peut se produire entre /t d/.

L'effet de voisement peut également toucher les voyelles brèves, toujours en position accentuée.⁶³

Dans le SSE, les voyelles participant à l'alternance de la SVLR ne sont pas plus longues devant les plosives voisées, ces dernières constituant un environnement « court », mais elles le sont devant les fricatives voisées. Plusieurs approches ont vu une relation intime entre le voisement phonétique et la SVLR s'opérant avec une durée plutôt phonologique, comme nous pourrions l'observer en 3.5.5.

Selon les résultats de McKenna, l'effet de voisement dans un contexte non SVLR, notamment devant /t/ vs. /d/, peut varier en augmentant de 0 à 25% : /ʌ/ n'est pas plus long devant /d/, /i u t/ sont plus longs de 10 à 12%, une différence comprise entre 14% et 19% est observable pour /a ɔ ε o/, et l'effet le plus important, 25%, se rapporte à la voyelle /e/.

Dans le contexte SVLR, en revanche, nous pouvons hypothétiquement séparer l'effet attribuable à la SVLR de celui dû au voisement. La différence de durée vocalique devant /z/ vs. /s/ est la plus importante pour /i u/ (95% et 69%), alors que pour les autres voyelles, qui ne participent pas à la SVLR selon l'analyse de McKenna, cette différence est comprise entre 0 et 24%. Pour /e ε ɔ/, l'augmentation est à hauteur de 20 à 24%, semblable à l'effet constaté devant les plosives. Pour les deux voyelles /a/ et /ʌ/ la durée est identique ou moindre devant la fricative voisée.⁶⁴

⁶³ Davantage d'éléments de comparaison seront exposés lors de la discussion des résultats (voir 6.2).

⁶⁴ Pour la voyelle /a/, McKenna explique cette inconsistance par 1) la difficulté de la segmentation du mot *has* et 2) la longueur exceptionnellement importante de la voyelle dans le mot *gas*. Il n'y a pas de données disponibles pour /o/. Le cas de /t/, enfin, est particulier avec une durée plus longue de 39% devant /z/.

3.5.3 La définition phonologique de l'input de la SVLR

Nous avons suffisamment souligné la confusion autour du groupe de voyelles que l'on peut avec certitude identifier comme participant à la SVLR. Disposer d'indications empiriques concrètes pour cet aspect de la problématique constitue par ailleurs la direction majeure de notre enquête linguistique à Ayr.

Une fois l'input confirmé, il nous faut expliquer en quoi ces voyelles se ressemblent. Dans l'attente d'une réponse empirique, un point semble néanmoins certain : si, comme les études précédentes le définissent, une des diphtongues participe à la SVLR alors que les deux autres non, il sera difficile de dissocier /ai/ de /ɔi/ et de /au/, chacune d'elles ayant un élément commun.

Nous résumerons, en 3.5.5, plusieurs tentatives théoriques d'un classement phonologique des voyelles de la SVLR, l'ensemble de celles-ci variant selon l'approche définie.

3.5.4 La définition phonologique de l'environnement de la SVLR

La SVLR a lieu devant les fricatives voisées, la rhotique, et à la fin du morphème. La représentation phonologique de cet environnement pose deux problèmes : saisir la classe naturelle que constituent /v ð z ʒ/ et /r/ ; et formaliser « la Règle » en tenant compte de son application avant certains processus morphologiques.

(16) La SVLR - Version intermédiaire

Un groupe de voyelles longues s'abrège :

- lorsqu'elles sont suivies d'une plosive, d'une fricative non-voisée, d'une nasale et de la latérale ;
- mais retiennent leur durée longue lorsqu'elles précèdent les fricatives voisées et la rhotique, ainsi qu'en position finale de morphème.

Deux questions se posent ainsi immédiatement : pourquoi les fricatives voisées et la rhotique ne déclenchent-elles pas l'abrègement, et en quoi sont-elles différentes des autres consonnes ? Considérant en premier lieu l'environnement segmental, il est clair que les cinq consonnes du contexte long sont voisées, mais rien d'autre ne semble unir les obstruantes /v ð z ʒ/ et une sonante /r/. Il serait peut-être possible d'associer la

rhotique aux fricatives voisées, ce choix cependant ne pouvant se baser seulement sur un phénomène unique. Bien que la réalisation fricative est un des allophones de la rhotique, il n'y a pas de processus dans la phonologie du SSE, à part la SVLR, qui semble indiquer un vrai « comportement fricatif » du /r/.⁶⁵

Il est également possible de recourir au trait [continu], qui s'applique normalement aux sons d'une articulation continue, c'est-à-dire pour les voyelles et les fricatives mais pas pour les plosives, les affriquées et les nasales (où l'air s'échappe à travers la cavité nasale). En ce qui concerne les liquides, se basant sur le fait qu'un contact a lieu lors de l'articulation du /l/ entre la langue et le palais, la catégorisation de ce dernier avec les consonnes discontinues pourrait se justifier. Cependant, ce raisonnement au niveau de l'articulation perd fortement de son charme si l'on considère également que dans le même temps /l/ est toujours très vélaire dans l'accent du SSE, et parfois complètement vocalisé dans certaines positions sans aucun contact direct. En revanche /r/, de son côté est très couramment réalisé comme une battue, c'est-à-dire avec un contact rapide entre la langue et le palais.

Le dernier élément qui permettrait de dissocier la liquide latérale de la rhotique évoque la hiérarchie universelle de sonorité. Cette hiérarchie, fondée tantôt sur la base des phénomènes phonologiques au niveau de la syllabification et des regroupements phonotactiques, tantôt sur des corrélations phonétiques, comprend une sorte de classification de tous les sons selon leur perceptibilité, force, intensité ou résonance (Ladefoged 1993, Clements 1988, 2006 par exemple). Il semble effectivement que plusieurs langues témoignent d'une sonorité plus importante du /r/ par rapport au /l/ (cf. Smith (2003) et son analyse du dialecte Sestu du sarde campidanien, par exemple).

(17) La hiérarchie de sonorité (Smith 2003) – Du moins au plus sonore

plosives sourdes
fricatives sourdes
plosives voisées
fricatives voisées
nasales
laterales
rhotiques
voyelles hautes
voyelles basses

⁶⁵ Du point de vue phonologique, Lass (1974) rapporte toutefois un dévoisement en position finale de la rhotique ressemblant au dévoisement des obstruantes, et ajoute que ceci n'a pas été observé pour la latérale. A cela on pourrait ajouter le dévoisement de la rhotique qui a lieu également dans une attaque aspirée, comme avec *train*, *tray*, etc. De tels arguments pourraient éventuellement justifier un reclassement de la rhotique parmi les obstruantes.

Nous pouvons également remarquer que, plus globalement, la hiérarchie sépare en revanche les fricatives de la rhotique :

(18) La hiérarchie de sonorité – Version simplifiée (Clements 2006), allant du moins au plus sonore

obstruantes < nasales < liquides < semi-voyelles < voyelles

Comparable à cette hiérarchie, il existe également un classement des consonnes cette fois fondé sur *l'effet direct* qu'un segment suivant une voyelle peut produire sur la durée de cette dernière. Nous citons ici trois classements issus d'études empiriques sur les voyelles du General American, d'après l'article de de Lacy :⁶⁶

(19) L'effet de « continuité » – L'effet que l'articulation continue-discontinue d'une consonne peut avoir sur la voyelle précédente

plosives sourdes, affriquée sourde < fricatives sourdes < plosives voisées, affriquée voisée, nasales, latérale < fricatives voisées (de Lacy 1998)

plosives sourdes, affriquée sourde < fricatives sourdes, plosives voisées, affriquée voisée < nasales, latérale < fricatives voisées (Peterson & Lehiste 1960)

plosives sourdes, affriquée sourde < fricatives sourdes, latérale < plosives voisées, nasales < fricatives voisées (van Santen 1992)

Il semble que le voisement et le mode d'articulation d'une consonne influent de façon combinée sur la durée du segment vocalique qui la précède. La fricative voisée /z/ constitue l'environnement segmental dans lequel les voyelles américaines sont les plus longues selon les trois études. Malheureusement, il n'y a pas d'indication se rapportant à l'effet de la rhotique, ce qui nous empêche de tirer une conclusion concernant le comportement similaire ou dissimilaire de cette dernière et de la fricative voisée.

Même si les choix descriptifs restent insatisfaisants, il existe au moins un autre système phonologique que celui du SSE doté de phénomènes phonologiques se déroulant dans le même environnement : l'allongement vocalique en français standard et dans le français québécois. Dans le français du Québec, on peut observer un

⁶⁶ Il convient de préciser que les mesures sur lesquelles ces trois classements sont fondés ne se rapportent pas aux mêmes voyelles : de Lacy a étudié la voyelle /ɪ/, Peterson et Lehiste ont examiné les voyelles courtes et van Santen a investigué l'ensemble des voyelles ; l'effet observé est cependant très similaire dans les trois cas. Quant aux contextes consonantiques, les segments étudiés dans les trois analyses sont : /t tʃ s d dʒ n l z/.

relâchement des voyelles hautes /i y u/ en [ɪ ʏ ʊ] en position finale de mot et devant une consonne autre que les fricatives voisées /v z ʒ/ et /r/. Cet environnement a pour l'effet 1) d'allonger la voyelle précédente en position finale de mot (et, optionnellement, en position finale de syllabe), et 2) d'empêcher le relâchement des voyelles hautes.

Il nous reste encore à incorporer à l'environnement segmental l'information morphologique à laquelle se réfère également la SVLR. Nous allons maintenant à cette fin nous pencher sur diverses propositions dans le cadre théorique de la Phonologie Lexicale.

3.5.5 La SVLR dans la Phonologie Lexicale

La théorie phonologique que nous allons d'abord considérer est la Phonologie Lexicale. Il n'est pas surprenant qu'il existe plusieurs analyses de la SVLR dans ce cadre théorique car l'interaction morpho-phonologique y tient une place essentielle. Nous allons en étudier cinq : Harris (1990), McMahon (1991), Carr (1992), Anderson (1993) et Kaminska (1995).

Enumérons les principes les plus importants de cette théorie, auxquels font référence les analyses présentées⁶⁷ :

- La composante phonologique n'est pas complètement indépendante des autres composantes de la grammaire. Une partie s'opère notamment dans le lexique.
- Dans le lexique ont lieu toutes les opérations morphologiques ainsi qu'une partie des opérations phonologiques.
- Les opérations phonologiques qui se déroulent dans le lexique sont les règles phonologiques lexicales : elles peuvent s'appliquer à un ou plusieurs niveaux (ou strates) du lexique⁶⁸ ; elles peuvent s'appliquer de manière cyclique ; et, lorsqu'elles sont cycliques, elles sont contraintes par la Condition du Cycle Strict et par le principe de la Préservation de Structure.
- La Condition du Cycle Strict (CCS) : une règle phonologique à un niveau donné ne peut s'appliquer à des formes qui n'ont subi aucune modification (sur ce même niveau). Cependant, les règles non-cycliques et les règles post-lexicales ne sont pas gouvernées par la CCS.
- Le principe de la Préservation de Structure (PS) : une règle phonologique lexicale ne peut rien ajouter à l'inventaire sous-jacent de segments.
- En dehors des règles phonologiques lexicales, il existe également des règles phonologiques post-lexicales qui s'appliquent en dehors du lexique : elles peuvent introduire de nouvelles formes et traits, ne sont jamais cycliques, n'ont jamais d'exception et peuvent s'appliquer sur des structures plus larges que le mot.

⁶⁷ Pour la théorie dans sa complexité, voir Kiparsky 1982, 1985, Mohanan 1986, ou Halle & Mohanan 1985.

⁶⁸ Les diverses strates correspondent à diverses étapes dans la formation des mots ; leur nombre et leurs fonctions exactes peuvent varier d'une langue et d'un chercheur à l'autre. Nous précisons ces détails s'ils se révèlent pertinents pour l'analyse.

3.5.5.1 Contrastes dérivés (Harris 1990)

Harris (1990) s'intéresse à des phénomènes de *contraste phonologique* qui sont particuliers par le fait qu'ils s'observent dans des mots morphologiquement complexes mais ne s'observent pas, ou seulement marginalement, dans des mots morphologiquement simples. Comme il l'explique, il n'est pas rare d'observer, pour diverses langues dans le monde, des paires de sons qui apparaissent en distribution complémentaire lorsqu'il s'agit de mots non-dérivés, mais elles contrastent « marginalement » dans des formes dérivées (par exemple les fricatives sourdes vélaire et palatale en allemand ; Harris 1990 : 90).

Ceci rappelle très exactement les variantes brèves-longues des voyelles dans le SSE : /u/, par exemple, est plus long devant les fricatives voisées et la rhotique, ainsi qu'en fin de mot, et plus court devant le reste des consonnes ; par contre la durée devient contrastive devant une frontière morphologique, comme entre *brood* et *brewed*.

(20) La SVLR selon Harris (1990 : 101)⁶⁹

Une voyelle accentuée, à l'exception de /ɪ/ et de /ʌ/, est longue devant un segment [+voisé, +continu] ou devant].

Valeur de défaut : brève.

(21) Exemples :

	'road'	'bonus'	'rose'	'rowed'
	rɔ:d]	bɔ:nəs]	rɔ:z	rɔ:], d]
Strate 2				
« Vowel Shift »	rɔ:d]	bɔ:nəs]	rɔ:z	rɔ:][d]
SVLR	rod	bonəs]		
Strate 4				
affixation				rɔ:d]
Output	rod	bonəs	rɔ:z	rɔ:d

Dans le cadre de la Phonologie Lexicale, selon Harris, la SVLR ferait partie des règles lexicales : elle est sensible à la structure morphologique, ne s'applique pas à travers les mots, peut se produire de manière cyclique et avoir des exceptions (voir Tableau 3-7 ci-après). Quant à sa position par rapport aux autres règles et processus

⁶⁹] désigne ici une borne de domaine morphologique.

morphologiques, elle se place sur la 2^e strate, les variantes longues apparaissant devant les frontières flexionnelles, dérivationnelles de classe-II et dans les mots composés : *key, keyed, freely, beeline*.⁷⁰

Le problème auquel se confronte ce cadre théorique est l'idée d'introduire à un niveau intermédiaire un contraste inexistant dans l'inventaire sous-jacent, car cette opération contredit l'interdiction imposée par un des principes de base de la Phonologie Lexicale, le principe de Préservation de Structure.

« Under this principle, lexically applying phonological rules are barred from augmenting the underlying segment inventory. All of the rules proposed [...] here] contravene this constraint, since they introduce novel structure during the course of word-formation. This analysis as well as a number of parallel analyses discussed elsewhere in the literature on lexical phonology thus point to the necessity of recognising the existence of non-structure-preserving rules that apply in the lexicon » (Harris 1990 : 103-104).

*

* *

Ne souhaitant pas ici commenter l'implication que l'argument de Harris peut avoir sur la théorie, contentons nous de relever maintenant quelques points pertinents quant à la SVLR :

- L'analyse du SSE et de la SVLR n'étant pas au centre de la problématique de Harris, l'auteur n'a pas explicité la raison pour laquelle /o/ est dérivé de /ɔ/, ni pourquoi /ɔ/ est à l'origine long.
- Le fait que /ɔ/ soit long résout le problème de la préservation de structure puisqu'il semble que la longueur existe déjà au niveau sous-jacent.
- La SVLR semble en fait être un abrègement.

⁷⁰ Harris suit ici Halle & Mohanan (1985) : le lexique comprend des niveaux ordonnés où se déroulent les opérations morphologiques ; pour l'anglais quatre niveaux ont été proposés : 1) dérivation de classe-I, flexion irrégulière, 2) dérivation de classe-II, 3) mots composés, 4) flexion régulière.

3.5.5.2 La SVLR et l'effet de voisement (McMahon 1991)

McMahon (1991) poursuit la même idée que celle évoquée par Harris (1990) dans son analyse traitant du changement phonétique diachronique : l'introduction de traits non sous-jacents vs. la préservation de la structure sous-jacente. L'explication pourrait se trouver selon elle dans l'interaction entre règles lexicales et post-lexicales, ou, plus exactement, dans la possibilité pour une règle post-lexicale de devenir une règle lexicale. Bien que la SVLR diachronique soit au centre de son analyse, nous nous concentrerons ici exclusivement sur la SVLR synchronique et sur sa relation avec l'allongement vocalique devant des segments voisés, observé en général en anglais.

Reprenons ici tout d'abord après McMahon (1991 : 30), les principales caractéristiques des deux types de règles opérant dans la phonologie : les règles lexicales et les règles post-lexicales (voir Tableau 3-7 ci-dessous).

Tableau 3-7 - Règles lexicales et règles post-lexicales

Règles lexicales	Règles post-lexicales
Domaine d'application : le mot (se référant à la constitution interne des mots)	Domaine d'application : le mot et au-delà
Peuvent avoir des exceptions lexicales	Jamais d'exception (application « across the board »)
Peuvent-être cycliques (se réappliquer, sur un même niveau, à la structure créée par chaque règle morphologique)	Application non-cyclique
Préservation de Structure (peuvent seulement produire des segments déjà existants)	Peuvent créer des nouvelles formes (segments ou traits)
Output typiquement binaire / discret	Output gradué / scalaire
Observable / catégorisable	Locuteurs souvent inconscients de leur application

Les deux règles en considération, la SVLR et l'effet de voisement, sont présentées en (22) et (23) :

(22) La SVLR selon McMahon (1991 : 33)

σ_s					
X		X		X	
	→	\		/	[+ voisé]
V		V		/	-
[+ tendue]]

(23) L'allongement phonétique (AP)⁷¹ :

Les consonnes allongent la durée de la voyelle précédente de la manière progressive suivante :
plosive sourdes < fricatives sourdes < plosive voisées < nasales < l < r < fricatives voisées < pause

Diachroniquement, la SVLR tient ses origines dans l'AP qui s'applique pour plusieurs autres accents de l'anglais : les environnements les plus allongeants se sont constitués une règle séparée et cette règle a ensuite été « phonologisée » ; ainsi, à l'origine post-lexicale, la SVLR a graduellement acquis des propriétés qui lui ont permis de devenir complètement lexicale.

Synchroniquement la SVLR et l'AP s'appliquent toutes les deux dans le SSE (McMahon 1991 : 45-47) :

- La SVLR est lexicale : elle n'est a priori pas cyclique, elle s'applique à l'intérieur du mot au niveau 2 ou au niveau 1 (si la flexion irrégulière produit des variantes longues, par exemple dans *rode*),⁷² son output est binaire et les locuteurs en sont conscients.
- La règle de l'AP est post-lexicale : elle n'est pas sensible aux informations morphologiques, elle s'applique au mot (mais il n'y a pas d'indication permettant de définir si elle s'applique sur des structures plus longues que le mot), l'augmentation de durée occasionnée par l'AP est variable, et les locuteurs ignorent ses effets.

Comme Harris, McMahon (1991 : 48-49) conclut que la SVLR est une règle lexicale violant le principe de Préservation de Structure :

« Lexical rules may not mark features which are non-distinctive, nor create structures which do not conform to the basic prosodic templates of the language. (Borowsky, 1986 : 29) »

Or, selon McMahon, il est clair que le système écossais et celui du SSE ne comprennent pas de « long, or double-attached vowels ». Cette violation serait explicable par le fait que la règle a été récemment lexicalisée et constitue donc une exception à ce principe.

*

* *

⁷¹ « Low Level Lengthening » dans l'original.

⁷² La flexion irrégulière et la dérivation de classe-I se déroulant au niveau 1, la flexion régulière, la dérivation de classe-II et la formation des mots composée ayant lieu au niveau 2.

Quelques observations se rapportant à la représentation de la SVLR selon McMahon :

- La SVLR, dans l'écossais et dans le SSE, s'appliquerait aux /i u e o/, dans certaines variétés aux /a ɔ/, et au premier élément de la diphtongue /ɹi/. Le trait qui unifierait ces voyelles est [+tendu], ce qui pose problème pour les voyelles basses et est non interprétable pour la diphtongue.
- L'environnement de son application est caractérisé, comme dans Harris (1990), par les traits [+continu + voisé]. La séparation du /l/ de la rhotique est phonétique : la latérale est discontinue à cause du « blockage of the airflow along the sagittal plane of the oral tract » (McMahon 1991 : 38).
- L'occurrence des exceptions lexicales est limitée à la diphtongue, indiquant, selon l'auteur, un dédoublement phonologique, et dans l'écossais, et dans le SSE.

3.5.5.3 La PS, la CCS et la SVLR (Carr 1992)

Carr s'intéresse à l'idée de la cyclicité et le principe la contrôlant, qui constitue une contrainte forte dans la dérivation selon la Phonologie Lexicale. Bien que l'analyse de Carr se rapporte à la SVLR dans l'écosse, les points abordés sont aussi valides pour la SVLR dans l'anglais :

(24) La SVLR dans l'écosse d'Edimbourg (Carr 1992 : 108)

La SVLR allonge les voyelles en position finale de syllabe, devant les fricatives voisées et /r/.

Les voyelles participant à la SVLR sont /i e u o ə ai/.

/ɔ:i a:/ sont toujours longs. /ɪ ʌ ε au/ sont toujours brefs.

La SVLR s'applique avant l'affixation et aux niveaux 1 et 2.

(25) Le système vocalique de l'écosse représenté dans le cadre de la Phonologie de Dépendance (Carr 1992 : 109)

/i/ {i}	/ɪ/ {i, ə}	/u/ {u}
/e/ {i ; a}	/ɛ/ {a, i ; ə}	/o/
{u ; a}		
	/ʌ/ {ə ; a}	/ɔ/
{a ; u}		
	/a/ {a}	
/ʌu/ {ə ; a} {u}		
/ɔi/ {a ; u} {i}		
/ai/ {a} {i}		

Cette représentation, se référant uniquement à la hauteur et à la centralité, a l'avantage de regrouper les voyelles de façon logique, tout en évitant d'incorporer le trait controversé tendu/lâche. Les composantes {i} et {u} sont décisives pour la participation à la SVLR : les deux voyelles hautes sont probablement toujours sujettes à l'alternance, alors que les voyelles mi-hautes {i ; a}, {u ; a} ne le sont pas avec tous les accents, et les voyelles avec une composante {a} dominante le sont encore plus rarement. Les voyelles non périphériques, avec une composante de centralité, ne participent jamais à la SVLR, et c'est cet élément qui différencie /ʌu/ et /ai/, au moins dans la variété de l'écosse décrite par Carr.

Revenons à l'application de la « Règle » : premièrement, elle doit s'appliquer avant la suffixation car *fleece – fleecing*, *loose – looser*, *race – racer*, *close – closer*, *price – pricey* sont tous brefs ; deuxièmement, l'application de la règle au niveau 1 est attestée par les voyelles longues dans les formes du passé ablaut comme *rode* et *strode* d'une part, et dans le pluriel long des mots comme *life - lives*, *leaf - leaves*, *hoof – hooves* d'autre part ; troisièmement, au niveau 2 la flexion régulière a lieu et la SVLR s'applique encore une fois dans cet environnement dérivé :

(26) Exemples :

	'road'	'row'	'rise' v	'rose' n	'ride' v
	/rod/	/ro/	/raiz/	/rɔz/	/raid/
SVLR pré-cyclique	--	ro:	ra:iz	rɔ:z	--
Niveau 1					
flexion irrégulière	[rod]	[ro:]	[roz]	[ro:z]	[rod]
			[ro:z]		[ro:d]
Niveau 2					
flexion régulière		[[ro:]d]			
Output	rod	ro:d	ro:z	ro:z	ro:d
	'road'	'rowed'	'rose' v	'rose' n	'rode' v

Lorsque la SVLR s'applique précycliquement, elle n'est pas sujette à la CCS et peut opérer dans les environnements non dérivés. Les applications ultérieures, aux niveaux 1 et 2, sont cycliques et gouvernées par la CCS et les formes dérivées s'allongent.

Il est à noter également que la SVLR n'introduit pas la longueur comme nouvel élément dans le système de l'écosais, puisqu'elle y est déjà présente : /a:/ et /ɔ:i/ sont des voyelles longues au niveau sous-jacent.

*

* *

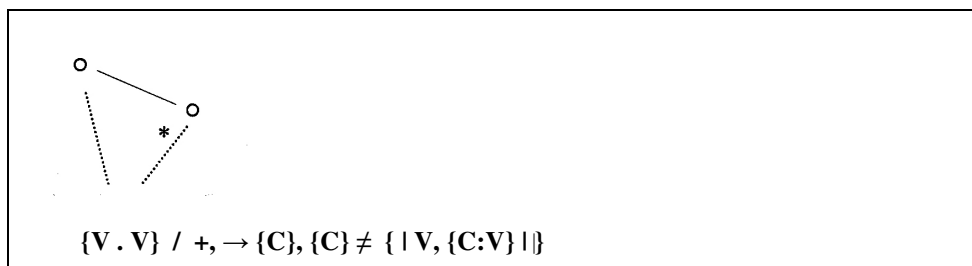
En ce qui concerne la position de Carr, nous pouvons mettre en exergue les points suivants :

- La représentation des voyelles dans le cadre de la Phonologie de Dépendance permet de formaliser des relations et des généralisations phonologiques de façon compacte. Comme l'auteur le souligne (1992 : 111), le trait tendu/lâche, par exemple, ne peut pas expliquer la variation interdialectale observée dans l'application de la SVLR, sauf si l'on s'autorise à considérer une voyelle [+tendue] dans une variété de l'écossais et [-tendue] dans une autre.
- L'application de la SVLR en position finale de syllabe semble être fondée seulement pour la diphtongue /ai/, et encore existe-t-il une certaine variabilité imprévisible.
- Dans la représentation de la longueur dans ce système, il convient d'envisager comment /a:/ et /ɔ:i/ peuvent être longs, et occuper deux mores (ou d'autres unités de longueur), alors que /ʌu/ et /ai/ sont brefs, et a priori associés à une more.

3.5.5.4 SVLR et Niveau 0 (Anderson 1993)

En réponse à Carr (1992), Anderson à son tour développe un schéma de dérivation différent des deux précédents, notamment en incorporant l'idée d'un niveau 0 dans la formation des mots.

(27) La SVLR selon Anderson (1993)



« {V . V} is associated with only one suprasegmental node if it is followed by a dependent tautosyllabic consonant that is not characterized as a voiced fricative or [r]. This allows prosodic length only to {V . V} segments which are syllable-final or followed by a voiced fricative or [r]. » (1993 : 423)

La SVLR n'est ni un allongement, ni un abrègement vocalique : elle constitue un filtre sur la construction de la structure suprasegmentale. Ce qui signifie qu'elle introduirait une contrainte sur la durée au niveau de la structure suprasegmentale, contrainte qui ne serait pas liée à une longueur systémique ou phonémique. Elle fait par ailleurs partie d'un groupe de contraintes qu'Anderson appelle « Erection de Noyaux ». Son rôle est d'empêcher l'allongement devant les consonnes autres que les fricatives voisées et [r] dans une position finale de syllabe.

Les voyelles concernées par cette contrainte sont une partie des voyelles 'libres'.⁷³ De manière générale, une syllabe accentuée doit obligatoirement avoir une rime complexe : dans le cas d'une voyelle 'entravée', la formation d'une syllabe accentuée ne sera pas permise sans une consonne dans la coda (1993 : 423). Parmi les voyelles libres /i e u o ɔ ai au ɔi iu/, /ɔ au ɔi iu/ ne participent pas à la SVLR, ou très marginalement.⁷⁴

La SVLR est exclusivement pré-cyclique et s'applique au niveau 0 :

« [... M]orpheme-internal variations which appeal only to categorial information are properly allowed for precyclically – let us call it level 0 –

⁷³ Seules les voyelles 'libres' peuvent être en position finale de syllabe dans une monosyllabe accentuée. La distribution entravée-libre est traduite ici en longueur prosodique, elle est « un reflet de leur potentiel pour l'association suprasegmentale » (Anderson 1993 : 423).

⁷⁴ Ces voyelles sont différentes car elles comprennent un élément principal sans spécification de valeur. La représentation du système vocalique ne sera pas ici développé davantage.

with the bracketings associated with the categories being invoked only at the appropriate subsequent level. [... L]level 0 is concerned with category-induced morpheme-internal variation ; subsequent levels are concerned with ‘collisions’ between morphemes, appropriately regulated by SCC. »
(1993 : 426-427)

Les formes ‘ablaut’ du passé ainsi que le pluriel formé avec le voisement de la fricative finale (*knife-knives*), peu productifs, se déroulent également à ce niveau 0.

Concernant la Préservation de la Structure, l’attribution de la durée prosodique est différente de l’attribution de la longueur catégorielle : alors que cette dernière correspond à un allongement ou à un abrègement des segments, c’est-à-dire un changement effectif introduit dans le segment lui-même, la durée prosodique voit dans ce cadre son attribution constituer un processus suprasegmental.

*

* *

Nous relevons pour cette section les points suivants :

- L’article d’Anderson traite explicitement du SSE et de l’écossais, leur système vocalique étant constitué de neuf monophthongues et quatre diphtongues. La division entravées - libres donne les deux groupes : /I ε Λ a/ et /i e u o ɔ ai au oi iu/.
- L’idée d’une contrainte qui s’opérerait sur la construction des unités suprasegmentales est originale et semble convenir à un système vocalique sans autre signe apparent de l’existence d’une longueur phonémique.

3.5.5.5 La SVLR en opposition à la PS et à la CCS (Kaminska 1995)

L'analyse de Kaminska (1995) traite de la même problématique que celles de McMahon (1991) et Carr (1992), le conflit entre les principes fondamentaux du cadre théorique de la Phonologie Lexicale et l'application de la SVLR, avec une conclusion toutefois différente.

(28) La SVLR selon Kaminska (1995 : 58, 178)

N		N
l	→	/\
X		X X
l	→	\/
[+tendue]		[+tendue]

La SVLR allonge les voyelles tendues devant les segments [+continu, +voisé, +consonantal] et devant
].

Dans le système vocalique, les voyelles entravées (voyelles ne figurant pas dans une monosyllabe accentuée sans consonne finale) sont lâches et les voyelles libres sont tendues : /ʌ ɪ/ vs. /i ε e a ɔ o u/. La SVLR se rapporte à ces dernières.

La SVLR est une règle lexicale car elle s'applique avant la dérivation et la flexion, mais elle est dans le même temps post-cyclique parce qu'elle s'applique pour des mots non dérivés à l'intérieur du morphème et parce qu'elle ne respecte pas la Condition du Cycle Strict ni le principe de la Préservation de Structure.

En comparant la SVLR à l'effet de voisement (« Allophonic Lengthening Rule »), Kaminska perçoit une ressemblance typologique et structurale entre les deux processus, ce qui laisse suggérer que la SVLR est une lexicalisation de ce dernier, spécifique à l'accent écossais. L'effet de voisement est donc post-lexical, il introduit une variation graduelle de la durée, alors que la SVLR est une règle lexicale établissant une longueur binaire, distinctive.

*

* *

Quelques points problématiques dans la représentation de la SVLR selon

Kaminska :

- Il semble que en ce qui concerne la Phonologie Lexicale, la cyclicité pose un vrai problème, auquel l'analyse de Carr a pu apporter la réponse la plus satisfaisante et la plus exhaustive. La post-cyclicité de Kaminska semble par ailleurs correspondre à la pré-cyclicité de Carr.
- L'application du même principe de division que celui d'Anderson produit un regroupement différent : les voyelles entravées (et lâches) sont /ʌ ɪ/ et les voyelles libres (et tendues) /i e e a ɔ o u/.
- Quant à la caractérisation de l'input, Kaminska cherche à justifier la raison pour laquelle /ɛ/ est tendu, ses explications nous semblent ici peu convaincantes : que /ɛ/ soit la seule voyelle lâche à participer à la SVLR est un argument circulaire ; qu'elle ne se réduise pas à /ə/ peut également être qualifié de « curieux » pour un accent où la voyelle réduite n'est pas le schwa ; enfin, l'occurrence de /ɛ/ dans des monosyllabes ouvertes, et par conséquent la justification de son classement parmi les voyelles libres, est limitée à *meh*.
- Les diphtongues /ai/ au /ɔi/ ne figurent pas dans son analyse. Elle propose cependant en annexe deux solutions pour l'éventuelle participation de /ai/ à la SVLR : 1) /ai/ est une monophthongue tendue au niveau sous-jacent, une théorie qui nous paraît plutôt osée que justifiée, 2) l'alternance de cette diphtongue est gouvernée par une autre règle, que l'auteur ne développe malheureusement pas.

3.5.6 La SVLR selon la Phonologie de Dépendance (Anderson 1988)

Nous allons maintenant évoquer ici une autre approche théorique, à laquelle nous avons déjà fait référence, celle de la Phonologie de Dépendance, pour en présenter l'analyse de la SVLR dans le SSE parlé à Edimbourg par Anderson (1988).⁷⁵

Résumons tout d'abord avec l'auteur les éléments indispensables de la théorie afin de bien appréhender l'étude proposée :

- La représentation des sons se réalise avec des composantes unaires se regroupant dans des gestes.
- Cette combinaison de composantes peut comporter une relation de gouvernement, dont voici un exemple en (29) :

(29) Relations de gouvernement entre V et C :

La composante vocalique V et la composante consonantale C peuvent se combiner de la manière suivante :		
voyelles	V	
sonantes	V;C	où V <i>gouverne</i> (domine) C
fricatives	V:C	où V et C sont en <i>dépendance mutuelle</i>
occlusives voisées	C;V	où C <i>gouverne</i> V
occlusives sourdes	C	

La représentation de l'environnement de la SVLR implique les combinaisons suivantes : les fricatives voisées correspondent à {(V:C),V} et la rhotique equivaut à {V;(V:C)}. La latérale est distincte, et encore plus complexe, avec un dépendant C signalant le contact consonantique marginal (1988 : 34).

- Les composantes pour la représentation des voyelles sont :

V aiguë / palatalité	i
V grave / périphéralité	u
V compacte / basse	a
V réduite / centralité	ə

⁷⁵ Voir également dans ce cadre une version plus ancienne dans Ewen (1977).

Ces valeurs ne sont pas considérées comme des valeurs phonétiques absolues mais plutôt comme des valeurs relationnelles dans un système donné. Une même voyelle /e/ est représentée différemment dans un système composé de cinq voyelles et dans un système comprenant sept voyelles.

- La combinaison de ces composantes se réalise selon les mêmes principes de dépendance et de gouvernement.
- Un système vocalique asymétrique typique comprend une voyelle sans valeur spécifiée : parmi /i u o a/, c'est-à-dire {i} {u} {u,a} {a}, {i} est isolée car cette composante ne se combine pas avec les autres.

Bien que ce dernier point et l'absence de spécification d'un élément du système vocalique et les possibilités descriptives en découlant sont centrales à l'analyse d'Anderson (1988), nous nous concentrons ici sur sa représentation de la SVLR :

(30) La SVLR selon Anderson (1988)

Les voyelles longues s'abrègent devant une consonne tautosyllabique autre que {lV,(V:C)}.

Les voyelles longues sont /i: u: e: o: ɔ:/.

(31) Les monophthongues du SSE selon Anderson (1988)

i:	u:	ɪ	
e:	o:	ɛ	ʌ
	ɔ:		a

Il est, comme nous avons pu le constater lors des analyses précédentes, inhabituel de considérer la longueur comme une distinction primaire dans le système du SSE : Anderson argue du fait que dans un environnement identique, à la même hauteur, les voyelles marquées longues sont plus longues que les voyelles marquées brèves. Même si ceci était difficile à justifier empiriquement, surtout pour les voyelles hautes /i u/ très courtes et la voyelle basse /a/ très longue (cf. 3.4.3), la division en terme de longueur est également soutenue par la différence de distribution possible des voyelles en syllabe finale accentuée. Comme nous l'avons vu par ailleurs, /ɪ ɛ ʌ/ sont des voyelles à part ; ici, selon Anderson, /a/ est à classer avec elles, car les exemples de cette voyelle en fin de mot en syllabe accentuée sont très peu nombreux : *bra, lah,*

Shah et quelques autres. Dans cette position et dans des mots comme *candelabra* et *palaver* /a/ est marquée longue lexicalement, mais autrement elle est brève.

*

* *

Nous voudrions retenir en particulier deux points de cette analyse :

- 1) L'incorporation de la longueur dans le système vocalique nous semble également inévitable d'une manière ou d'une autre : Carr (1992) a envisagé un système où /a:/ et /ɔ:i/ sont longs de façon idiosyncrasique et indépendamment des phénomènes au niveau du système ; Anderson (1988) traduit la distribution des voyelles en monosyllabes accentuées en une longueur phonologique (théorie également soutenue par un argument phonétique qui, à notre avis, est moins défendable, cf. ci-avant). Les autres approches favorisent un système de voyelles brèves où un allongement survient ultérieurement, allongement qui serait liée à l'effet de voisement. Le plus souvent le trait tendu, et non la longueur, figure en tant qu'élément déterminant dans le système vocalique du SSE.
- 2) La représentation des segments en terme de traits unaires a de manière générale un avantage descriptif, bien que les relations de dépendance se compliquent fortement pour les consonnes lorsqu'il s'agit de décrire le groupe des liquides.

4 Le Projet PAC : Principes et méthodologie

Dans le présent chapitre nous allons décrire le cadre empirique que nous avons adopté pour mener à bien notre enquête sur l'anglais parlé en Ecosse. Le projet PAC, « *La Phonologie de l'Anglais Contemporain : usages, variétés et structure* », a été créé selon des principes unissant la dialectologie classique et la sociolinguistique moderne suivant une méthodologie établie dans le but de constituer une grande base de données de l'anglais parlé dans sa diversité géographique, stylistique et sociale.⁷⁶

Nous allons considérer les principes fondateurs du projet PAC dans le premier sous-chapitre, 4.1. Ensuite, en 4.2, nous dirigerons notre attention vers la méthodologie appliquée dans le projet.

4.1 Linguistique de Corpus et Sociolinguistique

Nous abordons ici un débat historique et fondamental entre l'observable et le non-observable, deux points de vue qui s'opposent dans le domaine aussi bien de la philosophie : l'empirisme contre le rationalisme (Xiao, à paraître), que de la psychologie : le béhaviorisme contre l'approche cognitive, et de la linguistique : le conflit entre le linguiste « dans son fauteuil » (*armchair linguist*) et le linguiste sur le terrain (*corpus linguist*) (Fillmore 2002).⁷⁷

Cependant, il nous semble évident que nous ne pourrions pas nous engager ici dans la discussion approfondie que le thème mériterait, et nous ne voulons en outre pas non plus « enfoncer une porte ouverte ». Notre point de vue et le cadre empirique que nous avons adopté pour notre étude sur le système phonologique de l'anglais dans sa variété parlée au sud-ouest de l'Ecosse s'inscrivent dans une approche qui propose un mélange favorable à la linguistique théorique et à la linguistique empirique.

⁷⁶ Le projet PAC applique une méthodologie déjà mise à l'épreuve dans le projet PFC (*La Phonologie du Français Contemporain*), une vaste base de donnée sur le français de nos jours : voir Durand, Laks & Lyche (2002, 2003a, 2003b) et Durand & Lyche (2003).

⁷⁷ Les propos imagés entre les deux caricatures présentés par Fillmore (2002 : 35) ne sont pas seulement amusants, mais illustrent pertinément les points explorés dans ce chapitre : « [The corpus linguist and the armchair linguist] don't speak to each other very often, but when they do, the corpus linguist says to the armchair linguist, 'Why should I think that what you tell me is true?', and the armchair linguist says to the corpus linguist, 'Why should I think that what you tell me is interesting?' ».

L'empirisme dans la linguistique est le plus souvent associé à l'approche sociolinguistique et à son point de vue novateur qui met en évidence l'importance d'observer le langage dans son contexte réel. En effet, en sociolinguistique, les circonstances de la communication et le contexte social autour des énoncés ne sont plus considérés comme dissociables des faits strictement linguistiques et deviennent centraux à l'analyse. Par conséquent la sociolinguistique s'appuie inévitablement sur un corpus d'une aire géographique et d'une période données, paramétré selon des facteurs sociaux tels que l'âge, la profession ou l'ethnie, etc. des locuteurs.

Il est important néanmoins de préciser que la linguistique de corpus et la sociolinguistique ne couvrent pas tout à fait les mêmes domaines. Comme l'expliquent Lüdeling, Kytö & McEnery (à paraître), la linguistique de corpus est une méthodologie qui peut être appliquée à différents aspects de la linguistique, dont la sociolinguistique.

« Corpus linguistics is perhaps best seen as a bundle of methods, procedures and resources that deal with empirical data in linguistics. » (Lüdeling, Kytö & McEnery, à paraître).

Nous allons ici nous pencher brièvement sur les avantages qu'une approche empirique peut apporter à l'analyse linguistique et phonologique, sans pour autant prétendre proposer une synthèse de tous les points discutés et de toutes les approches habituellement défendues dans les domaines théorique et empirique de la linguistique.⁷⁸ Comme nous aurons l'occasion de le répéter, le projet PAC tente de lier les deux écoles, une approche qui s'est avérée profitable pour notre étude sur l'anglais en Ecosse.

4.1.1 Entre la linguistique formelle et la sociolinguistique

Il existe une vive opposition de principes entre *la linguistique formelle*, où l'analyse se base essentiellement sur des données personnelles, sur l'introspection du linguiste et sur la vérification informelle des intuitions et des jugements (qu'il s'agisse de la langue maternelle ou non), et *la linguistique empirique*, où l'analyse est faite avec des données « réelles » et observables, recueillies selon un protocole scientifique :

⁷⁸ Pour une discussion plus approfondie de la question, voir par exemple Fillmore 1992, Biber, Conrad & Reppen 1998, ou Milroy & Gordon 2003 ; mais aussi Carr 1999b.

- A l'origine du débat se trouve la distinction entre *compétence* et *performance* (ou *I-language* et *E-language*), introduite par Chomsky en 1965 (et reprise dans divers travaux, par exemple Chomsky 1986). De manière très succincte, la « compétence » désigne la capacité sous-jacente du locuteur d'une langue à produire et à interpréter des séquences bien formées et à les distinguer de séquences mal formées ou agrammaticales ; la « performance » est la manifestation concrète de la compétence et reflète donc les effets de la situation de communication, de la perception, de la mémoire et du contexte social. Selon l'approche générative classique, la *compétence* et la *performance* sont bien distinctes et peuvent être étudiées à part, et les données relevant de la *performance* ne sont, la plupart du temps, pas utiles pour l'étude de la *compétence*. La sociolinguistique pose, en revanche, qu'il s'agit de deux volets de la langue qui ne sont pas dissociables, ou plus exactement, que la langue est un produit social et que son étude ne peut pas être effectuée en dehors de son contexte.
- Au niveau des méthodes appliquées en analyse linguistique, un argument classique s'opposant à tout jugement concernant une hypothèse ou une question est le « contexte métalinguistique » de sollicitation théorique, c'est-à-dire que la personne est consciente du fait qu'elle doit se prononcer sur un fait linguistique. Idéalement, les données empiriques sont au contraire recueillies auprès de sujets observés qui ne savent pas quels événements linguistiques sont en examen (Milroy 1992 : 3-4). L'avantage, donc, d'une étude empirique est l'authenticité qu'apporte l'observation, mais 1) il n'est pas toujours possible de créer un protocole qui soit parfaitement adapté à une question linguistique donnée et 2) l'observation elle-même se heurte à des limites et ne peut souvent pas être déconnectée du contexte métalinguistique.
- L'intérêt porté à la variabilité est par conséquent au cœur d'une approche sociolinguistique qui s'intéresse aux fonctions sociales et à l'évolution du langage.

« A language system that did not display variability would not only be imaginary but dysfunctional, since structured variability is the essential property of language that fulfils important social functions and permits orderly linguistic change. » (Weinreich, Labov and Herzog (1968) dans Milroy & Gordon, 2003 : 4)

Tandis que l'approche formelle n'attache elle *a priori* pas beaucoup d'importance à la variabilité linguistique, surtout si celle-ci est due à des facteurs extralinguistiques non pertinents à l'analyse elle-même. Nous dirons qu'il ne s'agit pas forcément ici d'une exclusion « in the interests of providing a coherent and elegant descriptive and theoretical account », comme l'avancent Milroy & Gordon (2003 : 4), mais d'un point de vue différent, selon lequel la variation ne se révèle pas toujours de conséquence.

4.1.2 L'approche « labovienne »

Le linguiste qui s'est d'abord intéressé, et a en grande partie véritablement fondé, la sociolinguistique et la dialectologie modernes est William Labov (1966, 1972, 1994, 2000). Il ne sera évoqué ici que pour un rappel des principes et des méthodes qui sont, depuis leur introduction dans les années soixante, devenu courants dans la recherche linguistique avec un corpus oral, et font partie du protocole du projet PAC.

Labov a principalement été concerné par la variation et par le changement linguistique, ainsi que par le cadre approprié pour les observer. Il a démontré l'importance du contexte stylistique du recueil des données : son enquête à New York (1962-63) a établi des corrélations entre, d'un côté, la distribution de la prononciation du /r/ post-vocalique et l'origine sociale des locuteurs, et, d'autre part, la fréquence de la rhotique prononcée dans la position post-vocalique et le style du discours (Labov, 1972). Dans la stratification stylistique new yorkaise, il a révélé des dissimilitudes en fonction de la nature des formes du discours : plus celui-ci est soutenu, plus la variante marquée de prestige est fréquemment employée.

Labov distingue deux registres majeurs de discours (Labov 1994) : spontané et contrôlé. Le premier comprend le discours naturel (*casual speech*) et le discours soigné utilisé lors d'un entretien (*careful speech*), le second se rapporte aux styles employés lors de la lecture. En allant de la forme la plus contrôlée vers la forme la moins

contrôlée, les catégories établies dans un continuum stylistique donné sont donc 1) la lecture de mots isolés (paires minimales et listes de mots), où l'attention du locuteur est directement dirigée sur la prononciation ; 2) la lecture d'un texte ; 3) le discours soigné ; et 4) le discours naturel, où l'attention portée aux formes grammaticales est minimale (sachant que ce dernier est difficile, voire impossible, à saisir dans les circonstances d'un enregistrement, à l'exception d'un contexte d'excitation émotionnelle).

Nous allons retrouver ces différents contextes stylistiques en 4.2 dans la description du protocole du projet PAC.

4.1.3 L'approche « variationniste »

L'approche variationniste issue, entre autres, des méthodes et des études de Labov, fait partie de la sociolinguistique et comme son nom l'indique, place la variation au centre de l'étude linguistique. Partant du postulat que la variation est structurée, les variationnistes cherchent à découvrir les facteurs qui la gouvernent (Milroy & Gordon, 2003 : 4-5), cela parfois au détriment des paramètres sociaux classiques. On se reportera aussi aux différences entre la tradition d'interaction, qui étudie les comportements linguistiques des locuteurs d'une communauté donnée, et la tradition variationniste, qui observe les propriétés des systèmes linguistiques variables (Milroy & Gordon, 2003).

4.2 La Phonologie de l'Anglais Contemporain (PAC)

Le projet PAC (« *La Phonologie de l'Anglais Contemporain : usages, variétés et structure* », également connu sous son nom anglais « *The Phonology of Contemporary English: usage, varieties and structure* ») est un projet linguistique créé au sein du laboratoire ERSS de l'Université Toulouse 2 – Le Mirail, coordonné par les professeurs Philip Carr et Jacques Durand. Les principaux objectifs du projet sont les suivants, 1) la mise au jour d'une image de l'anglais parlé dans son unité et dans sa diversité, ce sur les plans stylistique, sociologique et géographique, 2) la mise à l'épreuve de divers modèles phonétiques et phonologiques d'un point de vue

synchronique et diachronique, 3) la mise en valeur de la communication et de la coopération entre théorie et expérience, et 4) la construction d'une base de données et d'analyses linguistiques facilitant l'amélioration de l'apprentissage de l'anglais (Durand & Pukli 2004a : 5).⁷⁹ Bien que le projet soit essentiellement d'inspiration phonologique, il est également possible de traiter les corpus sur d'autres plans linguistiques, comme la syntaxe, la morphologie ou la sémantique.

Les corpus PAC sont donc exclusivement oraux et sont réalisés dans diverses régions anglophones du globe. Suivant des études pilotes menées vers la fin des années 1990, le premier véritable corpus a vu le jour en 2000 à Santa Barbara (Californie, Etats-Unis) : depuis, d'autres enquêtes ont suivi, notamment en Australie, au Canada et dans le Lancashire.⁸⁰ Mais tous les corpus se ressemblent, ce qui est un des objectifs au cœur du projet car l'emploi d'un protocole et de méthodes communs autorise la comparaison de différentes variétés de la langue anglaise.

Voici en quelques points les intérêts, les enjeux et les buts du projet PAC d'après Carr, Durand & Pukli (2004) et Durand & Pukli (2004) :

- Les corpus liés par leur méthodologie commune permettent des recherches variationnistes, même si l'échantillonnage des enquêtés ne suit pas toujours des critères rigoureux ;
- PAC défend une description linguistique efficace et factuelle permettant ainsi la comparaison des diverses variétés de l'anglais ;
- PAC a tout pour unir la phonologie et la phonétique, permettant des analyses phonétiques de haute qualité sur des cibles phonologiques de pratiquement tous les accents de l'anglais ;
- PAC défend l'avantage d'associer une base de données (et de les recueillir) à la recherche linguistique, mais ne rejette pas pour autant l'intuition et d'autres recours analytiques ;
- Enfin, PAC jouit de tous les avantages qu'une vaste base de données peut offrir : contrôler, vérifier et reproduire les données et leur analyse, poursuivre des analyses statistique, acoustique, etc.

⁷⁹ Voir également : Durand & Pukli (2004b) et Carr, Durand & Pukli (2004).

⁸⁰ Cf. par exemple, Noël (2003) et Przewozny (2004).

4.2.1 Le protocole de l'enquête

Nous allons maintenant parcourir en détail le protocole du projet PAC, que nous avons nous même appliqué lors de l'investigation empirique de notre étude de l'anglais à Ayr.⁸¹

4.2.1.1 Quatre registres

Sur le plan stylistique, notre corpus PAC s'organise sur quatre niveaux : 1) une lecture à haute voix de deux listes de mots, le contexte le plus contrôlé, et probablement le plus formel, 2) une lecture à haute voix d'un texte qui constitue le second niveau de parole contrôlée, lecture toujours aussi formelle mais moins surveillée de par sa nature continue, 3) une conversation menée et orientée par l'enquêteur, 4) et enfin une conversation entre deux informateurs, le registre le moins contrôlé et vraisemblablement le plus informel du corpus.

4.2.1.2 La sélection des informateurs

Les informateurs, une dizaine de locuteurs par enquête, sont choisis selon le principe des « réseaux denses » (Milroy & Milroy 1985, Milroy 1987, Foulkes & Docherty 1999, et Durand, Slater & Wise 1987), la pratique d'un échantillonnage sociolinguistique représentatif ne pouvant être atteinte avec la diversité géographique visée dans le projet.

Les critères de sélection comprennent néanmoins quelques impératifs :

- le groupe d'informateurs étudié comporte un nombre égal d'hommes et de femmes ;
- le groupe est réparti en deux (ou trois) tranches d'âge (20+, 40+, 70+, par exemple) ;
- les informateurs ont un bon ancrage dans la ville ou la communauté étudiée ;
- et enfin, la maîtrise de la lecture est indispensable.

⁸¹ Le dit protocole est très similaire, en termes d'organisation et de principes à celui du projet PFC (cf. Durand & Lyche (2003) et Durand, Laks & Lyche (2003b), où les mêmes questions sont abordées avec plus d'ampleur).

Le projet PAC défend la viabilité de son échantillonnage informel, basé le plus souvent sur le réseau personnel de quelques locuteurs ou bien d'une famille de la communauté, par les particularités de ses objectifs et de ses moyens. Comme le soulignent Carr, Durand & Pukli (2004) : d'une part la portée de l'analyse ne se restreint pas à certaines variables mais comprend le système phonologique dans son entier pour chaque locuteur du corpus, et d'autre part la sélection des locuteurs est bien plus délicate que l'on a coutume de l'imaginer (en particulier les enregistrements mènent à un échec complet ou à des données peu exploitables lorsque l'enquêteur n'arrive pas à établir des rapports appropriés avec les enquêtés).

De ce point de vue, le projet est peut-être plus proche de la dialectologie classique que de l'approche variationniste, mais en même temps l'environnement sondé est plus urbain que rural, et les locuteurs, comme nous l'avons précisé, ne sont pas uniquement des « NORM » (*non-mobile old rural men*), c'est-à-dire des personnes âgées, préférablement mâles et ancrées depuis toujours dans leur communauté.

Enfin, il n'existe pas de règle absolue en terme de sélection des sujets sur la scène internationale : le nombre de locuteurs peut considérablement varier d'un corpus à un autre, de 122 personnes interrogées par Labov pour un seul quartier de New York (le Lower East Side) aux, par comparaison, 124 entretiens oraux du « *British National Corpus* » pour tout un pays.⁸² Ainsi, seuls les critères de sélection, et non le nombre global des informateurs, se porteraient garant de la représentation fidèle d'une communauté donnée, une question restant cependant sans réponse définitive : peut-on réellement mettre en évidence les traits et les tendances linguistiques sur la base d'entretiens avec quelques locuteurs ?

4.2.1.3 Sur le terrain

Le travail sur le terrain fut une expérience incontestablement enrichissante, dont nous évoquons ici quelques détails :

- Les circonstances des enregistrements sont plus ou moins identiques : la lecture et les entretiens sont effectués dans une atmosphère calme chez l'informateur ou chez un ami (la réduction de toute source possible de

⁸² Les entretiens représentent 10% de toutes les données orales du *British National Corpus*. Pour plus de détails, voir Xiao (à paraître).

bruits à l'arrière plan est cruciale pour l'analyse sonore), et tout est fait pour que, dans la mesure de possible, les locuteurs se sentent à l'aise.

- Le but général de l'enquête est communiqué aux informateurs : une étude linguistique de la variété locale de l'anglais, mais rien de plus précis n'est mentionné.
- La durée des enregistrements est d'à peu près une heure : une vingtaine de minutes pour la lecture des listes de mots et du texte, entre dix et trente minutes de conversation en présence de l'enquêteur, et entre cinq et vingt minutes de conversation « libre » (sans l'enquêteur).
- La qualité de l'enregistrement est assurée par un DAT (Digital Audio Tape recorder). Les données sont ensuite transmises à l'ordinateur sous un format facilement accessible.
- L'anonymat des participants est garanti. Les locuteurs donnent leur autorisation à une utilisation des données recueillies dans la recherche et, éventuellement, dans l'enseignement.

4.2.2 Les listes de mots

Les deux listes de mots sont composées de 192 items : la liste la plus longue, de 127 mots, examine la prononciation des voyelles (cf. Tableau 4-1 ci-dessous), et la liste la plus courte, de 65 mots, est conçue pour l'étude des contrastes consonantiques (cf. Tableau 4-2 ci-dessous). La lecture d'éléments isolés est souvent complétée par une troisième liste annexe étudiant les particularités de la variété linguistique en question, comme c'est le cas dans notre étude de l'anglais parlé en Ecosse (voir le chapitre 5).

Comme le précisent Carr, Durand & Pukli (2004), l'objectif est ici d'établir l'inventaire phonologique de chaque locuteur : les oppositions phonémiques réalisées, les principales variantes allophoniques, les contraintes phonotactiques, etc. Au-delà, la rhoticité et les réalisations T/D sont deux ensembles de phénomènes que le projet vise à comparer entre les variétés d'anglais enquêtées.

Tableau 4-1 - Liste de mots n°1

1. pit	2. pet	3. pat	4. pot
5. put	6. putt	7. sea	8. say
9. sigh	10. sue	11. stir	12. steer
13. stairs	14. err	15. far	16. war
17. more	18. purr	19. moor	20. feel
21. fill	22. fell	23. fall	24. full
25. fool	26. fail	27. foal	28. file
29. foul	30. foil	31. furl	32. bird
33. bard	34. beard	35. bared	36. board
37. barred	38. bored	39. bode	40. bowed
41. bead	42. bid	43. bed	44. bad
45. bard	46. pant	47. plant	48. master
49. afterwards	50. ants	51. aunts	52. dance
53. farther	54. father	55. row	56. rose
57. rows	58. pore	59. poor	60. pour
61. paw	62. paws	63. pause	64. pose
65. wait	66. weight	67. side	68. sighed
69. agreed	70. greed	71. brood	72. brewed
73. fir	74. fair	75. fur	76. four
77. fore	78. for	79. nose	80. knows
81. cot	82. caught	83. meat	84. meet
85. mate	86. naught	87. knot	88. doll
89. dole	90. fierce	91. bird	92. scarce
93. pert	94. start	95. horse	96. hoarse
97. word	98. gourd	99. short	100. sport
101. next	102. vexed	103. leopard	104. shepherd
105. here	106. there	107. weary	108. spirit
109. marry	110. Mary	111. merry	112. sorry
113. story	114. hurry	115. jury	116. bury
117. berry	118. heaven	119. leaven	120. earth
121. berth	122. cook	123. soot	124. look
125. room	126. pearl	127. peril	

A titre d'exemple, les paires *full-fool* (24-25), *ants-aunts* (50-51), *wait-weight* (65-66), *cot-caught* (81-82) *horse-hoarse* (95-96), dans la première liste de mots (voir Tableau 4-1), peuvent témoigner d'un contraste phonémique ou inversement d'une homophonie selon l'accent de l'anglais. La seconde liste (cf. Tableau 4-2), conçue donc pour examiner des contrastes consonantiques, oppose, par exemple, des paires voisé-nonvoisé et teste la distribution des consonnes nasales (*rum, run, rung* (18-20), *simmer, sinner, singer* (31-33) *singer, stronger* (48-49)). Il y figure également les deux consonnes typiquement « écossaises » : /ɹ/ en *which* (26) et /x/ en *loch* (28).

Tableau 4-2 - Liste de mots n°2

1. pat	2. bat	3. tuck
4. duck	5. carter	6. garter
7. fan	8. van	9. this
10. thick	11. seal	12. zeal
13. bishop	14. leisure	15. heart
16. batch	17. badge	18. rum
19. run	20. rung	21. lack
22. rack	23. wet	24. yet
25. witch	26. which	27. lock
28. loch	29. earthy	30. worthy
31. sinner	32. simmer	33. singer
34. supper	35. rubber	36. little
37. middle	38. metal	39. meddle
40. bicker	41. bigger	42. degree
43. decree	44. betting	45. bedding
46. written	47. ridden	48. singer
49. stronger	50. fat	51. fad
52. lap	53. lab	54. sack
55. sag	56. belly	57. berry
58. bell	59. bet	60. chutney
61. kidney	62. grace	63. graze
64. behave	65. anyhow	

Nous allons revenir aux caractéristiques de l'anglais écossais testées par les deux listes au chapitre 5.⁸³

4.2.3 Le texte lu

Le second contexte de lecture est celui du texte intitulé *Christmas interview of a television evangelist*. Long de deux pages (624 mots), il est écrit dans un style journalistique, adapté à partir d'un texte et conçu avec des cibles phonologiques précises (cf. Tableau 4-3 ci dessous).⁸⁴

L'objectif principal, au-delà du recueil de parole continue uniforme pour tous les corpus, est de vérifier certains éléments établis à partir des deux listes de mots. Lors d'une comparaison des deux contextes de lecture, des exemples d'hypercorrection apparaissent fréquemment quand il s'agit de formes marquées, voire stigmatisées, par la communauté (voir Pukli (2002) pour un exemple de l'utilisation des battues (« tapping ») en anglais américain).

⁸³ Pour un traitement plus complet des phénomènes étudiés, cf. Carr, Durand & Pukli (2004).

⁸⁴ Le format original des deux listes et du texte présentés aux informateurs lors de l'enquête figure en Annexe B.

Nous reviendrons sur la possibilité d'examiner la SVLR dans un contexte continu au chapitre 5.

Tableau 4-3 - Le texte *Christmas interview of a television evangelist*

Christmas interview of a television evangelist

If television evangelists are anything like the rest of us, all they really want to do in Christmas week is snap at their families, criticize their friends and make their neighbours' children cry by glaring at them over the garden fence. Yet society expects them to be as jovial and beaming as they are for the other fifty-one weeks of the year. If anything, more so.

Take the Reverend Peter 'Pete' Smith, the 'TV vicar' who sends out press releases in which he describes himself as 'the man who has captured the spirit of the age'. Before our 9 a.m. meeting at his 'media office' on Crawshaw Avenue, South London, he faced, he says, a real dilemma. Should he make an effort 'to behave like a Christian' – throw his door open, offer me a cup of tea – or should he just play it cool, study his fingernails in a manner that showed bored indifference and get rid of me as quickly as possible? In the end, he did neither.

'As a matter of fact, John,' he says in a loud Estuary English twang, 'St Francis said, "At all times preach the gospel and speak whenever you have to." But hey, he didn't mean "Be on your best behaviour and be happy all the time." I could have been extra-polite to you, but the real me would have come out as I was talking. You cannot disguise what you are.'

'And what are you then, Pete?'

'Well, I'm a Christian, John. I've been one since I was 14. And I know for sure that Christianity will be judged more on who you are rather than what you have to say about it. Many church leaders don't appear to understand this. They think we can only be really Christian when we are ramming the doctrine of the Creation down people's throats. But if you try to force-feed people they get sick of it and think you're a pain. It's seen as the job of a Christian leader to wear a dog-collar and dress in purple and always be talking about the real meaning of the New Testament. In reality, that turns people right off!'

In many ways, 'Pete' Smith looks exactly how you'd expect a high-profile, born-again Christian to look: tall, handsome, clean-cut and evenly sun-tanned. He has those scarily white teeth that TV evangelists tend to have, and he doesn't wear a dog-collar. In fact, when doing his various religious programmes on Sunday mornings, he has been known to wear a black leather jacket instead, in casual mode. Today, the look is more business-like: metal-rimmed glasses, a grey suit, a blue open-neck shirt, and fashionable black shoes with large buckles. Smith is 44 but he looks a mere 24.

During the whole interview, there wasn't any talk of the poor or the needy but only of his forthcoming trip to China in February and the masses waiting for his message there. I ventured a few questions relating to the charity trust he founded some ten years ago and which, it is generally agreed, employs eight hundred staff and runs schools, hospitals and hostels around the world. And what about the gambling organization he has been willing to advise? Is that a temporary activity or might it be true that he has accepted to be paid to sit on its Board of Directors? Which side is religion on these days? Does money matter? It was as if I had launched a few missiles in his direction. He just sighed in answer: 'I'm only human, John. God knows I do my best and often fail, But it's no skin off my nose if our enemies sneer at some of the good work we do. Truth will out.'

4.2.4 La parole spontanée

Deux contextes différents sont prévus pour recueillir la parole spontanée :

- Une entrevue menée par l'enquêteur, visant à traiter de sujets de conversation potentiellement en rapport avec le portrait linguistique du locuteur (comme, par exemple, origines géographiques et sociales, scolarité, emploi et liens géographiques personnels).
- Une conversation enregistrée sans l'enquêteur, lors de laquelle les informateurs sont laissés seuls dans une pièce, facilitant ainsi une atmosphère plus intime et décontractée.

En ce qui concerne la visée linguistique, il est évidemment impossible de prévoir le contenu des entretiens. Ces enregistrements sont, beaucoup plus que le contexte de lecture, très intéressants pour la syntaxe ou la pragmatique, ainsi que pour la phonologie suprasegmentale. Ils permettent également un retour sur l'inventaire phonologique, la rhoticité et les phénomènes liés aux plosives coronales explorés dans le texte et les listes de mots.

4.2.5 L'analyse des données

Il est important de souligner qu'il existe de nombreuses pré-analyses à effectuer avant l'étude linguistique proprement dite. Les enregistrements doivent être transférés sur un ordinateur, et ils doivent être édités et formatés avant qu'une transcription des paroles spontanées puisse être réalisée. Dans le projet PAC, les fichiers audio sont accompagnés par des fichiers textes contenant les transcriptions, des codages et des commentaires.

L'outil de transcription et d'analyse habituellement utilisé dans le projet est le logiciel d'analyse PRAAT (créé à l'Institut des Sciences Phonétiques de l'Université d'Amsterdam par Paul Boersma et David Weenink). A ce logiciel s'ajoutent quelques outils, dont quelques-uns développés au sein du projet PAC (d'autres encore sont disponibles sur le site du projet PFC, cf.: <http://www.projet-pfc.net>):⁸⁵

⁸⁵ Voir également : Delais-Roussarie, Durand, Lyche, Meqqori & Tarrier (2002) et Delais-Roussarie, Meqqori & Tarrier (2003).

- TransPraat
TransPraat assure la conversion entre fichier texte et fichier PRAAT.
- Comparateur
Avec le Comparateur, une analyse automatique de la variation entre locuteurs peut être effectuée dans les listes de mots.
- Akustyk
Akustyk pour PRAAT est un logiciel développé à Michigan State University par Bartłomiej Plichta (cf. <http://bartus.org/akustyk/>), il effectue, entre autres, l'analyse automatisée des formants des voyelles.

4.2.6 La transcription des données

Tous les corpus du projet sont transcrits et annotés, assurant ainsi la possibilité de baser l'analyse linguistique sur un fichier contenant à la fois l'enregistrement sonore et la transcription des séquences audio. Il est convenu de commenter la manière adoptée pour effectuer la transcription, et de souligner également quelques principes qui expliquent pourquoi elle est orthographique. Nous allons ici rappeler les principaux points développés dans Durand & Pukli (2004a) :⁸⁶

- Les conventions observées lors de la transcription orthographique des conversations sont très simples et s'appliquent à tous les corpus. La ponctuation est simplifiée, les seuls signes utilisés sont la virgule, le point et le point d'interrogation. Les commentaires sont restreints à un minimum, uniquement lorsqu'il s'agit d'éléments en rapport avec le locuteur et ses propos (comme par exemple, paroles non interprétables, rires, bruits, etc.), ou avec l'enregistrement et ses conditions (mouvements, portes, autres facteurs gênants, etc.).⁸⁷
- Les données des enregistrements sont nombreuses et variées : la manière dont on procède pour les rendre disponibles à l'analyse linguistique est d'une importance considérable. Le projet, par conséquent, suit un protocole de transcription basé sur l'orthographe car 1) elle permet un accès facilité au contenu des paroles spontanées, 2)

⁸⁶ Voir également Delais-Roussarie et al. (2002) et Durand & Lyche (2003).

⁸⁷ Pour les détails des conventions, cf. Durand & Pukli (2004a).

l'orthographe est dépourvue des présuppositions concernant les phonèmes et les allophones de la variété décrite (dont l'inventaire à établir est un des buts du projet), 3) elle est, dans le même temps, peu susceptible d'entraîner des erreurs de transcription, donc relativement objective et fiable.

5 L'enquête empirique à Ayr (2001 – 2002)

Nous présenterons notre investigation empirique en Ecosse au cours de ce chapitre : en 5.1, nous reconsidérerons d'abord le protocole du projet PAC du point de vue de l'accent écossais et de la SVLR, nous décrirons ensuite notre protocole complémentaire en 5.2, et développerons nos hypothèses et nos questions de recherche dans la section 5.3. Cette partie sera suivie de la présentation du corpus et des informateurs, puis de l'analyse des données et enfin de l'exposition des résultats en 5.4, 5.5 et 5.6.

Si l'on considère enfin les symboles désignant les phonèmes du SSE, bien que l'on ait précédemment constaté de nombreuses subtilités d'articulation phonétique (cf. 2.3.2), nous utiliserons au cours du présent chapitre des symboles simplifiés. Ainsi, les symboles utilisés afin de représenter *le système basique* du SSE seront /i ɪ e ε a ɔ ʌ o u/ et /ai au oi/, auxquels s'ajouteront trois phonèmes dans le *système modifié* : /ɑ ɒ ʊ/.

5.1 La méthodologie PAC

Pour notre investigation instrumentale à Ayr nous avons adopté comme cadre empirique le protocole du projet PAC présenté au chapitre précédent. Au-delà de la matière linguistique recueillie selon la méthodologie du projet, nous avons eu besoin de davantage de données quant à la SVLR. Après avoir examiné les points linguistiques que les deux listes de mots et le texte lu du projet PAC nous permettent d'étudier pour l'accent écossais (5.1.1 et 5.1.2), nous allons décrire les considérations nous guidant dans les choix que nous avons été amenés à prendre dans l'élaboration de notre protocole complémentaire (5.1.3).

5.1.1 Les listes de mots PAC

Les deux listes de mots du projet PAC nous permettent de vérifier entre autres les points linguistiques suivants (items soulignés dans les listes ci-après, voir les Tableaux 5-1 et 5-2) :

- Sur un plan général, la liste vocalique est utile pour l'évaluation de l'inventaire des phonèmes utilisés par nos informateurs :
 1. Les mots de 11 à 19 et de 32 à 38, par exemple, nous informent de la qualité de la voyelle devant /r/ ; les mots de 44 à 54 sont des exemples de /a/, qualitativement très variable dans l'accent écossais ; etc.
 2. Ensuite, les mots *next*, *shepherd*, *heaven*, *earth* et *berth* (101, 104, 118, 120 et 121) ainsi que l'opposition potentielle en Ecosse entre *berry* et *bury* nous permettent d'étudier la qualité de la voyelle pouvant approcher [ĕ], et être potentiellement contrastive (la voyelle d'Aitken).
 3. La paire *horse* - *hoarse* (95-96) constitue également un contraste possible : /hɔrs/ vs. /hors/.
- Plus spécifiquement, nous pouvons vérifier l'existence des contrastes de type /a/ - /ɑ/, /ɔ/ - /ɒ/ et /u/ - /ʊ/ pouvant influencer sur l'application de la SVLR : les locuteurs ayant un *système modifié* sont à considérer séparément de ceux possédant le *système basique* (cf. 2.3.2). Pour l'examen instrumental de la SVLR seuls ces derniers seront retenus bien que la SVLR n'ait jamais été, à notre connaissance, testée pour des informateurs avec un *système modifié*. Les paires nous permettant d'identifier les phonèmes complémentaires sont *ants* - *aunts* (50-51), *cot* - *caught* (81-82), *knot* - *naught* (86-87), *full* - *fool* (24-25).
- Enfin, des paires d'alternance SVLR se trouvent également dans la liste vocalique : *sigh* - *side* - *sighed*, *sea* - *agreed* - *greed*, *sue* - *brood* - *brewed* (7, 9, 10 et 67-72) autorisent l'étude de /i u ai/ dans un environnement court, devant /d/ vs. deux environnements longs, à la fin du mot et devant le suffixe du passé. La paire *bode* - *bowed* serait également intéressante, mais le premier mot est ambigu car c'est un verbe qui peut être à la fois au passé et au présent.⁸⁸ On peut encore noter que *nose* - *knows*, *row* - *rose* - *rows*, *paw* - *pause* - *paws*

⁸⁸ « Bode » signifie 1) 'augurer' (*to be an omen; portend*), ou 2) en tant que forme au passé de « bide » 's'attarder' (*to remain in a condition or state; to tarry*).

contiennent des voyelles potentiellement longues, mais la comparaison ne peut pas être établie car il ne s'agit que de contextes longs.

Tableau 5-1 - Liste de mots n°1, éléments pour le SSE

1. pit	2. pet	3. pat	4. pot
5. put	6. putt	7. <u>sea</u>	8. say
9. <u>sigh</u>	10. <u>sue</u>	11. stir	12. steer
13. stairs	14. err	15. far	16. war
17. more	18. purr	19. moor	20. feel
21. fill	22. fell	23. fall	24. <u>full</u>
25. <u>fool</u>	26. fail	27. foal	28. file
29. foul	30. foil	31. furl	32. bird
33. bard	34. beard	35. bared	36. board
37. barred	38. bored	39. bode	40. bowed
41. bead	42. bid	43. bed	44. bad
45. bard	46. pant	47. plant	48. master
49. afterwards	50. <u>ants</u>	51. <u>aunts</u>	52. dance
53. farther	54. father	55. row	56. rose
57. rows	58. pore	59. poor	60. pour
61. paw	62. paws	63. pause	64. pose
65. wait	66. weight	67. <u>side</u>	68. <u>sighed</u>
69. <u>agreed</u>	70. <u>greed</u>	71. <u>brood</u>	72. <u>brewed</u>
73. fir	74. fair	75. fur	76. four
77. fore	78. for	79. nose	80. knows
81. <u>cot</u>	82. <u>caught</u>	83. meat	84. meet
85. mate	86. <u>naught</u>	87. <u>knot</u>	88. doll
89. dole	90. fierce	91. bird	92. scarce
93. pert	94. start	95. <u>horse</u>	96. <u>hoarse</u>
97. word	98. gourd	99. short	100. sport
101. <u>next</u>	102. <u>vexed</u>	103. <u>leopard</u>	104. <u>shepherd</u>
105. here	106. there	107. weary	108. spirit
109. marry	110. Mary	111. merry	112. sorry
113. story	114. hurry	115. jury	116. <u>bury</u>
117. <u>berry</u>	118. <u>heaven</u>	119. <u>leaven</u>	120. <u>earth</u>
121. <u>berth</u>	122. cook	123. soot	124. look
125. room	126. pearl	127. peril	

- La liste consonantique, quant à elle, comprend les paires *wich* - *which* et *lock* - *loch*, qui nous permettent de vérifier la présence de la fricative sourde labio-vélaire /ɰ/ et de la fricative sourde vélaire /x/. Il est possible que ces deux sons, traditionnellement écossais, sont en train de disparaître chez les jeunes locuteurs (cf. 2.3.1 et ses références).

Tableau 5-2 - Liste de mots n°2, éléments pour le SSE

1. pat	2. bat	3. tuck
4. duck	5. carter	6. garter
7. fan	8. van	9. this
10. thick	11. seal	12. zeal
13. bishop	14. leisure	15. heart
16. batch	17. badge	18. rum
19. run	20. rung	21. lack
22. rack	23. wet	24. yet
25. <u>witch</u>	26. <u>which</u>	27. <u>lock</u>
28. <u>loch</u>	29. earthy	30. worthy
31. sinner	32. simmer	33. singer
34. supper	35. rubber	36. little
37. middle	38. metal	39. meddle
40. bicker	41. bigger	42. degree
43. decree	44. betting	45. bedding
46. written	47. ridden	48. singer
49. stronger	50. fat	51. fad
52. lap	53. lab	54. sack
55. sag	56. belly	57. berry
58. bell	59. bet	60. chutney
61. kidney	62. grace	63. graze
64. behave	65. anyhow	

5.1.2 Le texte PAC

Le texte, *Christmas interview of a television evangelist*, ici repris dans le Tableau 5-3 ci-dessous, nous permet de nous pencher plus particulièrement sur les occurrences de la consonne /m/, comptée onze fois dans le passage (voir les mots soulignés dans le texte), ainsi que d'examiner davantage la rhoticité.

Tableau 5-3 - Le texte PAC, éléments pour le SSE

Christmas interview of a television evangelist
<p>If television evangelists are anything like the rest of us, all they really want to do in Christmas week is snap at their families, criticize their friends and make their neighbours' children cry by glaring at them over the garden fence. Yet society expects them to be as jovial and beaming as they are for the other fifty-one weeks of the year. If anything, more so.</p> <p>Take the Reverend Peter 'Pete' Smith, the 'TV vicar' who sends out press releases in <u>which</u> he describes himself as 'the man who has captured the spirit of the age'. Before our 9 a.m. meeting at his 'media office' on Crawshaw Avenue, South London, he faced, he says, a real dilemma. Should he make an effort 'to behave like a Christian' – throw his door open, offer me a cup of tea – or should he just play it cool, study his fingernails in a manner that showed bored indifference and get rid of me as quickly as possible? In the end, he did neither.</p>

'As a matter of fact, John,' he says in a loud Estuary English twang, 'St Francis said, "At all times preach the gospel and speak **whenever** you have to." But hey, he didn't mean "Be on your best behaviour and be happy all the time." I could have been extra-polite to you, but the real me would have come out as I was talking. You cannot disguise **what** you are.'

'And **what** are you then, Pete?'

'Well, I'm a Christian, John. I've been one since I was 14. And I know for sure that Christianity will be judged more on who you are rather than **what** you have to say about it. Many church leaders don't appear to understand this. They think we can only be really Christian **when** we are ramming the doctrine of the Creation down people's throats. But if you try to force-feed people they get sick of it and think you're a pain. It's seen as the job of a Christian leader to wear a dog-collar and dress in purple and always be talking about the real meaning of the New Testament. In reality, that turns people right off!'

In many ways, 'Pete' Smith looks exactly how you'd expect a high-profile, born-again Christian to look: tall, handsome, clean-cut and evenly sun-tanned. He has those scarily **white** teeth that TV evangelists tend to have, and he doesn't wear a dog-collar. In fact, **when** doing his various religious programmes on Sunday mornings, he has been known to wear a black leather jacket instead, in casual mode. Today, the look is more business-like: metal-rimmed glasses, a grey suit, a blue open-neck shirt, and fashionable black shoes with large buckles. Smith is 44 but he looks a mere 24.

During the whole interview, there wasn't any talk of the poor or the needy but only of his forthcoming trip to China in February and the masses waiting for his message there. I ventured a few questions relating to the charity trust he founded some ten years ago and **which**, it is generally agreed, employs eight hundred staff and runs schools, hospitals and hostels around the world. And **what** about the gambling organization he has been willing to advise? Is that a temporary activity or might it be true that he has accepted to be paid to sit on its Board of Directors? **Which** side is religion on these days? Does money matter? It was as if I had launched a few missiles in his direction. He just sighed in answer: 'I'm only human, John. God knows I do my best and often fail, But it's no skin off my nose if our enemies sneer at some of the good work we do. Truth will out.'

Le texte n'est par ailleurs pas spécifiquement conçu pour faire l'étude de la SVLR, bien que la diphtongue dans la paire *side-sighed* y soit incluse. Il s'agit cependant de la seule paire possible et, ne souhaitant pas reproduire une tâche de lecture continue, l'investigation de la « Règle » ne sera pas faite dans ce contexte stylistique.

5.2 Méthodologie complémentaire pour la SVLR

Le recueil de données par la lecture d'une liste nous a semblé approprié étant donnée la nature des mesures à réaliser : la parole continue est sujette à des conditions difficilement contrôlables aux niveaux de l'intonation, du tempo et d'autres facteurs prosodiques. Scobbie, Hewlett & Turk nous mettent ainsi en garde contre le défaut

« common to all studies that make use of uncontrolled naturel dialogues, one particularly problematic for duration-based phenomena : the wide range of conditioning factors (segmental, morphological and prosodic) that affect vowel duration to various degrees. » (SHT 1999 : 235, souligné par nous, M.P.). Mais même une lecture continue ou des dialogues dirigés comme dans les exercices ‘map task’, par exemple, sont inappropriés, ne serait-ce que à cause de l’influence que le tempo peut exercer sur la durée vocalique.

Concernant l’intonation et l’accentuation lors de la lecture d’une liste, notamment les effets possibles produits par les coupures de page ou encore, typiquement, les débuts et fins de liste, nous avons incorporé des items marginaux et des éléments de distraction.⁸⁹ Nous voulions ainsi éviter de rallonger à outrance le texte à prononcer en mettant les mots dans une phrase porteuse (« *I say knee sometimes* » au lieu de « *knee* »), ce qui aurait été la manière classique de procéder.

5.2.1 Résumé des éléments se rapportant à la SVLR

Nous avons précédemment considéré les principales descriptions disponibles sur la SVLR, dont les conclusions sont résumées dans les points ci-après.

Les voyelles du SSE alternant leur durée selon la SVLR sont :

- /i u ai/ selon toutes les sources, y compris les deux études instrumentales fiables de McKenna (1988) et Scobbie, Turk & Hewlett (1999) ;
- probablement /e o/, selon Grant (1914), Wells (1982) et Giegerich (1992) ;
- potentiellement /ɔ/, selon Wells (1982) et Giegerich (1992) ;
- sporadiquement /ɛ a/, selon Wells (1982) et Giegerich (1992) ;
- probablement pas, mais échappant souvent à l’analyse, /au ɔi/ ;
- /ɪ ʌ/ jamais, selon aucune source.

Nous devons noter qu’il est difficile d’obtenir confirmation pour /ɛ/ puisque cette voyelle se trouve rarement en fin de mot, pas plus que devant les fricatives

⁸⁹ Voir l’Annexe C pour la mise en page de la liste.

voisées ou devant /r/ (*meh*, *Des* et *Kerr* constituant de rares exemples). Le fait qu'Aitken en a à l'origine fait mention, en caractérisant /ɛ/ comme voyelle alternante, peut s'expliquer par son occurrence dans un groupe de mots élargi en écossais, y compris dans les mots comme *start*, etc.

Les différences de distribution lexicale des mêmes phonèmes en écossais et en anglais sont peut-être les plus importantes pour /ɔi/ : les mots comme *choice*, *oil*, *join* sont en écossais prononcés avec /Δi/. Cette diphtongue n'est par ailleurs pas sujette à la SVLR dans la majorité des dialectes écossais, ce qui, justement à cause de ses occurrences lexicales différentes entre les deux variétés, ne veut pas dire automatiquement qu'elle n'alterne pas en anglais.

Ces points contradictoires et les précisions parfois manquantes pour la variété que nous projetons d'étudier nous amènent à enquêter sur l'ensemble de l'inventaire vocalique : /i ɪ e ε a ɔ Δ o u ai au ɔi/.

Les avis sont beaucoup moins partagés quant à l'environnement dans lequel se déroule l'alternance vocalique de la SVLR :

- Les voyelles longues apparaissent selon toutes les sources devant les fricatives voisées, devant /r/ et devant une frontière morphologique.
- Uniquement dans les mots monosyllabiques, les polysyllabes étant très variables, et lorsque la voyelle est suivie d'une seule consonne (Aitken, 1981).
- Cependant toujours dans un hiatus (Aitken 1981, Wells 1982, Anderson 1988).
- Peut-être également en position de syllabe ouverte (Anderson 1988, Carr 1992).

Il convient de noter que les investigations empiriques doivent se rapporter à des environnements comparables : alors que la comparaison est facile pour les plosives /t d/ vs. la position finale et le suffixe du passé, ainsi que pour la fricative /s/ par rapport à /z/, elle est moins évidente pour la majorité des voyelles devant les fricatives /f θ/ vs. /v ð/. L'évaluation devient très difficile pour les environnements comme ceux où la voyelle est suivie de /b g dʒ m n ŋ l/ par exemple, contextes qui sont par conséquent peu ou pas étudiés.

5.2.2 La liste complémentaire n°1

La liste complémentaire servant à tester les phénomènes liés à la SVLR comprend 66 mots, dans un ordre aléatoire et sans répétition.⁹⁰ Les neuf monophthongues et les trois diphtongues du *systeme basique* du SSE sont étudiées dans les contextes suivants : devant /t/ et /d/, en position finale de mot et en position finale suivie de /d/ appartenant à un second morphème (voir Tableau 5-4).

Tableau 5-4 - Voyelles devant /t/, /d/, #/d/, #

	_t	_d	_#d	_#
i	neat	need	kneed	knee
e	late	lade	laid	lay
a	pat	pad	--	hurrah
u	brute	brood	brewed	brew
o	rote	ode road	rowed rode ⁹¹	show
ɔ	hawk	clod	clawed	claw
ɪ	bit	bid	--	--
ɛ	bet	bed	--	--
ʌ	butt	bud	--	--
ai	tight	tide	tied	tie
au	lout	loud	allowed	cow
ɔi	choice	avoid	enjoyed	boy

Les voyelles /ɪ ɛ ʌ/ ne figurant pas en position finale de mot monosyllabique n'ont pas été testées dans cet environnement. Le choix d'inclure un substantif possédant une prononciation ambiguë pour la voyelle /a/, *hurrah*, s'est avéré problématique, et le verbe que l'on voulait ainsi créer, *hurrahed*, n'a pas du tout fonctionné et a été retiré de la liste. Nous voulions également éviter des mots onomatopéiques comme *bah* et *oompah*,⁹² et par conséquent le paradigme n'a pas été complété pour ce phonème. *Hawk* et *choice* constituent également un compromis ne se terminant pas en /t/ ; alors que la substitution avec une autre plosive sourde, /k/ en l'occurrence, ne pose a priori pas de problème, nous devons prendre en compte l'effet

⁹⁰ Cf. Annexe C pour la liste de mots complémentaire n°1.

⁹¹ *Rode* est un exemple inclus ici en tant que forme « ablaut » du passé.

⁹² L'interjection *bah* exprime mépris et réprobation ; le substantif *oompah* imite le son rythmique d'un instrument à vent en cuivre.

allongeant de la fricative, ici /s/, par rapport à un /t/ lorsque nous procéderons à l'analyse des données.

En complément de la volonté d'établir l'inventaire complet des voyelles présentant une différence de durée conditionnée par la structure morphologique, notre objectif était d'examiner certains environnements segmentaux « courts » pour les trois voyelles /i u ai/ afin d'observer s'il existe une variation devant les deux autres plosives voisées et l'affriquée /dʒ/ (voir Tableau 5-5).

Tableau 5-5 - /i u ai/ suivis de /b g dʒ/

	_b	_g	_dʒ
i	dweeb	league	siege
u	cube tube	--	huge
ai	bribe describe	--	oblige

Il nous a semblé également opportun d'examiner les mots avec un pluriel entraînant le voisement de la fricative finale, comme par exemple *wife* et *wives*. Dans ce contexte où la fricative voisée provoque généralement l'utilisation de la variante longue, plusieurs sources notent l'usage de la variante brève.⁹³ Ainsi, à côté de la paire « correcte », *wives*, nous avons aussi inclus le pluriel avec une fricative sourde, *wifes*, et le possessif, *wife's* (comme l'indique le Tableau 5-6 ci-dessous) :

Tableau 5-6 - /u/ et /ai/ avec un pluriel entraînant le voisement de la fricative finale

u	hoof		hoofs	hooves
ai	wife	wife's	wifes	wives

Enfin, nous avons incorporé cinq mots écossais : *twa*, *brae*, *gyte* ('deux', 'pente', 'imbécile') et une paire minimale où l'opposition entre /ai/ et /ɹi/ pouvait être observable (voir Tableau 5-7 ci-dessous).

Tableau 5-7 - Mots écossais

twa	brae	gyte
gey	guy	

⁹³ Voir, par exemple, Wells (1982 : 406).

Comme nous l'avons décrit en 3.2.2, la diphtongue /ai/ s'oppose dans l'écossais à un autre phonème, /Λi/ : c'est donc un contraste qui peut être intégré à l'inventaire phonémique des nos informateurs, et une éventuelle opposition réalisée par un locuteur peut avoir une conséquence sur son utilisation de la SVLR. Il est dans le même temps difficile de solliciter un écossais oral par l'écrit, cette variété étant fortement dissociée de la forme éduquée qu'une enquête scientifique peut représenter aux yeux de nos sujets. Entre les paires *pie-pay*, *my-May* et *guy-gey* ('très'), c'est la dernière qui a été retenue car *pay* et *May* se prononcent en anglais avec la voyelle /e/.

5.2.3 La liste complémentaire n°2

Dans une seconde étape de notre investigation de la SVLR, nous avons souhaité élargir la cible phonologique afin d'inclure différents types de suffixes, ainsi que différents environnements segmentaux, ceci tout en continuant l'étude de toutes les voyelles.

La liste établie dans cette optique contient 89 mots placés en ordre aléatoire sans répétition (voir les Tableaux 5-8, 5-9 et 5-10 ci-dessous). Elle inclut :

- les douze voyelles devant les fricatives /f θ s v ð z/ ;
- les sept monophthongues et les trois diphtongues devant /z/ appartenant à un second morphème, des conclusions contradictoires étant établies quant à l'influence de la frontière morphologique devant une fricative constituant déjà un environnement long (les mesures de McClure (1977) ne sont pas complètement fiables car elles sont issues d'un auto-examen, et McKenna (1988), quant à lui, n'a pas étudié les diphtongues) ;
- /i u ai/ suivis des suffixes *-less* ou *-ness* (/l/ et /n/ constituant des environnements « courts » lorsque tautomorphémiques) ;

Comme on peut l'observer dans le Tableau 5-8, toutes les paires sourde-voisée n'ont pas pu être testées, /θ ð/ et /ʃ ʒ/ étaient particulièrement difficiles à comparer et la dernière paire ne figure par conséquent pas dans la liste. Pour /ε/ et /ɔi/, des noms propres ont dû être incorporés.

Tableau 5-8 - Les environnements 'pré-fricative'

	s	z	#z	θ	ð	f	v
i	cease	seize	sees	teeth	seethe	leaf	leave
e	face	phase	days	faith	bathe	safe	save
a	lass	jazz	spas	--	--	--	--
u	loose	lose	loos	tooth	smooth	--	--
o	ghost	--	goes	oath	loathe	loaf	loaves
ɔ	sauce	gauze	saws	--	--	--	--
ɪ	miss	dizz	--	--	--	lift	lived
ɛ	cess	Des	says	--	--	Jeff	Bev
ʌ	fuss	fuzz	--	--	--	bluff	love
ai	lice	size	lies	lithe	--	knife	knives
ɔi	Joyce	noise	joys	--	--	--	--
au	a house	to house	how's	a mouth	to mouth	--	--

Des paires polysyllabiques tout à fait comparables sont rares, nous voulions néanmoins tenter d'en étudier quelques-unes : dans les mots monomorphémiques, en position finale de syllabe ou non, nous nous attendons à une voyelle brève devant /p b d f s ʃ n/ (cf. le Tableau 5-9). Cependant, si la position en syllabe ouverte était un contexte long, n'ayant a priori pas de resyllabification après l'affixation, les mots bimorphémiques devraient avoir une voyelle brève en *soonest*, *cubist*, *sooty*, *rider*, *lifer*, *biting*, *keeping*. En revanche, les voyelles en *blueness*, *shoeless*, *shyness* et *keyless*, étant en position finale de morphème devraient rester longues.

Tableau 5-9 - Polysyllabes mono- et bimorphémiques

i	Morphèmes simples	sepia	species			
	Morphèmes composés	keeping	keyless			
u	Morphèmes simples	soon	cube	Souness	Lucy	lupin
	Morphèmes composés	soonest	cubist	blueness	shoeless	sooty
ai	Morphèmes simples	cider	cipher			
	Morphèmes composés	rider	lifer	biting	shyness	

Des éléments d'analyse déjà disponibles issus de la première liste nous ont permis d'éviter les consonnes qui s'étaient avérées les plus difficiles à segmenter lors de l'analyse acoustique, et d'ajouter davantage de mots contenant la voyelle /i/, qui a

soulevé une problématique particulière, ainsi que *spa* et *said* pour compléter les paradigmes partiels de /a/ et de /ɛ/ de cette première liste complémentaire. Deux items contenant /ai/ devant la fricative /θ/ ont également été rajoutés car une variation a été rapportée dans cet environnement typiquement bref. Le Tableau 5-10 ci-dessous résume l'ensemble de ces éléments.

Tableau 5-10 - Mots supplémentaires

i	keep peat keyed peed skied skis scheme
ɛ	said
a	spa
ai	skythe Forsyth

Nous ne voulions par contre pas nous engager davantage dans une étude approfondie de cette diphtongue, la variation attestée étant tellement complexe et répandue dans les mots polysyllabiques. A titre d'exemple, *mitre* /mɑ:ɛtər/ serait long alors que *title* court, *cycle* pourrait se prononcer /sʌɪkəl/ ou /sɑ:ɛkəl/, et tout un groupe de mots examinés lors de l'investigation empirique de Scobbie, Turk & Hewlett (1999), incluant *bible*, *sidle*, *micro*, *nitro*, *crisis*, *miser*, témoignent d'une prononciation apparemment très variable à Glasgow.

5.3 Hypothèses et questions

En prenant en compte les éléments descriptifs disponibles sur la SVLR, résumés en 5.2.1, et les résultats des études empiriques se rapportant à ce phénomène, exposés en 3.4, nous avons construit notre investigation dans le cadre empirique du projet PAC afin de tester les hypothèses suivantes :

I.

1. Pour une voyelle donnée, il n'y aura pas ou très peu, selon la SVLR, de différence de durée lorsqu'elle est positionnée devant /d/ ou devant /t/.
2. Par contre, la même voyelle serait plus longue en position finale de mot ainsi qu'en position finale de mot suivie du suffixe du passé (-ed).
3. Quant à l'identité de ces voyelles alternantes, nous nous attendions à observer la SVLR pour les phonèmes /i u ai/.
4. La variation de la durée des autres voyelles, /e a o ɔ au ɔi/, reste à établir.
5. Le contexte morphologique n'étant pas disponible pour les voyelles /ɪ ʌ ɛ/, nous nous interrogerons quant à l'effet de voisement chez ces dernières devant /t/ vs. /d/.

II.

1. Nous souhaitons obtenir des indications quant aux contextes des plosives et de l'affriquée voisées /b g dʒ/ : est-il possible de déterminer si il s'agit bien, comme le prévoit la « Règle », d'environnements véritablement brefs pour les trois voyelles /i u ai/ ?
2. Nous désirions également connaître les variantes utilisées dans les formes du pluriel dans *wife-wives* et *hoof-hooves*.

3. Nous recherchions enfin à savoir si, dans les mots monomorphémiques polysyllabiques, la syllabe ouverte constitue un environnement long ou court pour les voyelles /i u ai/ ?

III.

En dehors de la durée vocalique, nous nous sommes également interrogée sur l'inventaire consonantique de nos locuteurs :

1. Existe-t-il une fricative vélaire /x/ dans le système phonémique des sujets étudiés ?
2. Existe-t-il une fricative labio-vélaire /ʍ/ dans le système phonémique des sujets étudiés ?

5.4 Le corpus de Ayr

Nous allons maintenant procéder à un descriptif des principaux éléments de l'enquête phonologique qui a eu lieu dans l'Ayrshire en Ecosse entre 2001 et 2002, nous y précisons notamment les profils sociolinguistique et phonologique des locuteurs participant à l'étude.

5.4.1 Recueil des données

Les enregistrements ont été effectués en trois temps entre 2001 et 2002, à Ayr et dans ses environs. L'échantillonnage, pour cette étude, a été réalisé par des contacts d'ordre secondaire (« *second order network contacts* » : amis, connaissances, connaissances de voisinage, d'ordre professionnel ou de loisirs), et un second filtrage a eu lieu suite aux enregistrements eux-mêmes.

La bonne qualité des enregistrements constituait un aspect crucial en vu de l'analyse acoustique projetée. Il était ainsi indispensable de réduire, dans la mesure du possible, toute source de bruits en arrière plan, ce qui nous a permis d'obtenir des données de très bonne qualité. Les enregistrements ont par ailleurs été réalisés avec un appareil DAT (Digital Audio Tape-recorder) et ont ensuite été transférés sur l'ordinateur.⁹⁴

Le corpus comprend, pour chaque locuteur, une lecture à haute voix de deux listes de mots, une lecture à haute voix d'un texte, une conversation menée par l'enquêteur et une seconde conversation entre deux ou trois informateurs, et pour certains une troisième liste de mots.⁹⁵

5.4.2 Le profil des locuteurs

Dix-neuf locuteurs ont été enregistrés dans le cadre de cette enquête à Ayr. En appliquant les critères de sélection prévus par le protocole du projet PAC, le nombre

⁹⁴ La numérisation sur PC a été effectuée à une fréquence d'échantillonnage de 22050 kHz et à une quantisation de 16 bits, avec le logiciel CTWave32.

⁹⁵ Naturellement, le corpus comporte largement plus de données que nous n'avons pu, dans le cadre de cette thèse, en exploiter.

d'informateurs a ensuite été réduit à douze.⁹⁶ L'échantillon comprend ainsi sept femmes et cinq hommes répartis en deux tranches d'âge : 18 - 25 et 50 - 82 ans ; ce second groupe est constitué de trois locuteurs ayant autour de 50 ans et de trois autres ayant entre 70 et 82 ans.⁹⁷ Les sujets du corpus sont résidents à Ayr, où ils sont tous nés.⁹⁸

D'autres précisions sont exposées ci-dessous pour chacun des locuteurs : un identifiant codé (comportant néanmoins pour partie des codes « accessibles », à savoir 'h' pour homme 'f' pour femme, '2' pour le groupe des jeunes locuteurs ayant entre 18 et 25 ans, '4' pour ceux ayant autour de 50 ans et '6' pour le groupe des plus âgés), le lieu de naissance, le lieu de résidence, le type de profession(s) principale(s) et le niveau d'études ; (voir également le Tableau 5-11 ci-dessous récapitulant la répartition du groupe en fonction du sexe et de la tranche d'âge). Les six informateurs (suivis d'astérisque dans la liste ci-dessous) faisant partie du sous-corpus « SVLR » sont *f2syalc1*, *f4syaeh1*, *f6syalf1*, *h2syacc1*, *h4syadm1*, *h6syajg1*.

- ⇒ *f2syacm1* (femme, 19 ans). Née à Ayr où elle a toujours vécu. Profession : étudiante. Niveau d'étude : BAC.
- ⇒ *f2syakd1* (femme, 25 ans). Née à Ayr où elle a toujours vécu. Profession : employée administrative. Niveau d'étude : niveau BAC ('Standard Grades').⁹⁹
- ⇒ *f2syalc1** (femme, 20 ans). Née à Ayr où elle a toujours vécu. Profession : toiletteuse pour chien. Niveau d'étude : BAC.
- ⇒ *f4syaeh1** (femme, 50 ans). Née à Ayr où elle a toujours vécu. Profession : vendeuse.
- ⇒ *f4syalm1* (femme, 51 ans). Née à Ayr où elle a toujours vécu. Profession : institutrice. Niveau d'étude : Diplôme de professeur des écoles.
- ⇒ *f6syalf1** (femme, 71 ans). Née à Ayr où elle a toujours vécu. Profession : comptable (retraitée). Niveau d'étude : BAC professionnel.
- ⇒ *f6syalt1* (femme, 82 ans). Née à Ayr où elle a toujours vécu. Profession : femme au foyer. Niveau d'étude : Brevet des collèges.

⁹⁶ Les critères géographiques étaient en particulier difficile à satisfaire, les personnes rencontrées ayant eu une certaine mobilité au cours de leur vie.

⁹⁷ L'origine sociale des informateurs, facteur classique mais difficilement « cadrable », n'a finalement pas été retenue comme critère d'organisation de notre recueil de données et d'analyse linguistique.

⁹⁸ Il convient de préciser ici que Prestwick, Troon et Irvine appartiennent à Ayr et que les informateurs qui y sont nés ou y résident font naturellement partie du corpus.

⁹⁹ 'Standard Grades' (ou 'O levels') équivaut à trois années d'étude au lycée sans avoir obtenu un BAC. 'Highers' (ou 'A levels') correspond au Baccalauréat.

- ⇒ *h2syacc1** (homme, 19 ans). Né à Ayr où il a toujours vécu. Profession : facteur. Niveau d'étude : BAC.
- ⇒ *h2syacl1* (homme, 18 ans). Né à Ayr où il a toujours vécu. Profession : étudiant. Niveau d'étude : BAC.
- ⇒ *h2syarm1* (homme, 22 ans). Né à Ayr où il a toujours vécu. Profession : militaire. Niveau d'étude : BAC.
- ⇒ *h4syadm1** (homme, 50 ans). Né à Ayr où il a toujours vécu. Profession : employé à l'aéroport. Niveau d'étude : Brevet des collèges.
- ⇒ *h6syajg1** (homme, 70 ans). Né à Ayr. Profession : mécanicien en aéronautique (retraité). Niveau d'étude : Brevet des collèges.

Un bref aparté est ici nécessaire au sujet de notre dernier informateur, *h6syajg1*. Cet homme a travaillé en Angleterre (à Coventry et à Manchester), ainsi qu'à Aberdeen, au total pour une durée de 5 ans. Les critères de sélection appliqués au corpus demanderaient, dans un cas idéal, que nos informateurs soient nés dans la communauté étudiée et qu'ils y soient restés toute leur vie (avec une absence au maximum inférieure à un an). Le nombre d'hommes étant inférieur à celui des femmes, nous nous sommes vu imposé le choix d'étudier soit seulement quatre hommes vs. sept femmes, soit d'accepter *h6syajg1* en prenant en compte des éléments « atténuants » comme le fait que cette personne a séjourné ailleurs que dans sa ville natale pour la première fois à 26 ans, qu'elle n'a pas quitté le Royaume-Uni,¹⁰⁰ et qu'après examen, son système vocalique correspond bien au système de base que nous voulions explorer.

Tableau 5-11 - Le corpus PAC

Informateurs	Hommes	Femmes
De 18 à 25 ans	3	3
Plus de 50 ans	2	4

Pour un sous-groupe de ces informateurs, comme nous l'avons indiqué, une troisième liste de mots comportant des éléments exclusivement en rapport avec la

¹⁰⁰ Un autre informateur, de sexe masculin et de même âge, finalement exclu de l'étude, a davantage voyagé et dans divers pays étrangers : dans son cas il est possible qu'au cours de ces années il se soit trouvé obligé de modifier son accent pour faciliter la compréhension mutuelle.

SVLR a été enregistrée : il s'agit de six locuteurs, trois femmes et trois hommes répartis en trois tranches d'âge (cf. Tableau 5-12).

Tableau 5-12 - Le Corpus SVLR

Informateurs	Hommes	Femmes
De 18 à 25 ans	1	1
De 50 à 51 ans	1	1
De 70 à 82 ans	1	1

5.4.3 Le système linguistique des informateurs

Comme nous l'avons souligné au premier chapitre, il existe une variation très importante de l'anglais parlé en Ecosse, habituellement représentée comme un continuum entre l'écossais dialectal (comprenant diverses et nombreuses variétés régionales) et l'anglais (standard) avec un accent lui aussi très variable. Comme le précisent Scobbie, Hewlett & Turk (1999 : 232-233) :

« Scots comprises a range of dialects, and SSE encompasses a range of accents. [...] SSE may be replete with non-Scottish accent features to the extent that there may be little linguistically Scottish to it. [...] Some MC speakers have phonological systems closer to RP than others (Aitken 1981, Abercrombie 1979, Macafee 1997) by the presence of RP-like contrasts: /a/-/ɑ/, /ɔ/-/ɒ/, /u/-/ʊ/ [... which] interfere considerably with the SVLR. »

Puisque ces contrastes constituent un facteur pouvant influencer sur l'application de la SVLR, et à cause d'une éventuelle interférence similaire avec le système écossais, il nous semblait important de connaître l'inventaire vocalique utilisé par les locuteurs que nous avons choisi pour l'étude de la SVLR. Notre analyse nous a renseigné sur les éléments suivants :

- Les six personnes ne distinguent pas la voyelle de *fool* de celle de *full*, les deux mots sont prononcés avec un /u/ central, voire antérieur : [ʊ] - [y].
- Les deux paires *caught-cot* et *naught-knot* sont des homophones pour les six locuteurs sans différence de durée ou de qualité.
- La voyelle basse est d'une réalisation assez variable pour les mots dans la liste : plutôt postérieure mais différant souvent en fonction du segment

suisant ; cependant, dans un contexte identique, en l'occurrence devant /nt/, il n'y a pas de distinction minimale apparaissant dans la prononciation des six informateurs.

Seule la locutrice *f2syalc1* semblait prononcer un /a/ plus postérieur dans le mot *aunts*, nous nous sommes donc penchée sur sa réalisation de la série *bad, bard, pant, plant, master, afterwards, ants, aunts, dance, farther* et *father* : bien que la qualité de la voyelle soit différente devant la rhotique et devant les fricatives, nous avons constaté que *plant* n'entre pas en contraste avec *pant* et *ants*. Les trois mots sont réalisés avec le même phonème.

En somme, les informateurs retenus pour l'étude de la SVLR ont tous le même inventaire phonémique, le *Basic Scottish Vowel System* (voir chapitre 2, Abercrombie 1979), comme dans les deux investigations empiriques les plus importantes, celles de McKenna (1988) et de Scobbie, Turk & Hewlett (1999).

5.5 *L'analyse des données*

Au vu des particularités de l'accent décrit, de nos hypothèses et de nos directions de recherche identifiées, les variables et les contextes suivants ont été choisis pour une analyse approfondie :

1. la paire minimale *witch-which* contenant le contraste possible entre les fricatives labio-vélaires voisée et sourde : /w/ - /ʍ/ dans la liste de mots ;
2. les mots *what, which, when, whenever* et *white* pour l'étude du même phonème dans le texte PAC ;
3. la paire minimale *lock-loch* contenant le contraste possible entre l'occlusive vélaire /k/ et la fricative vélaire /x/ dans la liste de mots ;
4. un certain nombre d'items dans les listes de mots pour l'étude de la longueur vocalique (pour le détail de cette partie de l'analyse voir ci-dessous).

Notre analyse est d'une part fondée sur une évaluation auditive se rapportant aux consonnes et à certaines réalisations vocaliques, et, d'autre part, sur une investigation acoustique réalisée pour une estimation précise de la longueur vocalique.

L'avantage de l'analyse auditive basée sur la perception, lors de laquelle on détermine la qualité phonétique des énoncés sur la base des impressions personnelles, est la rapidité, pourvu que la cible de l'analyse y soit adaptée : la réalisation ou non-réalisation d'un segment consonantique nous semble être un des éléments les moins ambigus de ce point de vue.

Pour l'étude de la SVLR, les données issues de la liste PAC sont séparées de celles de la liste SVLR. Deux raisons méthodologiques justifient ce choix : 1) les mots sont présentés en paires minimales (liste PAC) et aléatoirement (liste SVLR), une éventuelle emphase volontaire que la présentation contrastive peut dans le premier cas entraîner ne peut donc pas être exclue ; et, 2) les locuteurs ne sont pas toujours les mêmes, seule la moitié des informateurs ayant suivi le protocole PAC a également lu la liste complémentaire SVLR.

L'analyse de la SVLR se déroule en trois étapes et sur trois corpus différents, comme l'illustrent les trois tableaux suivants :

Tableau 5-13 - Analyse de la SVLR – Etape 1

Les voyelles étudiées :	Dans les contextes suivants :	Pour :
i u ai	_d vs. _#d vs. _#	12 locuteurs (108 items)

Tableau 5-14 - Analyse de la SVLR – Etape 2

Les voyelles étudiées :	Dans les contextes suivants :	Pour :
i u ai o ɔ e a au ɔi	_t _d _#d _#	6 locuteurs (378 items)
Ainsi que /i u ai/ devant /b g dʒ/, /u ai/ devant la fricative voisée du pluriel et /ɪ ɛ ʌ/ devant /t d/.		

Tableau 5-15 - Analyse de la SVLR – Etape 3¹⁰¹

Les voyelles étudiées :	Dans les contextes suivants :	Pour :
i u ai o ɔ e a ɪ ɛ ʌ au ɔi	_s _z _#z _θ _ð _f _v	1 locuteur, 5 répétitions (445 items)
Ainsi que /i u ai/ dans des polysyllabes mono et bimorphémiques et quelques mots supplémentaires pour /i ɛ a ai/.		

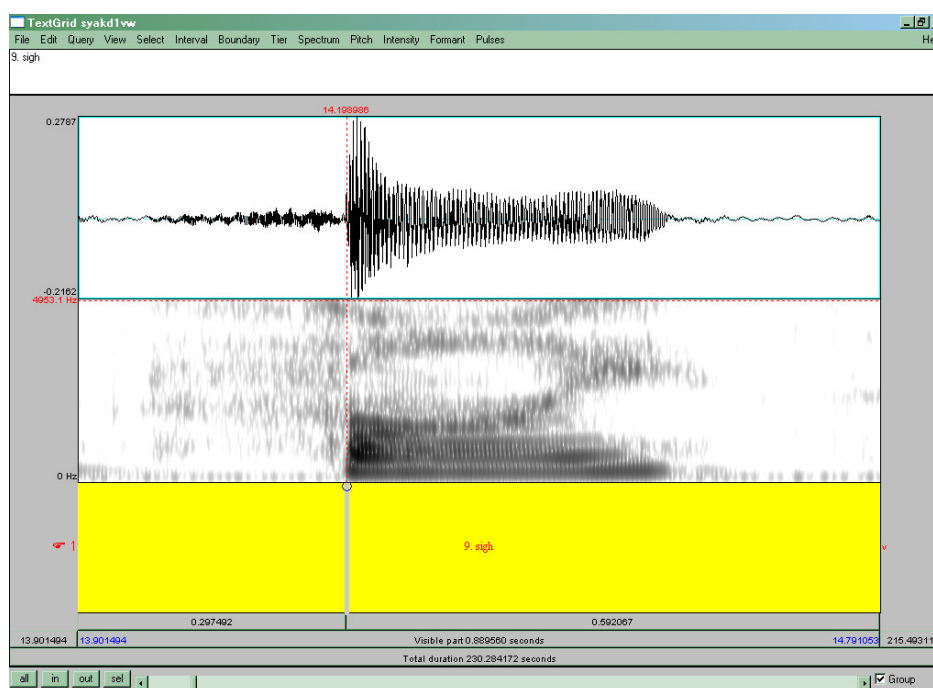
¹⁰¹ Dans le cadre de la présente étude, seul l'examen du contexte polysyllabique et des mots supplémentaires contenant la voyelle /i/ sera exposé.

5.5.1 Mesures spectrographiques : avantages et inconvénients

Afin de garantir un maximum de précision dans nos estimations de la durée, nous avons effectué des mesures acoustiques instrumentales pour l'analyse de la SVLR, réalisées avec le logiciel Praat. La durée des voyelles examinées a été déterminée à partir de l'analyse spectrographique de ce logiciel dont quelques particularités sont décrites ci-après.

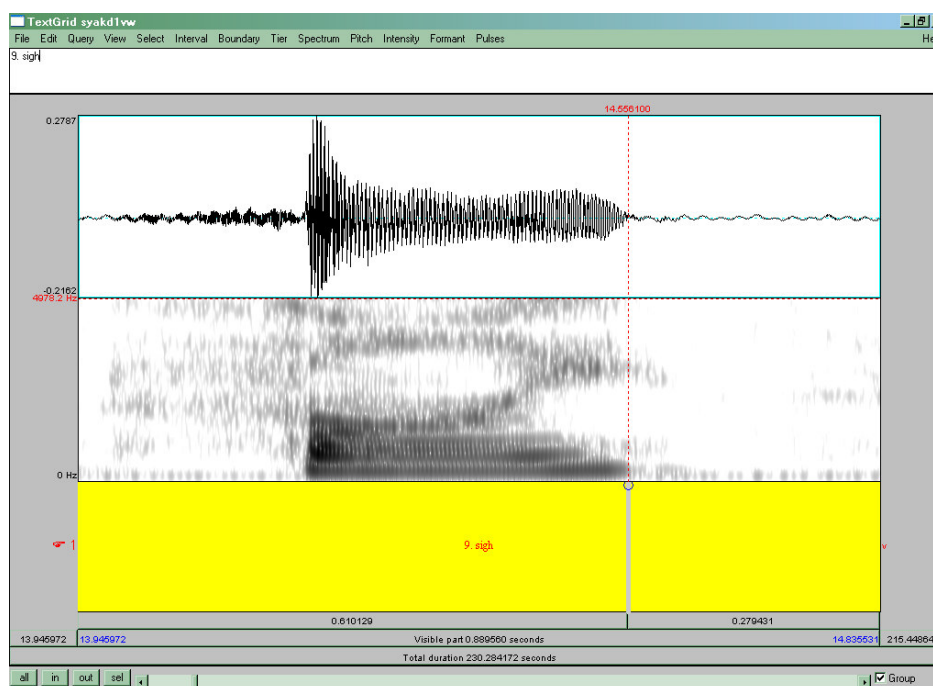
L'avantage de l'étude d'un spectrogramme, et de l'onde sonore qui l'accompagne, est évidemment la précision extraordinaire, et en même temps indispensable, offerte pour notre sujet d'analyse. Avec un exemple clair, nous pouvons ainsi déterminer la durée vocalique au millième de milliseconde.

Figure 5-1 - Spectrogramme de 'sigh' ; le début de la diphtongue après la frication de la consonne /s/ se situe au point où le voisement commence



Les deux figures illustrent ce type de cas : la transition entre la fricative et la voyelle peut être définie avec exactitude au moment où le voisement débute (cf. Figure 5-1 ci-dessus), et la fin de la voyelle, avec la confirmation provenant de l'onde sonore, est également clairement visible (cf. Figure 5-2 ci-dessous).

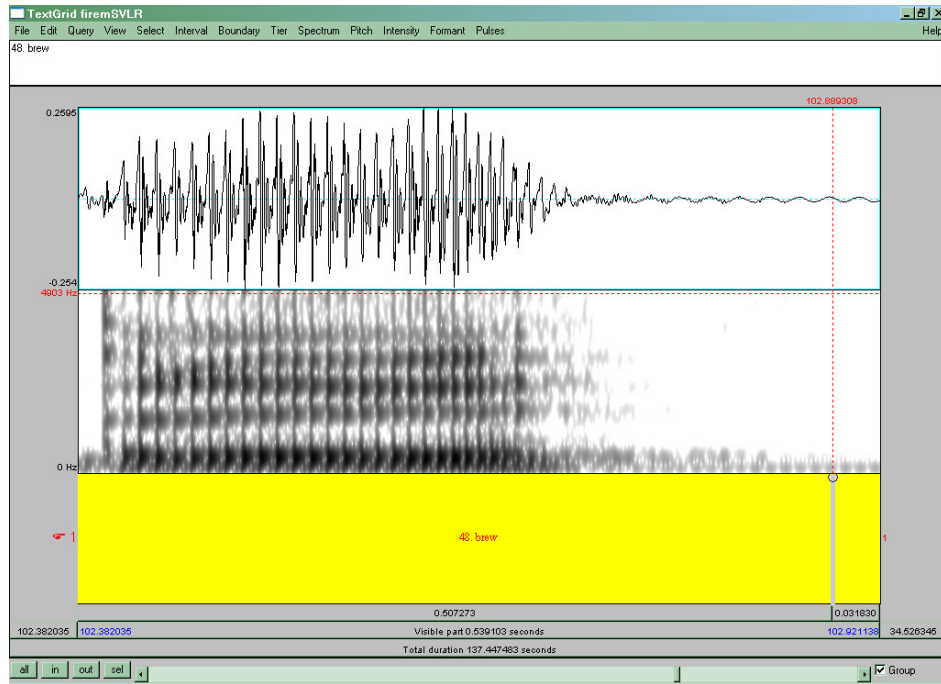
Figure 5-2 - Spectrogramme de 'sigh' ; la fin de la diphtongue se situe au point où les formants s'arrêtent et l'onde sonore ne témoigne plus d'une résonance



Dans le même temps, nous souhaitons ici également souligner la difficulté, préalablement inattendue, que recouvrent ces mesures phonétiques de haute précision. Il existe en effet en pratique une énorme incertitude lorsqu'il s'agit de décider de la coupure de la transition d'un segment à un autre, ce malgré l'excellente qualité des images spectrographiques. Le début ou la fin d'une voyelle donnée est très souvent contestable, non seulement quand les consonnes avoisinantes sont, par exemple, la suite d'une plosive et d'une sonante, comme /br/ (*brute, brood, brewed, brew*) que l'on aurait dû effectivement éviter, ou une semi-voyelle comme /w/ (*wife*), mais aussi bien dans des cas tout à fait simples, comme lorsqu'une plosive suit la voyelle ou comme lorsqu'une voyelle est en position finale de mot.

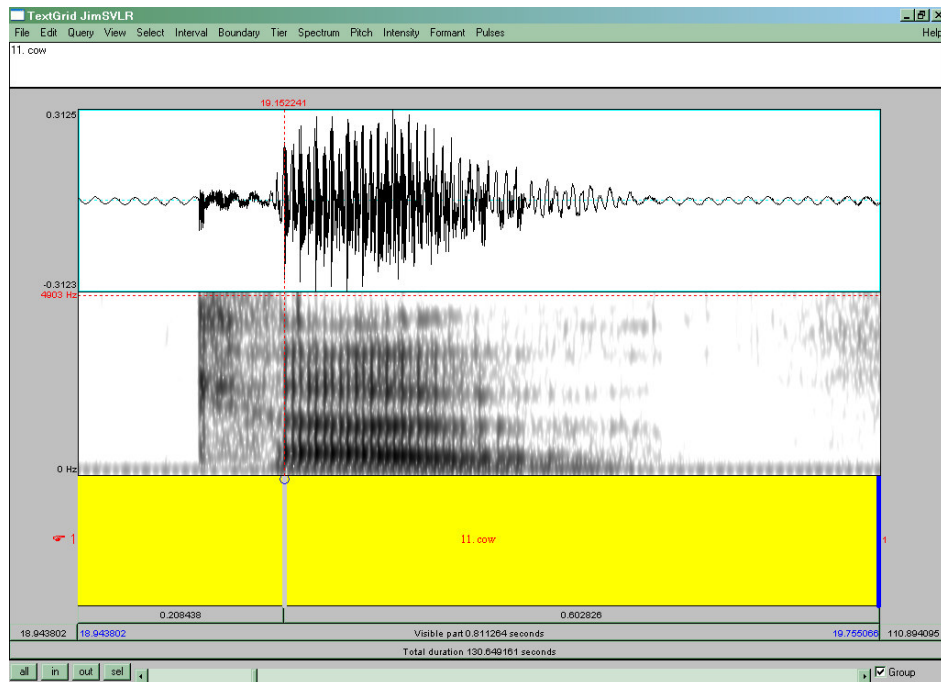
La Figure 5-3 ci-dessous présente un exemple où la suite des segments /b/, /r/, /u/ est pratiquement indissociable. La mesure n'a pas été ici possible car la rhotique est quasiment invisible après le relâchement bilabial et affiche les mêmes formants que la voyelle /u/.

Figure 5-3 - Spectrogramme de 'brew', exemple de cas de mesure non retenue



Nous pouvons observer un autre exemple dans la Figure 5-4 ci-dessous, où la voyelle se situe en fin de mot après la plosive sourde /k/. Malgré une position qui ne devrait pas poser problème, la mesure n'a pas pu être réalisée car la fin de la voyelle est ambiguë avec des formants s'étirant longuement et sans arrêt net du voisement.

Figure 5-4 - Spectrogramme de 'cow'
La diphtongue affiche une transition claire après /k/ mais la fin de la voyelle s'allonge indéfiniment jusqu'au silence complet



La seule ‘bonne méthode’ que nous avons ainsi identifiée au-delà de l’application des critères de segmentation disponibles dans la littérature, ci-après détaillés, est de toujours nous appuyer sur les mêmes indices acoustiques dans des exemples moins explicites. Les données des mots dont l’analyse spectrographique n’a pas permis d’établir d’indice objectif dans la délimitation du segment vocalique ont été, naturellement, rejetées.

5.5.2 Critères de segmentation

De manière générale, la localisation du début et de la fin de la voyelle mesurée a été réalisée à partir de la vue spectrographique, accompagnée si nécessaire par une étude des informations tirées de la représentation de l’onde sonore. Nous avons d’autre part fait varier au besoin les valeurs en fonction desquelles l’analyse spectrographique s’affiche dans le plan de travail de Praat : la valeur standard de l’étendue dynamique a ainsi été réduite de 50 à 45, voire 40 dB, afin d’obtenir une image plus claire, et, en fonction du locuteur, l’affichage du spectrogramme a également été ponctuellement modifié. La forme de la fenêtre d’analyse, ainsi que la méthode d’analyse restaient en revanche constantes : fenêtre gaussienne et analyse de Fourier.

Nous avons, au cours des analyses, rencontré des problèmes, certains mineurs et d’autres plus importants, dans l’identification exacte des limites dans les transitions entre segments. Plusieurs facteurs ont rendu difficile la tâche de la détermination du début et de la fin des voyelles étudiées : la rhotique précédant la voyelle, la voyelle suivie d’un coup de glotte avec l’image perturbée par des formants d’écho, et un dévoisement touchant une partie de la voyelle sont parmi les difficultés typiques que nous avons dû affronter.

Les critères appliqués dans l’identification du début et de la fin du segment vocalique sont détaillés ci-après, ils comprennent également un descriptif des problèmes les plus fréquemment rencontrés.

⇒ Plosives

La fin des plosives voisées *en position initiale* est notée après l’explosion. En cas de relâchement sans explosion apparente, l’onde sonore sert de confirmation dans le positionnement de la frontière juste après le point bas dans l’intensité. Les plosives voisées *suivant la voyelle*, réalisées d’ailleurs

majoritairement sans aucun voisement, ont été dans la plupart des cas précédées par un coup de glotte. La fin de la voyelle se marquait par l'arrêt du voisement et/ou des lignes formantiques claires.

Le début de la voyelle *après les plosives sourdes* a été localisé au début du voisement, même si une partie de l'aspiration (généralement faible) a ainsi été incluse dans la partie vocalique. La frontière entre la voyelle et une *plosive sourde suivante* a été identifiée à l'interruption du voisement.

Dans tous les cas, la précision de la segmentation a été facilitée par l'onde sonore complétant l'information fournie par la barre de voisement dans l'étude spectrographique. Concernant les problèmes de segmentation se rapportant aux plosives précédées par un coup de glotte, voir ci-après la description de la position en fin de mot.

⇒ **Fricatives**

La frontière entre une voyelle et une fricative se situe au point où le voisement, ou alternativement le premier formant de la voyelle, commence ou se termine. La segmentation des séquences fricative - voyelle et voyelle - fricative a posé peu de difficultés, le /s/ présentant les cas les plus clairs, le /h/ et le /v/ étant plus équivoques.

⇒ **Nasales**

La frontière d'un segment nasal qui suit ou précède une voyelle s'identifie au changement brusque dans la distribution d'énergie dans le spectre, très semblable à la transition des latérales. Pas de cas problématique observé.

⇒ **Liquides**

La fin de la liquide *latérale* suivie d'une voyelle est localisée juste après le relâchement latéral (qui suit le contact avec le palais) si il est visible, il se situe alors souvent au-delà de 4000 Hz. Lorsqu'il n'y a pas eu d'explosion, la liquide ressemble à la nasale /n/ et affiche une variation d'énergie assez soudaine et clairement observable. Les formants de la voyelle suivante servent également de point de repère : le début de la voyelle est noté au point où la séparation des formants se produit (c'est plus exactement F2 qui commence à monter rapidement dès que le contact se relâche lorsque la voyelle suivante est haute, la séparation est moins impressionnante pour /ɔ/).

La représentation spectrographique de la *rhotique* précédant la voyelle est plus complexe : elle peut avoir une articulation continue avec de la friction, ou avec trois formants clairement visibles, mais elle peut également être réalisée, bien que rarement dans cette position, en tant que simple battue. La première réalisation ne pose pas de difficulté, le début de la voyelle se situe à l'arrêt de la friction. Les deux dernières sont plus problématiques : le début vocalique est localisé après l'explosion légère correspondant au contact consonantique, ou à défaut d'une explosion, au point bas dans l'amplitude (une sorte de petite vallée dans le champ d'énergie). Si ne s'affichent ni explosion ni diminution d'énergie, le trajet des formants peut éventuellement indiquer le point de transition, mais ce type de cas, beaucoup moins précis, n'a pas été retenu pour notre analyse.

Les exemples avec une transition non segmentable pour la rhotique ont été nombreux ; pour la latérale, seule la position intervocalique a posé problème, ce qui a ainsi rendu l'analyse de deux mots, *keyless* et *shoeless*, impossible.

⇒ **Semi-voyelles**

La transition entre /w/ et une voyelle s'est révélée relativement difficile à segmenter. La langue, pour le /w/, se trouve dans une position équivalente à celle de l'articulation d'une voyelle postérieure mi-haute, haute avec le deuxième et le troisième formants bas et montant graduellement : la frontière a été identifiée de manière générale au point de milieu dans cette transition parfois très longue.

Quant au /j/ de *cube* et *tube*, avec sa réalisation très rapide et transitoire, il n'est pas séparé de la voyelle.

⇒ **Fin de mot**

La fin de mot, dans le cas idéal, se représente par un silence facilement lisible dans le spectrogramme. Dans la réalité, cependant, très souvent, la voyelle ne s'arrête pas nettement, le voisement et les formants s'éteignent graduellement et parfois avec une image saccadée (formants d'écho), surtout lorsqu'il s'agit d'une articulation avec un certain degré de laryngalisation.¹⁰² Notre décision fut par conséquent, dans les cas les plus

¹⁰² La « creaky voice » a souvent pour effet d'allonger la voyelle, laissant des traces ambiguës dans l'image spectrale puisqu'une partie des cordes vocales reste en vibration.

difficiles, de mesurer la voyelle jusqu'au point où les deux premiers formants cessent de se dessiner clairement et où l'onde sonore n'affiche plus une résonance régulière.

Au final, sur les 592 occurrences de voyelles étudiées, 62 ont dû être rejetées soit du fait d'une analyse douteuse de la représentation acoustique, soit à cause d'une lecture erronée de la part de l'informateur.

5.6 Résultats

Nous rappellerons que nos résultats sont basés sur l'analyse de 12 locuteurs de la ville d'Ayr. Ils représentent et témoignent donc des usages et des comportements linguistiques d'un nombre très restreint d'individus. Nous ne prétendons pas avoir eu accès, à travers ces données à des tendances et à des caractéristiques nécessairement généralisables ou représentatives de tous les habitants de cette ville ou, naturellement encore moins, de la région, mais nous croyons néanmoins fermement pouvoir apporter quant à l'usage linguistique de cette communauté de nouveaux éléments à la fois pertinents et instructifs.

Nous présentons dans cette section les résultats de notre investigation empirique.

5.6.1 Résultats pour le système consonantique

Pour les deux consonnes /w/ et /x/, l'étude de la liste consonantique a permis d'établir les résultats suivants, présentés dans le Tableau 5-16.

Tableau 5-16 - La réalisation du contraste consonantique dans les paires *witch-which* et *lock-loch*

	<i>witch-which</i>	<i>lock-loch</i>
<i>h2syarm1</i>	contraste réalisé	contraste réalisé
<i>h2syac11</i>	contraste non-réalisé	contraste réalisé
<i>h2syacc1</i>	contraste non-réalisé	contraste non-réalisé
<i>h4syadm1</i>	contraste réalisé	contraste réalisé
<i>h6syajg1</i>	contraste réalisé	contraste réalisé
<i>f2syacm1</i>	contraste réalisé	contraste réalisé
<i>f2syakd1</i>	contraste réalisé	contraste réalisé
<i>f2syalc1</i>	contraste non-réalisé	contraste réalisé
<i>f4syalm1</i>	contraste réalisé	contraste réalisé
<i>f4syaeh1</i>	contraste réalisé	contraste réalisé
<i>f6syalt1</i>	contraste réalisé	contraste réalisé
<i>f6syalf1</i>	contraste réalisé	contraste réalisé

Deux locuteurs sur douze substituent /w/ à /w/ et un locuteur prononce /k/ pour /x/ dans *loch*. *H2syacc1*, bien qu'il ne réalise pas de contraste entre *witch* et *which*, ne substitue pas /w/ à /w/ mais utilise plutôt la variante sourde dans les deux mots. Il s'agit ici probablement d'une erreur de lecture car ce locuteur possède aussi, naturellement, /w/ dans son système de phonèmes.

Notre étude de la fricative labio-vélaire sourde dans le contexte de la parole continue a confirmé que, pour ces deux locuteurs, les graphèmes ‘wh’ ne désignent pas de manière systématique le son /w/. Il est en même temps à noter que /w/ est une variante possible pour eux : *f2syalc1* l’utilise dans *white* et *whenever*, et *h2syac11*, un informateur possédant une élocution exceptionnellement rapide, le prononce seul après une pause marquée dans « ... *Which side is ...* ».

Tableau 5-17 - Les occurrences du /w/ dans le texte PAC

Locuteur	Occurrences	%
<i>h2syarm1</i>	(11 / 11)	100
<i>h2syac11</i>	(1 / 8)	12,5
<i>h2syacc1</i>	(7 / 9)	78
<i>h4syadm1</i>	(12 / 12)	100
<i>h6syajg1</i>	(10 / 11)	91
<i>f2syacm1</i>	(10 / 11)	91
<i>f2syakd1</i>	(11 / 11)	100
<i>f2syalc1</i>	(2 / 11)	18
<i>f4syalm1</i>	(10 / 11)	91
<i>f4syaeh1</i>	(8 / 10)	80
<i>f6syalt1</i>	(9 / 10)	90
<i>f6syalf1</i>	(10 / 10)	100
Total	(101 / 125)	81

Comme nous pouvons l’observer dans le Tableau 5-17 ci-dessus, compte tenu des particularités de la parole continue, et notamment du débit, il est parfois difficile de déterminer l’articulation précise de la consonne : nous n’avons ainsi pas retenu dans 8 cas l’analyse de la variable, même en ayant recours à l’analyse spectrographique de la séquence.

5.6.2 Résultats pour la durée vocalique

5.6.2.1 Résultats pour /i/, /u/ et /ai/

Nous avons considéré en premier lieu les voyelles qui sont, selon les sources disponibles, des participantes confirmées à l'alternance de la SVLR.

Pour les trois voyelles /i/, /u/ et /ai/, nos données sont ici extraites de deux sources, comme nous l'avons précisé ci-avant. *Greed, agreed, sea, brood, brewed, sue, side, sighed* et *sigh* sont des mots de la liste PAC où les trois paires finissant en /d/ sont présentées l'une à la suite de l'autre. *Neat, need, kneed, knee, brute, brood, brewed, brew, tight, tide, tied* et *tie* sont des mots provenant de la liste complémentaire, sollicités en ordre aléatoire.

Les résultats des mesures de la durée des voyelles /i/, /u/ et /ai/ des mots de la liste PAC sont présentés dans les Tableaux 5-18, 5-19 et 5-20.

Tableau 5-18 - /i/ devant /d/ tautomorphémique, devant une frontière morphémique suivie de /d/ et devant une frontière morphémique (durées exprimées en millisecondes)

	greed	agreed	sea
<i>h2syarm1</i>	90	168	194
<i>h2syacl1</i>	-	-	133
<i>h2syacc1</i>	68	131	168
<i>h4syadm1</i>	199	177	193
<i>h6syajg1</i>	98	279	378
<i>f2syacm1</i>	123	212	244
<i>f2syakd1</i>	99	188	213
<i>f2syalc1</i>	169	238	292
<i>f4syalm1</i>	88	220	278
<i>f4syaeh1</i>	92	231	200
<i>f6syalt1</i>	74	132	263
<i>f6syalf1</i>	133	197	263
Durée moyenne (arrondie à la milliseconde)	112	198	235

La durée moyenne pour la voyelle /i/ est de 112 ms devant /d/, de 198 ms devant /d/ dans les mots morphologiquement complexes, et de 235 ms en position finale de mot. La paire *agreed-greed*, pour laquelle la réalisation de la durée vocalique est, contrairement à nos attentes, plus courte dans le mot composé de deux morphèmes, c'est-à-dire avec la voyelle en position finale de morphème, que dans le mot monomorphémique, est soulignée en rouge.

Tableau 5-19 - /u/ devant /d/ tautomorphémique, devant une frontière morphémique suivie de /d/ et devant une frontière morphémique (durées exprimées en millisecondes)

	brood	brewed	sue
<i>h2syarm1</i>	79	152	220
<i>h2syacl1</i>	80	127	162
<i>h2syacc1</i>	101	123	143
<i>h4syadm1</i>	97	205	-
<i>h6syajg1</i>	123	264	361
<i>f2syacm1</i>	103	188	252
<i>f2syakd1</i>	121	-	247
<i>f2syalc1</i>	180	258	328
<i>f4syalm1</i>	86	217	327
<i>f4syaeh1</i>	115	156	220
<i>f6syalt1</i>	105	182	249
<i>f6syalf1</i>	119	226	267
Durée moyenne (arrondie à la milliseconde)	109	191	252

La durée moyenne pour la voyelle /u/ est de 109 ms devant /d/ tautomorphémique, de 191 ms devant /d/ séparé par une frontière morphologique, et de 252 ms en position finale de mot.

Tableau 5-20 - /ai/ devant /d/ tautomorphémique, devant une frontière morphémique suivie de /d/ et devant une frontière morphémique (durées exprimées en millisecondes)

	side	sighed	sigh
<i>h2syarm1</i>	222	279	279
<i>h2syacl1</i>	235	257	234
<i>h2syacc1</i>	181	216	235
<i>h4syadm1</i>	280	319	277
<i>h6syajg1</i>	286	334	420
<i>f2syacm1</i>	256	294	346
<i>f2syakd1</i>	229	338	350
<i>f2syalc1</i>	299	364	461
<i>f4syalm1</i>	251	366	406
<i>f4syaeh1</i>	301	357	258
<i>f6syalt1</i>	210	339	272
<i>f6syalf1</i>	298	332	396
Durée moyenne (arrondie à la milliseconde)	254	316	328

La durée moyenne pour la diphtongue /ai/ est de 254 ms devant /d/, de 316 ms devant /d/ mais en position finale de morphème, et de 328 ms en position finale de mot. La couleur rouge est utilisée dans le Tableau 5-20 pour souligner les cas où la réalisation de la durée vocalique est égale, voire inférieure, dans le mot comportant la voyelle en position finale (*sigh*) et dans le mot où la voyelle est suivie de /d/ (*side*).

Dans le Tableau 5-21 suivant, les mêmes résultats (la moyenne des mesures de la durée des voyelles /i/, /u/ et /ai/ des mots de la liste PAC) sont exprimés en terme

d'écart *relatif* (en quelle proportion la durée peut-elle varier, augmenter ou diminuer, par rapport à la position, a priori courte, précédant /d/ tautomorphémique dans *greed*, *brood* et *side*) :

Tableau 5-21 - Durées moyennes de /i u ai/ et écarts relatifs

	_ d	_ # d	_ #
/i/, durée moyenne	112 ms	198 ms	235 ms
Ecart		+ 77 %	+ 110 %
/u/, durée moyenne	109 ms	191 ms	252 ms
Ecart		+ 75 %	+ 131 %
/ai/, durée moyenne	254 ms	316 ms	328 ms
Ecart		+ 24 %	+ 29 %

Les résultats pour les douze informateurs montrent que les deux voyelles hautes /i/ et /u/ ont des durées très comparables, 112 et 109 ms devant la plosive /d/, 198 et 191 ms devant la plosive appartenant à un second morphème (une durée supérieure de respectivement 77% - 75%), et 235 et 252 ms en position finale (soit une durée plus longue de 110 et 131% par rapport à la position précédant /d/). Cette variation est conforme à nos attentes basées sur les études précédentes de la SVLR : la prononciation de /i u/ est plus longue en position finale de morphème que devant une plosive voisée (en l'absence de point de référence pour la durée vocalique devant une plosive non-voisée, nous ne nous prononcerons pas ici sur l'éventualité d'un abrègement devant /t/).

Les résultats pour la diphtongue /ai/ sont très différents : l'écart des durées moyennes entre *side* vs. *sigh* et *sighed* est nettement plus réduit, respectivement 29 et 24%. Nos prévisions se trouvent toutefois confirmées par ces résultats car la différence primordiale entre les deux variantes de cette diphtongue n'est pas la durée mais la qualité (le dynamisme des trajectoires formantiques). Des réalisations sans aucune différence de durée ne sont par ailleurs pas rares, comme cela est ici le cas chez trois locuteurs qui ont prononcé *sigh* avec une diphtongue aussi courte que dans *side*.

Notre liste complémentaire nous permet un retour sur la durée de ces trois voyelles dans les mêmes environnements ainsi que devant la plosive sourde /t/. Les résultats des mesures de la durée des voyelles /i/, /u/ et /ai/ des mots de la liste complémentaire sont présentés dans les Tableaux 5-22, 5-23 et 5-24.

Tableau 5-22 - /i/ devant /t/, devant /d/, devant une frontière morphémique suivie de /d/ et devant une frontière morphémique (durées exprimées en millisecondes)

	neat	need	kneed	knee
<i>h2syacc1</i>	129	96	96	162
<i>h4syadm1</i>	108	91	105	238
<i>h6syajg1</i>	90	102	120	301
<i>f2syalc1</i>	130	183	172	293
<i>f4syaeh1</i>	111	92	106	267
<i>f6syalf1</i>	119	125	124	300
Moyenne	115	115	121	260
Ecart par rapport à neat		0	+5%	+126%

La durée moyenne pour la voyelle /i/ est de 115 ms devant /t/ et devant /d/ : le voisement de la plosive suivante n'influe donc pas sur la durée de la voyelle, avec une valeur très similaire à notre résultat de la liste PAC (112 ms devant /d/).

La différence de durée entre le mot monomorphémique *need* et le mot bimorphémique *kneed* est de 6 ms en moyenne, soit un écart de 5%. Les deux mots sont des homophones pour les six informateurs ici étudiés. Nos prévisions ne sont pas confirmées par cette réalisation car une durée plus longue aurait été logique devant la frontière morphémique, comme nous l'avons constaté pour *greed* vs. *agreed*

En position finale de mot, /i/ est plus longue de 126% (soit 260 ms en moyenne).

Tableau 5-23 - /u/ devant /t/, devant /d/, devant frontière morphémique suivie de /d/ et devant frontière morphémique (durées exprimées en millisecondes)

	brute	brood	brewed	brew
<i>h2syacc1</i>	83	-	133	150
<i>h4syadm1</i>	108	92	-	-
<i>h6syajg1</i>	95	112	275	-
<i>f2syalc1</i>	149	-	-	258
<i>f4syaeh1</i>	96	124	239	-
<i>f6syalf1</i>	137	120	223	-
Moyenne	111	112	218	204
Ecart par rapport à brute		+1%	+96%	+84%

La durée moyenne pour la voyelle /u/ est de 111 et de 112 ms devant /t/ et devant /d/, comme pour /i/ aucun effet de voisement n'est observé, et la durée établie selon la liste PAC est encore très similaire (109 ms devant /d/).

Une différence dans la durée vocalique est déclenchée par la frontière morphémique : /u/ est en moyenne long de 218 ms, soit un écart de 95% entre *brood* et *brewed*.

En position finale de mot, /u/ n'est pas plus long que devant le suffixe du passé : 204 ms et 218 ms, ce qui correspond à nos attentes.¹⁰³

Tableau 5-24 - /ai/ devant /t/, devant /d/, devant une frontière morphémique suivie de /d/ et devant une frontière morphémique (durées exprimées en millisecondes)

	tight	tide	tied	tie
<i>h2syacc1</i>	141	196	218	195
<i>h4syadm1</i>	199	171	278	268
<i>h6syajg1</i>	217	-	348	-
<i>f2syalc1</i>	191	327	369	363
<i>f4syaeh1</i>	236	261	338	348
<i>f6syalf1</i>	190	-	364	353
Moyenne	196	239	319	305
Ecart par rapport à tight		+22%	+63%	+56%

La diphtongue /ai/ est la plus courte devant /t/ (196 ms), elle est de 22% plus longue devant /d/ (239 ms), et plus longue encore en position finale de morphème qu'elle soit suivie d'un suffixe ou non : 319 ms et 305 ms, soit 63% et 56% de plus que devant /t/, et 33% et 28% de plus que devant /d/. Il s'agit d'un ratio plus élevé que celui résultant de la lecture de mots de la liste PAC, mais qui reste en dessous de celui mesuré pour la voyelle /u/.

En conclusion, les résultats exposés ci-avant concordent pour les six informateurs avec nos résultats de la liste PAC pour /u/ et /ai/, témoignant de la participation de ces deux voyelles à la SVLR dans le contexte de la frontière morphémique. Pour /i/, en revanche, nous avons observé des résultats dissemblables dans les deux corpus.

Tableau 5-25 - La durée de /i/ devant /d/ vs. /#d/ (exprimée en millisecondes)

	need	kneed
<i>h2syabw1</i>	72	95
<i>h2syacc1</i>	96	96
<i>h4syadm1</i>	91	105
<i>h6syade1</i>	132	166
<i>h6syajg1</i>	102	120
<i>f2syann1</i>	100	110
<i>f2syalc1</i>	183	172
<i>f4syaew1</i>	103	188
<i>f4syaef1</i>	95	102
<i>f4syaeh1</i>	92	106
<i>f6syalf1</i>	125	124
Moyenne	108	126

¹⁰³ Il convient cependant de noter que seulement deux mesures sur six sont utilisables pour le mot *brew*, et que quatre autres données manquent pour *brewed* et *brood*, ce qui limite la portée de ces conclusions.

En raison de ce résultat inattendu, nous avons effectué un examen plus approfondi des mots concernés (*knee, kneed, need*) en élargissant le champ d'exploration pour y inclure 5 autres informateurs (cf. Tableau 5-25 ci-dessus).¹⁰⁴

Ces durées, cette fois pour 11 informateurs, témoignent également d'une réalisation très semblable de /i/ dans *need* et *kneed*. Seule la locutrice *f4syaew1* marque une différence claire entre les deux mots.

Nous incluons enfin dans le Tableau 5-26 ci-dessous les résultats d'autres mots contenant /i/ dans différents environnements obtenus avec une locutrice du corpus (*f2syalc1*) pour qui une seconde liste de mots a été enregistrée (voir 5.2).

Tableau 5-26 - /i/ dans *keep, peat, keyed, peed, skied, skis* et *scheme* (durées exprimées en millisecondes)

	keep	peat	keyed	peed	skied	skis	scheme
1^{ère} lecture	108	102	210	223	224	290	131
2^{ème} lecture	100	107	240	252	233	242	129
3^{ème} lecture	117	109	252	250	214	310	156
4^{ème} lecture	107	130	212	250	250	267	131
5^{ème} lecture	117	110	225	261	256	277	120
Moyenne	110	112	228	247	235	277	133

Conformément aux prévisions de la SVLR, nous nous attendions à rencontrer une voyelle brève devant les occlusives dans *keep* et *peat*, et une voyelle longue devant les suffixes dans *keyed*, *peed* et *skied*. Quant à *skis*, puisqu'il se termine par une fricative voisée et possède une voyelle en tout état de cause en position finale de morphème, il devait constituer un environnement long, alors que la nasale dans *scheme* devait être précédée par un /i/ bref.

Au final, en effet, les durées mesurées pour *keep*, *peat* et *scheme*, comprises entre 110 et 133 ms, sont beaucoup plus courtes que celles obtenues pour *keyed*, *peed*, *skied* et *skis*, entre 228 et 277 ms. Nous avons déjà pu voir que le voisement n'a aucun effet sur la durée du /i/, nous pouvons ici constater que la frontière morphologique constitue bien un environnement « long » pour cette voyelle, tout au moins dans la prononciation de cette locutrice et ce malgré les résultats observés pour les mots '*knee*'.

Nous poursuivrons l'examen de cette problématique dans la section 6.2.2.

¹⁰⁴ Comme nous l'avons décrit en 5.4, les personnes n'ayant pas vécu toute leur vie à Ayr ou n'y étant pas nées ont été éliminées lors du processus de sélection de nos informateurs.

5.6.2.2 Résultats pour /e/, /a/, /o/ et /ɔ/

Observons maintenant les durées mesurées dans le même contexte pour les quatre autres monophthongues /e a o ɔ/.

La voyelle /e/ est en moyenne plus longue de 14 ms devant /d/ que devant /t/ (soit 7% d'écart), et elle garde pratiquement la même durée devant /d/ bimorphémique (213 ms en moyenne, soit 2% de plus que devant /d/ tautomorphémique). Elle est un peu plus longue en position finale de mot : 263 ms, soit 36% de plus que devant la plosive sourde et 26% plus longue qu'à la frontière morphémique suivie du suffixe /d/ (cf. Tableau 5-27).

Tableau 5-27 - /e/ devant /t/ et /d/, devant une frontière morphémique suivie de /d/ et devant une frontière morphémique (durées exprimées en millisecondes)

	late	lade	laid	lay
<i>h2syacc1</i>	171	135	146	197
<i>h4syadm1</i>	216	117	197	235
<i>h6syajg1</i>	181	255	249	-
<i>f2syalc1</i>	196	286	263	290
<i>f4syaeh1</i>	203	234	224	271
<i>f6syalf1</i>	194	223	201	320
Moyenne	194	208	213	263
Ecart par rapport à late		+7%	+10%	+36%

La durée moyenne de la voyelle /a/ est plus longue devant la plosive voisée que devant la plosive sourde, de 24% (186 vs. 230 ms), comparablement aux résultats obtenus pour la diphtongue /ai/. /a/ est légèrement plus long en position finale de mot (11% par rapport à devant /d/), et il n'y malheureusement pas de données disponibles pour la position précédant le suffixe (voir Tableau 5-28).

Tableau 5-28 - /a/ devant les plosives /t/ et /d/, et à la fin du mot (durées exprimées en millisecondes)

	pat	pad	hurrah
<i>h2syacc1</i>	156	145	173
<i>h4syadm1</i>	217	181	241
<i>h6syajg1</i>	195	202	354
<i>f2syalc1</i>	163	277	-
<i>f4syaeh1</i>	194	270	-
<i>f6syalf1</i>	189	303	-
Moyenne	186	230	256
Ecart par rapport à pat		+24%	+38%

Pour la voyelle /o/ (cf Tableau 5-29, ci-dessous), la durée vocalique moyenne dans les deux mots testant la position devant la plosive voisée, *road* et *ode*, est de 209 ms, soit 36% de plus que devant /t/. *Rode*, dans la liste en tant que forme ablaut de passé, ne semble pas posséder une voyelle plus longue que celle des mots monomorphémiques : 212 ms en moyenne, soit exactement 1,4% de plus que dans *road* et *ode*. Devant le suffixe du passé régulier, la durée de la voyelle est encore un peu supérieure (237 ms, +13%), et elle est la plus longue en position finale de mot (250 ms).

Tableau 5-29 - /o/ devant les plosives /t/ et /d/, devant /d/ dans la forme de passé ablaut, devant une frontière morphémique suivie de /d/ et en fin de mot (durées exprimées en millisecondes)

	rote	road	ode	rode	rowed	show
<i>h2syacc1</i>	102	142	168	125	161	156
<i>h4syadm1</i>	142	183	180	-	-	213
<i>h6syajg1</i>	189	249	245	249	285	282
<i>f2syalc1</i>	169	277	243	243	264	302
<i>f4syaeh1</i>	166	233	213	230	-	258
<i>f6syalf1</i>	-	-	167	-	-	288
Moyenne	154	209		212	237	250
Ecart par rapport à rote		+36%		+38%	+54%	+62%

La durée moyenne de la voyelle /ɔ/ devant la plosive voisée /d/ est de 182 ms, soit 16% de plus que devant la plosive sourde /k/. En position finale de morphème, la voyelle se prononce sur en moyenne 201 ms (10% de plus que devant /d/ tautomorphémique), et elle est la plus longue, encore une fois, à la fin de mot : 248 ms (cf. Tableau 5-30).

Tableau 5-30 - /ɔ/ devant /k/ et /d/, devant une frontière morphémique suivie de /d/ et devant une frontière morphémique (durées exprimées en millisecondes)

	hawk	clod	clawed	claw
<i>h2syacc1</i>	128	131	119	156
<i>h4syadm1</i>	172	159	191	249
<i>h6syajg1</i>	194	221	265	267
<i>f2syalc1</i>	158	203	219	256
<i>f4syaeh1</i>	166	191	211	265
<i>f6syalf1</i>	125	188	-	294
Moyenne	157	182	201	248
Ecart par rapport à hawk		+16%	+28%	+58%

5.6.2.3 Résultats pour /au/ et /ɔi/

Considérons maintenant les données disponibles pour les deux diphtongues /au/ et /ɔi/ (voir Tableau 5-31 et Tableau 5-32).

Tableau 5-31 - /au/ devant /t/ et /d/, devant une frontière morphémique suivie de /d/ et devant une frontière morphémique (durées exprimées en millisecondes)

	lout	loud	allowed	cow
<i>h2syacc1</i>	181	185	200	170
<i>h4syadm1</i>	-	216	217	256
<i>h6syajg1</i>	230	280	300	-
<i>f2syalc1</i>	-	326	309	300
<i>f4syaeh1</i>	234	279	277	279
<i>f6syalf1</i>	227	258	-	272
Moyenne	218	257	261	255
Ecart par rapport à lout		+18%	+20%	+17%

Contrairement à /ai/, /au/ n'est pas plus long en moyenne en position finale de morphème ou de mot : la différence par rapport à la position la plus courte, devant /t/, est respectivement de 20% et de 17% (261 ms et 255 ms vs. 218 ms), soit pratiquement le même ratio que l'on peut observer pour la paire *lout-loud*.

Tableau 5-32 - /ɔi/ devant /s/ et /d/, devant une frontière morphémique suivie de /d/ et devant une frontière morphémique (durées exprimées en millisecondes)

	choice	avoid	enjoyed	boy
<i>h2syacc1</i>	175	176	202	187
<i>h4syadm1</i>	182	276	237	309
<i>h6syajg1</i>	291	326	328	-
<i>f2syalc1</i>	257	263	318	389
<i>f4syaeh1</i>	239	300	316	306
<i>f6syalf1</i>	223	255	325	284
Moyenne	228	266	288	295
Ecart par rapport à choice		+17%	+26%	+29%

En examinant maintenant la diphtongue /ɔi/, nous relevons essentiellement les mêmes proportions : 288 ms et 295 ms pour les positions finales de morphème et de mot, vs. 266 ms devant /d/ tautomorphémique (ce qui représente un écart de 8 et de 11% par rapport à *avoid*). La comparaison ne peut pas être entièrement faite ici pour la paire contenant les contextes voisé-sourd car le mot *choice* se termine par la fricative /s/ (en l'absence de mot finissant par /t/) et, a priori, une voyelle est plus longue devant les fricatives que devant les plosives. La différence de 38 ms soit 17% entre la

diphthongue dans *avoid* et dans *choice* (respectivement 266 et 228 ms) peut être attribuée au voisement ou au mode d’articulation, ou encore à un effet combiné des deux.

5.6.2.4 Résultats pour /ɪ/, /ɛ/ et /ʌ/

Pour les trois voyelles /ɪ/, /ɛ/ et /ʌ/, l’environnement impliquant une différence morphologique n’est pas disponible, nous étudions ici l’effet que le voisement peut produire sur ces voyelles (voir Tableau 5-33).

Tableau 5-33 - /ɪ/, /ɛ/ et /ʌ/ devant les plosives /t/ et /d/ (durées exprimées en millisecondes)

	bit	bid	bet	bed	butt	bud
<i>h2syacc1</i>	87	95	128	131	115	93
<i>h4syadm1</i>	83	103	125	122	98	72
<i>h6syajg1</i>	91	102	174	203	112	118
<i>f2syalc1</i>	135	178	181	192	136	175
<i>f4syaeh1</i>	111	94	120	202	-	122
<i>f6syalf1</i>	118	148	-	162	114	-
Moyenne	104	120	146	169	115	116
Ecart par rapport à /_t/		+15%		+16%		+1%

Il semble que /ʌ/ soit différent de /ɪ/ et de /ɛ/ : alors que ces deux derniers sont plus longs de 15% et de 16% devant la plosive voisée par rapport à la plosive sourde, /ʌ/ a une durée uniforme dans les deux environnements.¹⁰⁵

5.6.2.5 /ai/ et /u/ devant la fricative du pluriel dans ‘wives’ et ‘hooves’

Dans les trois dernières sections de ce chapitre nous allons considérer trois différents aspects de la SVLR au travers des résultats de l’étude de la durée de trois voyelles, /i u ai/, étendue à des mots morphologiquement complexes, à des mots composés de deux syllabes, et enfin dans des environnements peu étudiés, devant /b g dʒ/.

Le premier cas d’étude se rapporte aux mots ayant une forme irrégulière du pluriel impliquant une fricative voisée devant le suffixe lui-même : *wife-wives* pour la diphthongue /ai/ et *hoof-hooves* pour /u/. Pour /ai/, la durée moyenne nous informe

¹⁰⁵ Il faut ici cependant se rappeler que ces items, relativement « marginaux » pour notre analyse, ont été en partie placés en début et en fin de la liste, où l’effet de la lecture peut provoquer une différence dans l’intonation et dans le tempo des énoncés.

d'une réalisation assez semblable, dans les quatre mots étudiés, comprise entre 198 et 230 ms (voir Tableau 5-34). Il est en particulier à noter que les informateurs n'ont pratiquement pas marqué de différence entre *wifes* et *wives*, c'est de plus le second, avec l'orthographe correcte et qui contient la fricative voisée, qui est réalisé en moyenne avec la voyelle la plus courte.¹⁰⁶

Tableau 5-34 - La durée moyenne de /ai/ dans les mots 'wife' (durées exprimées en millisecondes)

	wife	wife's	wifes	wives
<i>h2syacc1</i>	144	181	173	158
<i>h4syadm1</i>	202	224	213	231
<i>h6syajg1</i>	-	205	298	236
<i>f2syalc1</i>	213	200	225	273
<i>f4syaeh1</i>	179	262	256	229
<i>f6syalf1</i>	250	-	212	210
Moyenne	198	214	230	223

Il convient ici toutefois d'effectuer une analyse de la durée un peu différente. Les résultats exprimés par la moyenne des valeurs peuvent en effet aplanir les éventuelles différences entre les informateurs : nous avons par conséquent examiné l'écart entre *wife* et ses formes dérivées pour *chaque locuteur* afin de découvrir si l'on relève des réalisations remarquables (cf. Tableau 5-35).

Tableau 5-35 - L'écart entre *wife* et ses formes dérivées pour chaque locuteur, exprimée en %

	wife	wife's	wifes	wives
<i>h2syacc1</i>	144 ms	+26%	+20%	+10%
<i>h4syadm1</i>	202 ms	+11%	+5%	+14%
<i>h6syajg1</i>	-	205 ms	+45%	+15%
<i>f2syalc1</i>	213 ms	-6%	+6%	+28%
<i>f4syaeh1</i>	179 ms	+46%	+43%	+28%
<i>f6syalf1</i>	250 ms	-	-15%	-16%

Lorsque l'on observe individuellement la prononciation, seule *f4syaeh1* réalise la diphtongue dans *wife's* et *wifes* avec une durée supérieure à 40 % par rapport à *wife*, avec dans le même temps, une voyelle relativement moins longue dans *wives*. Pour *h4syadm1* et *f6syalf1* on ne relève nulle part de différence importante, de plus 5% à 14% pour /ai/ dans les mots dérivés pour lui, et de moins 15 et 16% pour elle. Chez

¹⁰⁶ Pour mémoire, la réalisation de la fricative voisée n'implique que très rarement un voisement visible dans le signal acoustique.

f2syalc1, seul *wives* possède une voyelle plus longue, *wife*, *wife's* et *wifes* étant presque identiques, c'est la réalisation qui se conforme le plus aux prédictions de la SVLR.

Ces résultats rendent assez difficile et peu concluante la mise en évidence d'un modèle, mais permettent cependant de relever la variabilité de ces formes dans la réalisation de la diphtongue. Il serait alors maintenant nécessaire, afin d'affiner nos recherches, d'examiner plusieurs autres paires contenant /ai/, comme *knife-knives* ou *life-lives*.¹⁰⁷

Tableau 5-36 - La durée moyenne de /u/ dans les mots 'hoof' (durées exprimées en millisecondes)

	hoof	hoofs	hooves
<i>h2syacc1</i>	84	86	164
<i>h4syadm1</i>	113	79	217
<i>h6syajg1</i>	94	95	289
<i>f2syalc1</i>	120	123	232
<i>f4syaeh1</i>	63	70	125
<i>f6syalf1</i>	143	123	267
Moyenne	103	96	216

La tendance qui se dégage pour /u/ est beaucoup plus claire (voir Tableau 5-36). La voyelle est ainsi nettement plus longue dans *hooves* que dans *hoof* (une moyenne de 216 vs. 103 ms). Dans *hoofs*, en revanche, elle est réalisée plus courte (96 vs. 103 ms) ; un retour sur les données individuelles nous permet de constater que deux locuteurs, *h4syadm1* et *f6syalf1*, prononcent *hoofs* plus brièvement alors que par ailleurs les durées sont pratiquement identiques dans les deux mots.

5.6.2.6 Les résultats des mots polysyllabiques

Notre objectif était de comparer le comportement de /i u ai/ en position finale de syllabe dans des mots composés de un et de deux morphèmes. On précisera ici que ce travail est nécessairement imparfait dans la mesure où le nombre de paires minimales était insuffisant pour ces mots.

Conformément à la SVLR, nous nous attendions à observer :

¹⁰⁷ L'analyse auditive jugeant de la qualité de la diphtongue a également donné des résultats équivoques, mais il semblerait que la majorité des informateurs la plupart du temps utilise la variante « courte » dans les quatre formes.

- 1) Une voyelle brève dans les mots monomorphémiques *soon*, *cube*, *Souness*, *Lucy*, *lupin*, *sepia*, *species*, *cider* et *cipher*, même en position finale de syllabe car cette position a été évoquée en tant que longue seulement lorsqu'il s'agit d'un hiatus selon la formulation d'origine par Aitken ;
- 2) Egalement une voyelle brève dans *soonest*, *cubist*, *sooty*, *rider*, *lifer*, *biting*, *keeping* où, à la suite de l'affixation, il n'y a a priori pas de resyllabification (cf. chapitre 3). Ce contexte contraste avec le premier dans le cas où la position finale de syllabe constitue malgré tout un contexte long ;
- 3) En revanche, une voyelle longue en position finale de morphème dans *blueness* et *shyness*. Deux mots de ce contexte, *shoeless* et *keyless*, n'ont pas été analysables lors de l'étude acoustique et ont donc été rejetés, nous n'avons ici par conséquent pas de données pour la voyelle /i/.

Nous pouvons d'abord observer dans le Tableau 5-37 ci-dessous les durées mesurées pour /i/ dans les mots prononcés par la locutrice *f2syalc1*, pour mémoire seule représentante du corpus considéré.

Tableau 5-37 - /i/ dans les mots polysyllabiques (durées exprimées en millisecondes)

	species	sepia	keeping	keep
1^{ère} lecture	98	79	69	108
2^{ème} lecture	100	69	77	100
3^{ème} lecture	106	81	70	117
4^{ème} lecture	107	84	81	107
5^{ème} lecture	110	76	61	117
Moyenne	104	78	72	110

La moyenne des cinq lectures enregistrées nous informe d'une durée courte, voire très courte dans *species*, *sepia* et *keeping* (pour rappel, les résultats dans les mots monosyllabiques pour /i/ : 110-112 ms devant les occlusives sourdes, 115 ms devant /d/ et 133 ms devant la nasale /m/). Ici, dans *sepia* et dans *keeping*, la locutrice prononce un /i/ encore plus bref et ne marque pratiquement pas de différence entre les deux contextes : 78 vs 72 ms. Ceci indique que 1) par rapport à *keep*, /i/ s'abrège en

raison du fait qu'il est prononcé dans un mot polysyllabique, et que 2) la position finale de syllabe ne constitue pas un effet allongeant sur la durée de /i/.

Découvrons maintenant dans le Tableau 5-38 les résultats pour la voyelle /u/ :

Tableau 5-38 - /u/ dans les mots polysyllabiques (durées exprimées en millisecondes)

	soon	soonest	Souness	blueness	Lucy	lupin	cube	cupist	sooty
1^{ère} lecture	154	81	94	143	87	-	181	83	68
2^{ème} lecture	142	-	-	140	-	55	179	84	73
3^{ème} lecture	133	55	87	-	98	77	163	80	-
4^{ème} lecture	155	71	94	149	115	71	182	101	72
5^{ème} lecture	113	60	83	-	122	84	183	89	66
Moyenne	139	67	90	144	106	72	178	87	70

La durée moyenne de la voyelle est courte dans *soonest* (67 ms), *sooty* (70 ms), *lupin* (72 ms), *cupist* (87 ms) et *Souness* (90 ms) et relativement longue dans *soon* (139 ms), *blueness* (144 ms) et *cube* (178 ms). *Lucy*, avec 106 ms, se situe un peu à part, entre ces deux « extrêmes ».

Dans les deux paires *soon-soonest* et *cube-cupist*, la voyelle /u/ s'abrège remarquablement dans les mots polysyllabiques de 139 à 67 ms et de 178 à 87 ms.¹⁰⁸ Entre *soonest*, *Souness* et *blueness*, c'est seulement dans le contexte de position finale de morphème que /u/ garde une durée égale à *soon* (144 ms). *Sooty*, comme *soonest*, est prononcé avec une voyelle très courte (70 ms).

Dans les trois mots monomorphémiques de deux syllabes, on trouve un /u/ très court dans *lupin* et assez court dans *Souness* et *Lucy*. La différence est ici très probablement due au mode d'articulation de la consonne suivant la voyelle : la nasale et la fricative sourde constituent toutes deux un contexte phonétique plus allongeant que l'occlusive sourde.

En résumé, les données nous enseignent que pour la voyelle /u/ :

- Il n'y a pas de contraste dans la paire *Souness - soonest*, les deux mots étant réalisés avec une variante brève ; la position finale de syllabe semble donc constituer un contexte court.

¹⁰⁸ Cette locutrice, comme nous le verrons dans la section suivante, prononce un /u/ particulièrement long dans *cube* (cf. Tableau 5-41)

- La position précédant la frontière morphologique dans *blueness*, comparé à *Souness*, est en revanche différente : il s’agit bien ici d’un contexte long.

Pour la diphtongue /ai/, les données sont résumées dans le Tableau 5-39. La dernière ligne rapporte ici les observations basées sur une étude auditive de la qualité de celle-ci compte tenu de son importance prédominante sur la durée (‘l’ = variante « longue », ‘c’ = variante « courte »). Cette évaluation supplémentaire est à prendre en compte lorsque, par exemple dans *cipher* et dans *rider*, la durée moyenne coïncide : la réalisation de la diphtongue, bien que donc comparable en terme de durée, est toutefois très différente.

Tableau 5-39 - /ai/ dans les mots polysyllabiques (durées exprimées en millisecondes)

	cider	cipher	rider	lifer	biting	shyness
1^{ère} lecture	241	188	-	172	150	223
2^{ème} lecture	222	214	222	171	149	226
3^{ème} lecture	259	193	-	178	167	202
4^{ème} lecture	229	197	178	182	157	202
5^{ème} lecture	229	215	194	173	165	210
Moyenne	236	201	198	175	158	213
Qualité	<i>l</i>	<i>l</i>	<i>c</i>	<i>c</i>	<i>c</i>	<i>l</i>

Nous pouvons constater que :

- devant /d/, dans le mot monomorphémique *cider*, /ai/ est plus long que dans le mot composé de deux morphèmes *rider* : 236 ms vs. 198 ms, une différence accompagnée par des réalisations qualitativement distinctes ;
- de manière similaire, devant /f/, /ai/ est plus long dans *cipher* que dans *lifer* : 201 ms vs. 175 ms, les deux variantes étant également distinctes en qualité ;
- *biting*, comme *rider* et *lifer*, est prononcé avec un /ai/ bref ;
- *shyness*, comme *cider* et *cipher*, possède une diphtongue longue.

Ces résultats suggèrent que la frontière morphémique joue un rôle important dans la sélection des variantes de la diphtongue car elle est « brève » dans *rider* et *lifer*. Il est possible que la position finale de syllabe, dans les mots morphologiquement simples, constitue un contexte long, comme dans *cider* et *cipher*, or il ne s'agit ici pas d'un hiatus. La position finale de morphème, comme dans l'exemple de *shyness*, est un environnement long dans les mots polysyllabiques aussi bien que dans les monosyllabes.

5.6.2.7 Les occlusives et l'affriquée voisées

Observons enfin les résultats se rapportant aux contextes consonantiques /b g dz/. Les données pour la voyelle /i/ sont présentées dans le Tableau 5-40.

Tableau 5-40 - /i/ devant /b g dz/ (durées exprimées en millisecondes)

	dweeb	league	siege
<i>h2syacc1</i>	125	116	127
<i>h4syadm1</i>	112	216	138
<i>h6syajg1</i>	81	283	248
<i>f2syalc1</i>	244	262	247
<i>f4syaeh1</i>	-	233	192
<i>f6syalf1</i>	189	164	235
Moyenne	150	212	198

La moyenne peut se révéler ici, encore une fois, trompeuse car elle gomme les différences entre les locuteurs :

- la voyelle dans *dweeb* est très courte pour *h6syajg1* (81 ms) et très longue pour *f2syalc1* (244 ms), ceci reste vrai si l'on regarde leur prononciation de *league* et de *siege* ;
- dans *league*, *h2syacc1* prononce un /i/ beaucoup plus court que celui que réalisent *h4syadm1*, *h6syajg1* et *f4syaeh1* (116 ms vs. 216, 283 et 233 ms) ;
- enfin la voyelle de *siege* est plutôt courte pour *h4syadm1* (138 ms) mais longue pour *h6syajg1* et *f6syalf1* (248 et 235 ms).

Nous pouvons ainsi observer dans les mots comprenant la voyelle /i/ devant les occlusives /b g/ et devant l'affriquée /dʒ/ une variation entre les locuteurs ; *dweeb* paraît constituer majoritairement un contexte court (pour 3 locuteurs sur 5), alors que *league* et *siege* forment pour la plupart un environnement long (pour 4 locuteurs sur 6).

Examinons maintenant dans le Tableau 5-41 suivant les données pour la voyelle /u/ devant /b dʒ/.

Tableau 5-41 - /u/ devant /b dʒ/ (durées exprimées en millisecondes)

	cube	tube	huge
<i>h2syacc1</i>	79	76	122
<i>h4syadm1</i>	87	94	185
<i>h6syajg1</i>	118	98	-
<i>f2syalc1</i>	167	133	242
<i>f4syaeh1</i>	99	84	220
<i>f6syalf1</i>	116	112	299
Moyenne	111	100	214

Selon les durées moyennes, le contexte précédant /b/ serait court alors que celui devant /dʒ/ serait long. Ce constat reste effectivement valide lorsque l'on regarde les mesures individuellement : il est vrai par exemple que *h2syacc1* prononce un /u/ beaucoup plus court dans *huge* que *f6syalf1*, mais en comparant la voyelle dans *cube*, *tube*, *huge*, ce dernier contient une voyelle bien plus longue que *cube* et *tube*, pour les deux locuteurs.

Pour la diphtongue /ai/, les résultats sont présentés dans le Tableau 5-42 ci-dessous.

Tableau 5-42 - /ai/ devant /b dʒ/ (durées exprimées en millisecondes)

	bribe	describe	oblige
<i>h2syacc1</i>	187	163	220
<i>h4syadm1</i>	236	222	239
<i>h6syajg1</i>	-	-	322
<i>f2syalc1</i>	285	261	313
<i>f4syaeh1</i>	-	222	310
<i>f6syalf1</i>	276	-	330
Moyenne	246	217	289

Comme pour /u/, l'environnement précédant /b/ semble ici être plus court que le contexte pré-affriquée. *Oblige* est prononcé avec une voyelle plus longue que *bribe* ou *describe* par chaque locuteur étudié même si les durées individuelles peuvent varier considérablement. Quant à la qualité des réalisations, l'analyse auditive paraît confirmer ces informations : *oblige* est prononcé avec la variante « longue », *bribe* est court, *describe* peut éventuellement varier, mais est réalisé majoritairement avec la variante « brève ».

Ces quelques éléments pour ce contexte a priori court précédant les plosives et l'affriquée voisées nous informent d'une variabilité de la durée : 1) ces environnements ne se révèlent pas tous courts et 2) on constate chez les locuteurs des divisions variables entre long et bref pour chacun des environnements considérés.

Tableau 5-43 - /i u ai/ devant /b g dʒ/ et /d #d/ (durées exprimées en millisecondes)

	_b	_g	_dʒ	_d	_#d
i	150	212	198	112	198
u	105,5	-	214	109	191
ai	231,5	-	289	254	316

Lorsque l'on observe maintenant les moyennes obtenues dans un contexte similaire, c'est-à-dire devant l'occlusive voisée /d/, on peut remarquer que la position précédant /b/ est comparable en durée et que celle qui devance /dʒ/ est proche de ce que l'on a trouvé pour le contexte long à la frontière morphémique. Pour mémoire les moyennes sont reprises ici dans le Tableau 5-43 ci-dessus, y compris celles de /i/ bien que nous ayons exprimé précédemment des réserves sur ce point.¹⁰⁹

Nous terminons sur ce point la présentation des résultats issus de notre corpus et allons maintenant considérer au chapitre suivant les observations qu'il nous semble important d'en retirer.

¹⁰⁹ Les moyennes pour les voyelles devant /d/ et /#d/ sont celles de la liste PAC.

6 La phonologie au prisme de l'enquête

Les données recueillies nous ont permis d'établir de nombreuses et importantes propriétés et spécifications relatives à la variété de l'anglais utilisée par les informateurs de notre corpus. Nous reviendrons au cours de ce chapitre sur les constats les plus pertinents et reconsidérerons alors certains aspects de la SVLR, précédemment exposés, à la lumière de l'enquête empirique.

6.1 *Le système consonantique*

Nous avons présenté dans le chapitre précédent un aperçu du système consonantique qui caractérise nos informateurs, et qui se rapporte notamment aux deux fricatives /ɹ/ et /x/. L'utilisation contrastive de ces deux consonnes « écossaises » est bien attestée dans notre corpus, la majorité des locuteurs prononce /lɔx/ pour *loch* vs. /lɔk/ pour *lock* dans la lecture de la liste de mots. La réalisation contrastive, /ɹɪtʃ/ pour *which* vs. /wɪtʃ/ pour *witch*, est également caractéristique de nos informateurs.

Le changement linguistique qui est peut-être actuellement en cours dans cet accent à l'étude apparaît chez les jeunes locuteurs, comme cela a d'ailleurs été attesté à Glasgow et Edimbourg (Stuart-Smith 1999b, Chirrey 1999, Stuart-Smith & Tweedie 2001). Dans notre corpus, nous avons observé un jeune homme prononcer la paire *loch* – *lock* avec la plosive plutôt que la fricative vélaire, et deux jeunes personnes (un homme et une femme) ne pas distinguer *which* et *witch* de manière systématique, bien que tous les deux aient utilisé la fricative sourde au moins une fois dans la lecture du texte.

Quant à l'ensemble du système consonantique, notre étude en constitue une première évaluation qui, bien qu'elle nous permette d'ores et déjà de retenir certaines indications (voir ci-après), doit encore faire l'objet d'une analyse structurée qui reste à concevoir puis à mettre en œuvre, tant au niveau des réalisations phonétiques précises que de la fréquence des occurrences, y compris les caractéristiques stylistiques et sociolinguistiques.

- La rhotique

Ce phonème possède des allophones allant d'une approximante [ɹ] parfois fort vocalique au [r] roulé « anecdotique » mais qui peut ponctuellement apparaître en fonction du locuteur (pour les locuteurs de l'écossais dialectal, cet allophone est toujours bien attesté (Scobbie, Gordeeva & Matthews 2006)). La réalisation fricative et la battue sont également des variantes caractéristiques.

La non réalisation de la rhotique est également attestée dans notre corpus, notamment dans la lecture de liste chez trois jeunes locuteurs (par exemple dans *far*, *war*, *moor*, *board* et *fierce*). La perte de la réalisation consonantique de la rhotique est soit entière, soit se limite à une articulation secondaire de la voyelle qui la précède. Cette perte dans la coda a été évoquée dans différentes études sur l'anglais parlé à Edimbourg et à Glasgow (Romaine 1978, Stuart-Smith & Tweedie 2001) : elle serait typique chez les adolescents, surtout chez les jeunes filles.

Afin d'établir si l'on est bien en présence d'une nouvelle tendance chez la jeune génération d'Ayr, la fréquence et la distribution de la non-rhoticité restent à établir, et ce naturellement avec plus d'informateurs que dans le cadre de la présente étude.

- Le coup de glotte

L'utilisation des coups de glotte est massivement attestée dans la prononciation de nos informateurs, *indépendamment des facteurs sociolinguistiques*. Il s'agit pourtant d'une caractéristique de l'écossais (possédant une connotation négative) qui serait plus présente chez les personnes d'origine ouvrière et plus fréquente également lors de la conversation que dans la lecture (cf. chapitre 2, ainsi que Stuart-Smith 1999a, 1999b et Macaulay 1997).

Il est vrai que, selon notre observation, les coups de glottes précèdent plus qu'ils ne remplacent entièrement les plosives alvéolaires, et que la glottalisation se produit plus particulièrement en fin de mot et beaucoup plus rarement en position intervocalique. L'absence totale du contact consonantique et les éventuelles circonstances socio-stylistiques de ses occurrences sont donc à préciser.

- Les groupes consonantiques contenant des liquides en position de fin de mot

L'insertion d'un élément vocalique afin d'éviter une suite de consonnes constituée d'une liquide plus /m/ ou /l/, comme dans *film*, *arm*, *girl*, s'observe très souvent chez nos informateurs dans la lecture aussi bien que dans la parole spontanée. La paire *pearl-peril* ne comprend pas d'opposition minimale pour neuf de nos douze locuteurs, les homophones se prononcent ['pɛɾɒl], ['pɛɾʊ] ou bien ['pɛ.ɪəl].

6.2 *Le système vocalique – La SVLR*

Notre étude du système vocalique se concentre principalement sur la SVLR et sur son influence sur la durée des voyelles.

6.2.1 *La durée vocalique en fonction de la structure phonétique*

Nous avons la possibilité de comparer ici deux environnements phonétiques : la position devant une plosive sourde et celle précédant une plosive voisée. L'effet de voisement, que nous avons traité précédemment au chapitre 3, peut occasionner une différence de durée dans la RP et le GA, mais les avis divergent concernant le SSE. Le voisement du segment suivant la voyelle ne devrait normalement pas influencer sur la durée de celle-ci lorsqu'il s'agit des occlusives *si l'effet de la SVLR est manifeste*. La SVLR « imite » par contre l'effet de voisement devant les fricatives.

Dans la RP et le GA, les voyelles sont plus longues devant une consonne voisée que devant leur équivalente non-voisée : une différence qui peut atteindre 50% (Scobbie, Hewlett & Turk, 1999). De manière plus générale, selon les mesures rapportées par Giegerich pour /i/ et /ɪ/ dans la RP, l'environnement phonétique le plus allongeant est constitué des fricatives voisées, figurent ensuite les occlusives voisées et la position finale de mot, les nasales, les fricatives et enfin le contexte le plus court se trouve à gauche des occlusives sourdes (voir Tableau 6-1).

Tableau 6-1 - La durée de /i/ et de /ɪ/ en fonction du contexte droit d'après Giegerich (1992 : 234, Figure 30 avec modifications), durées exprimées en millisecondes

Devant :	fricatives voisées	occlusives voisées	pause	nasales	fricatives sourdes	occlusives sourdes
/i/	360	285	280	195	130	123
ratio	1,29	1,02	1	0,70	0,46	0,44
/ɪ/	186	147	-	110	83	73
ratio	1,27	1		0,75	0,56	0,50

Si l'on compare la durée vocalique devant les plosives voisées et sourdes, ce qui correspond au contexte que nous avons étudié, on peut observer une différence considérable : respectivement pour /i/ et /ɪ/ de 132% et 101%. Les deux voyelles suivent en fait un schéma très similaire, leur durée varie selon le contexte avec un semblable écart relatif et, pour /i/, nous pouvons également remarquer que la position finale de mot ne constitue pas l'environnement le plus long.

Pour le *General American*, nous pouvons comparer dans le Tableau 6-2 les résultats de de Lacy (1998) et les indications y étant citées provenant des mesures de Peterson & Lehiste (1960) et de van Santen (1992). De Lacy a étudié la voyelle /ɪ/, Peterson & Lehiste ont examiné les voyelles brèves et les mesures de van Santen se rapportent à toutes les voyelles du GA.

Tableau 6-2 - L'effet du contexte droit sur la durée des voyelles d'après de Lacy (1998 : 4)

Contexte droit	Durées vocaliques exprimées en millisecondes		
	de Lacy	Peterson & Lehiste	Van Santen
t	160	147	177
d	212	206	259
s	200	199	195
z	275	262	293
tʃ	158	145	177
dʒ	218	191	-
n	216	216	252
l	213	218	213

Les écarts dans la durée vocalique ne sont pas tout à fait comparables à ceux cités ci-avant pour la RP : l'environnement le plus long est bien celui de la fricative voisée, mais les contextes composés de la nasale et de la latérale sont parfois ici plus

allongeants que celui constitué par l’occlusive voisée. Les dissimilitudes entre les trois études peuvent, comme le suggère de Lacy, probablement être imputées aux différents ensembles vocaliques examinés.

En comparant toutefois l’effet du voisement devant les occlusives, elles nous fournissent les résultats suivants : pour la voyelle /ɪ/, la durée devant la plosive voisée est 33% plus longue que devant la plosive sourde ; pour les voyelles brèves, le contexte voisé est de 40% supérieur ; et selon les mesures se rapportant à toutes les voyelles, le voisement occasionne une différence de 46%.

Nos mesures, présentées au chapitre précédent, se rapportent aux voyelles placées devant la paire de plosives /t/ - /d/ ; ces résultats sont récapitulés dans le Tableau 6-3 ci-dessous :

Tableau 6-3 - Durée moyenne des voyelles devant les plosives /t/ et /d/ (durées exprimées en millisecondes)

	_ t	_ d	Ecart
i	115	115	0
e	194	208	+7%
a	186	230	+24%
u	111	112	+1%
o	154	209	+36%
ɔ	157	182	+16%
ɪ	104	120	+15%
ɛ	146	169	+16%
ʌ	115	116	+1%
ai	196	239	+22%
au	218	257	+18%
ɔi	228	266	+17%

Les données témoignent d’une durée constante pour /i u ʌ/. Pour les autres voyelles, la différence de longueur est comprise entre 15 et 24% pour la presque totalité d’entre elles, à savoir /ɪ ɛ a ɔ ai ɔi au/. Seuls font exception /e/ avec un écart plus réduit de 7%, et /o/, plus long devant /d/ de 36%, qui affiche donc l’augmentation la plus importante.

Par comparaison, les résultats de McKenna (1988 : 107) pour les monophthongues ont indiqué dans un contexte semblable :

- entre 14 et 19% en plus pour les voyelles /ɛ a o ɔ/

- une différence de 10 à 12% en moyenne pour /u/ et /i/ ;
- /ʌ/ est le seul à être plus court devant /d/ vs. /t/ ;
- et /e/ est là à part avec l'écart le plus important : +26%.

Quant à l'effet de voisement observable dans les paires de mots *bit-bid*, *beet-feed*, *naught-bawd*, *sight-side* et *tout-dowd* étudiées par Agutter (1988 : 124-125), il semblerait que /i/ soit le seul à rester relativement invariant, on relève :

- une différence très importante mesurée pour /au/, +69% ;
- /ai/ s'allonge également de 47% ;
- /ɔ/ et /i/ sont plus longs de respectivement 23 et 30% ;
- et /i/ possède l'écart le plus limité : +10%.

Au vu de ces éléments (voir également Tableau 6-4 ci-dessous),¹¹⁰ il nous apparaît difficile d'établir une conclusion satisfaisante concernant l'effet de voisement dans le SSE. Il est clair que nos résultats témoignent d'une différence nettement inférieure à celles constatées pour les accents de la RP et du GA. Il semble également confirmé que /i u ʌ/ sont peu sensibles au voisement du segment qui les suit, alors que les diphtongues et les autres voyelles le sont, à différents degrés.

Tableau 6-4 - Comparaison des écarts constatés dans la durée des voyelles selon le voisement du contexte droit avec ceux de McKenna (1988) et d'Agutter (1988)

	La présente étude	McKenna	Agutter
i	0	+12%	+ 10%
e	+7%	+26%	-
a	+24%	+14%	-
u	+1%	+10%	-
o	+36%	+19%	-
ɔ	+16%	+16%	+23%
ɪ	+15%	+10%	+30%
ɛ	+16%	+19%	-
ʌ	+1%	-5%	-
ai	+22%	-	+47%
au	+18%	-	+69%
oi	+17%	-	-

¹¹⁰ L'examen de Scobbie, Turk & Hewlett (1999) n'inclut de paires voisée-sourde que pour la diphtongue, dont les résultats ne sont pas présentés dans leur article.

En somme, l'effet de voisement semble toucher la majorité des voyelles examinées ici même si l'écart constaté reste bien inférieur à 50%. Nos résultats ne sont cependant que partiellement comparables à ceux des deux autres études du même contexte sur les voyelles du SSE. Il nous reste maintenant à comparer la différence de durée déclenchée par le voisement à celle provoquée par le contexte morphologique : quelles voyelles, et à quel degré, sont sensibles à une frontière morphémique située à leur droite ?

6.2.2 La durée vocalique en fonction de la structure morphologique – Une vue d'ensemble des voyelles

A la suite de l'effet de voisement, nous pouvons maintenant étudier dans cette section le contexte de la SVLR dans lequel, selon les prévisions qui lui sont attribuées, les voyelles doivent être plus longues devant une plosive appartenant à un suffixe, et se situant donc de l'autre côté de la frontière morphologique, que devant la même plosive faisant partie du même morphème que la voyelle. Observons les résultats récapitulés ici pour l'environnement du passé comparé à /d/ tautomorphémique dans le corpus « SVLR » composé de ses 6 informateurs dans le Tableau 6-5 ci-dessous.

Tableau 6-5 - Durée moyenne des voyelles devant /d/ et /#d/ (durées exprimées en millisecondes)

	d	#d	Ecart
i	115	121	+5%
e	208	213	+2%
a	230	-	-
u	112	218	+95%
o	209	237	+13%
ɔ	182	201	+10%
ɪ	120	-	-
ɛ	169	-	-
ʌ	116	-	-
ai	239	319	+33%
au	257	261	+2%
ɔi	266	288	+8%

Quatre observations s'imposent :

- Deux voyelles, /e/ et /au/, ont *pratiquement la même durée* dans la position précédant /d/, que celui-ci appartienne au même morphème que la voyelle ou pas.
- Trois voyelles, /ɔi/, /ɔ/ et /o/, affichent *un faible écart* de durée devant le /d/ du suffixe, respectivement de 8, 10 et 13%.
- /ai/ et /u/ sont les deux seuls à avoir une durée *nettement différente* en fonction de la structure morphologique, avec un écart de 33% pour le premier et de 95% pour le second.
- /i/ n'affiche ici que 5% de différence, observation que l'on a déjà pu relever par ailleurs, et qui va à l'encontre de toutes les attentes.

Les tests de corrélation statistiques que nous avons réalisés confirment une relation très forte entre la durée de la voyelle et le fait qu'elle se positionne en fin de morphème ou devant une plosive tautomorphémique pour /u/ et /ai/, ainsi que pour /i/ dans *greed vs. agreed* du corpus PAC.

Ces résultats, mise à part la controverse autour de la voyelle /i/, confirment les conclusions obtenues par Scobbie, Turk & Hewlett (1999), McKenna (1988) et Agutter (1988) (cf. Tableau 6-6 ci-après) :

- Selon Scobbie, Turk & Hewlett (1999 : 1618, Figure 1), /i u/ sont respectivement 66 et 70% plus longs devant une frontière morphémique suivie du suffixe du passé que devant /d/ tautomorphémique, /ai/ affiche dans le même contexte une différence de 28%, enfin /ɔ/ de seulement 7% et /o/ quant à lui est moins long dans le verbe au passé (-4%).
- D'après McKenna (1988 : 132, Tableau 5.16), les deux voyelles /i/ et /u/ sont plus longues de 57 à 72% dans les verbes au passé que devant /d/ dans les mots monomorphémiques. En revanche, /e ε ɔ o/ sont très stables dans ce contexte : leur durée ne varie que très peu, de -5% à +6%.
- Enfin, calculés à partir des données d'Agutter (1988 : 124, Tableau 2a), /i/ et /ai/ sont plus longs devant la frontière morphémique suivie du suffixe de 70 et de 27%, alors qu'il n'y a pratiquement pas de différence mesurée pour /au/ et /ɔ/ (-2% et +1%).

Tableau 6-6 - Comparaison des écarts constatés dans la durée des voyelles selon le contexte morphologique (Scobbie, Turk & Hewlett (1999), McKenna (1988) et Agutter (1988))

	La présente étude	Scobbie et al.	McKenna	Agutter
i	+5%	+66%	+57%	+70%
e	+2%	-	-2%	-
ɛ	-	-	-5% ¹¹¹	-
a	-	-	-	-
u	+95%	+70%	+72%	-
o	+13%	-4%	+5%	-
ɔ	+10%	+7%	+6%	+1%
ai	+33%	+28%	-	-
au	+2%	-	-	-2%
oi	+8%	-	-	-

Revenons enfin à la problématique soulevée par les mesures de la voyelle /i/ : notre première étude, qui comprenait 12 informateurs, a confirmé un écart important (de 77%) dans la durée de /i/ devant la frontière morphémique suivie de /d/ vs. devant /d/ tautomorphémique. Notre deuxième étude, de 6 puis ensuite de 11 locuteurs, n'a en revanche pas révélé de différence notable entre la durée de /i/ dans ces deux contextes. Les mots examinés dans les deux études ont été différents : *greed* vs. *agreed* et *need* vs. *kneed*. Notre troisième étude, enfin basée sur une seule locutrice, a également démontré que cette voyelle est beaucoup plus longue dans les verbes au passé (+107% dans *keyed* par rapport à *keep*, et +120% dans *peed* que dans *peat*).

Il est possible qu'il s'agisse d'un effet de lecture, à savoir qu'il est a priori facile de confondre, dans une liste hors contexte, *need* et *kneed* (présentés à distance et non l'un après l'autre dans la liste de mots). Mais, lorsqu'il s'agit de dix locuteurs sur onze qui font la même lecture et non l'inverse, l'hypothèse d'une erreur peut dès lors difficilement être retenue. Ainsi, dans le même temps, la paire *tide-tied* qui présentait une orthographe aussi « trompeuse » n'a, en dehors de deux ou trois informateurs, pas posé problème.¹¹²

¹¹¹ *Shet* vs. *said*.

¹¹² Lors de l'enregistrement des listes, les erreurs de lecture qui avaient pu être repérées ont été systématiquement reprises. Des autocorrections, notamment pour '*tied*', se sont bien sûr également produites.

La problématique soulevée par ‘*kneed*’ reste ici non résolue : nous continuons à considérer /i/ comme une voyelle participant à la SVLR car les autres mots dans lesquels elle figure témoignent bien d’une alternance courte-longue, et parce que les trois autres études empiriques évoquées précédemment présentent des résultats du même ordre.

6.2.3 Eléments de synthèse quant à l’input et à l’environnement de la SVLR

Nous avons, au début de notre description du SSE (au chapitre 2), souligné la redondance du trait long/bref dans le système vocalique du SSE compte tenu du fait que la durée y semble être entièrement prévisible selon les contextes phonétique et morphologique.

En revanche, en dressant un descriptif de la SVLR et en abordant sa représentation formelle, et donc de manière générale celle des voyelles (au chapitre 3), nous avons estimé, du fait de considérations émanant de contraintes et de processus phonologiques observées dans le SSE, que l’intégration de la longueur dans le système était nécessaire.

Nous avons en suivant observé l’application de la SVLR chez certains locuteurs d’Ayr (au chapitre 5), ce qui nous a permis de constater que la durée des voyelles n’est ici que rarement constante, elle est à la fois influencée par le voisement du segment suivant la voyelle et par la présence d’une frontière morphémique. Une véritable et forte alternance a été observée seulement pour trois voyelles dans ce second contexte : /i u/ et /ai/. En outre, alors que la diphtongue est aussi assez sensible à la présence d’une consonne voisée à sa droite, /i/ et /u/ ne le sont pas du tout (voir Tableau 6-7).

Tableau 6-7 - La sensibilité des voyelles au voisement de l’occlusive qui les suit et à la SVLR dans les morphèmes simples vs. composés

La sensibilité de la voyelle	au voisement	à la SVLR
Moins de 10% d’écart	i u e	e
	ʌ	au
Entre 10 et 20% d’écart	ɔ	o ɔ
	i ε	ɔi
	au ɔi	
Plus de 20% d’écart	o a ai	i u ai

Au final, notre proposition quant au système vocalique et à la longueur dans le SSE se résume aux points suivants : les voyelles du SSE sont *longues* à l'exception de /ɪ ʌ i u/ et la SVLR s'applique aux voyelles hautes et périphériques /i u/, ayant pour effet de les *allonger* dans les contextes des fricatives voisées et de la rhotique, ainsi qu'en fin de morphème. Quant à la diphtongue /ai/, elle a subi un dédoublement phonologique (ou bien les deux variantes ont toujours été deux phonèmes distincts), comme nous le montrerons dans la section suivante (6.2.4).

Cette division des voyelles en deux groupes semble plus adéquate que celle que nous avons précédemment proposée, et aussi appropriée que celles présentées par McMahon (1991), Carr (1992), Anderson (1988, 1993) ou Kaminska (1995) (cf. chapitre 3) :

- Bien que nous ayons observé certains éléments de la phonologie de l'anglais parlé avec un accent écossais qui ont montré la nécessité de distinguer deux groupes de voyelles, et suggéré que cette distinction peut très bien s'exprimer en terme de longueur systémique, il convient de préciser que la division ainsi réalisée entre /i e a ɔ o u ai au ɔi/ et /ɪ ʌ ε/ n'est pas confirmée par le seul phénomène phonologique s'opérant avec une alternance de durée concrètement observable dans cette variété, la SVLR.
- De surcroît, nos observations quant à la durée phonétique, c'est-à-dire lorsque les voyelles se placent dans un environnement identique, semblent plutôt soutenir un classement opposant /i u ɪ ʌ/ à /i e ε a ɔ o u ai au ɔi / : alors que les durées pour /i u ɪ ʌ/ se situent entre 110 et 120 ms dans une monosyllabe, le reste des voyelles semble plutôt se positionner autour de 200 ms (entre 170 et 230 ms, jusqu'à 260 ms pour les diphtongues).¹¹³ Dans un contexte « long » comme devant le suffixe du passé, c'est exactement à cette hauteur, approximativement 200 ms, que /i u/ s'allongent.¹¹⁴

¹¹³ Ces données sont ici tirées de nos mesures de la position précédant /d/.

¹¹⁴ Les résultats de McKenna (1988) indiquent également que parmi les monophthongues globalement (indépendamment de l'environnement consonantique) /e ε a o ɔ/ sont plus longs et /ɪ i ʌ u/ sont plus courts (cf. chapitre 3).

- Si l'on se réfère maintenant aux études exposées en section 3.5, le trait tendu-lâche, nous l'avons vu, ne joue aucun rôle dans la sélection de l'input pour la SVLR. Il conviendrait de s'interroger sur la possibilité pour d'autres aspects de la phonologie du SSE de se révéler pertinents et de justifier le classement de Kaminska (1995), /i ε e a ɔ o u/ vs. /ɪ ʌ/, et de McMahon (1991), /i u e o ʌi/ ainsi parfois que /a ɔ/ vs. /ε ʌ ɪ au ɔi/, et de se demander s'il est souhaitable que ce trait puisse être attribué de manière aussi flexible que chez ces deux auteurs.
- Si l'on veut, en revanche, maintenir une base phonétique, la séparation entre /i u ɪ ʌ/ et /i e ε a ɔ o u ai au ɔi/ reflète la réalité de manière la plus fidèle. Il est vrai qu'attribuer le trait « bref » aux voyelles hautes d'un système vocalique donné n'est rien d'autre qu'une projection directe de la durée liée à l'articulation inhérente aux voyelles. Cependant, les longueurs constatées permettent de distinguer les voyelles hautes, tandis que les autres voyelles, non hautes, sont mélangées entre elles (/e/ et /o/ sont plus longs que /ɔ/ ; /a/, bien qu'il soit en effet le plus long parmi les monophthongues, n'est différent que de 9%).
- Le classement /i u ɪ ʌ/ vs. /i e ε a ɔ o u ai au ɔi/ ne sépare ainsi ni la diphtongue /au/ (proposé, pour l'écossais, par Carr (1992)) ni la voyelle basse /a/ (Anderson 1988, 1993) des autres voyelles phonétiquement longues, ce que nous considérons comme globalement favorable.
- Quant aux spécificités de l'attribution lexicale de /e/ et de /a/, leur absence en position finale de mot peut être due à une case vide (distribution déficiente sans raison apparente sur le plan phonotactique), ce qui est d'ailleurs, pour le /a/ de PALM, également vrai par exemple pour l'anglais parlé avec un accent RP.
- Enfin, il serait également souhaitable de vérifier si l'attribution de l'accent au niveau du mot se trouve compromise : à quel degré l'accent écossais devient-il « déraisonnable » si /i u ɪ ʌ/ sont brefs et /i e ε a ɔ o u ai au ɔi/ sont longs ?

Notre enquête, qui se rapport à la durée et à son rôle dans la phonologie de l'anglais parlé avec un accent écossais, ne peut pas à ce stade nous renseigner davantage. Néanmoins, nous sommes maintenant en mesure de préciser certains éléments pour la description de la SVLR, et de contribuer également ainsi à une formalisation plus précise quant à l'application de la « Règle ».

En reprenant la version empirique de la SVLR pour le SSE proposée au chapitre 3 (formulée en (10)), nous la complétons ici avec nos observations issues de l'examen empirique réalisé à Ayr, en (32).

(10) La SVLR dans le SSE – Version empirique

/i u/ et /ai/ sont plus longs devant la fricative voisée /z/ que devant la fricative sourde /s/, ainsi que devant une frontière morphémique suivie de /d/ par rapport à /d/ tautomorphémique.
L'alternance des variantes de /ai/ est accompagnée par une différence claire de mouvements formantiques.

(32) La SVLR dans le SSE – Extension de la version empirique

Dans les mots monosyllabiques, /i/ et /u/ sont plus longs devant la fricative voisée /z/ que devant la fricative sourde /s/, ainsi que devant une frontière morphémique suivie de /d/ par rapport à /d/ tautomorphémique.
Une alternance est également déclenchée dans le même environnement de la diphtongue /ai/, cette alternance est essentiellement basée sur une différence qualitative.
Dans les mots polysyllabiques, la syllabe ouverte semble constituer un contexte court pour /i/ et /u/, mais un environnement long pour /ai/.
Enfin, il conviendrait d'examiner de plus près d'autres environnements que la position « habituelle » devant /d/ et /#d/ : les contextes constitués par /g dz/, classés parmi les contextes courts, seraient peut-être ainsi variables ou longs.

6.2.4 La diphtongue /ai/ - Un cas à part

Tout d'abord, comme nous l'avons déjà relevé, les résultats obtenus pour la diphtongue dans le contexte précédant /d/ vs. /#d/ ont clairement montré que la différence d'ordre primaire entre les deux variantes ne se trouve pas dans la durée mais dans la qualité. L'étude instrumentale de Scobbie, Turk & Hewlett (1999) a démontré que cette dissimilitude qualitative peut être localisée dans le dynamisme intérieur entre les deux composantes [a] et [i] :

« the major difference conditioned in /ai/ by the SVLR is the clear difference in the timing of F1 and F2 trajectories. The longer [ae] variant aligns its rise to a high front position *later* than the shorter [Δi] does. »

Scobbie, Turk & Hewlett (1999 : 1618)

Dans *sigh*, *sighed*, *tie* et *tied* [a] dure plus longtemps du fait qu'il met plus de temps à s'approcher de [i] que dans *side* et *tide* où, par contre, la deuxième composante, [i], est très rapidement atteinte. Par conséquent, au lieu de la « durée totale » de la diphtongue, c'est, si l'on veut, plutôt la « durée intérieure » de ses deux composantes qui alterne. Nous avons constaté que les deux variantes de la diphtongue sont parfois même identiques dans leur durée (rapporté également par Scobbie, Turk & Hewlett (1999 : 1619), en particulier pour les jeunes filles).

Ainsi, la transcription phonétique déjà très variable de ce phonème pourrait dans l'idéal représenter les particularités dynamiques des deux variantes en se servant à la fois des symboles distincts et de la notation de la durée pour marquer la partie stable de la diphtongue : [sai'd] pour *side* vs. [sa'id] pour *sighed*. Quant à une représentation phonologique, reportons-nous aux questions soulevées ci-après.

Ce n'est pas seulement en raison de cette particularité qualitative que nous sommes enclins à penser que /ai/, à l'inverse de /i/ et de /u/, a subi un dédoublement phonologique. Plusieurs aspects de nos résultats semblent également indiquer un comportement différent, plus fortuit, de /ai/ :

- Le « choix » des variantes pour les formes dérivées de *wife* ne s'est pas avéré constant parmi nos informateurs, alors que dans les deux formes dérivées de *hoof* les variantes de /u/ figuraient conformément aux prévisions de la SVLR (bref devant /f/ et long devant /v/).

- Les résultats de la durée obtenus pour certains mots polysyllabiques semblent également suggérer que la diphtongue est différente de /i/ et de /u/, car à l'inverse de ces derniers, /ai/ est long dans une syllabe ouverte. Il est vrai que les conditions morphologiques sont dans le même temps des indicateurs fiables pour /ai/ comme pour /i u/.

Cependant, la diphtongue affiche dans les polysyllabes monomorphémiques une variabilité considérable. Ce contexte a été étudié empiriquement de façon plus exhaustive que dans notre étude par Scobbie, Turk & Hewlett (1999), qui ont observé une forte imprévisibilité dans le choix des allophones, plus particulièrement chez les jeunes femmes de Glasgow.

Il semblerait que *title*, *crisis*, *bible*, *sidle* soient brefs, et *hydro*, *micro*, *pylon*, *miser*, *nitro* soient longs. Seuls des items avec des environnements comparables peuvent ici dégager des pistes quant à des tendances ou à des facteurs gouvernant la variance, car il n'y a pas de paire minimale pour la diphtongue en position intervocalique. La consonne de la seconde syllabe pourrait éventuellement jouer un rôle déterminant dans le choix de la variante (Scobbie *comm. pers.*), mais il nous faut afin d'y voir plus clair attendre davantage de publications sur ces questions.

Puisque la distribution des variantes de /ai/ n'est pas complètement prévisible, elle est très probablement lexicalisée : les variantes sont par conséquent mieux définies comme étant deux phonèmes distincts.

Enfin, il convient de ne pas oublier que des paires minimales attestent le rôle contrastif des deux variantes de la diphtongue en écossais, ce dernier étant, rappelons-le, une variété en liaison complexe avec l'anglais parlé en Ecosse.

Qu'il s'agisse d'une ou de deux diphtongues, il est certain qu'une représentation appropriée n'est pas aisée à définir. D'une part, comme nous l'avons montré précédemment, la division entre voyelles longues et brèves est pour le moins sujette à débat pour le SSE, de plus une bipartition entre diphtongues attachées à deux unités de longueur et monophthongues occupant une unité n'est pas mise en évidence par les phénomènes phonologiques. D'autre part, il paraît difficile de rendre compte en terme de représentation phonologique de la différence dans le dynamisme des trajectoires formantiques, qu'ont fait ressortir les travaux de Scobbie et de ses collègues :

1. Etant donné que les deux variantes ne sont pas nécessairement distinctes de par leur durée, l'alternance peut difficilement s'expliquer par un

rattachement à une unité de longueur supplémentaire de l'une par rapport à l'autre.

2. Si malgré ceci l'alternance devait être représentée en terme de gain ou de perte de durée, donc par un rattachement à une unité de longueur supplémentaire (trois unités) ou par le détachement d'une unité de longueur (une unité), cette alternative poserait également problème. Il faudrait alors considérer comment intégrer une diphtongue brève (une unité) dans le système vocalique, ou bien justifier d'une longueur extrême dans le cas de figure impliquant une diphtongue attachée à trois unités.
3. La différence dans le dynamisme des trajectoires formantiques suggère que ce ne sont pas les cibles phonétiques elles-mêmes qui sont différentes dans les deux variantes. Mais si l'on garde les mêmes deux composantes /a/ et /i/ pour représenter les deux diphtongues, et si l'on préfère représenter une durée uniforme d'une variante à l'autre, il devient alors difficile d'exprimer la différence.

La transcription des variantes par [ɫi'] et [a'i], que nous soutenons ici, n'est qu'un compromis entre les différents cas que nous venons d'énumérer, elle ne constitue pas une solution à la problématique posée. Il convient de considérer l'intégration de relations de dominance ou de gouvernement afin d'exprimer la différence qualitative entre les deux composantes : [a'i] avec l'élément /a/ dominant le /i/, et [ɫi'] gouverné par /i/.

7 Conclusions

Le travail réalisé dans le cadre de cette thèse avait pour objectif l'observation de la variété de l'anglais parlé à Ayr (Ecosse) et au travers de cette observation, l'étude de certains phénomènes phonologiques. Nous revenons ici sur la structure générale de notre travail tel qu'il s'est constitué dans la présente étude, avant de proposer un résumé des indications majeures qui peuvent en être retirées et de découvrir des champs de recherches que notre investigation a pu dégager.

Le premier chapitre présente le cadre historique des langues parlées en Ecosse jusqu'à nos jours en expliquant et en développant notamment des éléments géopolitiques pertinents quant à notre analyse linguistique. Nous avons ainsi pu constater que, sur un plan historique, il y a peu de doutes que la langue écossaise a suivi une évolution séparée et différente de celle de l'anglais moderne, que cette langue a été parlée *et* écrite durant plusieurs siècles et qu'elle a joui d'une utilisation généralement répandue dans la société écossaise. Dans le même temps, d'un point de vue synchronique, le fruit des enjeux géopolitiques caractérise une situation sociolinguistique beaucoup plus complexe avec un continuum d'accents et de dialectes entre un anglais standard (urbain, cultivé) et un écossais régional (rural ou urbain, « peu cultivé ») sans statut catégorique.

Le deuxième chapitre porte sur le *Scottish Standard English*, que nous avons tenté de décrire dans le détail, ainsi que sur certaines autres caractéristiques non standard de l'anglais parlé avec un accent écossais. Nous avons pu constater que le SSE possède un système vocalique radicalement différent de celui des autres accents standard, notamment de la RP.

Le troisième chapitre propose une description de la *Scottish Vowel Length Rule*, un phénomène complexe qui joue un rôle déterminant dans le système vocalique de l'anglais parlé en Ecosse. Nous avons étudié la littérature essentielle portant sur les circonstances d'application et sur les modèles théoriques de la SVLR, ce qui nous a par ailleurs permis de souligner l'incertitude autour des conditions précises de son utilisation.

Compte tenu de la nécessité d'obtenir sur ce point des informations tangibles, notre décision fut de tenter d'apporter les éléments indispensables à une évaluation

claire de la SVLR. Il ne nous était toutefois pas possible, dans le cadre de cette thèse, d'examiner tous les aspects de la « Règle » nous nous sommes donc restreinte à l'examen des points envisagés en liaison avec l'objectif défini, à partir d'une base d'enregistrements oraux.

Le quatrième chapitre décrit le protocole encadrant notre étude empirique, le projet PAC (*La Phonologie de l'Anglais Contemporain*). Notre participation à PAC, sur laquelle nous allons revenir ci-après dans la section 7.2, nous a permis de pleinement profiter d'un cadre établi facilitant ainsi la réalisation des enregistrements (de la sélection des locuteurs au choix des matériels) et la préparation des analyses linguistiques (de la numérisation à la transcription des données).

Dans le cinquième chapitre, l'enquête empirique est présentée dans le détail : après avoir décrit la méthodologie de notre étude puis formulé nos hypothèses, nous avons exposé le corpus à partir duquel nos données ont été recueillies. Le même chapitre propose également les résultats de nos mesures pour toutes les variables et pour tous les contextes examinés.

Enfin, le sixième chapitre est consacré à la discussion des résultats et à l'exposition des conclusions que nous avons pu retenir au profit de la description empirique et formelle de la SVLR.

7.1 Indications

Il nous semble que le travail réalisé a été utile, en particulier en ce sens qu'il nous a permis de soulever un certain nombre de questions passionnantes pour la théorie phonologique et qu'il nous a également offert l'opportunité de découvrir d'autres pistes pour l'examen empirique de l'anglais parlé à Ayr.

Quant aux résultats obtenus dans le cadre de cette étude, il nous paraît plus approprié de nous y référer en les considérant plus comme une somme d'*indications* que comme des conclusions au sens strict du terme, essentiellement parce que le nombre de mesures qui ont servi comme base aux calculs et aux comparaisons effectués est très modeste, et parce que les informateurs étudiés constituent une population très restreinte. Nous ne pouvons donc prétendre avoir pu dégager de manière certaine des tendances actuelles dans l'emploi de telle ou telle variable, et

sommes pleinement consciente que ce travail reste limité et non généralisable à l'ensemble de la communauté étudiée.

Nous exposons ci-dessous les indications obtenues par rapport aux hypothèses et aux questions posées au cours de notre étude :

I.

1. Il s'est avéré qu'il n'y a pas ou très peu de différence de durée pour /i/ et /u/ lorsqu'ils sont positionnés devant /d/ par rapport à lorsqu'ils se situent devant /t/ ;
2. Ils sont par contre plus longs en position finale de mot ainsi qu'en position finale de mot suivie du suffixe du passé (-ed).
3. Pour la diphtongue /ai/, les deux contextes déclenchent une différence de durée. Lorsque celle-ci se trouve devant une frontière morphémique, la variante de la diphtongue est distincte qualitativement de celle utilisée à l'intérieur du morphème.
4. Il existe également une variation mineure dans la durée des autres voyelles /e o ɔ au oi/.
5. En ce qui concerne l'effet de voisement chez /ɪ ʌ ε a/ devant /t/ vs. /d/, nous pouvons constater que /a/ est assez sensible dans ce contexte, alors que /ɪ ʌ ε/ le sont beaucoup moins.

II.

1. Pour les contextes des plosives et de l'affriquée voisées /b g dʒ/, il apparaît qu'il ne s'agit pas d'environnements véritablement brefs mais globalement variables pour les trois voyelles /i u ai/ : la position devant /b/ est plutôt brève tandis que celles devant /g dʒ/ sont plutôt longues.
2. Nous avons également pu observer que les variantes utilisées dans les formes du pluriel dans *wife-wives* et *hoof-hooves* sont systématiquement longues pour /u/, mais variables pour /ai/.

3. Dans les morphèmes polysyllabiques simples, la syllabe ouverte semble constituer un environnement court pour /i u/ mais un contexte long pour /ai/.

III.

1. La fricative vélaire /x/ semble bien exister dans le système phonémique des sujets étudiés, à l'exception d'un jeune locuteur masculin.
2. La fricative labio-vélaire /ɰ/ figure également dans le système phonémique des sujets étudiés, avec cependant une réalisation variable entre /ɰ/ et /w/ chez deux jeunes informateurs.

7.2 Le projet PAC à l'épreuve : observations

Nous souhaitons dans cette section faire mention de nos expériences quant à notre travail avec le corpus, en nous référant aux thèmes abordés dans le chapitre 4.

Tout d'abord, nous tenons à réitérer ici nos remerciements à tous les participants qui ont eu la gentillesse et la patience de se laisser enregistrer ; cela a été un réel plaisir de faire leur connaissance et je leur suis très reconnaissante de la peine prise afin de se soumettre à cette épreuve.

Quant au cadre du projet linguistique que nous avons adopté, il nous semble instructif de relever les points suivants :

- Il s'est avéré que le protocole du projet PAC nous permet de disposer d'une base de données pouvant servir d'excellente base d'analyses. Elle nous a tout d'abord permis de nous familiariser avec le langage et la façon dont parlaient nos sujets dans divers contextes stylistiques. Elle nous a ensuite autorisé la réalisation d'une étude approfondie des contrastes phonémiques et des variantes allophoniques utilisés par les locuteurs. Le protocole nous a notamment rendu possible la réalisation de notre analyse consonantique ainsi que l'étude se rapportant à l'inventaire vocalique attesté dans la prononciation de nos informateurs

(cf. chapitres 5.6.1 et 5.4.2). Enfin, il nous a été très utile de pouvoir utiliser un ensemble de données dont nous disposions afin de recourir au besoin à d'autres éléments que ceux issus d'une seule liste de mots, en l'occurrence notre liste complémentaire, lorsque nous avons rencontré la problématique relative aux mots « kneed » (cf. chapitres 5.6.2.1 et 6.2.2). Avoir une vue globale sur l'accent de l'informateur s'est révélé réellement indispensable.

- Nous avons eu l'opportunité de réaliser nos analyses acoustiques afin d'estimer avec précision la variation de la durée vocalique grâce à l'excellente qualité des enregistrements (cf chapitre 5).
- Quant à l'échantillonnage, pragmatiquement, nous avons en quelque sorte « ressenti » que, en ce début de 21^e siècle, les gens entièrement enracinés dans leur communauté, surtout si cette dernière est urbaine, se font relativement rares dans les sociétés occidentales. Les critères géographiques de la sélection des informateurs pour le projet sont par conséquent parfois difficile à satisfaire ; à un certain point, il devient peut-être artificiel de vouloir seulement trouver et étudier des locuteurs strictement sédentaires.
- Enfin, l'enregistrement de la lecture nous a rappelé que notre relation à cet exercice, pourtant simple, n'est pas uniforme. Cela peut sembler surprenant mais il arrive en effet souvent que l'informateur, peu habitué à ce type d'exercice depuis l'école, soit gêné ou ait le trac et « trébuche » fréquemment. Bien que plus rare, une mauvaise maîtrise de la lecture peut également compromettre le succès de l'enregistrement.

Le corpus constitué à Ayr est à la fois restreint et très important : avec seulement douze locuteurs, il reste aujourd'hui à disposition une véritable mine d'or de données que nous n'avons malheureusement pas pu exposer ici. Quelques pistes, à explorer directement à partir de ces données, sont mentionnées dans la section suivante, il faut aussi y ajouter tout particulièrement l'exploitation de la parole spontanée que nous avons ici mise à côté compte tenu de la nature de nos recherches.

7.3 *Quelques pistes et directions de recherche*

Nous allons enfin tenter d'élaborer ici quelques-unes des perspectives que ces recherches ont permis d'entrouvrir.

Concernant la SVLR, nous ne répéterons jamais assez que toutes les caractéristiques de ce phénomène n'ont bien sûr pas pu être traités dans le cadre de notre investigation : nous nous sommes concentrée essentiellement sur le paradigme « t d #d # » pour les voyelles le permettant. Ainsi, tous les autres contextes consonantiques et morphologiques restent également à examiner.

D'autre part, la variabilité des voyelles au niveau de la qualité, à l'exception du cas de /ai/, reste très peu étudiée. Seuls Scobbie, Turk & Hewlett (1999) ont entrepris un examen se rapportant à /i u o ɔ/, parmi lesquelles /i/ a potentiellement deux variantes qualitatives chez les jeunes filles.

Enfin, une étude basée sur une approche méthodologique complètement différente de la nôtre pourrait corroborer les résultats obtenus à partir de nos mesures acoustiques : une analyse auditive impliquant des informateurs écossais, auxquels il pourrait être demandé d'identifier les mots de la liste SVLR, ou d'autres mots cibles. L'avantage serait de confirmer l'alternance, qu'elle soit quantitative ou qualitative, des voyelles SVLR à travers une autre méthode, plus proche d'une vraie situation de vie (bien que l'artificialité d'une présentation des items hors contexte devrait être maintenue). Rejoignant la problématique des mots « kneed », cet examen pourrait également nous renseigner sur la possibilité qu'un autre indice que la longueur puisse aider à la reconnaissance de la paire *need – kneed* ?

Revenant maintenant à d'autres domaines de recherche de la variété linguistique étudiée, nous souhaitons, pour finir, mettre en avant les deux directions d'études qui ont plus particulièrement retenu notre attention.

La première se rapporte au système consonantique et notamment à la distribution de la rhotique : est-ce que l'accent observé subit actuellement des évolutions dont pourrait résulter un système dont la phonotactique interdirait le /r/ dans la coda ? Nous l'avons évoqué lors de la discussion des résultats et continuons à penser que la variabilité de la rhoticité dans la prononciation de nos locuteurs constitue une des pistes les plus prometteuses de celles qui resteraient à explorer dans notre corpus.

La seconde perspective impliquerait une étude sur les attitudes exprimées dans les entretiens de nos informateurs envers la langue écossaise. Nous avons pu voir au chapitre 1 le déclin de l'écossais occasionné par la perte de ses fonctions écrites et de son pouvoir politique : on doit aujourd'hui constater que cette langue essentiellement orale continue de subir l'influence très importante de l'anglais, et que du fait de sa ressemblance avec sa langue-sœur, n'est souvent considérée que comme une version « peu cultivée » de l'anglais.

Cette étude pourrait s'ouvrir sur les interrogations suivantes :

- De quelle manière les Écossais apprécient-ils la variété linguistique appelée « *Scots* » ?
- Est-ce qu'ils expriment des jugements de valeurs dénotant cette variété comme une version substandard de l'anglais ?
- Selon eux, qu'est-ce que l'écossais ? Ont-ils des connaissances sur son histoire ?
- Parlent-ils l'écossais ?
- Existe-t-il une différence entre les locuteurs du corpus en fonction de leur âge, et si oui, est-il possible de mettre en cause la politique d'éducation qu'ils ont pu connaître ?

Nous avons au fil des interviews tenté d'obtenir des informations quant aux connaissances et aux attitudes de nos informateurs à l'égard de l'écossais et nous avons à cette occasion pu constater que le référent du mot « *Scots* » est ambiguë. Le locuteur est interpellé et la question « *Do you speak Scots/Scottish ?* » doit être reformulée en précisant la signification que nous lui attribuons. Nous avons également pu remarquer chez certains locuteurs des jugements de valeurs assez fortement négatifs : l'écossais est désigné par des termes comme « *broad English* », « *broad Scottish* » « *slang* », voire « *bastard English* », et il apparaît en réalité qu'aucun rapprochement n'est fait entre le dialecte de Burns ou entre l'écossais littéraire utilisé par les Lallans et l'écossais moderne. Ce manque de perception d'une continuité historique augure mal pour l'avenir de l'Écossais comme langue indépendante.

Bibliographie

- Abercrombie, David (1954, 1965). « A Scottish Vowel. » In David Abercrombie *Studies in Phonetics and Linguistics*. Londres : Oxford University Press. 137-138.
- Abercrombie, David (1979). « The accents of Standard English in Scotland. » In A.J. Aitken & T. McArthur (Eds.) *Languages of Scotland*. Edimbourg: Chambers. 68-84.
- Agutter, Alex (1988a). « The not-so-Scottish vowel length rule. » In John M. Anderson & Norman MacLeod (Eds.) *Edinburgh Studies of the English Language. Vol. I*. Edimbourg : John Donald. 120-132.
- Agutter, Alex (1988b). « The dangers of dialect parochialism: the Scottish vowel length rule ». In Jacek Fisiak (Ed.). *Historical Dialectology : Regional and Social*. La Haye : Mouton de Gruyter. 1-21.
- Aitken, Adam J. (1979). « Scottish speech: a historical view with special reference to the Standard English of Scotland. » In Adam J. Aitken & Thomas McArthur (Eds.) *Languages of Scotland*. Edimbourg : Chambers. 85-118.
- Aitken, Adam J. (1981). « The Scottish Vowel-Length Rule. » In Michael Benskin & Michael Louis Samuels (Eds.) *So Meny People, Longages and Tonges : Philological Essays in Scots and Mediaeval English Presented to Angus McIntosh*. Edimbourg : The Middle English Dialect Project. 131-157.
- Aitken, Adam J. (1984a). « Scottish accents and dialects. » In Peter Trudgill (Ed.) *Language in the British Isles*. Cambridge : Cambridge University Press. 94-114.
- Aitken, Adam J. (1984b). « Scots and English in Scotland. » In Peter Trudgill (Ed.) *Language in the British Isles*. Cambridge : Cambridge University Press. 517-532.
- Aitken, Adam J. (1994). « Progress in the study of Modern Scots since 1948. » In Alexander Fenton & Donald A. MacDonald (Eds.) *Studies in Scots and Gaelic : Proceedings of the Third International Conference on the Languages of Scotland*. Edimbourg : Canongate Academic & The Linguistic Survey of Scotland. 1-40.
- Aitken, Adam J. (1998). « Scots. » In Glanville Price (Ed.) *Encyclopedia of the Languages of Europe*. Oxford/Massachussets : Blackwell. 409-417.

- Aitken, Adam J., posthumously ed. C. I. Macafee (2002). *The Older Scots Vowels: A History of the Stressed Vowels of Older Scots from the Beginnings to the Eighteenth Century*. Glasgow : Scottish Text Society.
- Anderson, John (1988). « Segment structure and system geometry: a question of Scots economy. » *NELS* : 22-37.
- Anderson, John (1993). « Morphology, phonology and the Scottish vowel length rule. » *Journal of Linguistics*. 29. 419-436.
- Anderson, John (1994). « Contrastivity and non-specification in a dependency phonology of English. » *Studia Anglica Posnaniensia*. 28. 3-35.
- Baylon, Christian (1996). *Sociolinguistique : Société, langue et discours*. 2^e édition. Paris : Nathan.
- Biber, Douglas, Susan Conrad, & Randi Reppen (1998). *Corpus linguistics: Investigating language structure and use*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Boersma, Paul & David Weenink *PRAAT: doing Phonetics by computer*. En-ligne. <http://www.fon.hum.uva.nl/praat/>
- Boyer, Henri (2001). *Introduction à la sociolinguistique*. Paris : Dunod.
- Carmell, Tim, Cronk, Andrew, Kaiser, Ed, Wesson, Richard, Wouters, Johan & Xintian Wu (1997). *Spectrogram Reading*. En-ligne : http://cslu.cse.ogi.edu/tutordemos/SpectrogramReading/spectrogram_reading.html.
- Carr, Philip (1992). « Strict Cyclicity, Structure Preservation and the Scottish Vowel-Length Rule. » *Journal of Linguistics* 28. 91-114.
- Carr, Philip (1993). *Phonology*. Londres : MacMillan.
- Carr, Philip (1999a). *English Phonetics and Phonology: An Introduction*. Oxford : Blackwell.
- Carr, Philip (1999b). « Sociophonetic variation and generative phonology : the case of Tyneside English. » *Cahiers de grammaire 24 – Phonologie : théorie et variation*. Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail.
- Carr, Philip (à paraître) « Vowel Length in Standard Scottish English. » Dans les Actes du 12^{ème} colloque ALOES.
- Carr, Philip, Jacques Durand & Monika Pukli (2004). « The PAC project: principles and methods. » In Philip Carr, Jacques Durand & Monika Pukli (Eds.) *La Tribune Internationale des Langues Vivantes N° 36 – La prononciation de l'anglais : accents et variation*. 24-35.

- Chambers, J. K. & Trudgill, Peter (1998). *Dialectology*. 2^e édition. Cambridge : Cambridge University Press.
- Chirrey, Deborah (1999). « Edinburgh: descriptive material. » In Paul Foulkes & Gerard Docherty (Eds.) *Urban voices*. Londres : Edward Arnold. 223-229.
- Chomsky, Noam (1957). *Syntactic structures*. La Haye : Mouton de Gruyter.
- Chomsky, Noam (1965). *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge : MIT Press.
- Chomsky, Noam (1986). *Knowledge of Language*. New York : Praeger.
- Clements, George N. (1988). « Toward a Substantive Theory of Feature Specification. » *Proceedings of NELS 18*. Vol 1. James Blevins & Juli Carter (Eds). Amherst : GLSA. 79-93.
- Clements, George N. (2003). « Les diphtongues brèves en anglais : fonction phonétique du trait tendu/relâché. » In Jean-Pierre Angoujard & Sophie Wauquier-Gravelines (Eds.) *Phonologie : Champs et Perspectives*. Lyon : ENS Editions. 35-55.
- Clements, George N. (2006). « Does sonority have a phonetic basis? Comments on the chapter by Vaux. » In Eric Raimy & Charles Cairns (Eds.) *Contemporary Views on Architecture and Representations in Phonological Theory*. Cambridge, MA : MIT Press. (sous presse) http://ed268.univ-paris3.fr/lpp/publications/2006_Clements_Does_Sonority.pdf
- Corbett, John, J. Derrick McClure and Jane Stuart-Smith (2003). « A Brief History of Scots. » In John Corbett, J. Derrick McClure and Jane Stuart-Smith (Eds.) *The Edinburgh Companion to Scots*. Edimbourg : Edinburgh University Press. 1-16.
- Coupland, Nikolas & Jaworski, Adam (Eds.) (1997). *Sociolinguistics : A Reader and coursebook*. Londres : MacMillan.
- Craigie, William, A. J. Aitken, James A.C. Stevenson, Harry D. Watson, Margaret G. Dareau, & K. Lorna Pike (1931-2002). (Eds.) *A Dictionary of the Older Scottish Tongue from the Twelfth Century to the End of the Seventeenth, founded on the collections of Sir William A. Craigie*. 12 vols. Chicago (1-4), Aberdeen (5-7), Oxford (8-12): University of Chicago Press (1-4), Aberdeen University Press (5-7), Oxford University Press (8-12).
- Cruttenden, Alan (1994). *Gimson's Pronunciation of English*. 5^e édition. Londres : Edward Arnold.
- de Lacy, Paul (1998). *The Effect of Consonant Clusters on Vowel Duration in English*. Manuscript. Amherst : University of Massachusetts.

- Delais-Roussarie, Elisabeth (2002). « Constituer des corpus oraux : Méthodes et outils. » *Carnets de grammaire. Rapports internes de l'ERSS, vol. 10*. CNRS ERSS-UMR5610 et Université de Toulouse-Le Mirail.
- Delais-Roussarie, Elisabeth (2003a). « Constitution et annotation de corpus : méthodes et recommandations. » In Elisabeth Delais-Roussarie & Jacques Durand (Eds.) *Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail. 89-126.
- Delais-Roussarie, Elisabeth (2003b). « Quelques outils d'aide à la transcription et à l'annotation de données audio pour constituer des corpus oraux. » In Elisabeth Delais-Roussarie & Jacques Durand (Eds.) *Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail. 127-158.
- Delais-Roussarie, Elisabeth & Jacques Durand (Eds.) (2003). *Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Delais-Roussarie, Elisabeth, Jacques Durand, Chantal Lyche, Abderrahim Meqqori et Jean-Michel Tarrrier (2002). « Transcriptions des données : outils et conventions. » *Bulletin PFC* 1. 21-34. CNRS ERSS-UMR5610 et Université de Toulouse Le Mirail.
- Delais-Roussarie, Elisabeth, Abderrahim Meqqori & Jean-Michel Tarrrier (2003). « Annoter et segmenter des données de parole sous PRAAT. » In Elisabeth Delais-Roussarie & Jacques Durand (Eds.) *Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail. 159-185.
- Dieth, E. (1932). *A Grammar of the Buchan Dialect*. Vol. 1. Cambridge : Heffer.
- Du Bois, John W., Cumming, Susanna, Schvetze-Coburn, Stephan & Paolino, Danae (Eds.) (1992). *Santa Barbara Papers in Linguistics, Vol. 4 : Discourse Transcription*. Santa Barbara : University of California.
- Dubois, Jean, Giacomo, Mathée, Guespin, Louis, Marcellesi, Christiane, Marcellesi, Jean-Baptiste & Mével, Jean-Pierre (2001). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- Duchain, Michel (1998). *Histoire de l'Ecosse*. Paris : Fayard.
- Durand, Jacques (1990). *Generative and non-linear phonology*. Londres : Longman.

- Durand, Jacques (1993). « Sociolinguistic variation and the linguist. » In Carol Sanders (Ed.) *French Today : Language in its Social Context*. Cambridge : Cambridge University Press. 257-285.
- Durand, Jacques (1999). « R postvocalique et histoire de l'anglais. A tale of two countries. A tale of two cities. » *Sigma (Anglophonia)* Toulouse : Presses Universitaires du Mirail. 199-221.
- Durand, Jacques (2001). « La transcription phonétique de l'anglais : problèmes théoriques et pratiques. » In Wilfrid Rotgé (Ed.) *Agrégation externe d'anglais : mode d'emploi*. Paris : Ellipses. 181-219.
- Durand, Jacques (2004). « English in early 21st century Scotland: a phonological perspective. » In Philip Carr, Jacques Durand & Monika Pukli (Eds.) *La Tribune Internationale des Langues Vivantes N° 36 – La prononciation de l'anglais: accents et variation*. 87-105.
- Durand, Jacques & Bernard Laks (Eds.) (2002). *Phonology, Phonetics and Cognition*. Oxford : Oxford University Press.
- Durand, Jacques, Bernard Laks & Chantal Lyche (2002a). « La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure. » In C. Pusch & W. Raible (Eds.) *Romanistische Korpuslinguistik- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics - Corpora and Spoken Language*. Tübingen : Gunter Narr Verlag. 93-106.
- Durand, Jacques, Bernard Laks & Chantal Lyche (2002b) (Eds.) « Phonologie du Français Contemporain : Protocole, conventions et directions d'analyse. » *Bulletin PFC* 1. CNRS ERSS - UMR 5610 et Université de Toulouse-Le Mirail.
- Durand, Jacques, Bernard Laks & Chantal Lyche (Eds.) (2003a). « La prononciation du français dans sa variation. » *La tribune internationale des langues vivantes N° 33*.
- Durand, Jacques, Bernard Laks & Chantal Lyche (2003b). « Linguistique et variation : quelques réflexions sur la variation phonologique. » In Elisabeth Delais & Jacques Durand (Eds.) *Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail. 11-88.
- Durand, Jacques & Chantal Lyche (2000). « La phonologie : des phonèmes à la théorie de l'optimalité. » In Pierre Escudier et alii. (Eds.) *La parole : des modèles cognitifs aux machines communicantes*. Paris : Hermès.

- Durand, Jacques & Chantal Lyche (2003). « Le projet 'Phonologie du français contemporain et sa méthodologie. » In Elisabeth Delais & Jacques Durand (eds.) *Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail. 213-276.
- Durand, Jacques & Monika Pukli (2004a). « PAC project: methods and tools. » *Carnets de grammaire*. CNRS et Université de Toulouse-Le Mirail: Rapports internes de l'ERSS, vol. 14.
- Durand, Jacques & Monika Pukli (2004b). « How to construct a phonological corpus: PRAAT and the PAC project. » In Philip Carr, Jacques Durand & Monika Pukli (Eds.) *La Tribune Internationale des Langues Vivantes N° 36 – La prononciation de l'anglais: accents et variation*. 36-46.
- Durand, Jacques, Catherine Slater & Hilary Wise (1986). « Observations on schwa in southern French. » *Linguistics* 25. 983-1004.
- Dyer, Judy (2002). « 'We all speak the same around here' : Dialect levelling in a Scottish-English community ». *Journal of Sociolinguistics*. Vol 6 N°1. 99-116.
- Eagle, Andy (2002). *Scots Online : Pittin the Mither Tongue on the Wab*. En-ligne : <http://www.scots-online.org> .
- Eremeeva, Viktoria and Stuart-Smith, Jane (2003). « A sociophonetic investigation of the vowels OUT and BIT in Glaswegian. » *Proceedings of the XVth International Congress of Phonetic Sciences*. Barcelona. 1205-8.
- Escudero, Paola & Boersma, Paul (2001) « Modelling the Perceptual Development of Phonological Contrasts with Optimality Theory and the Gradual Learning Algorithm. » In *Proceedings of the 25th Penn Linguistics Colloquium*. En-ligne : http://www.fon.hum.uva.nl/paul/papers/ot_cue_integration.pdf
- European Bureau for Lesser-Used Languages (EBLUL)*. En-ligne : <http://www.eblul.org/> .
- Ewen, Colin. J. (1977). « Aitken's Law and the phonatory gesture in Dependency Phonology. » *Lingua* 41. 307-329.
- Filipsson, Marcus (1995). *Speech Analysis Tutorial*. En-ligne : <http://www.ling.lu.se/research/spechtutorial/tutorial.html>.
- Fillmore, C. J. (1992). « 'Corpus linguistics' or 'Computer-aided armchair linguistics' ». In Svartvik, J. (Ed.) *Directions in Corpus Linguistics*. Berlin : Mouton de Gruyter. 35-59.
- Fitzgerald, Colleen M. (2002). « Vowel harmony in Buchan Scots English. » *English Language and Linguistics* 6.1. 61-79.

- Ford, John (2004). « Evolution and devolution: an examination of the historical development of Scottish English. » In Philip Carr, Jacques Durand & Monika Pukli (Eds.) *La Tribune Internationale des Langues Vivantes N° 36 – La prononciation de l'anglais: accents et variation*. 12-23.
- Foulkes, Paul & Gerard Docherty (Eds.) (1999). *Urban voices. Variation and change in British accents*. Londres : Edward Arnold.
- Giegerich, Heinz J. (1992). *English Phonology : An Introduction*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Gimson, A. C. (1980). *An Introduction to the Pronunciation of English*. (3^e Edition). Londres : Edward Arnold.
- Görlach, Manfred (2002). *Still More Englishes*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Grant, William (1911). « Introduction to the first edition. » In Alexander Warrack (Ed.) *Chambers Scots Dictionary*. Londres : Chambers. vi-xvii
- Grant, William (1914). *The Pronunciation of English in Scotland*. 2^e édition. Cambridge : Cambridge University Press.
- Grant, William & Dixon, J. M. (1921). *Manuel of Modern Scots*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Halle, Morris & Mohanan, Karuvannur (1985). « Segmental phonology of Modern English. » *Linguistic Inquiry* 16. 57-116.
- Hardie, Kim (1996). « Lowland Scots : Issues in nationalism and identity. » In Charlotte Hoffmann (Ed.) *Language, Culture and Communication in Contemporary Europe*. Clevedon : Multilingual Matters. 61-74.
- Harris, John (1990). « Derived phonological contrasts. » In Susan Ramsaran (Ed.) *Studies in the Pronunciation of English*. Londres : Routledge.
- Hudson, Richard A. (1980). *Sociolinguistics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Hughes, Arthur & Trudgill, Peter (1996). *English Accents and Dialects : An Introduction to Social and Regional Varieties of English in the British Isles*. 3^e édition. Londres : Edward Arnold.
- Johnstone, Barbara (2000). *Qualitative Methods in Sociolinguistics*. New York, Oxford : Oxford University Press.
- Jones, Daniel (1956). *The Pronunciation of English*. 4^e édition. Cambridge : Cambridge University Press.
- Kaminska, Tatiana Ewa (1995). *Problems in Scottish English Phonology*. Tübingen : Max Niemeyer.

- Kay, Billy (1993). *Scots : The Mither Tongue*. 2^e édition. Darvel : Alloway Publishing.
- Kinghorn A. M. (1970). (Ed.) *The Middle Scots Poets*. Londres : Edward Arnold.
- Kiparsky, Paul (1982). « From Cyclic Phonology to Lexical Phonology. » In Harry van der Hulst & Norval Smith (Eds.) *The Structure of Phonological Representations*. Dordrecht : Foris. 131-175.
- Kiparsky, Paul (1985). « Some Consequences of Lexical Phonology. » *Phonology Yearbook* 2. 85-138.
- Kloss, H. (1968). « Notes concerning a language-nation typology. » In Joshua Fishman, Charles A. Ferguson, & Jyotirindra Das Gupta (Eds.) *Language problems in developing nations*. New York : Wiley.
- Labov, William (1966). *The social stratification of English in New York City*. Washington, D.C. : Center for Applied Linguistics.
- Labov, William (1972). *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press. Traduction française, *Sociolinguistique*. Paris : Editions de Minuit, 1976.
- Labov, William (1994). *Principles of Linguistic Change. Volume 1: Internal Factors*. Oxford : Blackwell.
- Labov, William (2000). *Principles of Linguistic change. Volume II: Social Factors*. Oxford : Blackwell.
- Ladefoged, P. (1993). *A Course in Phonetics*. Fort Worth : Harcourt Brace Jovanovich.
- La Phonologie du Français Contemporain*. En-ligne. <http://www.projet-pfc.net>
- Lass, Roger (1974). « Linguistic orthogenesis ? Scots vowel quantity and the English length conspiracy. » In John M. Anderson & Charles Jones (Eds.) *Historical Linguistics, vol. 2*. Amsterdam : North Holland. 311-352.
- Lass, Roger (1984). *Phonology. An Introduction to Basic Concepts*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Laver, John (1994). *Principles of Phonetics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Leclerc, Jacques. (26 novembre 2004). «L'expansion des langues.» In *L'aménagement linguistique dans le monde*. Québec, TLFQ, Université Laval. [<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/danemark.htm>]. Dernier accès 31 mai 2005.
- Lieberman, Philip & Blumstein, Sheila (1988). *Speech Physiology, Speech Perception and Acoustic Phonetics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lüdeling, Anke, Kytö, Merja & Tony McEnery (Eds.) (à paraître) *Corpus Linguistics. An International Handbook*. Berlin : Mouton de Gruyter. En-ligne :

[<http://www2.hu-berlin.de/korpling/projekte/hsk/HSK-Outline.php>]. Dernier accès 23 mars 2006.

- Lyche, Chantal & Jacques Durand (1999). « La variation et le linguiste : méthodes et analyses. Domaine français et anglais. » *Carnets de grammaire 4*. CNRS ERSS-UMR5610 et Université de Toulouse-Le Mirail.
- Macafee, Caroline I. (1996). *The Case for Scots in the 2001 Census*. (Unpublished paper submitted to the General Register Office (Scotland) and the Scottish Office.) En ligne : <http://www.abdn.ac.uk/~enl038/case.htm> Dernier accès 01 juin 2005.
- Macafee, Caroline I. & Adam J. Aitken (2003). « The Phonology of Older Scots. » In John Corbett, J. Derrick McClure and Jane Stuart-Smith (Eds.) *The Edinburgh Companion to Scots*. Edimbourg : Edinburgh University Press. 138-169.
- Macaulay, Ronald K. S. (1991). *Locating dialect in Discourse : The Language of Honest Men and Bonnie Lasses in Ayr*. New York : Oxford University Press.
- Macaulay, Ronald K. S. (1997). *Standards and variation in Urban Speech Examples from Lowland Scots*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- MacKinnon, Kenneth (1984). « Scottish Gaelic and English in the Highlands. » In Peter Trudgill (Ed.) *Language in the British Isles*. Cambridge : Cambridge University Press. 499-516.
- MacKinnon, Kenneth (2000). « Scottish Gaelic. » In Glanville Price (Ed.) *Languages in Britain and Ireland*. Oxford/Massachusetts : Blackwell. 44-57
- Macleod, Iseabail, Pauline Cairns, Caroline Macafee, & Ruth Martin (1990). (Eds.) *The Scots Thesaurus*. Aberdeen : Aberdeen University Press.
- Macleod, Iseabail & Pauline Cairns (1993). (Eds.) *The Concise English-Scots Dictionary*. Edimbourg : Chambers.
- MacMahon, Michael K. C. (1998). « Phonology. » In Suzanne Romaine (Ed.) *The Cambridge History of the English Language*. Cambridge : Cambridge University Press. 373-535.
- Mather, James Y. & Speitel, Hans (1975 & 1977). *The Linguistic Atlas of Scotland*. Scots Section, vols. 1 & 2. Londres : Croom Helm.
- McClure, J. Derrick (1977). « Vowel duration in a Scottish accent » *Journal of the International Phonetic Association* 7. 10-16.
- McClure, J. Derrick (1997). *Why Scots Matters*. 2^e édition. Edimbourg : Saltire Society.
- McClure, J. Derrick (2000). *Language, Poetry and Nationhood : Scots as a Poetic Language from 1878 to the Present*. East Linton : Tuckwell Press.

- McCrone, David (2001). *Understanding Scotland. The Sociology of a Nation*. 2^e édition. Londres, New York : Routledge.
- McKenna, Gordon (1988). *Vowel duration in the Standard English of Scotland*. M. Litt. University of Edinburgh.
- McMahon, April M. S. (1991). « Lexical phonology and sound change : the case of the Scottish vowel length rule. » *Journal of Linguistics* 27. 29-53.
- Menzies, Janet (1991). « An Investigation of Attitudes to Scots and Glasgow Dialect Among Secondary School Pupils. » *Scottish Language* 10. 30-46. (En-ligne : <http://www.arts.gla.ac.uk/SESL/STELLA/STARN/lang/MENZIES/menzie1.htm> Dernier accès: 02/06/2005.)
- Meqqori, Abderrahim & Jacques Durand (2003). « Manuel d'utilisation de Transpraat. » *Bulletin PFC n°2* : 39. CNRS ERSS-UMR5610 et Université de Toulouse-Le Mirail.
- Miller, Jim (1993). « The grammar of Scottish English. » In James Milroy & Lesley Milroy (Eds.) *Real English : The Grammar of English Dialects in the British Isles*. Londres/New York : Longman. 99-138.
- Milroy, James & Lesley Milroy (1985). *Authority in language*. Londres : Routledge.
- Milroy, Lesley (1987). *Language and Social Networks*. Oxford : Basil Blackwell
- Milroy, Lesley (1992). *Linguistic Variation and Change : on the Sociolinguistics of English*. Oxford : Blackwell.
- Milroy, Lesley & Gordon, Matthew (2003). *Sociolinguistics : Method and Interpretation*. Oxford : Blackwell.
- Mohanan, Karuvannur (1986). *The Theory of Lexical Phonology*. Dordrecht : Reidel.
- Montreuil, Jean-Pierre (2004). « Fragmenting Weight in Scottish English. » In Philip Carr, Jacques Durand & Monika Pukli (Eds.) *La Tribune Internationale des Langues Vivantes N° 36 – La prononciation de l'anglais: accents et variation*. 114-122.
- Moore, Steven (2004). « RP : past, present, future. » In Philip Carr, Jacques Durand & Monika Pukli (Eds.) *La Tribune Internationale des Langues Vivantes N° 36 – La prononciation de l'anglais: accents et variation*. 47-55.
- Moreau, Marie-Louise (Ed). (1997). *Sociolinguistique : Les concepts de base*. Sprimont : Mardaga.
- Murray, J. A. H. (1873). *The Dialect of the Southern Counties of Scotland*. Londres : Philological Society.

- National Monitor, 1991 Census*. Dernier accès : 27 avril 2005. En-ligne : <http://www.statistics.gov.uk/STATBASE/xsdataset.asp?More=Y> .
- Noël, Emilie (2003). *English Phonology in Central Lancashire: a dialectological study*. Mémoire de Maîtrise. Université de Toulouse Le Mirail : Département des Etudes du Monde Anglophone.
- Oakes, Michael P (1998). *Statistics for Corpus Linguistics*. Edimbourg : Edinburgh University Press.
- Office for National Statistics. En-ligne : www.statistics.gov.uk.
- Peterson, Gordon E. & Ilse Lehiste (1960). « Duration of Syllable Nuclei in English. » *Journal of the Acoustical Society of America* 32.6 : 693-703.
- Plichta, Bartłomiej (2004). *Akustyk for PRAAT*. <http://bartus.org/akustyk/>
- Population Estimates*. (9 Septembre 2004, at 9:30 am). Dernier accès : 17 mars 2005. En-ligne <http://www.statistics.gov.uk/cci/nugget.asp?id=6> .
- Population Profile for Scotland*. (2005). Dernier accès : 27 avril 2005. En-ligne : <http://www.scrol.gov.uk/scrol/browser/profile.jsp?profile=Population&mainArea=Scotland&mainLevel=CountryProfile&compArea=Scotland&compLevel=CountryProfile&mainTextExplicitMatch=true&compTextExplicitMatch=true> .
- PRAAT online tutorial*. En-ligne : <http://www.fon.hum.uva.nl/praat/manual/Intro.html>
- Price, Glanville (2000). « English. » In Glanville Price (Ed.) *Languages in Britain and Ireland*. Oxford/Massachussets : Blackwell. 141-158.
- Przewozny, Anne (2004). « Variation in Australian English. » In Philip Carr, Jacques Durand & Monika Pukli (Eds.) *La Tribune Internationale des Langues Vivantes N° 36 – La prononciation de l’anglais: accents et variation*. 74-86.
- Pukli, Monika (2002). *Le “tapping” en anglais américain: une étude empirique*. Mémoire de DEA. Université de Toulouse Le Mirail : Département des Etudes du Monde Anglophone.
- Pukli, Monika (2004). « Scottish English and the Scottish Vowel Length Rule : An empirical study of Ayrshire speakers. » In Philip Carr, Jacques Durand & Monika Pukli (Eds.) *La Tribune Internationale des Langues Vivantes N° 36 – La prononciation de l’anglais: accents et variation*. 106-113.
- Purves, David (1997). *A Scots Grammar : Scots Grammar and Usage*. Edimbourg : Saltire Society.
- Rennie, Susan (2000). *The Grammar Broonie*. Edimbourg : Edinburgh University Press.

- Robinson, Christine & Crawford, Carol Ann, (2001). *Scotspeak: A Guide to the Pronunciation of Modern Urban Scots*. Perth : Scots Language Resource Centre.
- Robinson, Marie (Ed.) (1985). *The Concise Scots Dictionary*. Aberdeen : Aberdeen University Press.
- Robinson, Tony (1998). *Speech Analysis*. En-ligne : <http://svr-www.eng.cam.ac.uk/%7Eajr/SpeechAnalysis/SpeechAnalysis.html> .
- Romaine, Suzanne (1978). « Postvocalic /r/ in Scottish English : sound change in progress ? » In Peter Trudgill (Ed.) *Sociolinguistic patterns in British English*. Londres : Edward Arnold.
- Romaine, Suzanne (2000). *Language in Society : An Introduction to Sociolinguistics*. 2^e édition. Oxford : Oxford University Press.
- SAMPA (Speech Assessment Methods Phonetic Alphabet). En-ligne. www.phon.ucl.ac.uk/home/sampa.
- Scobbie, James M. (2005). « Interspeaker variation among Shetland Islanders as the long term outcome of dialectally varied input : speech production evidence for fine-grained linguistic plasticity. » ‘Unpublished working paper’ disponible en-ligne : <http://www.qmuc.ac.uk/ssrc>.
- Scobbie, James M., Gordeeva, Olga B. & Matthews, Ben (2006, à paraître). « Acquisition of Scottish English phonology : an overview. » In Sharynne McLeod (Ed.) *The International Guide to Speech Acquisition*. Thomson Delmare Publishing. ‘Unpublished working paper’ disponible en-ligne : <http://www.qmuc.ac.uk/ssrc>.
- Scobbie, James M., Nigel Hewlett & Alice E. Turk (1999). « Standard English in Edinburgh and Glasgow: the Scottish Vowel Length Rule revealed. » In Paul Foulkes & Gerard Docherty (Eds.) *Urban voices: Accent studies in the British Isles*. Londres: Arnold. 230-245.
- Scobbie, James M., Alice E. Turk & Nigel Hewlett (1999). « Morphemes, phonetics and lexical items: the case of the Scottish Vowel Length Rule. » *Proceedings of the 14th International Congress of Phonetic Sciences, San Francisco, August 1999*. 1617-1620.
- Scots Language Resource Centre*. En-ligne : <http://scotsyett.com/> .
- Scottish Language Dictionaries*. (2002). En-ligne : <http://www.snda.org.uk/>.
- Scottish Parliamentary Corporate Body's (SPCB) Language Policy*. (Novembre 2004). En-ligne : <http://www.scottish.parliament.uk/vli/language/lang-pol.htm>.
- Scuil Wab*. (2003). En-ligne : <http://www.scuilwab.org.uk/> .

- Simpson, Adrian P. (1998). « Characterizing the formant movements of German diphthongs in spontaneous speech. » In Bernhard Schröder, Winfried Lenders, Wolfgang Hess, & Thomas Portele (Eds.) *Computer, Linguistik und Phonetik zwischen Sprache und Sprechen, Tagungsband der 4. Konferenz zur Verarbeitung natürlicher Sprache - KONVENS-98*. Frankfurt : Lang. 192-200.
<http://www.personal.uni-jena.de/~x1siad/papers/konvens98.pdf>
- Simpson, Adrian P. (2001). « Dynamic consequences of differences in male and female vocal tract dimensions. » *Journal of the Acoustical Society of America*. 109. 2153-2164.
- Smith, Jennifer L. (2003). « Onset sonority constraints and subsyllabic structure. » In John R. Rennison, Markus A. Pöchtrager, and Friedrich Neubarth (Eds.) *Phonologica 2002*. Berlin/New York : Mouton de Gruyter. En-ligne :
<http://roa.rutgers.edu/view.php3?roa=608>.
- Smith, Jeremy J. (2000). « Scots. » In Glanville Price (Ed.) *Languages in Britain and Ireland*. Oxford/Massachusetts : Blackwell. 159-170.
- Spybey, Tony (1997). *Britain in Europe : An Introduction to Sociology*. Londres : Routledge.
- Stévanovitch, Colette (1997). *Manuel d'histoire de la langue anglaise des origines à nos jours*. Paris : Ellipses.
- Stevens, K. N. (1998). *Acoustic Phonetics*. Cambridge : MIT Press.
- Stevenson, James A.C. & Macleod, Iseabail (1989). *Scor-Out : A Dictionary of Scots Words and Phrases in Current Use*. Londres: The Athlone Press.
- Stewart, William. (1968). « A sociolinguistic typology for describing national multilingualism. » In Joshua Fishman (Ed.) *Readings in the sociology of language*. La Haye: Mouton. 531-45.
- Stuart-Smith, Jane (1999a). « Glottals past and present: A study of T-glottalling in Glaswegian. » *Leeds Studies in English* 30. 181-204.
- Stuart-Smith, Jane (1999b). « Glasgow: accent and voice quality. » In Paul Foulkes & Gerard Docherty (Eds.) *Urban Voices*. Londres : Edward Arnold. 203-222.
- Stuart-Smith, Jane (2003). « The Phonology of Modern Urban Scots. » In John Corbett, J. Derrick McClure and Jane Stuart-Smith (Eds.) *The Edinburgh Companion to Scots*. Edimbourg : Edinburgh University Press. 110-137.

- Stuart-Smith, Jane & Fiona Tweedie (2001). *Accent change in Glaswegian: a sociophonetic investigation*. Final report to the Leverhulme Trust. (F/179/AX) <http://www.arts.gla.ac.uk/SESL/EngLang/research/accent/Report.htm>
- Stuart-Smith, Jane, Claire Timmins & Alan Wrench (2003). « Sex and gender differences in Glaswegian /s/ » In Maria Josep Solé, Daniel Recasens & Joaquin Romero (Eds.) *Proceedings of the 15th International Congress of Phonetic Sciences*, 1851-1854.
- Taillé, Michel (1995). *Histoire de la langue anglaise*. Paris : Armand Colin.
- Tarrier, Jean-Michel (2003). « L'enregistrement et la prise de son. » *Bulletin PFC 2* : 5-22. CNRS ERSS-UMR5610 et Université de Toulouse Le Mirail.
- van Santen, J. P. H. (1992). « Contextual effects on vowel duration. » *Speech Communication 11*: 513-546.
- Warack, Alexander (Ed.) (2000). *The Scots Dialect Dictionary*. New Lanark : Waverly Books.
- Watson, G. (1923). *The Roxburghshire Word-book*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Wells, J.C. (1982). *Accents of English*. 3 volumes. Cambridge : Cambridge University Press.
- Wikipedia, The Free Encyclopedia*. En-ligne : http://en.wikipedia.org/wiki/Main_Page .
- Wilson, James (1923). *The Dialect of Robert Burns as Spoken in Central Ayrshire*. Oxford : Oxford University Press.
- Wilson, L. Colin (2002). *Luath Scots Language Learner : An introduction to contemporary spoken Scots*. Edimbourg : Luath Press.
- Xiao, Richard Zhonghua (à paraître 2007a) « Well-known and influential corpora. » In: Lüdeling, Anke, Kytö, Merja & Tony McEnery (Eds.) *Corpus Linguistics. An International Handbook*. Berlin : Mouton de Gruyter. En-ligne : <http://eprints.lancs.ac.uk/62/>. Dernier accès 28 mars 2006.
- Xiao, Richard Zhonghua (à paraître 2007b) « Theory-driven corpus research: using corpora to inform aspect theory. » In: Lüdeling, Anke, Kytö, Merja & Tony McEnery (Eds.) *Corpus Linguistics. An International Handbook*. Berlin : Mouton de Gruyter. En-ligne <http://eprints.lancs.ac.uk/61/>. Dernier accès 28 mars 2006.
- Zai, R. (1942). *The Phonology of the Morebattle Dialect*. Lucerne : Raerber.

ANNEXES

Annexe A – Listes de mots pour la SVLR

➤ *LISTE DE MOTS – McCLURE (1977)*

PEA	-	PAY	-	PA	-	PAW	TOW	COO	TIE	COW
PEAT	KIT	PATE	PET	PAT	CUT	POT	TOTE	COOT	TIGHT	POUT
PEACE	KISS	PACE	TESS	PASS	CUSS	TOSS	-	PUSS	DICE	HOUSE N
(IM)PEDE	KID	CADE	TED	PAD	CUD	POD	TOAD	COULD	TIDE	-
TEASE	HIS	(U)KAZE	DES	DAZ	BUZZ	PAUSE	POSE	BOOZE	GUISE	HOUSE v
PEER	GIRR	PAIR	KERR	PARR	CUR	TOR	POUR	POOR	TIRE	POWER
TEE'D	-	PAID	-	BAA'D	-	PAWED	TOWED	COOED	TIED	COWED
TEES	-	PAYS	-	BAAS	-	PAWS	TOWS	COOS	TIES	COWS

➤ *LISTE DE MOTS – AGUTTER (1988)*

SIGH	TEE	COW	SAW	-
SIGHED	TEE'D	COWED	SAWED	-
SIGHT	BEET	TOUT	NAUGHT	BIT
SIDE	FEED	DOWD	BAWD	BID
DIRE	BEER	HOUR	-	SIR
DINE	KEEN	TOWN	DAWN	SIN
DIVE	PEEVE	-	MAUVE	GIVE
TITHE	TEETHE	MOUTHE	-	-
RISE	FREEZE	ROUSE	PAUSE	LIZ
TYPE	KEEP	-	GAWP	DIP
JIBE	-	-	DAUB	DIB
VICE	GEESE	LOUSE	-	KISS
FIFE	BEEF	-	-	TIFF

➤ *LISTE DE MOTS – MCKENNA (1988)*

SHOWS	HISS	SIT	CEASE
CHOOSE	SHOULD	FADE	SHOWED
SAUCE	SEAS	THUD	FUSS
GAS	SOD	SAT	SEIZE
FUZZ	PAID	GOOSE	DES
SET	KEYED	GOAT	HOSE
PHASE	SEAT	SHUT	FACE
SHOT	SAWED	SHOOT	PAYS
SAD	FATE	HAS	SAID
SHOES	SID	FIZZ	SHED
GOAD	SHOOED	CHESS	GAUZE
SAYS	SEED	SAWS	

➤ *LISTE DE MOTS – SCOBIE, TURK & HEWLETT (EXTRAIT) (1999)*

GREED	AGREED	BROOD	BREWED
SIDE	SIGHED	TIDE	TIED
ROAD	ROWED	ODD	AWED
HYDRO	PYLON	LIBEL	CRISIS
NITRO	BIBLE	SIDLE	MICRO

Annexe B – Le protocole PAC

Les deux listes de mots et le texte « *Christmas interview of a television evangelist* » sont reproduits dans les pages suivantes, avec leur format d'origine, tel que les documents ont été présentés aux informateurs.

➤ *WORD LIST 1*

- | | |
|------------|----------------|
| 1. pit | 28. file |
| 2. pet | 29. foul |
| 3. pat | 30. foil |
| 4. pot | 31. furl |
| 5. put | 32. bird |
| 6. putt | 33. bard |
| 7. sea | 34. beard |
| 8. say | 35. bared |
| 9. sigh | 36. board |
| 10. sue | 37. barred |
| 11. stir | 38. bored |
| 12. steer | 39. bode |
| 13. stairs | 40. bowed |
| 14. err | 41. bead |
| 15. far | 42. bid |
| 16. war | 43. bed |
| 17. more | 44. bad |
| 18. purr | 45. bard |
| 19. moor | 46. pant |
| 20. feel | 47. plant |
| 21. fill | 48. master |
| 22. fell | 49. afterwards |
| 23. fall | 50. ants |
| 24. full | 51. aunts |
| 25. fool | 52. dance |
| 26. fail | 53. farther |
| 27. foal | 54. father |

- | | |
|------------|---------------|
| 55. row | 84. meet |
| 56. rose | 85. mate |
| 57. rows | 86. naught |
| 58. pore | 87. knot |
| 59. poor | 88. doll |
| 60. pour | 89. dole |
| 61. paw | 90. fierce |
| 62. paws | 91. bird |
| 63. pause | 92. scarce |
| 64. pose | 93. pert |
| 65. wait | 94. start |
| 66. weight | 95. horse |
| 67. side | 96. hoarse |
| 68. sighed | 97. word |
| 69. agreed | 98. gourd |
| 70. greed | 99. short |
| 71. brood | 100. sport |
| 72. brewed | 101. next |
| 73. fir | 102. vexed |
| 74. fair | 103. leopard |
| 75. fur | 104. shepherd |
| 76. four | 105. here |
| 77. fore | 106. there |
| 78. for | 107. weary |
| 79. nose | 108. spirit |
| 80. knows | 109. marry |
| 81. cot | 110. Mary |
| 82. caught | 111. merry |
| 83. meat | 112. sorry |

- | | |
|-------------|------------|
| 113. story | 121. berth |
| 114. hurry | 122. cook |
| 115. jury | 123. soot |
| 116. bury | 124. look |
| 117. berry | 125. room |
| 118. heaven | 126. pearl |
| 119. leaven | 127. peril |
| 120. earth | |

➤ *WORD LIST 2*

- | | |
|-------------|------------|
| 1. pat | 21. lack |
| 2. bat | 22. rack |
| 3. tuck | 23. wet |
| 4. duck | 24. yet |
| 5. carter | 25. witch |
| 6. garter | 26. which |
| 7. fan | 27. lock |
| 8. van | 28. loch |
| 9. this | 29. earthy |
| 10. thick | 30. worthy |
| 11. seal | 31. sinner |
| 12. zeal | 32. simmer |
| 13. bishop | 33. singer |
| 14. leisure | 34. supper |
| 15. heart | 35. rubber |
| 16. batch | 36. little |
| 17. badge | 37. middle |
| 18. rum | 38. metal |
| 19. run | 39. meddle |
| 20. rung | 40. bicker |

- | | |
|--------------|-------------|
| 41. bigger | 54. sack |
| 42. degree | 55. sag |
| 43. decree | 56. belly |
| 44. betting | 57. berry |
| 45. bedding | 58. bell |
| 46. written | 59. bet |
| 47. ridden | 60. chutney |
| 48. singer | 61. kidney |
| 49. stronger | 62. grace |
| 50. fat | 63. graze |
| 51. fad | 64. behave |
| 52. lap | 65. anyhow |
| 53. lab | |

Christmas interview of a television evangelist

If television evangelists are anything like the rest of us, all they really want to do in Christmas week is snap at their families, criticize their friends and make their neighbours' children cry by glaring at them over the garden fence. Yet society expects them to be as jovial and beaming as they are for the other fifty-one weeks of the year. If anything, more so.

Take the Reverend Peter 'Pete' Smith, the 'TV vicar' who sends out press releases in which he describes himself as 'the man who has captured the spirit of the age'. Before our 9 a.m. meeting at his 'media office' on Crawshaw Avenue, South London, he faced, he says, a real dilemma. Should he make an effort 'to behave like a Christian'-throw his door open, offer me a cup of tea-or should he just play it cool, study his fingernails in a manner that showed bored indifference and get rid of me as quickly as possible? In the end, he did neither.

'As a matter of fact, John', he says in a loud Estuary English twang, 'St Francis said, 'At all times preach the gospel and speak whenever you have to'. But hey, he didn't mean 'Be on your best behaviour and be happy all the time'. I could have been extra-polite to you, but the real me would have come out as I was talking. You cannot disguise what you are.'

'And what are you then, Pete?'

'Well, I'm a Christian, John. I've been one since I was 14. And I know for sure that Christianity will be judged more on who you are rather than what you have to say about it. Many church leaders don't appear to understand this. They think we can only be really Christian when we are ramming the doctrine of the Creation down people's throats. But if you try to force-feed people they get sick of it and think you're a pain. It's seen as the job of a Christian leader to wear a dog-collar and dress in purple and always be talking about the real meaning of the New Testament. In reality, that turns people right off!'

In many ways, 'Pete' Smith looks exactly how you'd expect a high-profile, born-again Christian to look: tall, handsome, clean-cut and evenly sun-tanned. He has those scarily white teeth that TV evangelists tend to have, and he doesn't wear a dog-collar. In fact, when doing his various religious programmes on Sunday mornings, he has been known to wear a black leather jacket instead, in casual mode. Today, the look is more business-like: metal-rimmed glasses, a grey suit, a blue open-neck shirt, and fashionable black shoes with large buckles. Smith is 44 but he looks a mere 24.

During the whole interview, there wasn't any talk of the poor or the needy but only of his forthcoming trip to China in February and the masses waiting for his message there. I ventured a few questions relating to the charity trust he founded some ten years ago and which, it is generally agreed, employs eight hundred staff and runs schools, hospitals and hostels around the world. And what about the gambling organization he has been willing to advise? Is that a temporary activity or might it be true that he has accepted to be paid to sit on its Board of Directors? Which side is religion on these days? Does money matter? It was as if I had launched a few missiles in his direction. He just sighed in answer: 'I'm only human, John. God knows I do my best and often fail, But it's no skin off my nose if our enemies sneer at some of the good work we do. Truth will out.'

Annexe C – Liste complémentaire SVLR, n°1

- | | |
|------------|---------------|
| 1. bid | 20. tide |
| 2. huge | 21. kneed |
| 3. dweeb | 22. late |
| 4. pat | 23. colleague |
| 5. wives | 24. lade |
| 6. clod | 25. guy |
| 7. tight | 26. cube |
| 8. hawk | 27. clawed |
| 9. laid | 28. describe |
| 10. boy | 29. wife |
| 11. cow | 30. gyte |
| 12. road | 31. ode |
| 13. league | 32. neat |
| 14. twa | 33. hurrah |
| 15. tie | 34. brood |
| 16. hooves | 35. loud |
| 17. bit | 36. hoofs |
| 18. brewed | 37. rote |
| 19. avoid | 38. bed |

- | | |
|-------------|------------|
| 39. china | 53. tube |
| 40. oblige | 54. need |
| 41. lay | 55. rode |
| 42. tied | 56. siege |
| 43. enjoyed | 57. pad |
| 44. knee | 58. show |
| 45. rowed | 59. brute |
| 46. gey | 60. lout |
| 47. bud | 61. hoof |
| 48. wife's | 62. claw |
| 49. brew | 63. wifes |
| 50. bribe | 64. choice |
| 51. allowed | 65. butt |
| 52. brae | 66. bet |

Annexe D – Liste complémentaire SVLR, n°2

1. lithe	24. dizz	47. biting	70. species
2. days	25. gauze	48. lose	71. smooth
3. loose	26. bluff	49. to mouth	72. cess
4. Des	27. rider	50. Souness	73. knife
5. keep	28. leaf	51. lifer	74. keeping
6. soon	29. saws	52. fuss	75. loaf
7. sepia	30. scythe	53. soonest	76. spas
8. tooth	31. joys	54. safe	77. shoeless
9. lass	32. cease	55. noise	78. love
10. shyness	33. fuzz	56. skied	79. face
11. size	34. spa	57. Lucy	80. a house
12. loathe	35. keyed	58. loaves	81. blueness
13. seize	36. lupin	59. sees	82. cider
14. faith	37. says	60. Forsyth	83. seethe
15. cipher	38. teeth	61. how's	84. lift
16. save	39. sauce	62. jazz	85. peat
17. loos	40. cubist	63. lice	86. miss
18. to house	41. oath	64. said	87. lived
19. keyless	42. Jeff	65. scheme	88. goes
20. cube	43. lies	66. sooty	89. Joyce
21. Bev	44. ghost	67. leave	
22. skis	45. peed	68. knives	
23. a mouth	46. bathe	69. phase	

